



Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1905

I

ANVERS
IMPRIMERIE V^e DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1905

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 27 MARS 1904.

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Paul Cogels, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; président Blomme, chanoine van Caster, Stroobant, chanoine van den Gheyn, Bergmans, L. Blomme, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 7 février dernier est lu et approuvé.

Il est procédé à la nomination d'un membre titulaire en remplacement de M. le chanoine Reusens, décédé.

M. van der Ouderaa est élu.

Pour remplacer M. van der Ouderaa, nommé membre titulaire, et M. Felsenhart, décédé, six candidatures sont présentées.

M. l'abbé Maere, professeur à l'université de Louvain, et M. E. Dubois, directeur de l'institut supérieur de commerce, à Anvers, sont nommés membres correspondants regnicoles.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL COGELS.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 17 JUILLET 1904.

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Paul Cogels, *président*.

Sont présents: MM. Soil, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; van der Ouderaa, président Blomme, R. P. van den Gheyn, L. Blomme, chanoine van den Gheyn, Stroobant, Geudens, Bergmans, membres titulaires; l'abbé Laenen et Willemsen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir être présents à la réunion: MM. le chanoine van Caster, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, membres effectifs; Naveau, abbé Maere, Maeterlinck, membres correspondants regnicoles; comte van der Straeten-Ponthoz, membre honoraire regnicole.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 5 juin dernier qui est adopté sans observations.

Il est fait part du décès de deux membres correspondants étrangers: MM. le vicomte Arsène de Noüe, décédé le 15 avril 1904. à Malmédy, et le comte de Valencia de don Juan, mort à Madrid, le 2 mai 1904.

Après discussion de la proposition de M. Donnet, tendant à provoquer la création d'un bureau permanent de la fédération des sociétés d'archéologie et d'histoire, les membres décident de soumettre au congrès de Mons la modification statutaire suivante:

« La Fédération est représentée par un bureau permanent, composé des délégués des sociétés faisant partie de la fédération. Ce bureau permanent veille à l'exécution des statuts de la fédération, tout en réservant l'autonomie complète des sociétés fédérées. »

Sur la proposition de M. Bergmans il est décidé d'arrêter l'impression de la table des publications. M. Stroobant veut bien se charger de reprendre ce travail en présentant au lieu de tables décennales, une seule table embrassant les cinquante premières années d'existence.

M. Donnet dépose la liste des livres parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans les Bulletins.

Le R. P. van den Gheyn, complétant le travail récemment publié en France, par M. de Loisne, traitant de l'iconographie de Charles-le-Téméraire et de Marguerite d'York, complète considérablement cette étude et décrit 28 nouveaux documents graphiques se rapportant à ces princes. Cette étude paraîtra dans les Annales.

M. de Béhault de Dornon a communiqué un travail de feu M. Hachez, décrivant le cathéchisme publié en 1585 à Cambrai, par François de Buisseret et encore en usage aujourd'hui dans le diocèse de Tournai. Cette étude sera réservée au Bulletin.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, empêché de se rendre à Anvers, demande que sa communication soit remise à la séance de décembre.

M. Stroobant sollicite l'échange des publications de l'Académie avec celles de la société Taxandria de Turnhout. Cette offre est acceptée.

M. Soil dépose le rapport relatif au travail de M. Maeterlinck, sur la satire dans la sculpture flamande. Cette pièce est remise à M. le président Blomme, second rapporteur.

Il est décidé que la séance publique annuelle aura lieu le 2 octobre prochain.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
PAUL COGELS.

ANNÉE 1904.

Rapport du Secrétaire et du Bibliothécaire

MESSIEURS,

Il nous incombe un pieux devoir en commençant cette revue annuelle, c'est de payer un tribut de regrets à la mémoire des trois confrères que nous avons perdus pendant le cours du dernier exercice.

Nous devons d'abord vous signaler le décès tout récent d'un de nos membres honoraires étrangers, qui avait obtenu ce titre en 1888. Né à Paris, le 16 juillet 1818, Jean François Albert du Pouget, marquis de Nadaillac, après des études de droit, s'était adonné entièrement à l'archéologie. Mais en 1871, il entra dans l'administration comme préfet du département des Basses-Pyrénées, pour passer, en 1876, au même titre dans l'Indre-et-Loire. Il occupa cette fonction jusqu'en 1877. En 1884, il avait été élu comme correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres de France. Il était également correspondant de l'Académie royale de Belgique. Ses travaux archéologiques sont nombreux. Il étudia surtout la préhistoire et publia une série d'études se rapportant à la période tertiaire ou glaciaire et à l'histoire des diverses peuplades préhistoriques du nouveau et de l'ancien monde. Il fit aussi imprimer quelques volumes traitant d'économie politique.

Le plus ancien de nos membres correspondants étrangers, M. le vicomte Arsène de Noüe, est décédé à Malmédy, le 15 avril 1904. Né à Ohy, près de Soissons, le 3 décembre 1817, il fit de solides études de droit aux universités de Louvain et de Ponn, et fut d'abord inscrit au barreau de Liège. Plus tard, il s'établit à Malmédy, où il acquit bientôt une juste influence, comme juriconsulte, comme historien et comme homme d'œuvres. Il publia un grand nombre de travaux d'érudition, Reçu, en 1865, comme membre correspondant de notre Compagnie, il nous fit diverses communications dont on peut retrouver le texte dans nos Annales, notamment sur *les manuscrits de François Laurenty, prieur de l'abbaye de Malmédy* et sur *la chässe de saint Rémacle à Stavelot*.

Le 2 mai est mort à Madrid le comte de Valencia de Don Juan, que nous avons élu, en 1896, comme membre correspondant étranger. Après avoir passé de nombreuses années dans la diplomatie, il s'adonna plus particulièrement à l'étude des antiquités. Son autorité en matière artistique et particulièrement dans toutes les questions se rattachant aux tapisseries et aux armes anciennes était si grande, que le roi d'Espagne le chargea de la réorganisation des dépôts royaux dans lesquels étaient conservées les inestimables collections de la Couronne. Notre confrère réussit à inventorier et à cataloguer d'une façon magistrale, les séries des

superbes tapisseries que possédaient les rois d'Espagne et les trésors conservés dans *l'armeria real* de Madrid.

Une place de membre titulaire de l'Académie était vacante. Vous avez promu à ce siège notre confrère M. van der Ouderaa. D'autre part, pour les deux sièges inoccupés de membres correspondants regnicoles, vos suffrages se sont portés sur MM. Dubois, directeur de l'institut supérieur de commerce, ancien secrétaire de la Société d'archéologie de Gand, et sur M. l'abbé Maere, professeur d'archéologie à l'université de Louvain.

Pendant le cours de cette année, la présidence annuelle de l'Académie est dévolue à M. Paul Cogels. Lors des dernières élections statutaires pour le renouvellement du bureau, vous avez désigné M. Eugène Soil pour occuper la vice-présidence et vous avez renouvelé le mandat de M. Theunissens comme trésorier.

Nous avons tenu le nombre de séances bi-mensuelles fixées par le règlement. A la première de celles-ci, notre président M. Cogels, a donné connaissance en son discours inaugural d'un travail consacré aux *Céraunies et pierres de foudre*. Dans les séances subséquentes de nombreuses communications ont été faites, dont vous retrouverez le texte dans nos Annales ou Bulletins. Je vous rappellerai les travaux de M. Victor van der Haeghen, sur la *conspiration pour délivrer Gand et la Flandre de la domination espagnole en 1631*; de M. A. Willemsen, sur la *Démographie d'une commune du plat pays de Flandre aux XVII^e et XVIII^e siècles*; de M. Paul Bergmans, sur *l'imprimeur libraire brugeois Joseph Ignace van Praet*; du R. P. van den Gheyn, sur *l'iconographie de Charles-le-Téméraire et de Marguerite d'York*; de M. Stroobant, sur *Quelques sceaux-matrices échevinaux de Hoogstraeten*. M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck nous a réservé son *Rapport sur le Congrès archéologique de Poitiers* et son étude sur un *Livre de raison anversois du XVI^e siècle*. De M. le vicomte de Jonghe nous avons entendu une communication relative au *Sceau-matrice de Robert de Baxay, abbé de Villers*. Enfin, votre secrétaire a fait imprimer dans les Annales sa *Notice sur Herenthout* et une note sur un *Candidat malheureux à l'évêché de Bruges*. Nous avons encore accueilli dans nos publications l'étude d'un érudit étranger à notre

Compagnie, de M. Stockmans, intitulée *Antwerpen's naamreden* et une note du même: *de riddertol en joktol te Antwerpen*.

Si maintenant nous ouvrons la collection de nos bulletins, nous y retrouvons de courtes notices du R. P. van den Gheyn, sur *Jean Baptiste de Vré, sculpteur à Anvers*, et de M. van der Haeghen, sur *un pari engagé à Gand au sujet du chiffre de la population d'Anvers en 1651*. M. l'abbé Laenen nous a fourni l'article *biographique sur le chanoine Reusens* et M. de Béhault de Dornon nous a réservé deux travaux de feu M. Hachez concernant *le prieuré de Cantimpré à Bellinghe* et *le Catéchisme de 1585 de François de Buisseret*.

Nous avons, de plus, distribué le premier fascicule d'une table générale de nos publications, dont a bien voulu se charger notre confrère M. Stroobant. L'impression de ce travail utile se poursuivra désormais régulièrement.

La séance publique que nous avons tenue au mois d'octobre, à l'hôtel de ville, a obtenu un plein succès. C'est devant les autorités invitées et devant un public nombreux que les orateurs ont donné connaissance de leurs travaux. Notre président, M. Cogels, a décrit les *Fêtes données à Bruxelles et à Malines, en 1517, à l'occasion de la présence de l'empereur Maximilien*. M. l'abbé Laenen a parlé *Des usuriers et lombards du XV^e siècle*. M. Paul Saintenoy a développé *Quelques notes archéologiques recueillies aux Etats-Unis d'Amérique* et M. G. Willemsen a donné des détails sur *Trois siècles de lutte contre l'ivrognerie*.

Quant à nos publications elles-mêmes, vous recevrez avant la fin de l'année le quatrième fascicule du tome LVI des Annales et deux fascicules du Bulletin, le premier renfermant le discours inaugural de notre président et le second contenant les allocutions prononcées lors de notre réunion publique du mois d'octobre. De cette manière tout retard aura disparu et nos publications tant Annales que Bulletins, auront régulièrement et en temps prescrit, été distribuées. J'espère que les membres voudront bien me mettre à même, en apportant à chaque réunion des études nombreuses et importantes, de pouvoir continuer cette marche régulière de nos publications.

La prospérité de notre bibliothèque n'a pas diminué pendant le

cours de l'année qui finit. Les envois, surtout les hommages d'auteurs, ont été des plus nombreux et des plus intéressants. A chaque séance, du reste, je me suis fait un devoir de vous donner une rapide analyse des principales publications qui nous étaient parvenues. Depuis mon dernier rapport, nous avons accepté les propositions d'échanges qui nous étaient faites par la Société archéologique et historique de Gothembourg, par la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes, par la Société d'études de la province de Cambrai et par la Société Taxandria de Turnhout.

Messieurs, l'année dernière, en terminant mon rapport, j'émettais certains vœux que personne de vous n'a combattus. Il m'est donc permis de supposer qu'ils avaient rallié vos suffrages, malheureusement ils ont eu le sort qui échoit ordinairement aux vœux. Ils n'ont été suivis d'aucun effet. Permettez-moi de vous les rappeler, espérant, qu'émus de ma persévérance, vous finirez par faire entrer l'un ou l'autre d'entre eux dans le domaine plus pratique de l'exécution.

4 Décembre 1904.

Le Secrétaire et Bibliothécaire,
FERNAND DONNET.

Rapport du Trésorier

L'année 1903 laissait un encaisse de fr. 1,459.08; dans le courant de l'exercice 1904 nous avons reçu de la vente de brochures et annales fr. 58.—, des subsides alloués à notre Académie par l'Etat, la Province et la Ville fr. 2,400.—, des intérêts des fonds placés fr. 803.26, des cotisations des membres fr. 1,026,22; de manière que le total des recettes s'élève à la somme de fr. 5,446.56.

Par contre, il a été dépensé pendant le même exercice, pour l'assurance de la bibliothèque fr. 9.50, pour copie de la table des

Annales fr. 9.—, pour émoluments du greffier fr. 200.—, pour débours du secrétaire et coût de la bibliothèque fr. 108.46 — pour frais généraux, recouvrement des cotisations, etc. fr. 91.—, pour gravures fr. 212.—, et pour impression des Annales, du Bulletin et des convocations fr. 3,015.66; ensemble un total de dépenses de fr. 3,645.62.

Et comme les recettes s'élèvent à fr. 5,446.56 et les dépenses ne comportent que fr. 3,645.62 nous pouvons commencer l'exercice 1905 avec un encaisse de fr 1,800.94.

L. THEUNISSENS.

Publications parvenues à la bibliothèque depuis la dernière séance.

1^o HOMMAGES D'AUTEUR.

EDM. GEUDENS. Het hoofdambacht der meerseniens (Burgerdeugt II).
J. VAN DEN GHEYN, S. J. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique IV.

PAUL BERGMANS. L'imprimeur-libraire brugeois Joseph Ignace van Praet.

PAUL BERGMANS ET ARMAND HEINS. Gand. Promenade pittoresque.

HYACINTHE CONINCKX. La fin de deux régimes. 1815-1830.

FERNAND DONNET. Note additionnelle concernant les paris à Anvers.

Id. Compte rendu analytique des publications. Juillet 1904.

Id. Vente des revenus de la chapelle castrale de Bouvignes.

Id. Un candidat malheureux à l'évêché de Bruges, en 1689.

CH. PROBODY ET W. MOOREHEAD. The exploration of Jacobs cavern McDonald County.

Liber memorialis de la manifestation organisée en l'honneur de M^r J. P. Waltzing.

Vicomte BAUDOUIN DE JONGHE. Sceau-matrice de Robert de Bavay.

- FÉLIX HACHEZ. Le Catéchisme de 1585, de François de Buisseret.
Abbé G. PAULUS. Annales de Baltus.
HUGO HEPDING. Der attiskult.
W. HEYMAN. Französische dialektwörter bei lexikographen.
L. RUHL. De mortuorum iudicio.
K. GLASER. Die mass und gewichtsbezeichnungen der französischen.
E. KOESER. De captivis romanorum.
E. RENTROP. Setzung des personal pronomens als subjekt im älteren
neufranzösisch.
E. LUDWIG. Der Weber labordesche kopf.
D. URSMER BERLIÈRE. Inventaire analytique des libri obligationum
et solutionum des archives vaticanes.
EDW. SPENCER DADGSON. A synoptis analytical and quatotional of
the verb used in the epistles to the Ephesians.
J. PASCOLUS. Paedagogium.
J. J. M. DE GROOT. Sectarism and religions persecution in China.
J. BLÖTE. Das aufkommen der Sage von Brabon Silvius.
J. VAN DEN GHEYN, S. J. Contributions à l'iconographie de Charles-
le-Téméraire.
EUGÈNE POSWICK. Les comtes de Lannoy-Clervaux.
VICOMTE DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Un livre de raison anversois
in-8°.
Id. Le même ouvrage in-4°.
A. DE WITTE. Une médaille de sainte Wivine.
Id. Un patagon de Charles II, roi d'Espagne.
Id. Médaille religieuse de saint Vincent de Soignies.
POLYD. DANIELS. Onze Lieve Vrouw « in d'Elze » te Sichem.
L. MAETERLINCK. Quelques peintures identifiées de l'époque de
Rubens.
Abbé JOSEPH LAENEN. Usuriers et lombards dans le Brabant au
xv^e siècle.
PAUL COGELS. Les fêtes données à Bruxelles et à Malines, en 1517,
à l'occasion de la présence de l'empereur Maximilien.
PAUL SAINTENOY. Notes archéologiques recueillies aux Etats-Unis
d'Amérique.
JOSEPH LAENEN. Eenige woorden over de ziekenbus van het smeders-
ambacht te Mechelen.

2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 28^e année. Nos 3 et 4.
- ID. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. Nos 8, 9, 10 et 11. 6^e année.
- ID. Inventaires des archives de la Belgique.
Inventaire des archives de la 2^e section.
- BRUXELLES. Académie royale de Belgique.
Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales
et politiques et de la classe des beaux-arts.
1904. Nos 5, 6, 7 et 8.
Programme des concours.
- ID. Académie royale de médecine.
Bulletin. Tome XVIII. Nos 6, 7, 8 et 9.
Mémoires couronnés. Tome XVIII, 9^e fasc.
- ID. Annales de la Société d'archéologie.
Tome XVIII, livr. 3 et 4.
- ID. Revue belge de numismatique.
60^e année. 4^e livr.
- ID. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie.
42^e année. Nos 9, 10, 11 et 12.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 3^e année. Nos 7, 8, 9, 10 et 11.
- BRUGES. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire
et des antiquités de la Flandre.
LIII^e vol., 2^e livr.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 11^e année. Nos 6 et 7.
Annales. Tome V, 3^e fasc.
Inventaire archéologique. Fasc. XXXV et XXXVI.
- LIÈGE. Wallonia. XII^e année. Nos 6, 7, 8, 9 et 10.
- HASSELT. L'ancien pays de Loos.
7^e et 8^e années. Nos 3, 4 et 5.
- HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts. Annales.
Tome XIV, 3^e livr.

- ANVERS Antwerpsch Archievenblad.
Tome XXIII, 1^e livr.
- Id. Bulletin de la Société royale de géographie.
Tome XVIII, fasc. 2 et 3.
- BRUGES. Annales de la Société d'émulation.
LIII^e vol., 3^e et 4^e livr.
- MONS. Annales du Cercle archéologique.
Tome XXXIII.
- LIÉGE. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.
Tome XXXIV, 1^r fasc.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und
kunst. Ons Hemecht. 10 jahrg. 7, 8, 9, 10, heft.
Bibliographie luxembourgeoise. 1^e partie. 3^e livr.
- AMSTERDAM. Koninklijke akademie van wetenschappen. Afdeeling let-
terkunde. 4^e reeks. 6^e deel.
Jaarboek 1903.
- LONDRES. The royal archæological institute of Great Britain and
Ireland. The archæological journal.
Vol LXI. N^o 241.
- AGRAM. Vjesnik hratskoga arkeoloskoga drustva sv VII.
- KNINU. Starohrvatska prosvjeta glaselo hrvatskog stargdnarskog
druzтва u Kninu.
God VIII, sv. 1-2.
- PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CI, 1^e livr.
Partie technique. Tome CII, 7^e 8^e, 9^e 10^e et 11^e livr.
- Id. La correspondance historique et archéologique.
II^e année. N^{os} 126, 127, 128, 129.
Société nationale des antiquaires de France. Centenaire.
Bulletin. 2^e trimestre 1904.
- Id. Musée Guimet.
Le jubilé. Vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.
Revue de l'histoire des religions. Tome XLIX. N^o 2.
- Id. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin de la section des sciences économiques. 1903.
Bulletin archéologique. Année 1904. 1^e livr.

- PARIS. Notes d'art et d'archéologie. Revue de la Société de Saint-Jean. 16 année. Nos 7, 8, 9, 10.
- LILLE. Bulletin de l'université et de l'académie.
3^e série. 8^e année. N^o 3.
- DUNKERQUE. Union Faulconnier. Bulletin. Tome VII, fasc. I et II
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai. Bulletin. 6^e année.
Nos 6, 7, 8, 9, 10.
- MONTAUBAN. Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Tome XXXI.
- CAMBRAI. Mémoires de la Société d'émulation.
Tome LVII.
- TOULOUSE. Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France
Nos 31 et 32.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome XI, 1^r fasc.
- SAINTE-SULPICE. Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques. Vol. XXIV, 4^e livr.
- TOURS. Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine.
Tome XIV. 1^r trim.
- ARRAS. Commission départementale des monuments historiques du Pas-de Calais.
Mémoires. Tome II, 5^e livr.
Bulletin. Tome III, 2^e et 3^e livr.
Epigraphie. Tome IV, 4^e, 5^e et 6^e fasc.
- WIESBADEN. Annalen des vereines für Nassauische altertumskunde und geschichtsforschung.
XXXIII band. 2^s heft.
Mitteilungen. 1903/4. Nos 1, 2, 3 et 4.
- STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXVIII, fasc. 5, 6, 7, 8 et 9.
- 1^D. Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Tome XXII, livr. 1.
- METZ. Académie de Metz.
Extrait des mémoires. Année 1904.
Mémoires. 3^e série. XXXI^e année.

- METZ. Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine.
15^e année.
- LENA. Verein für Thüringische geschichte und altertumskunde.
Zeitschrift. B. XIV. Heft 1 et 2.
Regesta historiae Thuringiae. 3^a band. I teil.
- STOCKHOLM. Kongl. vitterhets historie och antiquitets akademiens
manadsblad.
27 oct., 28-30 oct. 31.
- HANNOVER. Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen.
Jahrg. 1904. 3^e heft.
- UPSALA. Eranos. Acta philologica Suecana.
Vol. V, fasc. 3 et 4.
- MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes.
Année 1904. N^o 1.
- HELSINKI. Suomalaisen Kirjallisuuden seura Helsingissa.
- ROME. Atti della R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichità.
Vol I, fasc. 2 et 3. Serie Quinta.
- MESSINE. Atti della R. Accademia Peloritana.
Vol. XIX, fasc. 1.
- PALMA. Boletín de la sociedad arqueologica luliana. Noviembre et
Diciembre 1903, Julio, Agosto et Septiembre de 1904.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año VIII. N^o 7, 8, 9, 10.
- BARCELONE. Revista della asociacion artistico arqueologica barce-
lonesa. Año VIII. Num. 41.
- LISBONNE Boletim da real associacao dos architectos civis e ar-
cheologos portuguezes. Tomo IX, n^o 12 et tomo X,
n^o 1.
- Id. O archeologo português. Vol. IX. N^{os} 3 à 6.
- CINCINNATI. Twenty third annual report.
Museum association.
- BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences.
Vol. XXXIX. N^{os} 21, 22, 23 et 24. Vol. XL. N^{os} 1, 2,
3, 4 et 5.
- CAMBRIDGE. Papers of the Peabody museum of american archae-

logy and ethnology, Harvard university. Vol. III.
Nos 1 et 2.

Memoirs. Vol. III. N° 1.

WASHINGTON. Smithsonian report for 1902. Nos 1398-1403.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.

Notulen. Deel XLI, afl. 4. Deel XLII, afl. 1 en 2.

Verhandelingen. Deel LIII en deel LIV. 3^e stuk.

Catalogus der munten en amuletten.

Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.

Deel XLVII. Afl. 3, 4 en 5.

3^o CATALOGUES ET JOURNAUX.

PARIS. Le marché des livres d'occasion. Librairie Welter.

XXIII^e année. Nos 4 à 6.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog 301 Kulturgeschichte et 306

Kunstgeschichte.

CAMBRIDGE. A catalogue of books. University press.

Anvers, 4 Décembre 1904.

Le Bibliothécaire.

FERNAND DONNET.

Compte rendu analytique des publications.

MESSIEURS,

Dans mes derniers comptes rendus, je vous ai déjà, à diverses reprises, entretenu d'études traitant de la récente exposition parisienne des primitifs français. Je vous ai fait mention de la tendance nouvelle qui semblait aujourd'hui vouloir rapporter aux écoles françaises toutes les œuvres d'attribution douteuse, et qui en venait

même à contester en quelque sorte l'existence de la « soi-disant école flamande ». Cette tendance injustifiée s'est encore accentuée, et je regrette de devoir constater que c'est dans notre pays, qu'elle a provoqué les échos les plus bruyants. Une revue liégeoise, dont le mérite n'est cependant pas contestable, *Wallonia* (XII^e année, nos 6 et 7), vient de publier un article qui porte pour titre : « Le bluff flamand ». L'auteur proteste parce que parmi les artistes qu'on rattache à l'école flamande s'en rencontrent d'origine wallonne, tels Patenier, Bles, Roger van der Weyden, etc. Il se rejouit de ce qu'en dehors de l'école flamande peuvent s'affirmer l'école mosane et certaines écoles du Nord de la France. « Ces prétentions envahissantes des flaminguants sont réduites au silence, écrit-il, et on va pouvoir maintenant, sans bluffer, suivre l'éclosion de l'art pictural dans les différentes écoles qui, jadis, manifestèrent une réelle originalité. » Pour ma part, je ne puis m'empêcher de trouver ce langage vraiment malheureux. Je me demande ce que pareilles exagérations viennent faire en une question artistique. Je m'imaginai, que par école flamande on entendait l'ensemble de tous les artistes, quelque soit leur origine, qui avaient suivi les tendances et adopté les méthodes employées avec un indéniable succès dans certains centres artistiques situés en terre flamande. Il s'agit ici d'un classement purement artistique, et ce ne sont pas les exagérations d'une polémique, rabaisée aux mesquineries d'une question bien étroite de langue ou d'origine, qui devraient entrer en ligne de compte, quand on met en jeu les mérites d'une école, dont la supériorité n'a jamais été contestée, et dont la valeur s'est victorieusement affirmée depuis cinq siècles.

Le secrétaire du Cercle archéologique de Malines, M. Coninckx dans un nouveau travail qu'il intitule : *1815-1830. La fin de deux régimes*, résume les notes délaissées par un chroniqueur malinois, François Schellens. Celui-ci, décédé en 1855, avait été témoin oculaire de tous les événements qui se déroulèrent à Malines sous l'Empire et sous le régime hollandais. Ce sont ces événements, dont il a conservé le souvenir, en les rassemblant en de multiples recueils, qui presque tous sont conservés aujourd'hui aux archives de la ville archiépiscopale.

Sous les auspices de l'administration communale, notre confrère

M. Bergmans et M. Heins, viennent de publier une *promenade pittoresque* dans Gand. Cette description succincte et élégamment illustrée, forme un résumé descriptif parfait des principales curiosités de la ville de Gand. Le plan pratique, la forme artistique, donnés à ce petit recueil, en constituent un guide intéressant, surpassant de loin en son originalité, toutes les banales publications de la même catégorie.

En l'église Saint Paul, à Anvers, se célèbre annuellement au mois de décembre, une messe solennelle à laquelle les marins assistent en grand nombre et qu'on désigne sous l'appellation de messe d'or. Cette cérémonie spéciale est également en honneur dans quelques autres localités belges, puis, dans la Flandre française, et même dans le Hanovre. Dans le *Bulletin de l'Union Faulconnier*, de Dunkerque (tome VII, fasc. 1), M. Henri Lemattre décrit la messe dorée qui se chante dans cette ville; puis, remontant à l'origine de cette cérémonie pieuse, il rapporte l'opinion des écrivains qui s'en sont occupés et conclut que l'expression de *messe dorée* s'applique à des services divins pompeusement célébrés en l'honneur de la Sainte Vierge.

Le tabac fournit à M. le chanoine Pottier sujet à une très intéressante étude que nous apporte le *bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne* (tome XXXI, 2^e trimestre). Elle porte pour titre: Enseigne peinte de débit de tabac du XVIII^e siècle et râpes à tabac. On y trouve surtout la description illustrée de nombreuses rapés, dont quelques-unes, curieusement sculptées ou même émaillées, sont remarquables. Cette étude presque exclusivement consacrée aux pièces appartenant à des collections françaises, mériterait d'être plus généralisée et d'englober, entr'autres, les objets de même catégorie et originaires des Pays-Bas. Ceux-ci seraient nombreux et en tous points dignes de mériter une description minutieuse. Il est toutefois regrettable que les deux seules inscriptions, reproduites en langue néerlandaise et allemande, provenant de marques d'emballage, soient traduites d'une façon complètement fautive.

Un fait historique fort curieux et d'importance économique très grande, nous est révélé par M. H. Pirenne, dans sa brochure: *Dinant dans la hanse teutonique*. Quoiqu'éloignée des côtes de la mer, et parlant une langue étrangère, les Dinantais étaient parvenus à entrer

comme membres dans la puissante association teutonique des villes de la Hanse. Seuls dans nos provinces ils possédaient ce privilège. On le sait, Dinant avait au moyen âge en quelque sorte le monopole de la fabrication des objets en cuivre. Les batteurs ne pouvant eux-mêmes vendre en détail dans les villes des Pays-Bas, étaient donc forcés d'exporter, et c'est presque exclusivement en Angleterre qu'ils écoulaient leurs produits. Ils voyageaient eux-mêmes pour vendre au delà du détroit les produits de leur industrie et rapporter en échange de l'étain ou des draps anglais. En présence des grands dangers qu'isolés, ils devaient nécessairement courir dans leurs pérégrinations, ils cherchèrent aide et assistance auprès des marchands allemands, et dès le commencement du XIV^e siècle, réussissaient à se glisser avec leurs marchandises dans le *Stahlhof* de la Hanse. A la fin, leur situation se légalisa par la durée, et dès le milieu du XIV^e siècle, ils étaient considérés comme marchands teutoniques. Un siècle plus tard, la ville même de Dinant fut considérée comme faisant effectivement partie de la Hanse, et elle garda cette situation jusqu'à sa destruction par Charles-le-Téméraire, en 1466. Lors de la reconstruction de leur cité, les Dinantais recouvrèrent leurs privilèges, moyennant certains avantages concédés aux Anglais. Toutefois, au XVI^e siècle, ils perdirent cette situation unique. Il est vrai qu'à cette époque l'industrie des batteurs de cuivre avait presque entièrement disparu et que l'importance de la Hanse elle-même n'était plus en quelque sorte que nominale.

Il est question de faire disparaître le campanile en fer qui termine de si disgracieuse façon le beffroi de la ville de Gand et de le remplacer par un couronnement plus en rapport avec le style du monument. Notre confrère, M. Bergmans, prenant texte de ce projet, s'est appliqué à étudier les formes diverses qui pourraient être utilisées par l'architecte chargé d'élaborer les plans de cette restauration. Dans ce but il a fait une étude comparative des flèches les plus intéressantes qui datent de la même époque et existent encore en Belgique et dans le Nord de la France, tout en reproduisant en même temps les documents graphiques de diverses époques, d'après lesquels on peut connaître quelle était alors la forme de la flèche du beffroi. Ce travail, d'une utilité incontestable et d'une sûreté de renseignements certaine, devra nécessairement être consulté par ceux

auxquels sera dévolue la tâche délicate de présider à la reconstruction partielle de cet antique monument communal. Et l'on peut être assuré que l'avis de la *Société d'histoire et d'archéologie* de Gand pèsera d'un grand poids dans l'occurrence, car le bourgmestre de cette ville s'est fait un devoir d'assister à la dernière réunion de cette Société et s'est déclaré heureux de recevoir un projet « étudié par un groupe de personnes compétentes prises dans le sein de la Société. » Il a de plus promis de soumettre à la société l'avant projet de reconstruction dès qu'il serait composé. Nous ne pouvons que féliciter nos confrères gantois qui voyent leurs efforts favorablement accueillis et leur compétence reconnue par une administration intelligente et bien disposée. Pareil exemple mériterait d'être suivi dans maintes autres localités belges. Le compte rendu de cet intéressant échange de vues est imprimé dans le bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie, 12^e année, n^o 7.

Le premier volume des publications émanant de l'institut historique belge de Rome vient de nous parvenir. C'est l'*inventaire analytique des libri obligationum et solutionum* des archives vaticanes, par D. Ursmer Berlière, O. S. B. Ces documents proviennent de la chambre apostolique qui avait dans ses attributions l'administration financière de la Cour romaine. Ils concernent les obligations et les quittances de paiement effectués par les évêques et les abbés lors de leur promotion, les visites *ad limina*, ou les paiements du cens apostolique. Ils permettent de compléter de nombreuses listes de dignitaires ecclésiastiques et d'éclaircir plus d'un point obscur de l'histoire religieuse des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Théroutanne et Tournai.

Notre confrère, M. de Witte, d'une plume infatigable, continue la publication de ses notices numismatiques. Les trois dernières qu'il nous envoie sont consacrées à une médaille religieuse du xvii^e siècle, emblème de pèlerinage à *Saint-Vincent de Soignies*, à un *patagon de Charles II roi d'Espagne*, frappé à Tournai, en 1667, et à une *médaille de sainte Wivine*, abbesse de Grand Bigard.

Au centre de la Grand'Place, d'Anvers, s'élève un monument qui consacre de façon impérissable la légende de la fondation de la ville, et montre le valeureux Silvius Brabon, vainqueur du géant Druon Antigon, jetant dans le fleuve la main coupée du cruel

brigand. M. J. F. D. Blöte, dans son étude intitulée: *Das aufkommen der sage van Brabon Silvius dem brabantischen Schwannritter*, étudie l'origine et le développement de cette légende. Il démontre que pour la première fois il fut question de cette légende dans une chronique anonyme, écrite entre 1320 et 1330, pour de là passer, par une suite d'autres relations manuscrites, jusqu'aux nombreux ouvrages historiques du commencement du xvi^e siècle, qui, tous acceptent la légende et la propagent rapidement, grâce au progrès qui permet d'en multiplier les exemplaires par les procédés nouveaux de l'imprimerie.

La comparaison des reproductions de divers tableaux, conservés dans des collections étrangères avec celles d'œuvres existant dans le pays, permet à notre confrère M. Maeterlinck de rectifier quelques attributions douteuses et fautives. Dans son étude à laquelle il a donné pour titre: *Quelques peintures identifiées de l'époque de Rubens*, il s'occupe surtout des peintres Gérard Zegers et Frans Wauters. Il restitue au premier une toile du musée de Gand « le songe de saint Joseph », qu'on avait attribuée jusqu'ici à Théodore Rombouts, et au second « une sainte famille avec des anges dans un paysage », appartenant à la même collection et qu'on avait cru être une œuvre de Pierre Van Avont.

Ces quelques notes rapides ne vous donneront, Messieurs, qu'une idée insuffisante de l'importance des envois faits depuis la dernière séance à notre bibliothèque. La liste que je viens d'avoir eu l'honneur de déposer sur le bureau, vous démontrera suffisamment combien ils ont été nombreux et quel grand intérêt ils offriront à ceux qui voudront bien les consulter.

Anvers, 4 Décembre 1904.

Le Secrétaire et Bibliothécaire,
FERNAND DONNET.

RAPPORT

SUR

le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne.

L'académie a publié, dans le tome V, 2^e livraison de ses Annales, deux chapitres de l'étude intitulée: *Le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne*, de M. Louis Maeterlinck; c'est la suite de cette étude, les chapitres III et IV, que l'auteur présente aujourd'hui et sur laquelle vous m'avez chargé de faire rapport.

J'avoue que je suis quelque peu embarrassé de remplir ce devoir; car, d'une part, je me trouve devant un travail dont la première partie a été admise dans nos Annales, et devant un auteur dont un mémoire, traitant une matière analogue, a été couronné par l'Académie royale de Belgique; mais d'autre part, la lecture des deux premiers chapitres m'avait laissé une impression pénible, résultant en particulier de l'attribution faite par l'auteur, au genre satirique et grotesque, des remarquables sculptures romanes de la cathédrale de Tournai, qui n'ont, en aucune façon, ce caractère: je me rappelle aussi le mouvement de stupeur que provoqua, au sein de notre assemblée, la lecture de l'un des chapitres que je dois apprécier, et enfin j'ai lu depuis, la critique sévère, mais absolument documentée, faite de l'ouvrage couronné par l'académie de Belgique, (*Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, t. I, 6^e livraison) qui démontre son peu de valeur scientifique.

On peut faire plusieurs critiques au mémoire dont l'appréciation nous est soumise: d'abord l'auteur se montre souverainement dur, et j'ajoute souverainement injuste, envers cette vaillante et généreuse race flamande, qu'en des termes sans mesure il déclare adon-

née à l'ivrognerie et à la paillardise, et livrée toute entière à ses appétits brutaux.

Il est vrai que l'auteur se couvre, en maints passages de son mémoire, de citations empruntées à un ouvrage de M. Eugène Baie; et c'est même un reproche qu'on doit lui faire, de donner trop souvent les appréciations d'autres écrivains, quand on serait en droit d'attendre les siennes propres.

M. Maeterlinek ne fait pas la théorie du genre satirique, du moins du genre satirique flamand et wallon qu'il s'était proposé de traiter, car si une partie des œuvres citées par lui appartiennent à nos provinces, les opinions sur la matière, rapportées et commentées par lui, sont souvent empruntées à des auteurs étrangers.

Une autre critique générale, c'est que partout où l'auteur se trouve en présence d'une œuvre qui n'est ni solennelle ni noble, il la proclame satirique, sans d'ailleurs donner le pourquoi de son opinion.

C'est là cependant, qu'il eut dû établir et prouver sa thèse, car il ne suffit pas, pour nous la faire admettre que l'auteur dise des phrases dans le genre de celles-ci: *l'une d'elles* (statuette) *semble représenter d'une manière plus ou moins satirique, un de nos artisans armés* — ou bien: *elles doivent avoir une signification satirique probable* — ou bien encore: certaines figures sont *énigmatiques*, certaines ont une expressions *ironique*, certaines enfin, des *intentions comiques*.

Tout à ses yeux, est satirique ou grotesque, et cette règle si générale, démontre la fausseté même de sa thèse, car à côté de ces deux sentiments, qui parfois ont été représentés dans l'œuvre de nos sculpteurs, il en est bien d'autres, que leur tempérament artistique, servi par une grande habileté de main, à su traiter avec un art consommé.

Ces scènes familières ne sont pas grotesques, la représentation des humbles et des travailleurs n'est pas ironique; l'expression des sentiments joyeux et même des instincts vieieux n'est pas une satire, ou du moins ne l'est que rarement. Qu'y a-t-il d'étonnant et surtout de satirique dans le geste des gargouilles vomissant, à grands efforts, l'eau des toitures? Ne sont-elles pas faites pour celà? Qu'ont de satirique les belles consoles d'Ypres, aux traits si expressifs, les

figures du magnifique retable de Hackendover, où, à côté des scènes religieuses traditionnelles, on en trouve d'autres toutes familières, traitées avec une bonhomie et un charme exquis; qui songera à voir des figures satiriques dans nos grandes œuvres d'orfèvrerie et en particulier dans ce chef-d'œuvre du XIII^e siècle, la chasse de saint Elenthère, dont une phrase écrite sur un phylactère, a donné lieu à tant de controverses, que l'auteur va trancher d'un seul mot, en la déclarant tout bonnement satirique; dans les bronzes tels que le chandelier de Milan, et l'encensoir de Lille, dans les crosses épiscopales, dans ces soldats aux boucliers ornés de têtes de dragons, souvenir de la méduse antique, dans les démons terrassés par l'archange saint Michel, qui, pour être dans leur rôle de démon doivent bien avoir une figure ricaneuse ou satanique! (Ne lisez pas surtout satirique).

Si parfois nos sculpteurs ont représenté les vices et les vertus, souvent mis en parallèle, leur but était non satirique, mais moral; s'ils ont représenté maintes fois des figures joyeuses ou drolatiques, c'est qu'au fond de leur nature droite et simple il y avait un vif sentiment de belle humeur, et si parfois dans la représentation de certaines figures ils sont descendus jusqu'au débraillé, jusqu'à obscénité même, comme il arrive dans quelques cas, c'est qu'il est bien difficile pour des esprits peu cultivés, de savoir où le goût et la décence veulent qu'on s'arrête dans cette voie. Ces sculptures ont été tolérées, même dans les édifices religieux, en certains cas, d'ailleurs rares; il n'y faut voir qu'une preuve de la bonhomie et de la tolérance, de ceux qui auraient pu les interdire.

Il fallait flétrir les vices aussi bien que faire connaître les vertus, il fallait parler aux illetrés, par l'image; de là l'abondance de sculptures qu'on rencontre dans les monuments du moyen âge. Peut-on faire un grief aux constructeurs et aux sculpteurs de cette époque, si parmi tant de sujets traités, l'un ou l'autre l'a été d'une manière bouffonne ou même indécente; peut-on préjuger de leurs intentions et dire que dans l'esprit de ceux qui les ont commandées ou les ont exécutées, ces sculptures avaient pour objet de faire la satire des mœurs ou des vices d'une partie de la société!

Il serait trop long de signaler tous les cas où des sculptures simplement naïves d'expression ou d'exécution, ont été considérées

par M. Maeterlinck comme satiriques. Mais quand je l'entends qualifier ainsi les sculptures du grand portail de la cathédrale de Tournai (considérées par tous les auteurs, comme l'expression la plus noble de la sculpture wallonne au xiv^e siècle), et cela parce que *sur les socles* de ces statues se trouvent des masques plus ou moins grimaçants, dont il est d'ailleurs réduit à dire que *la signification lui échappe* j'ai bien le droit de m'inscrire en faux contre sa thèse.

J'ajoute que M. Maeterlinck, en citant beaucoup d'auteurs qui ont écrit sur nos sculptures du moyen âge, laisse entendre qu'ils sont d'accord avec lui sur le caractère satirique de ces sculptures, ce qui n'est pas du tout. Je ne citerai, à titre d'exemple, que l'ouvrage de M. Raymond Koechlin, dont il invoque souvent l'autorité, et qui, en réalité, est absolument opposé à sa thèse.

Ma conclusion découlera nécessairement des considérations que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer; beaucoup de personnes, je le sais, ont protesté au sujet du fond comme au sujet de la forme, des deux premiers chapitres de l'ouvrage de M. Maeterlinck, déjà imprimés, et je vous ai exposé combien moi-même je m'étais trouvé froissé par les idées contenues dans ces premiers chapitres. J'estime que l'Académie ne peut accueillir dans ses Annales, les 3^e et 4^e chapitres de ce même travail.

E. J. SOIL.

RAPPORT

SUR LE

Mémoire de M. L. Maeterlinck, intitulé :

LE GENRE SATIRIQUE

DANS LA PEINTURE FLAMANDE ET WALLONNE

(CHAPITRES III ET IV)

A la séance du 23 juillet 1903 (1) M. Maeterlinck lut la première partie d'un mémoire *Sur le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne*. D'après un usage généralement suivi, l'Académie, qui avait pu se rendre compte du mérite de l'œuvre, en ordonna l'impression dans les *Annales* (2), sans la soumettre à l'examen de commissaires.

Le 4 octobre suivant (3), notre confrère vous présenta un nouveau manuscrit. Réserveant toute décision, votre Compagnie désigna MM. Soil et Cloquet et les chargea de faire rapport (4). Le second commissaire ayant décliné son mandat, je fus nommé en son remplacement, le 7 février 1904 (5). Le 17 juillet, M. Soil vous donna son avis; ses conclusions furent négatives.

(1) *Bull.* 1903, p. 169.

(2) *Ann.* 5^e série, t. V, p. 149.

(3) *Bull.* 1904, p. 7.

(4) *Id.* id

(5) *Id.* id. p. 43.

Une question préalable pourrait s'imposer à votre attention: la solution adoptée le 26 juillet 1903, au sujet du mémoire de M. Maeterlinck, faisait-elle obstacle le 4 octobre, à la nomination de commissaires; l'Académie est-elle engagée à la publication de toutes les suites que notre confrère pourrait donner à son étude? Il me semble que je n'ai pas à préjuger votre réponse, d'autant plus, qu'empêché d'assister aux séances des 26 juillet et 4 octobre, je n'ai pris aucune part à vos résolutions. Dans tous les cas, pour apprécier l'intérêt du nouveau manuscrit et l'opportunité de sa publication complémentaire, il faut peut-être remonter plus haut encore et rappeler que, le 6 avril 1902 (1), notre confrère vous avait présenté une notice sur *Les origines de notre art national*. Sa thèse soulevait de nombreuses objections; l'Académie ordonna d'imprimer le mémoire dans le Bulletin, pour qu'il pût être discuté lors de la prochaine séance (2). Le 7 juin (3) MM. de Ceuleneer et G. van den Gheyn (4) critiquèrent les théories préconisées; le pouvant me rendre à la réunion, je dus me borner à envoyer une note (5). Le vicomte de Caix de Saint-Aymour (6), un de nos membres correspondants, vous adressa une réfutation longuement développée. Ces divers écrits furent publiés dans nos Annales avec la note explicative lue par M. Maeterlinck le 27 juillet 1902 (7).

Cependant notre confrère avait soumis à l'appréciation de l'Académie royale de Belgique, un mémoire, portant pour titre: *Le genre satirique dans la peinture flamande*. L'œuvre fut couronnée, et devint l'objet de critiques amères (8).

Le manuscrit confié à mon examen, contient la suite — les chapitres III et IV — du travail publié en vertu de votre décision du 26 juillet 1903. Les mémoires présentés à l'Académie royale de

(1) *Bull.*, 1902, p. 489.

(2) *Ann*, 5^e série, t. IV, p. 87.

(3) *Bull.*, 5^e série des *Ann*, 1902, p. 524.

(4) *Ann*, 5^e série, t. IV, pp. 101, 105.

(5) *Id.*, id. p. 107.

(6) *Id.*, id. p. 87.

(7) *Id.*, id. p. 229.

(8) *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, t. I (1903), pp. 411-421.

Belgique et à votre Compagnie étudiaient le *genre satirique* et dans la *peinture flamande* et dans la *sculpture flamande et wallonne*.

Dans sa nouvelle dissertation, M. Maeterlinck ne fait qu'amplifier l'opinion émise le 6 avril 1902. Il vous disait alors, en parlant des origines de notre art national, que celui-ci est : *réaliste, satirique*. L'avant-propos du travail déjà imprimé, n'atténue pas la portée de la thèse de notre confrère. Nous y lisons que « si » le genre satirique apparaît accidentellement dans la plupart des » pays, ce furent nos flamands seuls, qui en firent *toute une* » *école*; et une école qui ne se manifesta pas seulement dans les » œuvres picturales de Jérôme Bosch et de Pierre Breughel le » Vieux, mais qui fleurit bien avant elles, dans les ornements » sculptés de nos édifices civils et religieux et plus tard, dans les » sujets ultra-satiriques de nos miséricordes de stalles, au xi^e et » au xii^e siècle (1). »

Nous voilà revenus à des dispositions natives flamandes, étendues à la wallonie dans le titre adopté par l'auteur; et partant, il s'agit d'influences ethniques contradictoires, concourant au même résultat.

Quoi qu'il en soit de cette compréhension du sujet, et sans vouloir discuter à nouveau l'action que des transmissions héréditaires ont pu exercer sur le développement de l'art dans nos provinces, il me paraît, que pour apprécier la thèse de notre confrère, il est indispensable d'établir la notion du genre satirique et de son expression dans la sculpture. Qu'est-ce que la satire; dans quelles conditions s'impose-t-elle à notre esprit, ou du moins comment subissons-nous les effets de sa trompeuse apparence ?

La maladresse dévoie la meilleure intention; tout sculpteur inhabile est un caricaturiste qui s'ignore, un comique sans le savoir. Pour faire grimacer, il suffit de la plus légère addition: les tâtonnements d'un modelleur inexpérimenté, l'hypertrophie de la forme, l'atrophie du modèle, l'indécision du geste, l'outrance de l'action, une polychromie parfois indiscreète donnent l'illusion du grotesque; mais, si nos sens éprouvent cette impression, c'est dans la plupart

(1) *Ann.* 5^e série, t, V, p. 150.

des cas, sans que l'artiste l'ait voulu; il est resté inconscient de l'effet produit.

Au moyen âge le sculpteur, oublieux de la noblesse de l'art grec classique et de son canon immuable, obéit à des instincts réalistes, d'une esthétique barbare et naïve; l'incapacité du praticien, l'insuffisance des moyens d'exécution font éclore des œuvres qui déroutent les raffinements de notre culture. J'explique ainsi, que l'on se trompe facilement sur le caractère et la signification de ces morceaux de sculpture. Ce n'est pas tout. Pour apprécier les pièces étudiées par M. Maeterlinck, et percevoir leur véritable portée, il y a d'autres facteurs d'une importance capitale. On doit tenir compte de leur symbolisme essentiel, émanant du milieu natal et des idées régnantes. Au delà de l'apparence qui nous frappe, il y a l'allégorie latente, traduisant par des images, les traditions folkloriques, le souvenir obscurci des gestes des ancêtres, les vérités mystérieuses du tréfonds religieux.

C'est à ces sources, que la sculpture médiévale emprunte le sujet des principaux motifs de sa décoration. Difficile est la découverte du fil conducteur dans ce labyrinthe; la distinction des rapports secrets, de la liaison entre la forme et l'idée abstraite qu'elle a pour mission d'exprimer. Rien d'étonnant dès lors, qu'à la vue de certaines sculptures, notre jugement s'égare sur les intentions de l'artiste, sur les sens et la valeur symboliques donnés à l'image. A défaut de la pénétration d'analogies perçues à une autre époque, telle scène nous paraîtra aujourd'hui grotesque, tandis que pour nos aïeux, l'allégorie était transparente. L'égalité devant la mort, du riche comme du pauvre, est une maxime qui jaillit sans efforts des danses macabres; dès que le symbole s'impose à l'esprit, le tableau garde son élévation, en dépit de la trivialité des acteurs.

En constatant les influences subies par les artistes du moyen âge et l'impression que nous donne leur œuvre, il faut dénier à la majorité des sujets cités par M. Maeterlinck, le sens satirique, que notre confrère croit pouvoir leur attribuer.

Il nous reste à prouver que le genre satirique n'est pas particulier à la sculpture flamande et wallonne; que nos artistes n'ont pas eu le triste privilège de former *une école* du grotesque, dont l'expression n'apparaît *qu'accidentellement dans la plupart des pays*;

que la satire n'eut pas une efflorescence spéciale dans les provinces belges, à l'exclusion des autres provinces de l'art.

Il suffira à cet égard de jeter un coup d'œil rapide sur quelques monuments de l'antiquité sauvés de la destruction. Deux métopes de Sélinonte, — figurant : la première Héraklès portant les Kercopes, la seconde Persée décapitant la Méduse — produisent incontestablement l'impression que je constatai tantôt à propos de certains morceaux de sculpture du moyen âge. Oreste tuant Klytemnestre, sujet d'une stèle archaïque trouvée aux environs de Sparte, évoque le même sentiment.

La personne étrangère à la connaissance de la mythologie indo-chinoise, de l'art Khmer ; ignorante des combats de Rama et de Ravana, croira naturellement que le bas-relief d'Ankor-Wat, représentant la mort du roi des singes (1), relève de la caricature. A moins d'être familiarisé avec les récits védiques et les innombrables avatars de Vichnou, comment ne pas supposer le grotesque de l'intention du sculpteur de certaines divinités du panthéon brahmanique ?

Si un manuscrit des comédies d'Aristophane, illustré par un artiste de l'Hellade, pouvait se retrouver, le naturalisme du dessin prévaudrait sur les modèles du genre, que notre confrère a pu rassembler. A défaut de ce témoin, la bacchanale figurée sur une amphore provenant des fouilles de Vulci (2), dépasse toutes les audaces, dont le réalisme flamand ou wallon peut offrir des exemples.

M. Maeterlinck cite avec complaisance des passages d'une œuvre récente de M. Eugène Baie (3). En racontant qu'à la kermesse de Putte, le métayer des polders s'adonne, pendant trois jours, à des goinfreries, à des voluptés orageuses, cet auteur rappelle immédiatement l'antiquité, qualifie ces excès de *dyonisiaques* et constate, que « les *Homérides* n'animaient point différemment leur âme épique : *qu'en buvant et en mangeant, ce qui donne force et courage.* » Quelque chargé que puisse être le tableau que trace M. Baie des kermesses, ces *pâques de l'instinct*, il reconnaît qu'elles avaient des précédents.

(1) COMTE DE CROIZIER. *L'art Khmer*, pp. 17 et 127.

(2) P. ROULEZ. *Choix de vases peints du Musée d'antiquités de Leide*, p. 47.

(3) E. BAIE. *L'Epopée flamande. Bruxelles*, 1903, pp. 152, 154.

Je pourrais multiplier ces exemples, mais je me borne à faire appel à vos souvenirs; ils suffisent à ma démonstration et je conclus.

Si M. Maeterlinek a eu pour but de nous prouver que, — dans la sculpture flamande et wallonne, — le grotesque, la satire, la caricature sont représentés par des échantillons caractéristiques, la preuve est faite avec beaucoup d'érudition, et n'exige aucun adjuvant. Mais, si les articles de notre confrère doivent nous faire admettre que l'art belge s'est incarné dans une *école satirique* accentuée, ayant une importance *plus grande que dans les autres pays*, il faut bien que je dise, que les premiers chapitres de son œuvre n'ont pu me convaincre; que les chapitres III et IV, dont vous avez à décider l'impression, ne renforcent pas les arguments du début. Le ridicule se trouve partout, partout on l'a flagellé; et, le genre satirique n'est pas une spécialité de nos flamands et wallons. Certes les convictions respectives restent debout, mais, dans l'état actuel du débat, est-il utile ou opportun de publier le second mémoire, dont vous avez entendu la lecture? J'estime que la longue énumération de sculptures du XIII^e et du XIV^e siècle rassemblées à titre d'exemple par notre confrère, est une nomenclature d'une abondance stérile pour la démonstration de sa thèse.

Pour les raisons que je viens d'exposer, et sans m'associer à toutes les considérations développées dans son rapport, par votre premier commissaire, M. Soil, je me joins à lui, pour vous proposer des conclusions négatives.

A. BLOMME.

NOTE SOMMAIRE

SUR LES

FOUILLES DE THIELRODE

Ainsi que nous le disions dans une note préliminaire publiée naguère ⁽¹⁾, nous fûmes avertis le 24 avril 1904 par M. Victor Lapage, directeur des Briqueteries de Thielrode, que les ouvriers avaient mis à nu un cuvelage carré de puits, en bois.

Comme nous le signalions alors, nous nous mîmes immédiatement à déblayer, du côté nord, les terres qui entouraient le cuvelage découvert. Les travaux de fouille durent être interrompus le 4 mai à cause du grand danger que présentait la continuation des recherches. Notamment, les terrassiers se trouvaient à ce moment dans une tranchée de treize mètres de profondeur entre trois parois de terre à briques presque à pic, et sous la poussée des terres se trouvant à l'intérieur du cuvelage, une partie de celui-ci avait cédé le 3 mai, et on avait dû procéder à des étaçonnements sur toute la hauteur du puits.

Les travaux de fouille ne purent être repris que le 20 septembre 1904, mais dans l'intervalle les terres qui se trouvaient derrière les madriers du cuvelage avaient coulé insensiblement dans la tranchée creusée en vue d'atteindre extérieurement la base du puits.

La partie supérieure des terres restées dans celui-ci — sur une hauteur de quatre mètres environ — formait voûte à sa base. Nous fûmes obligés d'extraire cette tranche en l'attaquant par sa partie inférieure.

(1) *Annales du Cercle Arch. du Pays de Waes*. Tome XXII, p. 307.

Nous en retirâmes de nombreux tessons de poteries en terre cuite rouge, d'autres tessons — non moins nombreux — de poteries à moitié cuites, ainsi qu'un fragment de poterie dite *Samienne*.

Aussitôt après nous continuâmes le dégagement du cuvelage vers le côté N. Finalement le 31 octobre nous atteignîmes la base du puits à une profondeur de 19 mètres.

Nous ouvrimés alors le cuvelage sur la paroi N. et nous fîmes déblayer les terres et les limons qui s'y étaient accumulés.

Nous en retirâmes divers objets en fer, des ossements d'animaux appartenant à des espèces très différentes, et environ trois mille tessons de poteries.

Nous sommes parvenus à en rassembler la plus grande partie et à reconstituer ainsi, soit entièrement, soit partiellement, les vases primitifs. Ceux-ci appartiennent principalement aux espèces suivantes: *aqualis, dolium, capis, guttus, lagena, patina, urna*, etc.

Quant au cuvelage lui-même, il est identique de forme et de dimensions, en quadrature, aux puits similaires trouvés en 1872 à Steendorp, antérieurement ou plus tard dans le Brabant septentrional (Pays-Bas) et en 1899 à Assche-lez-Bruxelles.

Comme de nombreuses tuiles (*tegula, imbrex*), tant cuites, qu'à moitié cuites ont été trouvées antérieurement (1898-1900) au même endroit, et que parmi les poteries trouvées actuellement il y en a aussi de ces deux espèces, nous croyons pouvoir conclure *jusqu'à présent et sous réserve de ce que nos recherches ultérieures nous révéleront*, qu'il y eut là un atelier de tuilier et de potier, et que le puits découvert servait à alimenter cette industrie, qui, ainsi qu'on le sait, exige une énorme consommation d'eau.

G. WILLEMSSEN et TH. DE DECKER

La nécropole par incinération de Grobbendonck.

(Campine Anversoise)

HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE.

Le 20 novembre 1904, M. le notaire De Vries, de Grobbendonck, voulut bien aviser la Société d'histoire et d'archéologie de la Campine « Taxandria », de la découverte, quelques jours auparavant, d'urnes funéraires au *Scheidhaag* à Grobbendonck.

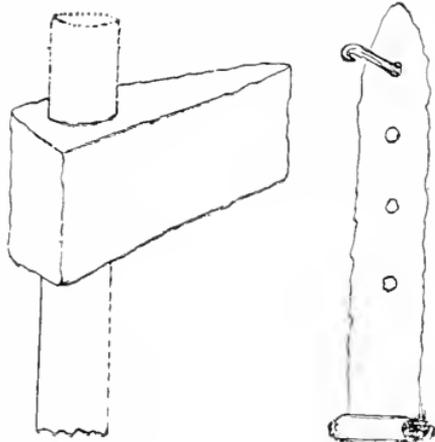
Notre collègue, M. J. Diercxsens, de Turnhout, se rendit aussitôt chez M. De Vries, qui lui fit part de son intention de déposer les urnes exhumées dans les collections de la société Campinoise, en stipulant que leur provenance des domaines de M. le duc A. d'Ursel serait renseignée. Nous nous rendîmes à notre tour, le 3 décembre, à Grobbendonck, accompagnés de MM. J. Diercxsens, J. Husson, J. et P. Stroobant et, dans notre visite à M. De Vries, celui-ci voulut bien nous confirmer ses intentions au sujet de 20 à 25 urnes qu'il nous exhiba.

DÉCOUVERTES ANTÉRIEURES.

Les anciens du village affirment que déjà vers 1810 ou 1820, des urnes auraient été découvertes au *Scheidhaag*, mais on n'y attacha à cette époque aucune importance, d'autant plus que la plupart de ces poteries étaient cassées.

L'érudit historien de Grobbendonck, M. Goetschalckx, nous apprend (1) qu'à diverses reprises on aurait trouvé, au hameau

(1) P. J. GOETSCHALCKX. *Geschiedenis van Grobbendonck*. Hoogstraeten, 1897. I.



NÉCROPOLE DE GROBBENDONCK (Campine anversoise).
 Fouilles de décembre 1904. 1. Francisque en fer. (90 × 50 ×
 25 m.m.) 2. Soie en fer d'une poignée de glaive (?) (170 m.m.)
 3. Urnes cinéraires et urnes d'offrande en terre cuite.

Boschhoven et entre les villages de Grobbendonck et de Pulle, des monnaies, des vases, des urnes et même des dieux païens d'origine romaine.

Jean Goropius, rendant compte d'une visite faite vers 1569 à Gaspard Schetz à son château de Grobbendonck, dit qu'il y vit une collection complète de monnaies romaines trouvées sur les lieux (1). Un autre chroniqueur du XVI^e siècle, que cite M. Goetschalckx, dit qu'un grand nombre des monnaies, urnes et dieux païens exhumés alors à Grobbendonck, étaient d'une conservation telle qu'ils dépassaient en beauté les objets similaires conservés en Belgique à cette époque. Heylen, dans ses *Verhandelingen over de Kempen*, déclare avoir possédé des monnaies romaines provenant de Grobbendonck. Enfin, Mgr de Ram rapporte qu'il en fut encore trouvé au hameau *Boschhoven* au cours du XIX^e siècle (2).

Ces découvertes successives font supposer l'existence d'un fort Romain, que l'étude topographique de Grobbendonck permet de placer au confluent de l'Aa et de la Petite Nèthe, à l'endroit où se trouvent les ruines de l'ancien château des Schetz. C'était d'ailleurs un poste stratégique remarquable qui permettait de surveiller la navigation sur la Petite Nèthe.

TOPOGRAPHIE DE LA NÉCROPOLE.

La nécropole, d'une étendue d'environ deux hectares, appelée *Scheidhaag* et *Meulenbosch*, s'étend immédiatement au nord du triangle formé par le village de Grobbendonck. C'est un des endroits les plus élevés de la vallée de la Nèthe. La carte au $\frac{1}{40000}$ du département de la guerre le renseigne à la côte 15, tandis que l'altitude moyenne de la vallée est de 10.

A l'Ouest de la nécropole se trouve une petite chapelle que l'on prétend être de fondation très ancienne.

(1) JOANNIS GOROPH BECANI. *Origines Antverpianae*, p. 43 (édition de 1569), — Gaspar Schetzius... nobis multa Romanorum numismata, eo loca effossa, monstrari curavit e quibus conjecturam certam feci Grobbendonck nomen a fossis castrorum et locis palustribus accepisse. Cité par M. Goetschalckx.

(2) DE RAM. *Synopsis Actorum Ecclesiae Antverpiensis*, p. 274, cité par M. Goetschalckx.

Un peu au Nord-Est, dans un bois de sapins, dit le Val profond, *Diependal*, et sur le territoire de Vorskelaer, nous constatons de nouveau l'existence d'un *klokkeven*, mare aux cloches, dont il sera question plus loin.

Dans la même direction se trouve une colline, le *Rey wijkel* ou *Rey wijkelberg*, où l'on aurait également découvert des urnes.

Enfin au sud du village se trouve une colline du diable, *duivelsberg*, où un ouvrier, Charles Verboven, aurait trouvé anciennement des urnes cinéraires.

ÉTAT ACTUEL DE LA NÉCROPOLE.

Au moment de notre arrivée sur le terrain, une trentaine d'habitants de Grobbendonek défrichent la nécropole. Ils y enlèvent de grosses souches de sapins, coupées à ras du sol et enfoncées à plus de deux mètres. Chacun travaille par entreprise à sa parcelle.

Dans les déblais nous recueillons quantité de fragments d'urnes. Celles que l'on trouve entières sont très rares. La plupart semblent avoir été brisées à une époque déjà ancienne, peut-être vers 1820, lorsque le bois dont on extrait les souches fut planté. Une urne que nous avons la chance de trouver encore en place se trouve inclinée dans le sol, l'ouverture tournée vers l'Est. De petites urnes d'offrande(?) se rencontrent par groupes de 2, 3 et 4 accompagnées de débris d'ossements et de tessons de grandes urnes funéraires (1). On aurait découvert aussi un bac carré en terre cuite, d'environ 40 c. m. de côté, qui aurait été détruit. Nous ne parvenons pas à en retrouver les tessons. Fait remarquable, c'est que nous ne rencontrons nulle trace de charbon de bois, circonstance qui fait supposer que l'*ustrinum* se sera trouvé dans un des bois de sapins qui limitent la nécropole. Au dire des habitants celle-ci aurait été entourée anciennement de banquettes en terre, *wallen*, qui ont été nivelées.

(1) Le rubriciste Durand écrit en 1286 dans son *Divinis officiis*, que de son temps on plaçait encore dans les tombes des vases en terre, renfermant des tisons, de l'encens et de l'eau bénite. Deinde (corpus) ponitur in spelunca in quâ in quibusdam locis ponitur qua benedicta et pruina cum thure.

HABETS, citant COCHET, *Sépultures gauloises*, etc., p. 336.

ORIENTATION ET COUPE DES TOMBELLES.

Les tombelles, qui semblent avoir été au nombre de plusieurs centaines, sont complètement nivelées. Pour autant que nous puissions nous en rendre compte, elles semblent avoir été alignées du Nord au Sud.

A Ryckevorsel ⁽¹⁾ les tombelles étaient alignées sur plusieurs rangs parallèles du Nord au Sud. A Baarle-Nassau par contre, elles se trouvaient en quatre rangs de l'Est à l'Ouest, de même qu'à Tilbourg (de Grez et Cuypers) A Oerle (Brabant septentrional) il y a six grandes tombelles orientées de l'Est à l'Ouest, (Panken) ⁽²⁾. Les tombelles de Grobbendonck semblent plus nombreuses sur le versant Est d'une dune de forme oblongue qui occupe le centre de la nécropole. Nous avons déjà observé la présence d'un tertre beaucoup plus élevé au centre de la nécropole de Ryckevorsel. Cuypers et de Grez ont fait les mêmes constatations pour les tombelles du *Bedaf* près de Baerle-Nassau.

Comme dans toutes les nécropoles campinoises que nous avons précédemment explorées, à Baerle, Weelde, Ryckevorsel, Luiksgestel, Raevens et Casterlé, les urnes ont été posées, parfois un peu obliquement vers l'Est ⁽³⁾, sur le sol et recouvertes de très peu de sable. Les tertres ayant été nivelés lors du défrichement du cimetière, l'urne apparaît presque à fleur du sol et bien souvent on ne trouve qu'un fond de pot, la partie supérieure ayant été coupée par l'écobuage des bruyères.

Une épingle en bronze et deux objets en fer sont exhumés en même temps que les urnes. En fait de silex et malgré nos

(1) C. f. L. STROOBANT, *Exploration de quelques tumuli de la Campine Anversoise* dans les *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, vol. LIV, 1903.

(2) Le cimetière Béthasien (?) entre Montenaken et Wals Wezeren, sur la pente Est d'un monticule appelé *Haemberg*, comprend une grande quantité de caveaux alignés sur plusieurs rangs du Nord au Sud, c'est-à-dire en rangs horizontaux par rapport à l'Orient. KEMPENEERS. *De l'orientation symbolique*, dans les *Annales de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique*, 1869, p. 576 et suiv.

(3) Vers le soleil levant où les Germains croyaient que le Valhalla était situé.

recherches patientes nous ne découvrons qu'un galet éclaté au feu et placé *sous* une urne.

Nous avons déjà fait la même observation à Ryckevorsel en émettant l'hypothèse qu'il s'agit ici d'un rite.

RELEVÉ DES OBJETS DÉCOUVERTS.

A notre connaissance il a été trouvé à Grobbendonck :

50 à 40 urnes cinéraires et petites urnes d'offrande (?) de toutes dimensions et formes, en bon état.

30 à 40 urnes ou fragments d'urnes trouvées à l'état de tessons — presque toutes incomplètes.

Une épingle en bronze en torsade.

Une francisque en fer.

Une substance poreuse pétrifiée du volume de deux poings.

Un bac carré en terre cuite dont les tessons ont été dispersés.

Un galet en silex éclaté au feu.

Une soie de poignée de glaive(?) en fer.

Très peu de charbon de bois.

TECHNIQUE DES URNES.

Les urnes sont absolument semblables à celles découvertes à Ryckevorsel et dans les autres nécropoles Campinoises. Presque toutes ont le col droit (col d'abbé) des urnes d'Hallstadt. Les plus grosses, détruites pour la plupart, sont en terre cuite très grossière, à parois épaisses, mal pétries et d'une inégalité de contours qui fait croire que le fabricant ignorait l'usage du tour de potier. Autour de celles-ci on en trouve généralement deux ou trois très petites, ayant l'ouverture tournée extérieurement contre la paroi de la grande ou bien au-dessus, retournée vers les ossements.

La plupart ne portent aucune ornementation. Quelques-unes seulement ont des encoches faites au bâtonnet ou à l'ongle dans l'argile avant la cuisson. Ces encoches sont disposées en dents de scie ou en torsades très simplement et sans complication d'un dessin plus savant.

D'autres urnes, et généralement les petites urnes d'offrande, sem-

blent être une imitation du Samien. La pâte en est plus fine. On dirait de la glaise moulue, et tandis que les grosses urnes sont rugueuses et frustes, celles-ci semblent être faites au tour et sont lissées extérieurement. Quelques unes ont l'apparence d'avoir une couverture brun-chocolat. Sont-ce des articles d'importation Romaine ? Peut-être.

Il convient de signaler ici que nous avons trouvé dans une seule sépulture une grande urne grossière accompagnée de petites urnes à couverture. Celles-ci sont donc contemporaines à celles-là et ce serait une erreur de les considérer comme des produits industriels appartenant à une autre époque à cause de leur fini et de leur couverture.

A part ces petites urnes et un tesson en terre lustrée rouge-vif, que nous considérons comme du faux Samien de fabrication Romaine, la nécropole de Grobbendonck paraît pure de tout produit Romain.

LÉGENDES ET TRADITIONS.

Depuis que nous avons constaté la corrélation étroite qui existe entre les lieux de sépulture et les légendes, nous avons toujours soin de recueillir sur place les traditions se rapportant à l'endroit fouillé.

1. Les *kabauters* ont habité le *scheidhaag* de Grobbendonck où se découvrent les urnes. Ils ne sortaient que la nuit. Ceux qui étaient vus pendant le jour perdaient tout pouvoir. On les coupait en morceaux et on brûlait leurs cadavres. Cela se passait il y a 2000 ans. On était obligé d'apporter les urnes contenant leurs cendres au *scheidhaag* et non ailleurs.

2. Les *kabauters* pouvaient se transporter à travers l'espace. Il leur suffisait d'émettre un souhait pour se trouver à l'endroit où ils désiraient être.

3. Les *kabauters* exécutaient la nuit toutes sortes de travaux pour les habitants d'Ouwen (nom ancien de Grobbendonck). Lorsque les paysans voulaient par exemple leur faire battre le blé, il leur suffisait s'enfoncer le manche d'un fléau dans la meule et le lendemain toute la paille — aussi loin que le manche avait été enfoncé — se trouvait battue. Il arriva que des paysans cupides enfoncèrent de longues perches dans leurs meules croyant ainsi augmenter la

tâche des *kabauters*, mais pour ceux-là les *mannckens* avaient plus d'un tour dans leur sac.

4. L'ancien village de Grobbendonck qui s'appelait Ouwen s'élevait, il y a bien longtemps de cela, près de la *scheidhaag*. C'était une cité très populeuse et la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, qui s'élève près de la nécropole, se trouverait sur l'emplacement d'un ancien temple de cette cité.

5 Les *kabauters* ont aussi habité le *Poppenberg* entre Bouwel et Grobbendonck.

6. La *Klokkeven*, mare aux cloches, qui se trouve à quelques minutes au N. E. de la nécropole, au *Diependal* (Val profond) sous la commune de Vorskelaer, au milieu d'un bois de sapins, est sacrée parce qu'une église y serait engloutie. On y entend sonner des cloches pendant la nuit de Noël, à minuit. Cette mare, qui est à peu près circulaire et qui a une superficie d'environ cinquante verges, contient une eau ayant des propriétés singulières. Dans la nuit de Noël on en remplit une bouteille et on coupe vers minuit une branche de cerisier que l'on plonge dans cette eau. Le cerisier portera des fruits à Pâques (1).

7. Les Romains ont livré bataille aux habitants de Ouwen près du *Duivelsberg* dans la direction de Bouwel, où se trouvent encore des vestiges de leur campement.

Van Gorkom (2) dit que la tradition place la grande bataille entre les Ménapiens et les Romains, non pas à Bouwel, mais à environ trente minutes plus au Sud, sur le territoire d'Herenthout à la *Bloedendal* (vallée sanglante) située entre les deux rivières, la grande et la petite Nèthe.

8. Un *Diverticulum* partait autrefois du fort Romain (château Schetz) dans la direction du Nord vers Zoersel ou Wechelderzande.

(1) TACITE, *Germ.* X. Dit que pour consulter le sort, les Germains coupent en plusieurs morceaux une *baguette d'arbre fruitier* que l'on marque et que l'on jette pêle-mêle sur une étoffe blanche. Le prêtre de la cité lève trois fois chaque morceau et suivant l'ordre où se présentent les marques en donne l'explication. D'où vraisemblablement la déesse *Tanfana*, dont les soldats de Germanicus (TACITE, *annal.* I, 51) détruisirent le bois sacré. *Tan-fana*, mot à mot, *Surculorum domina*, celle qui préside aux baguettes.

(2) VAN GORKOM. *Beknopt Denkbeeld*, etc. Brussel, 1789 p. 29.

LA LOI SALIQUE.

Le bon mais peu exact Wendelinus cite Ouwen, (*Avena*) comme un endroit mentionné dans le titre XXXI de la loi salique, où se tint une réunion Malbergique.

Quelle que soit la circonspection avec laquelle il y a lieu d'accueillir les identifications de Wendelinus, il convient de dire que l'étude topographique et toponymique de la Campine vient corroborer plusieurs de ses affirmations. Nous aurons l'occasion d'examiner celles-ci dans une étude que nous préparons sur le *Wetsberg* (colline de la loi) à Raevels, les *groot* et *kleine Malbergen* (grand et petit Mallum) à Zundert, Westmalle (Mallum de l'Ouest) Oostmalle, (Mallum de l'Est), Vlimmeren, tous endroits du nord de la Campine Anversoise où ont eu lieu des réunions Malbergiques et où peut-être, quoi qu'en pensait Thonissen, a été codifiée la loi salique. Circonstance remarquable c'est que des urnes du type d'Hallstadt ont été exhumées dans la plupart des localités que cite Wendelinus comme ayant été la résidence des Francs, antérieurs à l'introduction du Christianisme en Campine, c'est-à-dire des premiers siècles de notre ère.

AGE DES TOMBELLES DE GROBBENDONCK.

Nous touchons ici à la partie la plus délicate de notre étude. Il serait peut-être plus sage de décrire la nécropole sans prétendre vouloir en déterminer l'âge, même approximativement. Mais nous devons à nos collègues d'exposer les raisons pour lesquelles nous n'admettons pas, avec les savants les plus autorisés de notre pays, que les urnes du type d'Hallstadt, trouvées en Campine, datent de trois à quatre siècles *avant* le Christ.

Les préhistoriens sont généralement d'accord pour dater antérieurement à l'invasion Romaine, les nécropoles livrant les urnes à col droit et à petit fond. L'absence de tout objet de facture Romaine et l'étude comparative des cimetières explorés en Autriche, en Silésie, dans la Prusse orientale et en Hollande, confirment cette thèse et il semble téméraire d'y contredire. Cependant, alors que beaucoup de nos collègues en préhistoire se sont bornés à collectionner l'objet de

fouille et à tabler sur ses formes et sur son décor. nous avons cru bien faire en étudiant de près le milieu de nos trouvailles en Campine. C'est ainsi que nous avons constaté que la plupart des nécropoles, restées en friche pendant des siècles, grâce aux pénalités sévères édictées contre les profanateurs de sépultures par les capitulaires (1), portent encore de nos jours des noms de réprobation (2) comme le *Helhoek* (coin de l'enfer) à Ryckevorsel, *het Vagevuur*, à Saint-Léonard, le *Duivelsberg* à Dommelen, le *Hellegat* à Oerle, le *Eksenberg*, le *Tüdshewel*, le *Hunrijck*, les *Hunputten* dans le Limbourg, etc., etc. Ce sentiment de mépris persiste pendant le haut moyen âge et souvent on établit le gibet sur d'anciennes nécropoles par incinération, comme à Maeseyek où on a trouvé des urnes au lieu de supplice dit *den Symkenshewel*, à Heerlen où on a trouvé des poteries au *Heeserberg*, ci-devant lieu de supplice de ce village, à Cuyck où le lieu de supplice révélait également un cimetière antique (HERMANS, *Noordbrabandsche Oudheden*, p. 4), à Broeckhem dont la nécropole anté-romaine sert de lieu de supplice au moyen âge.

Toutes ces nécropoles se ressemblent. Les urnes sont du même type. On y trouve peu de bronze. Le fer y est rare. Parfois une hache en silex poli s'y découvre.

Leurs dénominations semblent avoir été données aux nécropoles par les premiers chrétiens de la Campine, e'est-à-dire vers le VII^e siècle, par réprobation des pratiques païennes de l'incinération. Par déduction il semble donc permis d'avancer que les cimetières en question sont ceux des habitants de la Campine qui ont précédé immédiate-

(1) DALLOZ. *Répertoire de législation, de doctrine et de jurisprudence*. V. CULTE n° 740 p. 926, cite quantité de dispositions dont il résulte qu'un lieu de sépulture ou autre, étant déclaré religieux ne pouvait cesser de l'être et se trouvait hors commerce. D'où la circonstance que dans les localités où régnait le droit romain, les nécropoles antiques sont devenues terrains incultes et communaux.

(2) Tout ce qui touchait aux sépultures païennes était en horreur aux chrétiens du haut moyen âge comme il résulte de la prière d'un rituel des X^e et XI^e siècles *super vasa in loco antiquo reperta*. Il y est dit : *omnipotens, sempiternus Deus . . . haec vascula arte fabricata gentiliū, sublimitatis tuae potentia emundare digneris*, etc. (COCHET, *Mémoire sur une sépulture romaine à Lillebonne*, Rouen, 1866, p. 35.)

ment l'introduction du Christianisme. Il est en effet peu admissible que les nouveaux chrétiens aient donné des qualifications quelconques à des nécropoles datant de plusieurs siècles avant le Christ et par conséquent complètement étrangères aux peuplades venues du Rhin et ayant envahi la Campine dans les premiers siècles de notre ère.

Nous avons eu l'occasion d'étudier cette année dans les superbes musées préhistoriques de Mayence et de Wiesbaden, les urnes à col droit si caractéristiques, qui n'ont rien des urnes franques, que l'on trouve dans les cimetières par inhumation, mais qui sont identiques à celles trouvées à Hallstadt en Autriche et un peu partout en Campine (Ryckevorsel, Weelde, Grobbendonck, Raevens, Casterlé, Luiks-Gestel, Bergeick, Baerle-Nassau, Beersse, Alphen, Turnhout, Saint-Léonard, Santhoven, etc., etc).

Il y a entre ces vases un air de parenté indéniable qui peut faire supposer que les peuplades de la Campine sont originaires des bords du Danube et ont passé par la Germanie. Mais si l'on est d'accord pour dater la nécropole d'Hallstadt de quatre siècles avant le Christ, la même ancienneté ne doit nécessairement pas être attribuée aux tombelles Campinoises. Cette migration supposée à travers l'Allemagne et la Hollande actuelles, peut s'être poursuivie pendant plusieurs siècles, et dès lors les tombelles Campinoises ne sont pas forcément contemporaines à celles trouvées au-delà du Rhin.

Un autre argument consiste en la présence, à proximité des nécropoles, de lieux-dits caractéristiques comme le *Bloedberg*, montagne sanglante et le *Venusberg*, montagne de Vénus à Ryckevorsel. Le *Venusberg* entre Aerschot et Herssel et le *Venusberg* entre Diest et Pael que nous signalons à l'attention des fouilleurs de ces environs. Aussi en la légende du berger incandescent (*brandenden herder*) à proximité du Venusberg et de la nécropole de Ryckevorsel, légende qui symbolise l'existence ancienne d'un bois sacré. Le *Weebosch*, forêt sacrée à Luiks-Gestel. Le *Venusberg* à Casterlé. Le *Boscheind*, nom de la nécropole de Luiks-Gestel. Le hameau de *Boschhoven*, nécropole par incinération à Riethoven. A Grobbendonck la nécropole se trouve à proximité du hameau *Boschhoven*. On peut en inférer que les noms de lieux Campinois ayant des parentés avec *boscheind* ou *boschhoven* sont d'antiques bois sacrés et lieux de sépulture païens.

Un autre fait, qui n'a jamais été relevé pensons nous, c'est l'existence à proximité de chaque nécropole, d'une mare à cloches (*Klokkeven*). Nous en avons rencontré à côté des nécropoles de Ryckevorsel, de Casterlé, de Weelde, de Raevens. Il en existe à côté de la plupart des nécropoles par incinération du Brabant Septentrional.

Une nouvelle règle peut être proposée ici. Elle consiste à rechercher des nécropoles à proximité des mares à cloches ou fontaines légendaires. Nous en avons relevé un bon nombre en Belgique parmi lesquelles la fontaine d'amour dans la vallée de Josaphat à Schaerbeek, à proximité de laquelle on trouve le *Kattepoel*, mare aux chats (chats voués à Hellia) et le *Heiligen berg*, Sainte colline, où on nous assure que des trouvailles préhistoriques ont été faites à diverses reprises.

Egalement à Grobbendonck, nous rencontrons la même mare mystérieuse, presque à côté de la nécropole. Ces mares où il se passe des événements extraordinaires pendant la nuit du solstice d'hiver, forment le complément obligé de ces antiques lieux de repos. C'est par les fontaines, les gouffres sans fond, que les âmes se rendent dans les domaines de la déesse Hellia (1) (*Helhoek*). Ces légendes particulières aux fontaines sacrées auxquelles nous consacrons une étude spéciale, sont des survivances scandinaves, dont on peut fixer la migration dans nos contrées vers les premiers siècles de notre ère.

Il est à remarquer encore que la plupart des nécropoles par incinération de la Campine sont ou étaient jadis entourées de banquettes en terre que l'on appelle dans le pays des *Wallen*. Or les *wallen* étaient employés par les Francs primitifs (antérieurs au VI^e siècle) pour la construction des enclos à bétail, les *schransen* et les parcelles cultivées. Ces banquettes étaient plantées de haies vives et constituaient une défense très efficace. Il en est question plusieurs fois dans la loi Salique.

(1) D'après GRIMM, S. 195, la Hel était l'empire des esprits ou des morts. Hellia était la déesse de cet empire qui se trouvait au centre de la terre. Suivant la mythologie scandinave, Hellia était la fille d'un géant et la sœur d'un loup. Le chat lui était voué. D'où les chats qui sont cités si souvent dans le folk-lore comme sorcières, *tooverheksen*, prêtresses de Hellia, et les revenants, loups-garous, *weerwolven*.

De l'ensemble de ces faits nous déduisons que les nécropoles récemment découvertes à Ryckevorsel, à Luiks-Gestel et à Grobendonck, tout en fournissant un mobilier funéraire absolument pur et dépourvu de toute parenté Romaine, semblent être contemporaines à l'invasion et être restées en usage jusqu'à l'introduction du Christianisme en Campine (VII^e siècle) (1).

Les peuplades de germains, au témoignage des auteurs anciens, étaient d'ailleurs absolument rebelles à la civilisation Romaine et elles peuvent fort bien avoir conservé la technique, les usages et les mœurs qu'elles possédaient avant l'invasion.

Leurs tertres funéraires, simples et pauvres en mobilier, semblent être ceux de ces germains aux yeux bleus et aux cheveux blonds dont parle Tacite et dont il décrit les funérailles comme suit :

« XXVII. Les funérailles se font sans aucune pompe. Seulement, » on a l'attention de choisir certains bois pour brûler le corps des » hommes illustres. Ils n'entassent sur le bûcher, ni vêtements, ni » parfums (2), et ne brûlent avec le mort que ses armes et tout au » plus son cheval. Un simple tombeau de gazon tient lieu de ces » superbes mausolées dont la masse leur paraît accablante pour celui » qu'on veut honorer. Leurs larmes sont bientôt essayées, mais » leur douleur dure longtemps. Le devoir des femmes est de pleurer » les morts, celui des hommes de s'en souvenir. »

Si la facture des urnes, la terminologie des nécropoles, la nature des légendes qui s'y rattachent permettent de supposer avec une

(1) Le culte païen et par conséquent l'incinération existaient encore en Toxandrie en 700. Les biographes de Saint-Lambert et notamment le diacre Godescalci (VIII^e siècle) et après lui Sigisbert de Gembloux (XII^e siècle) témoignent que le Saint détruisit (vers 700) des temples païens.

« Introivit itaque (Lambertus) aliquando in Taxandriam, ubi plurima templa » et Simulacra destruxit. » cité par GHESQUIÈRE, *Act. S. S. Belg.* VI, 136.

De même, AUGUSTIN THIERRY, dans ses *Lettres sur l'histoire de France* (lettre VI) cite quantité de faits qui prouvent que le paganisme régnait encore parmi les Francs au VII^e siècle.

(2) Ceci contrairement aux pratiques des Romains qui recueillaient les ossements non encore consumés, les arrosaient de vin et de lait et après y avoir mêlé des épices et des eaux de senteur, les renfermaient dans l'urne.

DOLLINGER. *Paganisme et Judaïsme*, Bruxelles, 1858, III, p. 130.

quasi certitude une origine nettement germanique, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de déterminer à quelle peuplade nous avons à faire.

Si nous datons la nécropole des cinq premiers siècles de notre ère nous pouvons nous trouver en présence des restes des descendants d'une de ces tribus errant à l'aventure avant l'invasion (1) et parmi lesquels ceux désignés sous le nom générique de *Francs Saliens* qui auraient pénétrés en Taxandrie dès le III^e siècle et plus tard, vers 356, repoussés par les Chauques et refoulés vers le Nord par Julien qui leur trace un cantonnement sur les bords de l'Escaut. Dans cette hypothèse, les forts romains qui se dressent à proximité des nécropoles Campinoises, comme à Casterlé, Castrum locus(?), à Grobbendonck (château Schetz), à Merxplas, à proximité de Baarle, etc.. auraient été des barrières opposées à la marche vers le Sud des peuplades en question (2).

(1) VANDERKINDERE. *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge* dit: « Au temps de César, l'étendue des territoires inhabités était encore suffisante pour permettre aux Germains de pratiquer l'agriculture en menant une vie à demi nomade. Ils s'établissaient dans un pays, retiraient du sol ce qu'il pouvait leur donner, puis cherchaient ailleurs des terres encore vierges. La culture était très superficielle, et quand les champs étaient dépouillés de leur première fécondité, on les laissait incultes.

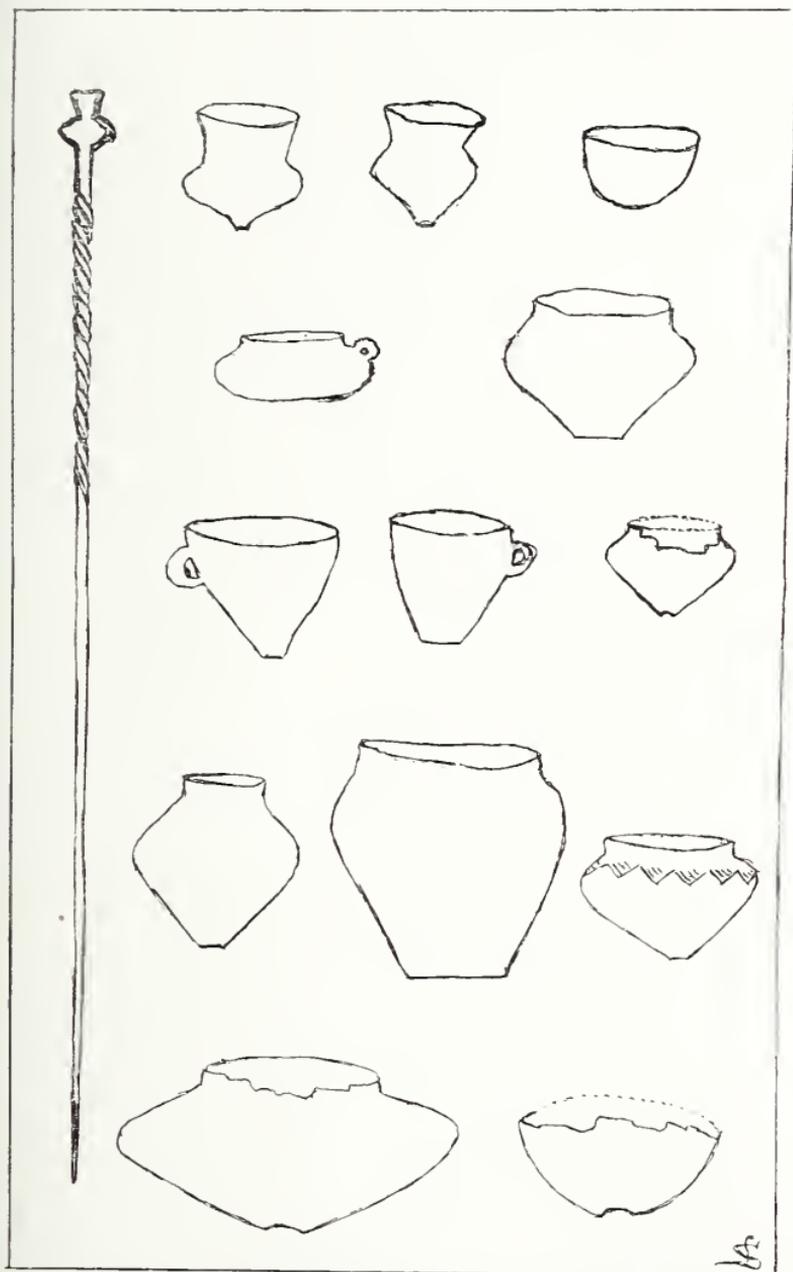
« Dans la peinture que nous a laissée Tacite, les tribus ont pris plus de fixité. Elles n'errent plus à l'aventure. (TAC, *Germ.* 26). Chacune a son domaine partagé en un certain nombre de cantons (pagus, gau) dans lesquels les habitations sont groupées généralement en villages, qu'entourent des haies ou des palissades. »

(2) Comme le Rhin, la Meuse et quantité d'autres cours d'eau, les Nèthes semblent avoir été fortifiées par les Romains. Cette occupation peut-être contemporaine à Vespasien (69 à 79 après J. C.) dont on a trouvé une monnaie à Grobbendonck. Elle semble ne pas devoir être postérieure à l'an 413 après J. C., date où la *Notitia dignitatum* fait voir que tout le pays au Nord de la voie Bavai-Tongres n'était plus en possession des Romains.

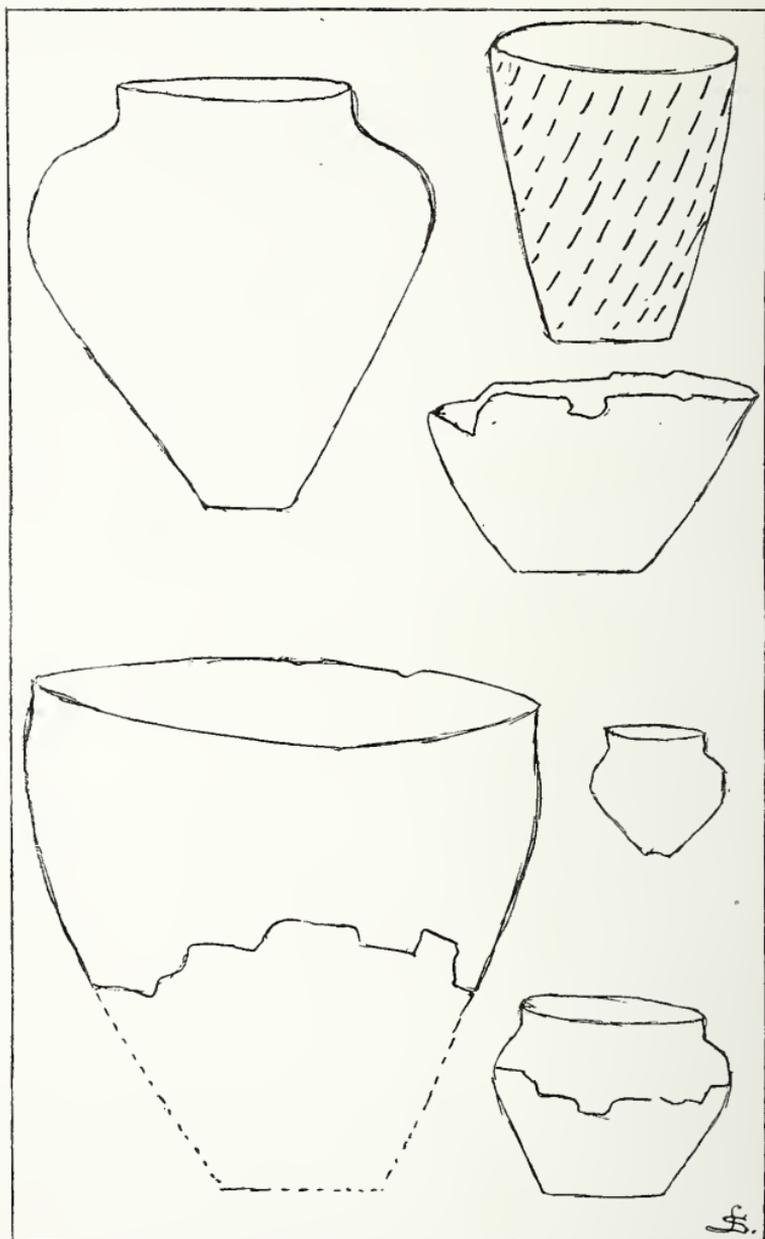
Nos explorations dans cette partie de la province nous font croire que d'anciens fortins ou camps Romains pourraient être recherchés :

1. A Lierre au confluent de la Grande et de la Petite Nèthe pour défendre le gué ou le pont qu'empruntait à Lierre le diverticulum de Bagacum a Trajectum ad Rhenum.

2. Immédiatement à côté de la Grande Nèthe, entre Gestel et Itêghem, pour défendre le passage de la rivière où se trouve de nos jours un pont portant le



NÉCROPOLE DE GROBBENDONCK (Campine anversoise).
 Fouilles de décembre 1904. 1. Epingle en bronze en torsade
 (long 14 1/2 c. m.) 2. Urnes cinéraires et urnes d'offrande
 en terre cuite. (Echelle 1/6.)



NÉCROPOLE DE GROBBENDONCK (Campine anversoise).
Fouilles de décembre 1904. Urnes cinéraires en terre cuite.
(Echelle 1/6.)

Ou bien s'agit-il ici des cendres des Ambivarites qui auraient habité, d'après le général Renard, sur les deux Nèthes ainsi qu'au Sud des marais de Gheel? Questions d'autant plus difficiles à résoudre qu'aucune monnaie ne vient dater la nécropole de Grobbendonck.

Quoi qu'il en soit au sujet de l'identification de ces anciens Campinois, nous pouvons, sans crainte de nous tromper beaucoup, saluer en eux les ancêtres de ces farouches guerriers qui, à la décadence de Rome, s'élancèrent des plaines de la Taxandrie pour conquérir l'Europe.

Merxplas, 25 Décembre 1904.

LOUIS STROOBANT.

nom caractéristique de pont de Hellia, *Hellebrug*. Le *Rameyn hof*, (cour des Romains?) château situé au même endroit paraît rappeler leur séjour.

3. A trois kilomètres au Nord du *Rameyn hof* se trouve le *Tribours schrans* qui est un retranchement antique.

4. A Grobbendonck, au confluent de l'Aa et de la Petite Nèthe, à l'endroit où s'élève l'antique château des Schetz et des d'Ursel dont il a été question plus haut. La tradition, les nombreuses découvertes d'antiquités Romaines qui ont été faites à cet endroit sont en concordance avec le choix stratégique de cet emplacement entouré d'eau de toutes parts.

5. A Herenthals, à l'endroit où le chemin vers Poederlé traverse la Petite Nèthe. Grammaye et Van Gorkom placent d'ailleurs l'ancien castellum d'Herenthals au *Hoog Borcht Straat* à l'endroit où a été bâti depuis un couvent de frères mineurs.

6. Au Sud de Casterlé (Castrum locus) peut-être au hameau de Houtem qui se trouve à la cote 30 et d'où l'on domine la vallée de la Nèthe et la route Gheel-Turnhout qui sont à la cote 16.

POST SCRIPTUM. Depuis la rédaction de cette note nous avons eu l'occasion de faire une nouvelle exploration de la nécropole de Grobbendonek et de ses environs.

* * *

La colline du diable, *Duivelsberg*, appelée aussi *Doodsberg*, colline des morts, s'élève à proximité de la Petite Nèthe canalisée, entre les villages de Bouwel et de Grobbendonek. Elle fait partie d'une chaîne de dunes de formation éolienne qui domine la vallée de la Nèthe jusque Lichtaert. La tradition veut que lors d'une guerre, un veau d'or (*eenen gouden meutten*) y a été enfoui.

* * *

A Grobbendonek, au lieu-dit la queue de chat (*kattesteert*) situé à proximité du *Klokkeven*, on aurait trouvé antérieurement des urnes et des objets en silex taillé. Ces objets sont perdus.

A cet endroit apparaît certaines nuits un cheval sans tête.

* * *

Les *Steenbergen*, collines aux pierres, sont des labourés qui se trouvent à proximité de la nécropole. La tradition veut qu'il s'y élevait autrefois une ville appelée Ouwen (Awena) qui aurait constitué l'origine de Grobbendonek. Ce champ est très élevé et permet de voir douze clochers environnants. Il est parsemé de débris de briques. Nous n'y découvrons aucun fragment de tégula ou d'imbrice.

* * *

Le *Klokkeven* situé au *Diepdal*, val profond, est un marais ovale

placé en entonnoir entre des élévations de terrain. C'est un endroit abandonné à l'aspect très sauvage et planté de quelques chênes.

La nuit de Noël, outre le son d'une cloche, mais on y entend chanter des anges et crier des diables. A côté du *Klokkeven* court le *heirweg* ou *heirbaan*, très ancienne chaussée que l'on prétend être un diverticulum Romain. Vers 1894 des ouvriers de M. Florent De Vries, bourgmestre de Grobbendonck, ont déterré à proximité du *Klokkeven*, près de la limite de Grobbendonck et de Vosselaer (Furgalare?) une monnaie en argent de Vespasien (69 à 79 après J.-C.) qui se trouve encore en la possession de M. De Vries.

* * *

Au *Kremersgat*, autre lieu-dit situé à Grobbendonck, à proximité de la nécropole, des chats viennent danser la nuit.

Poot aan poot

Steert aan steert

Katjes laat ons dansen.

D'autres apparitions ont lieu à Vosselaer, aux *Beeldkens*. On y voit certaines nuits un bouc.

* * *

Au Sud de Grobbendonck, entre Bevel et Herenthout, s'élève une petite chapelle au milieu des bois. Anciennement il ne s'y trouvait qu'un grand Christ. Depuis des temps immémoriaux on se rend à cet endroit pour *lier la fièvre* (*koorts afbinden*).

A cet effet on nouait aux arbres voisins des mouchoirs, des cravates et des jarretières. Après avoir bu de l'eau d'une source voisine et avoir fait trois fois le tour du Christ, on devait partir sans se retourner.

A ce même endroit se tient le Vendredi-Saint de chaque année un marché très suivi. Ce marché a lieu au milieu des bois, aucune auberge ne se trouvant à proximité de ce lieu de pèlerinage évidemment païen, mais Christianisé par la suite.

* * *

Les *Alvermannekens* ont habité Herenthout (au sud de Grobbendonck). Ils exécutaient, moyennant rétribution, tous les travaux agricoles.

* * *

Nous voyons chez M. le notaire De Vries une hachette en fer dont nous joignons le croquis. Elle a été découverte il y a peu de jours sur une urne brisée de la nécropole de Grobbendonck. Ce fait important nous est confirmé par l'auteur de cette trouvaille que nous questionnons en présence de M. le Bourgmestre de Grobbendonck. Nous disons important parce que la hachette en question est une *francisque*. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une arme franque en fer est découverte dans une nécropole du type d'Hallstadt. Ce fait tendrait à confirmer notre hypothèse que les restes incinérés trouvés à Grobbendonck sont ceux des Francs de la première époque, c'est-à-dire antérieurs à l'introduction du christianisme et contemporains à l'occupation Romaine.

On a également découvert un objet en fer que nous considérons comme étant la soie d'un manche de glaive. (Voir croquis).

* * *

Toutes ces légendes, notées hâtivement au cours d'une interview de quelque rebouteux de village, gagneraient évidemment à être traitées d'une manière plus littéraire. Mais cette préoccupation devient secondaire devant le désir d'établir une corrélation entre les fouilles et la tradition. Ces histoires diaboliques nous apparaissent comme des survivances des croyances des peuples dont nous explorons les nécropoles. La preuve, c'est la répétition constante des mêmes légendes qui se racontent avec quelques variantes là où l'on trouve des urnes.

Le veau d'or du *Duivelsberg* est à rapprocher des nombreuses gattes d'or du Namurois, du Mahomet d'or des environs de Bruxelles, de la caisse de guerre (*Krijgskist*) enfouie près de la nécropole de

Baerle, du trésor enfoui près de la nécropole de Luiks-Gestel (1) enfin des richesses enfouies sous les menhirs en Bretagne.

Les chevaux sans tête qui dans les légendes sont souvent attelés au char de la déa Hellia (Hellewagen) semblent indiquer l'existence d'un lieu de sacrifice païen. Tacite parle d'*equorum artus*, membres de chevaux sacrifiés et probablement de la tête que l'on suspendait dans les arbres. Grimm (Mythologie, p. 378) cite Dictmar von Mersburg: « equum, qui maximus inter alios habetur, et ut sacer ab his veneratur, super fixas in terram duorum cuspides hastilium inter se transmissorum supplicii obsequio ducunt, et praemissis sortibus, quibus id explicavere prius, per hunc quasi divinum deno augurantur. »

De même les chats dont il est si souvent question dans le folk-lore se rassemblent le plus souvent à proximité des nécropoles par incinération :

*Bij catten die danssen pleghen
Tswoendaechs ende bij varende vrouwen.*

Dans la mythologie scandinave les chats sont voués à la déesse Halja ou Hellia. Celle-ci régnait sur le monde des esprits au centre de la terre où les âmes des trépassés se rendaient à travers l'eau d'un puits sacré. De là les profondeurs fantastiques et les vertus spéciales attribuées par la tradition aux mares aux chats, (kattenpoelen), trous du diable (duivelskuilen), tourbillons (draaikolken), mares aux cloches (klokkenvennen) et autres eaux ou fontaines profondes que nous retrouvons régulièrement à côté des nécropoles par incinération en Campine. Il en est de même en Allemagne et en Hollande. A Vlaardingen existe l'eau sans fond (den grondelooze waal) qui aboutit en enfer (in de Hel) (2). Nous pourrions multiplier les exemples à cet égard.

Les *Kaboutermannekens* que la légende nous dépeint comme petits, trapus, gais, laborieux et coiffés d'un bonnet rouge sont tantôt servia-

(1) L. STROOBANT. *Note sur la nécropole anté-romaine de Luiks-Gestel (Brabant septentrional)*. *Bulletin de l'Académie*, 1903.

(2) HERMANS. *Geschiedkundig Mengelwerk*, II, 298.

bles, tantôt malfaisants. D'après Grimm (1) et Nyerup (2), les nains seraient issus comme des larves de la chair d'Ymer. Ils obtinrent par la volonté des dieux une stature humaine, mais continuèrent à habiter sous le sol. Le premier d'entre eux s'appelait *Moedsognier*. Le second fut *Durin*. Parmi beaucoup d'autres qui furent faits de terre on cite: Nyi ou Nidi, Nordri et Sudri, Austri et Vestri, Althiofi, Dvalin, Nar, Nain, Nippungar, Dain, Bifur, Bavor Bombur, Nori, Ori, Onar, Ai, Miodvitnir, Vigur et Gandalfur, Vindalfur, Thorin, Fili, Kili, Fundin, Vali, Thrór, Throin, Theckur, Litur et Vitur, Nyr Nyradur, Reckur, Radsvidur, etc., etc. Tous ces nains habitaient sous le sol. C'étaient des esprits parfois visibles qui occupaient un rang intermédiaire entre les dieux et les humains. Ils étaient habiles à travailler les métaux. Il convient de ne pas les confondre avec les *Nikkers*, esprits des eaux, ni avec les *Alven* esprits lumineux ou infernaux suivant qu'ils étaient blancs ou noirs, ni avec les dames blanches, *witte vrouwen*, qui étaient les Valkyries ayant le Walhalla pour résidence. Les nains, *kabouters*, semblent avoir symbolisé l'adresse et l'expérience par opposition aux géants qui représentaient les forces brutales de la nature.

* * *

Les mythologies seandinave et germanique qui ont laissé des traces profondes dans le folk-lore Campinois, fourniront de même la clef de la plupart des légendes ayant trait aux bois saérés, aux malbergen, au culte des arbres et des fontaines, aux nombreuses néropoles découvertes en Taxandrie dans ces derniers temps. Pour arriver à un résultat scientifique, nous insistons pour que la préhistoire et le folk-lore puissent marcher de pair. A chaque découverte il conviendra de recueillir *sur place* les traditions et les légendes se rapportant au lieu-dit de la trouvaille. Ce moyen seul permettra

(1) GRIMM, *Mythologie*, p. 276 cité par C. P. SERRURE. *Heidendom der Nederlanders*.

(2) R. NYERUP. *Edda eller Skandinavernes hedenske Gudelaere*. Copenhague, 1808, cité par SERRURE.

de faire quelque lumière sur les mœurs, les croyances et les pratiques religieuses de ces peuples encore inconnus dont nous remuons les cendres.

* * *

En terminant cette étude sommaire sur la nécropole de Grobbendonck, nous tenons à remercier ici MM. le duc A. d'Ursel, propriétaire du terrain, Fl. De Vries, Bourgmestre de Grobbendonck ainsi que M. le notaire J. H. De Vries, dont la sollicitude éclairée et la générosité ont assuré la conservation de cette trouvaille importante dans les musées du Cinquantenaire et de la Société d'histoire et d'archéologie de la Campine « Taxandria ».

28 décembre 1904.

L. S.

Les marcgraves ou écoutètes d'Anvers
et du pays de Ryen
et les écoutètes de Lierre, Contich et Santhoven
de 1359 à 1401

Deux auteurs se sont spécialement occupés des anciens magistrats d'Anvers ; c'est d'abord le secrétaire de la ville, Philippe van Valckenisse, puis, plus tard, un des membres de l'Académie d'archéologie, Louis Torfs. De plus, dans leur *Geschiedenis van Antwerpen* (vol. I, p. 504) Mertens et Torfs ont donné, d'après les indications puisées dans les œuvres de leurs devanciers, la liste des écoutètes d'Anvers et des marcgraves du pays de Ryen. Mais cette nomenclature est incomplète et souvent fautive, par suite de la confusion qui y règne entre les noms des titulaires des fonctions de marcgrave et d'écoutète.

Torfs (1) a dans la suite rectifié et complété la liste des écoutètes en puisant ses renseignements, surtout pour la période comprise entre les années 1350 à 1404, dans les comptes en rouleaux de ces magistrats, heureusement retrouvés aux Archives générales du royaume, à Bruxelles. Mais pour un motif, que nous ignorons, cet auteur omet de dresser la liste des marcgraves, ce qui lui eut été aisé ; les comptes de ces magistrats existant dans le même dépôt (2).

A Anvers, aux XIII^e et XIV^e siècles, l'officier chargé de représenter directement le duc de Brabant, semble préférer le titre d'écoutète à celui de marcgrave :

Guillaume de Lire s'intitule *officialis ducis*, official du duc, en 1194 ;

(1) *Annales de l'Académie d'Archéologie*, XXVII, 241.

(2) L'inventaire des comptes en rouleaux a été dressé en 1892 par M. J. Cuvelier, chef de section aux Archives générales du royaume, à Bruxelles.

Egidius, *scoltetus*, écoutète, en 1229;

Egidius de Lyra, *ballivus ducis*, bailli du duc, en 1239;

Godefridus de Lyra, probablement le même que le précédent, *schultetus*, en 1239, et *judex Antverpiensis*, juge d'Anvers, en 1247.

Godescalcus prend les titres de *judex Antverpiensis seu schultetus*, en 1268 et 1278.

Guillaume Slabbaert (1263), Renerus de Kyle ou Kiel (1273), Renerus de Norsene (1292), Everdeius (1293), Zymarus (1297), *dominus de Castro de Antverpia* ou seigneur du Bourg d'Anvers, prennent tous le titre d'écoutète tout court.

Arnold de Zelke ou Zellick est le premier, qui, à notre connaissance, soit désigné sous le titre de margrave dans une charte (1) de janvier 1358 (n. s.) par laquelle Arnold, seigneur de Rummen, drossard de Brabant, déclare que les habitants d'Hoogstraeten ont payé l'amende pour leur coup sur Arnold de Zellick, « *margreve slants van Ryen* ».

Dans leurs comptes-rendus sur l'administration du pays de Ryen, commençant en 1359, les margraves prennent toujours ce titre et annexent ordinairement à leur compte les comptes de leurs subordonnés les écoutètes d'Anvers, c'est-à-dire du *quartier* de Ryen, de Lierre, Santhoven, etc.

Il en est de même de Radulphe ou Rolof de Wilre, qui s'intitule tout simplement écoutète d'Anvers dans deux actes de l'année 1308, dans lesquels il comparait comme représentant du duc de Brabant à l'occasion de la saisie des biens d'Henri van den Berghe, de son frère Jean, et d'Anne, sa mère, habitant Hemixem, qui avaient commis un délit grave dont la nature n'est pas spécifiée dans les actes en question, conservés dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bernard. Nous les publions comme supplément à cette notice.

A la suite de la nomenclature des magistrats anversoises, nous donnons encore ici la liste des écoutètes de Lierre, Contich et du Waterland, ainsi que de Santhoven. Nous avons trouvé leurs noms dans les comptes particuliers qui font suite à ceux des margraves. Seul le compte de Costen van Ranst, seigneur de Cantecrode, Mortsel, Edeghem, etc., de 1363-1364, ne renseigne pas leurs noms.

(1) Cette charte a été publiée dans le *Kempisch Museum*, I, 149.

Rappelons que le margrave d'Anvers et du pays de Ryen était le représentant direct du duc de Brabant. Anciennement, c'est à lui seul qu'incombait l'instruction des affaires criminelles dans tout le territoire du pays de Ryen, tandis que les sept (1) écoutètes d'Anvers, Contich, Waterland, Lierre, Santhoven, Herenthals et Turnhout, qui dépendaient de lui, ne pouvaient s'occuper que des affaires civiles. C'est ainsi que les comptes de la ville de Lierre mentionnent souvent la visite du margrave à l'occasion de l'exécution de criminels. Mais, par suite de l'augmentation sensible de la population au xv^e siècle, le margrave délégua souvent les écoutètes pour instruire en son nom les affaires criminelles, se réservant toutefois le droit d'intervenir, quand il le jugerait nécessaire. De cette manière il sauvegardait ses prérogatives et pouvait surveiller la gestion des officiers ducaux qui agissaient en son nom.

Nous trouvons une preuve évidente de cette façon de procéder dans le conflit qui s'éleva entre Chrétien van der Hofstadt, écoutète du pays de Ryen et le margrave Guillaume van den Werve. Le premier avait arrêté à Deurne quelques voleurs de criesinen (2) et avait entamé la procédure contre eux. Le margrave réclama les prisonniers détenus à Deurne et exigea que la confiscation mise sur leurs biens fut levée.

L'écoutète se croyant fort de son droit, consacré d'ailleurs par l'usage, ne voulut pas céder. C'est alors que le margrave le fit arrêter et incarcérer.

Puis, il soumit toute la procédure au chancelier de Brabant. Sur avis conforme de ce magistrat, le Conseil de Brabant consacra la suprématie du margrave sur les divers écoutètes de son ressort. (22 août 1537) (3).

J. B. STOCKMANS.

(1) Le recueil « Schouten en Markgraven van Antwerpen, 1399-1795 », aux Archives d'Anvers, rédigé par notre ami M. Jos. Dechamps, n'en nomme que six; cette lacune provient de ce que le Waterland était quelquefois sous la juridiction de l'écoutète de Contich.

(2) *Criesinen*, inconnu chez Kiliaen.

(3) *Cleyn pampieren privilegieboeck*, fol. cclxxij, aux Archives d'Anvers.

Nos des comptes en rouleaux	Années	Marcgraves d'Anvers	Écouterètes de		
			Lierre (Lyra)	Santhoven (Zanthoven)	Contich (Contiche) et Waterland
904	1359	Jan Bryns van Craynhem (1)	Jan van Swyveghem	Jan van Ouden	Geert Vermariën
907	1363-64	Costyns van Ranst	pas nommé	pas nommé	pas nommé
908	1365	Idem	Jan van den Oevere	Weyns van de Voerde	Lauwer Flikers
909	1366	Idem	Jan van Ossele	Idem	Bouden Laur
910	1375-76 Déc.-St.-Jean	Kaerle van Immerseel	Jan van der Flaest	Gommaer van Wesenbeecke	Gillis Posemier
911	1377	Idem	Idem	Idem	Jan van Gherst
912	1379	Idem	Idem	Idem	Idem
913	1381-82	Idem	Jan van Gheint	Geerd van Wesenbeeck	Willem Mertens
914	1382-83	Idem	Idem	Idem	Idem
915	1383-84	Idem	Idem	Idem	Idem
916	1384	Idem	Idem	Idem	Jan Van Berckelaer

(1) Ce marcgrave prend aussi le titre d'écouterète d'Herenthals.

Écouteries de

Nos des comptes en rouleaux	Années	Marcgraves d'Anvers	Lierre (Lyra)	Santhoven (Zanthoven)	Contieh (Contiche) et Waterland
917-927	1384-91	Kaerle van Immerseel.	Jan van Gheint.	Geerd van Wesenbeeck jusqu'à fin août Jean van Opphem.	Jan Van Berckelaer.
928-930	1391-93 Mars-Mars	Idem.	Idem.	Jean van Opphem.	Idem.
931-933	1393-94	Aert van Craynhem, seigneur de Grobbendonck.	Idem.	Idem.	Idem.
934-936	1395-96	Karel van Immersele.	Idem.	Idem.	Idem.
937	1396 28 août-5 avril	Pauwels van Haestricht, chevalier, seign. de Loen.	Idem.	Idem.	Idem.
938	1397	Idem.	Idem.	Idem.	Idem.
939	1398	Idem.	Idem.	Idem.	Jan Ro(e)se.
940	1398	Sr Jean van Immerseel, chev.	Idem.	Idem.	Idem.
941	1398	Idem.	Idem.	Idem.	Claus van den Eewere, depuis 8 fév. 1398
942-943	1399-1400	Idem.	Idem.	Idem.	Idem.
944 948	1400-1401 Mai-Janvier	Jan van Grimbergen, seig. d'Assche.	Idem.	Idem.	Idem.
949	1402-1403 15 déc.-22 juill.	Jean van Immerseel.	Idem.	Idem.	Idem.

Pour faciliter la tâche des chercheurs, nous croyons bien faire en donnant ici un résumé des matières intéressant directement Anvers et qui sont contenues dans les mêmes comptes.

Numéros des comptes en rouleaux.	Années.
17-46	1366-1387 Comptes des domaines.
850-902	1356-1400 Comptes des écoutètes.
2259	1399 Compte de la châtelainie.
2860-2873	1380-1392 Comptes des droits perçus au château d'Anvers.
2904-2905	1356 Compte de la flotille des gens de guerre du comté de Flandre.
2905 ^a	1392 Compte de l'hôtel des monnaies.
2926	1371 Comptes du tonlieu.
2504 ^a	1405 Comptes de la monnaie.
2264-2265	1391-1401 Comptes des reliefs des fiefs et seigneuries.
2653-2658	1387-1394 Comptes du tonlieu dit Borchtrecht.
2938 ^{ter} -2957 ^a	1398-1399 Compte de la ville.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Guillaume de Lire (Lierre), official du due à Anvers, déclare que les frères Walter et Arnulphe ont rendu à l'abbaye d'Eename la portion de dimes et autres appartenant à l'autel (église) de Deurne, qu'ils avaient usurpée.

1196.

Guillelmus de Lire, officialis ducis in Antwerpia et eiusdem opidi scabini presentibus et futuris notum facimus universitati vestre Walterum et Arnulfum fratres usurpasse quandam portionem decimarum et oblationum attinentium altari de Dorne, quod altare cum omnibus suis appenditiis Eyhamensis ecclesie dinoscitur. Id dicte ecclesie monachi egre ferentes nobis quibus ex parte ducis incumberebat singulis sua dare et omnes a presumptione compescere monuimus eos ex parte ducis ut Eyhamensi ecclesie iura sua integra habere permetterent. Illi igitur videntes se violentia sua ulterius non posse proficere simulque suam iniuriam perpendentes usurpationibus illis penitus abrenuntiaverunt et de cetero nil super Eyhamensem ecclesiam se presumpturos fore in conspectu nostro promiserunt. Ut hec iterum non infringantur sigillum opidi nostri huic cartule causam testimonii nostri appendimus aliosque qui huicquoque rei interfuerunt subnotavimus. Signum Wilmari, S. Arnulfi de Molendino, scabinorum Antwerpiensium. S. Nicholai, militis de Dorna, S. Folperti fratris Reineri prepositi. Actum anno Domini M^o C^o XCVI^{to}.

Cartularium Sⁱ Michaelis, p. 35, aux Archives de l'Etat à Anvers. — L'acte précité n'a pas été publié dans notre *Deurne en Borgerhout*, etc.

II.

Radulphe de Wilre, écoutète d'Anvers, déclare qu'Henri van den Berghe, et consorts, se sont libérés de toutes les peines qu'ils avaient encourues pour méfaits, et les autorise à rentrer dans le duché de Brabant.

10 juillet 1308.

Allen den ghenen die dese lettren zelen sien. Ick Rolof van Wilre, scoutet van Antwerpen, ontbiede gruete in onsen Heere. Ick doe u te wetene ende orconde met dese lettren dat Henrick van den Berghe, Jan zyn brueder, ende Ane haere moeder, mi hebben genoech gedoen te myns heeren tsher-togen behoef van Brabant van al der misdaedt die si hadden misdaen jeghen hem tot op den dach van heden in overgripene in wat manieren dat si, wedertsî geproeft ochte ongeproeft (1), ende sceldense daer af quite en ledich (2) van myns heeren weghe en gheve hen gerecht geleede en opene hen dlandt te horen orbore met den ghetuge van deser letteren die besegelt es met mynen zegele. Die was gemaect op jaere ons Heere doemen screef derthienhondert en acht op S^{te} Amelberghen avondt.

Cartularium Sti Bernardi, P. Rbrum 17.

III.

Les échevins d'Anvers déclarent que Radulphe de Wilre, écoutète d'Anvers, a vendu à l'abbaye de Saint-Bernard sous Hemixem, les biens saisis d'Henri van den Berghe et de ses complices.

29 juin 1308.

Universis presentes litteras inspecturis, Paulus dictus Bornecolve, Petrus dictus Daen, Joannes dictus de Werve, et Symon dictus Spronck scabini Antverpienses, salutem et noscere veritatis, noverint universi quod coram nobis specialiter propter hoc evocatis a Radulpho de Wilre sculteto nostro

(1) 't Zij bewezen of niet.

(2) Vrij.

Antverpiensi, idem Radulphus personaliter constitutus recognovit libere et expresse *se vendidisse* justo ac legitimo legitimi contractus titulo ex parte illustris Principis Domini Ducis Brabantie viris religiosis abbati et conventui Loci Santi Bernardi juxta Scelle *omnia bona mobilia et immobilia Henrici dicti van den Berghe et Anæ matris ejus* in parochia de Hemexem jacentia sive existentia ad predictum Dominum Ducem ratione sui Domini propter forefactum seu malefactum dictorum Henrici et Anæ secundum jus et patrie consuetudinem, ut asseruit devoluta, videlicet *novem diurnaliam terrae ac mansionem quondam suam cum attinentiis omnibus* pro quadam pecunie summa eidem sculteto ex integro persoluta, contulit et concessit idem scultetus ex parte Domini predicti Ducis preminis religiosis predicta bona omnia et singula levanda ab eisdem, habenda pacifice et perpetuo possidenda, renuntians ad opus predictorum religiosorum in nostra presentia expresse omni juri quod eidem Domino Duci in premissis bonis competiit, aut quomodolibet competere potuit occasione forefacti memorati, promittendo eidem religiosis ex parte premissi Domini Ducis justam, debitam et perpetuam warandisiam contra quoscumque juri parere volentes, vel ipsos presumentes super hiis indebite molestare. Si quem vero defectum super hiis dictos religiosos successu temporis habere contigerit, promisit idem scultetus ex parte Domini Ducis quandocumque super hac fuerit requisitus, fideliter adimplere et super hoc litteras confirmationis et warandisie ab eodem Domino Duce suis laboribus propriis et custibus impetrare. In quonum omnium testimonium et memoriam sempiternam sigilla nostra una cum sigillo predicti Radulphi sculteti Antverpiensis ad ipsius instantiam presentibus litteris duximus apponenda. Et ego Rodulphus de Wilre scultetus Antverpiensis, quia premina omnia vera esse et fuisse recognosco, prout narrata sunt superius, sigillum meum presentibus apposui in testimonium premissorum et munimen. Actum et datum anno Domini M^o CCC^o octavo, in die Beatorum Petri et Pauli apostolorum.

Cart. Sⁱ Bernardi, P. Rub. 15.

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 1904

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Paul Cogels.

Sont présents: MM. Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; Hymans, Geudens, président Blomme, R. P. van den Gheyn, L. Blomme, chanoine van Caster, chanoine van den Gheyn, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, van der Ouderaa, Max Rooses, membres titulaires; MM. l'abbé Laenen, Kintsschots, Willemsen, Dubois et l'abbé Maere, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir être présents à la réunion:

MM. Soil, *vice-président*; de Béhault de Dornon, Errera, Chauvin, Bergmans, membres titulaires; MM. Matthieu, Comhaire, van Ortroy, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 17 juillet 1904 est lu et approuvé après quelques observations.

Le comité de publication des *Analectes* pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, sollicite la continuation des échanges entre sa publication et celles de l'Académie. Cette demande est accordée.

L'Académie de Stanislas, à Nancy, fait connaître le programme pour le prix Herpin à décerner en 1908. Pris pour notification.

Le directeur général d'archéologie de Simla demande à ce que l'Académie envoie ses publications en échange contre celles du gouvernement indien. Des explications seront demandées.

Les facultés des lettres de Nancy et de Lille prient l'Académie de souscrire un abonnement aux *Annales de l'Est et du Nord*. On s'informerait si des échanges ne pourraient pas plutôt se faire entre ces revues et les *Annales de l'Académie*.

M. le Ministre de l'Intérieur envoie pour être affiché dans les

locaux de la bibliothèque le programme du Congrès international d'éducation et de protection de l'enfance.

M. le président félicite M. Hymans qui, récemment, a été nommé conservateur en chef de la Bibliothèque royale. Celui-ci remercie.

M. Donnet donne lecture du rapport annuel qu'il a dressé comme secrétaire et bibliothécaire. M. Theunissens donne connaissance de son rapport sur la gestion financière pendant l'année 1904. Les recettes se sont élevées à fr. 5,446.56 et les dépenses à 3,645.62. L'excédent de l'exercice est donc de fr. 1,800.94.

Ces divers rapports seront imprimés dans les Bulletins.

M. le président Blomme donne lecture du rapport qu'il a rédigé sur le travail de M. Maeterlinck : *le genre satyrique dans la sculpture flamande et wallonne*. Ce rapport, ainsi que celui du premier rapporteur M. Soil, concluent à la non impression du mémoire. Ces conclusions sont adoptées.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et soumet le compte rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces deux pièces seront insérées dans les Bulletins.

Le R. P. van den Gheyn fait connaître son travail intitulé : *Peiresc et Cobergher*. Cette lecture donne lieu à un échange de vues entre l'orateur, MM. Hymans, président Blomme et vicomte de Ghellinck Vaernewyck. Ce dernier fait circuler un volume ayant appartenu à Peiresc et portant son chiffre. Il fournit à ce sujet quelques détails. M. Blomme fait connaître le portrait que le brugeois Finsonius a fait de ce savant. Le travail du R. P. van den Gheyn et la note du vicomte de Ghellinck seront imprimés dans les Annales.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck fait rapport sur le Congrès tenu au Puy, par la Société française d'Archéologie et fait circuler un grand nombre de photographies des monuments du Velay. Ce rapport sera réservé pour les Annales.

M. Stroobant donne connaissance des fouilles qu'il a exécutées à Grobbendonck et qui lui ont fait mettre au jour un antique cimetière.

M. Willemsen fournit des détails circonstanciés au sujet de la découverte d'un puits romain à Thielrode. Ces deux membres fourniront pour le Bulletin des notes résumant leurs découvertes.

Il est présenté un travail de M. Stockmans, relatif aux *Marcgraves d'Anvers et du pays de Ryen et aux Ecoutètes de Lierre, Contich*

et Santvliet. Ce travail pourra être imprimé dans les Bulletins après que l'introduction en aura été modifiée.

M. Donnet résume une série de notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers. Elles seront réservées aux Annales.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL COGELS.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque en décembre
1904 et janvier 1905.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- EMILE DILIS. De schipbruggen als verkeermiddel in vroegere tijden
tusschen Antwerpen en het Vlaamsch hoofd.
- EDM. GEUDENS. Het hoofdambacht der meerseniers. IV.
- G. WILLEMSSEN. Trois siècles de lutte contre l'ivrognerie.
- RICHARD MEISTER. Doper und Achaër.
- FRANZ EULENBERG. Die frequenz der deutschen universitäten.
- W. H. ROSCHER. Die sieben und neunzahl im kultus und mythus der
Griechen.
- JOHANNES HERTEL. Uber das tantrakhyayika, die Kasmirische rezen-
sion des pancatantra.
- E. J. SOIL DE MORIAMÉ. L'habitation tournaïsiennne.
- NAPOLÉON DE PAUW. Jehan Froissarts chronyke van Vlaenderen.
- NAP. DE PAUW et EDW. GAILLARD. Dit is die istory van Troyen van
Jacob van Maerland.
- EDM. GEUDENS. Les tableaux des hospices civils d'Anvers.
- FERNAND DONNET. La statuette de Casterlé.
- Id. Variétés Campanaires.
- Id. Relations entre les batteurs de cuivre de Bou-
vignes et la ville d'Anvers.
- Id. Les batteurs de cuivre anversoïis.

- C. PYNACKER HARDYK. Willelmi capellani in Brederode chronicon.
M. FOKKER. Proeve van eene lijst bevattende de vroegere namen der
huizen in Middelburg.
DE BÉHAULT DE DORNON. Les fondateurs de cuivre Grogart de Dinant.
ID. Avant-projet de loi sur la conservation des
monuments.
GUSTAVE VAN HOOREBEKE. Biographie du fameux Olivier Le Dain.

2° ECHANGES.

- BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 28^e année. N^o 5.
ID. Académie royale de médecine de Belgique.
Mémoires couronnés et autres mémoires. in-8^o.
Tome XVIII, 8^e fasc.
Bulletin. Tome XVIII. N^o 10.
ID. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 6^e année. N^o 12. 1905. N^o 1.
ID. Revue belge de numismatique.
61^e année. 1^e livr.
ID. La Gazette numismatique.
9^e année. N^o 3.
ID. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des
sciences morales et politiques et de la classe des beaux-
arts.
Bulletin 1904. N^{os} 9, 10, 11.
Biographie nationale. Tome XVIII, 1^r fasc.
ID. Coutumes du pays et comté de Flandre. Quartier de
Gand. Tome IX.
GAND. Maatschappij der vlaamsche bibliophilen.
4^e reeks. N^r 12.
TURNHOUT. Taxandria. 1903-1904. N^o 4.
LIÈGE. Wallonia. XII^e année. N^{os} 11 et 12. — XIII^e année. N^o 1.
GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 12^e année. N^{os} 8 et 9.
Inventaire archéologique. Fasc. XXXVII.

- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXX, 3^e et 4^e livr.
- ARLON. Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Tome XXXIX.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire de diocèse de Liège.
Leodium. 3^e année. N^o 12. 4^e année. N^o 1.
ID. Bulletin. Tome XIV.
- TOURNAI. Annales de la Société historique et archéologique. Tome 8.
- NAMUR. Société archéologique.
Rapport sur la situation de la Société en 1903.
Annales. Tome XXV, 1^e livr.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
7^e et 8^e années. N^{os} 6 et 7.
- s' HERTOGENBOSCH. Handelingen van het provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant. 1897-1903.
- MIDDELBOURG. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.
Archief. 1904.
- LEIDEN. Maatschappij der nederlandsche letterkunde.
Handelingen en mededeelingen. 1903-1904.
Levensberichten. 1903-1904.
- UTRECHT. Historisch genootschap.
Bijdragen en mededeelingen. 25^e deel.
Wet.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und kunst.
Ons Hemecht. 10 jahrg. Heft 11 & 12. 11 jahrg. 1 heft.
- LONDRES. Transactions of the royal historical society. Vol. XVIII.
ID. The royal archaeological institute of Great Britain and Ireland. The archaeological Journal. Vol LXI. N^o 242.
- PARIS. Notes d'art et d'archéologie.
Revue de la Société de Saint-Jean. 16^e année. N^{os} 11 et 12.
- PARIS. Société nationale des antiquaires de France.
Mémoires. 1902.
Mémoires et documents. Mettensia IV.
Bulletin. 3^e trimestre 1904.

PARIS. Polybiblion.

Partie technique. Tome CII, 12^e livr. et tome CV, 1^e livr.

Partie littéraire. Tome CI, 6^e livr. et tome CIII, 1^e livr.

ID. Comité des travaux historiques et scientifiques.

Bulletin historique et philologique. Année 1903. N^{os} 3 et 4.

ID. La correspondance historique et archéologique. 11^e année.
N^{os} 130-131.

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.

Bulletin. 6^e année. N^{os} 11 et 12.

ARRAS. Commission départementale des monuments historiques.

Epigraphie du département du Pas-de-Calais.

Tome I, fasc. 1, 2, 3, 4. Tome II, fasc. 1, 2, 3, 4, 5.

Tome III, fasc. 2. Tome V, fasc. 1, 2, 4.

NANCY. Mémoires de l'académie de Stanislas.

6^e série. Tome I.

GRENOBLE. Bulletin de l'académie Delphinale.

4^e série. Tome 17.

DUNKERQUE. Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encourage-
ment des sciences, des lettres et des arts. 39^e vol.

ID. Union Faulconnier.

Bulletin. Tome VII, fasc. IV.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.

Bulletin historique. 210^e livr.

AMIENS. Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.

Année 1904. 1^r trim.

NIMES. Mémoires de l'académie.

Tome XXVI.

SAINTE. Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des
archives historiques. XXIV^e vol., 5^e et 6^e livr.

EVREUX. Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences,
arts et belles-lettres de l'Eure.

VI^e série. Tome I.

LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.

5^e année. N^o 30.

REGENSBURG. Verhandlungen des historischen vereines von Oberpfalz
und Regensburg. 55 band.

- LEIPZIG. Königlich Sächsischen gesellschaft der Wissenschaften.
Berichte 1904. I, II, III.
- GORLITZ. Oberlansikischen gesellschaft der Wissenschaften. Neues lan-
sikischer magazin. 80^e Band.
Codex diplomaticus Lusatiae superioris B. II. H. 5.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año VIII. N^o 11 y 12.
- BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica barce-
lonesa. Año VIII. N^o 42.
- LISBONNE. Boletim da real associacao dos architectos civis e archeo-
logos portuguezes. Tomo X. N^o 2.
- MILAN. Reale instituto lombardo di scienze e lettere. Rendiconti.
Vol. XXXVII, fasc. 4 à 16.
- STOCKHOLM. Kongl. vitterhets historie och antikuitets akademien
Antikuarisk tidskrift. XVII. 3.
- COPENHAGUE. Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord.
Nouvelle série. 1903.
- CHRISTIANIA. Bibliothèque de l'université.
Aarsberetning. 1900-1901-1902-1903.
- ZAGREB. Vjestnik kr. hrvatsko-slavonsko-dalmatinskog zemaljskog
arkiva. God VI, sv. 3 et 4.
- MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes.
Année 1903. N^o 4.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Verhandelingen. Deel LVI. 1^e stuk.
Dagh register gehouden int Casteel Batavia 1677.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen. Deel
LXII, afl. 3.
Rapporten van de Commissie in Nederlandsch Indië voor
oudheidkundig onderzoek. 1901 et 1902.
- BOSTON. Proceedings of the American academy of arts and sciences.
Vol. XL. N^{os} 6, 7, 8 et 9.
- BERKELEY. University of California publications. American archaeology
and ethnology.
Vol. I. N^{os} 1 et 2. Vol. II. N^{os} 1, 2 et 3.

3^o CATALOGUES ET JOURNAUX.

BRUXELLES. De Nobele. Catalogue spécial de livres au rabais.

LEIPZIG. Adolf Weigel. Kunst, Kunstgebeide, illustrierte Werke.

Id. Karl W. Hiersemann. Archacologie. Katalog 307.

Compte rendu analytique des principales publications reçues par l'Académie en décembre 1904 et janvier 1905.

M. Dilis, qui, dans un récent travail avait retracé l'histoire du passage d'eau entre Anvers et la rive flamande, publie aujourd'hui une nouvelle étude du même genre. Son mémoire qui a paru dans les Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes (vol. XXIII, 1^r liv.) porte pour titre: *de schipbruggen als verkeermiddel in vroegere tyden tusschen Antwerpen en het Vlaamsch hoofd*. L'auteur s'occupe dans cette étude des ponts qui dans la suite des siècles furent jetés sur l'Escaut, devant Anvers, et qui furent utilisés pour le passage du public. Le premier dont il est question est celui qui fut construit au mois de mai 1605, d'après les ordres du marquis Spinola. Plus tard, les constructions de ce genre se multiplièrent, et les archives d'Anvers renferment encore bon nombre de documents consacrés à la police, au péage ou à l'aménagement des ponts anversoïis. La plupart de ces documents figurent en annexes, joints à la notice de M. Dilis.

A signaler dans le 4^e fascicule du 1^r volume de Taxandria, la conférence que notre confrère, M. le chanoine van den Gheyn a faite sur *le rôle des Sociétés d'archéologie en Belgique*. Faisant siennes les théories développées ailleurs par M. Verhaegen, il reconnaît que les archéologues de provinces, qui deviennent de plus en plus nombreux, en limitant le champ de leurs études et de leurs recherches à la région relativement étroite qui les entoure, auront généralement une connaissance plus approfondie de leurs monuments

que ceux qui ont à étudier simultanément les produits de l'art dans toutes les régions du pays. Par suite, il devrait être dévolu aux sociétés locales un contrôle plus étendu qui aurait pour but non d'entraver les efforts des pouvoirs publics, mais de prêter, au contraire, à ceux-ci le plus bienveillant appui, de les éclairer et de faciliter leurs travaux et leurs recherches.

Dans le même fascicule de la revue campinoise est racontée par votre secrétaire la si typique aventure de *la statuette de Casterlé*. Prétendument découverte sur le territoire de ce village, elle provoqua une active correspondance entre le recteur de l'Université de Louvain, M. de Ram, qui croyait fermement à l'authenticité de la découverte, et des archéologues de Turnhout, qui obtinrent des preuves convaincantes de la fraude dont se rendirent coupables les premiers propriétaires de la figurine. Sa signification donna également lieu à diverses polémiques entre ceux qui voulaient lui trouver une origine gauloise et d'autres savants qui l'attribuaient à l'art barbare du XIV^e ou XV^e siècle. Ces derniers semblent avoir été dans le vrai.

Grâce à l'aimable entremise de son bibliothécaire M. G. Sens, la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais a bien voulu nous faire un envoi important de fascicules de *l'épigraphie du département*, nous permettant ainsi de compléter pour notre bibliothèque cette publication si intéressante. Ce recueil nous fournit, en effet, quantité de renseignements précieux et sûrs touchant tous les monuments civils et religieux du Pas-de-Calais, sur leur ameublement artistique et sur quantité de familles qui souvent ont des rapports directs avec nos provinces.

Nous avons reçu de la part de notre confrère M. Soil, la première partie d'un travail fort important, consacré à *l'habitation tournaïsiennne*. M. Soil compte décrire non seulement l'habitation telle qu'elle était en usage à Tournai du XI^e au XIII^e siècle, dans sa décoration extérieure, dans son mode de construction, mais encore dans sa distribution intérieure, exposant toutes les méthodes employées pour l'embellir et la rendre confortable. Dans cet ordre d'idées il décrira les mobiliers et ses transformations à travers les siècles, puis, élargissant son sujet, il fera connaître les costumes que portaient les tournaïsiens d'antan et les nombreuses coutumes qu'ils observaient dans toutes les principales circonstances publiques et

privées de leur existence. Le premier volume que je dois vous signaler aujourd'hui est consacré à l'architecture des façades. Tournai à la bonne fortune de posséder encore nombre de demeures anciennes, depuis les solides habitations romanes jusqu'aux élégantes maisons de la renaissance. M. Soil les décrit minutieusement. Pour celles qui ont disparu il met à contribution les anciens plans et les vieux tableaux et parvient aussi à reconstituer d'une façon complète la physionomie architectonique de la ville des choncq clochiers pendant l'espace de sept siècles. Pareil travail devrait être entrepris pour chacune de nos villes belges, même s'il n'avait pour conséquence que d'empêcher nos administrations communales où les particuliers de détruire les dernières et trop rares façades encore existantes, seuls vestiges de richesses architectoniques inestimables, qui, jusqu'ici, ont su trouver grâce devant le vandalisme utilitaire de générations ignorantes ou trop intéressées.

Dans une annexe du compte moral des hospices, notre confrère M. Edm. Geudens, fournit la liste des *tableaux des hospices civils d'Anvers*. Il reproduit les indications des précédents catalogues, rappelle les rectifications qu'il y a portées, et énumère les documents relatifs au transfert au musée d'Anvers des meilleures œuvres picturales léguées autrefois par de pieux bienfaiteurs aux différents hospices anversoïses et réunies par l'administration de ces établissements charitables après la disparition de tous les anciens refuges.

A signaler dans les *Missions belges de la Compagnie de Jésus* (1905, n° 1) le commencement d'une étude du R. P. Hosten sur les dolmens et cromlechs dans les Palins. Si les monuments mégalithiques de l'Inde méridionale ont été étudiés avec soin, ceux des Palins sont jusqu'ici fort peu connus. Le P. Hosten en a retrouvé un grand nombre formant surtout le couronnement de caveaux souterrains à destination funéraire probable. Il a opéré des fouilles, et c'est le résultat de ces recherches dont il commence aujourd'hui la publication, accompagnée de nombreuses illustrations.

Dans *The Archaeological Journal* (vol. LXI, n° 242), nous trouvons un article du vicomte Dillon, qui porte pour titre *Ransom* et qui constitue une étude complète, surtout au point de vue anglais, des usages en vigueur au moyen âge pour le traitement des prisonniers et leur rançon. De nombreux exemples, empruntés surtout

à l'histoire des guerres des XIV^e et XV^e siècles, nous montrent à quel montant s'éleva le taux de la rançon des souverains, des chefs d'armées ou des simples chevaliers, puis nous apprend comment ces montants étaient obtenus et par qui ils étaient payés. Enfin, certains détails sont consacrés à exposer les règles qui présidaient à la cession de prisonniers de guerre, qui passaient d'un bénéficiaire à un autre et devenaient ainsi l'objet presque d'un commerce régulier.

M. F. de Mély est l'auteur d'un travail inséré dans les *Mémoires (1902) de la Société nationale des antiquaires de France*, consacré à « l'image du Christ du Sancta Sanctorum et des reliques chrétiennes apportées par les flots ». Dans beaucoup de localités, sièges des plus célèbres pèlerinages occidentaux du moyen âge, se rencontrent des reliques ou des images saintes apportées par les eaux et qui sont miraculeusement venues s'échouer sur le rivage. C'est le cas à Boulogne-sur-Mer, à Dives, à Fécamp, en France; à Lezzo et à Najère en Espagne; à Saint-Voult, Oviedo et à Rome, en Italie. L'auteur aurait à cette nomenclature pu ajouter le crucifix conservé aux portes d'Anvers à Hoboken, et si nous ne nous trompons, également celui de Wenduïne, sur la côte belge de la mer du Nord. Dans ces légendes, M. de Mély voit des manifestations de l'esprit du peuple naturellement porté au merveilleux. Dans son besoin de mystère, il aurait de la même manière, supprimé d'abord les marins qui conduisaient le bateau, puis le bateau lui-même qui apportait les reliques ou les images saintes, pour attribuer, enfin, directement cette arrivée à une intervention miraculeuse et providentielle.

En 1333, le chantre immortel de Laure, Petrarque, traversa nos provinces. Après avoir parcouru la Flandre, le Brabant et le Hainaut, il visita le pays de Liège. On retrouve dans sa correspondance de fort intéressants détails sur le séjour qu'il fit au bord de la Meuse. C'est cette relation que Mgr Georges Monchamps étudie dans un article intitulé *Petrarque et le pays Liégeois* et que nous trouvons dans *Leodium* (4^e année, n^o 1) organe de la Société d'art et d'histoire du pays de Liège. Petrarque eut la bonne fortune de découvrir à Liège un manuscrit de Cicéron. Mgr Monchamps suppose que cette trouvaille se fit dans la bibliothèque du monastère bénédictin de Saint-Jacques, et qu'il s'agissait du discours *pro archia poeta*. On

connaît la mésaventure du poète italien, obligé de suspendre ses travaux de copie pour parcourir les rues de Liège à la recherche d'encre à écrire. Mgr Monchamps voit dans cette historiette une simple boutade dont on a eu tort de tirer des conséquences importantes et qui même a servi de point de départ à la moderne légende de l'ignorance du clergé liégeois. Mgr Monchamps réfute sur ce point les assertions de quelques historiens qui se basèrent, pour admettre cette accusation, sur certains textes mal compris ou peu correctement reproduits. Pétrarque avait un ami intime que l'on appelait Louis de Campine. Grâce aux découvertes faites par dom Ursmer Berlière dans les archives vaticanes, Mgr Monchamps réussit à établir que cet intime s'appelait en réalité Ludovicus Sanctus ou Heiligen, qu'il était né, en 1304, à Beeringen, en Campine, et qu'il séjournait à Avignon, où à la Cour papale il remplissait les fonctions de *magister in musica* et de plus *cantor* du cardinal Jean Coloma.

En nous demandant de nouer avec elle des relations d'échanges, l'Université de Californie nous envoie une série de ses publications. Parmi celles-ci nous appellerons l'attention sur deux études de M. Pliny Earle Goddard : *Life and culture of the Hupa* et *Hupa texts*. C'est l'histoire d'une de ces peuplades américaines qui, pourchassée par les progrès de la civilisation et aussi par les empiètements intéressés de voisins peu bienveillants, tend comme tant d'autres, à s'éteindre lentement. Ces Indiens occupent la magnifique vallée de la rivière Trinity, dans le comté de Humbolt, en Californie. M. Goddard nous fait connaître leurs mœurs, leurs habitudes, nous décrit leurs ustensiles, leurs armes, nous initie à leur histoire et aux traditions de leur passé, en consacrant en même temps un travail spécial à leur langue et à leur littérature. De nombreuses illustrations parsèment le texte et servent à confirmer les renseignements historiques et archéologiques qui ont d'autant plus de valeur que bientôt il ne restera plus que le souvenir de ces races vaillantes qui, autrefois, occupaient en toute liberté les immenses contrées du nouveau monde.

Depuis deux siècles, les historiens avaient souvent puisé des renseignements dans la chronique qui avait pour auteur Guillaume, chapelain de Brederode, puis procureur du monastère d'Egmond. Antonius Matthæus l'avait même reproduite en 1700, mais cette

publication était devenue d'une rareté insigne. M. Pynacker Hordyk a donc fait chose éminemment utile en reproduisant à nouveau le texte de cette importante œuvre historique. Il a utilisé dans ce but la seule copie manuscrite connue aujourd'hui et qui appartient à la bibliothèque de la ville de Hambourg. C'est dans les publications de la *Historisch Genootschap* d'Utrecht que l'on pourra consulter le texte de la *Willelmi capellani in Brederode postea monachi et procuratoris Egmondensis Chronicon*. La première partie de cette chronique, embrassant la période comprise entre les années 1206 à 1321 renferme pas mal d'erreurs. La seconde partie qui s'étend jusqu'à l'année 1332 est plus importante et fournit de nombreux détails intéressants, principalement sur les principaux événements du règne de l'empereur Louis de Bavière.

La ville de Middelbourg, en Zélande, eut des rapports trop intimes avec Anvers et la Flandre pour que ses annales ne soient pas consultées avec intérêt par tous ceux qui étudient notre histoire nationale. Ils pourront utiliser à cet effet l'étude de M. Dommissse portant pour titre: *Onderzoek naar de eerste omwalling en omgeving der stad Middelburg*, récemment parue dans les « Archief » de la *Zeeuwsch Genootschap der wetenschappen* (1904). On y trouvera de nombreux détails puisés dans les archives locales et relatifs aux divers quartiers de la ville, à ses demeures les plus intéressantes, à ses monuments les plus importants. Les comptes communaux nous apprendront qu'au commencement du xvi^e siècle, Antoine Kelderman reçut 90 livres pour la construction en style ogival de la façade de l'hôtel de ville et nous fourniront d'amples détails se rapportant à la construction de ce monument, à celle de l'abbaye, et en général à tous les bâtiments publics ou privés de la ville.

On s'imagine généralement que sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle, l'indépendance de notre patrie fut complète. C'est une erreur. M. Henri Lonchay nous prouve le contraire dans sa brochure qu'il intitule: *Le serment de fidélité prêté par les Belges à Philippe III en 1616*. L'acte de cession de 1598 stipulait que nos provinces retourneraient à l'Espagne si les archiducs mouraient sans enfants. En cas de prédécès d'Isabelle, Albert conserverait le gouvernement; la réciprocité fut accordée à l'infante en 1601. Toutefois, dans ce cas, de souverains ils devenaient simples gouverneurs. Malgré

l'indépendance stipulée, l'Espagne garda des garnisons dans nos principales places fortes et en confia le commandement général à un de ses serviteurs dévoués, Ambroise Spinola. A celui-ci se joignaient l'ambassadeur du roi très chrétien, le confesseur de l'archiduc et de nombreux agents subalternes qui entretenaient soigneusement en Belgique l'influence espagnole. Quand l'espoir d'avoir une descendance fut entièrement abandonnée par les archiducs, il fallut faciliter, dès leur vivant, le retour des Pays-Bas à l'Espagne, et déjà en 1616 les divers Etats reconnaissaient le roi Philippe III comme successeur éventuel d'Albert et Isabelle, et à ce titre lui prêtaient hommage et lui juraient obéissance. Le roi mourut, en 1621, sans avoir bénéficié de ces précautions, et ce n'est que sous le règne de son successeur que la Belgique fit retour à la couronne espagnole.

Le savant directeur de l'Institut historique belge à Rome, dom Ursmer Berlière, vient de faire imprimer une nouvelle étude relative à l'histoire religieuse de nos provinces. Il s'occupe cette fois des *évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*. Au moyen âge « l'étendue de certains évêchés, les occupations multiples de leurs titulaires, obligés de remplir un rôle politique, forcèrent ces évêques à attacher à leur personne un auxiliaire qui pût les remplacer pour les fonctions pontificales, et, parfois aussi, pour l'administration spirituelle de leurs diocèses ». Ces évêques auxiliaires étaient parfois des prêtres soumis antérieurement déjà à leur juridiction, mais plus souvent des évêques étrangers chassés de leurs sièges. Au XIII^e siècle, la vanité et l'ambition s'en mêlant, les évêques auxiliaires se multiplièrent étrangement. Les papes, et le Concile de Trente durent mettre un terme à ces abus. Dans nos provinces, les églises de Cambrai, Tournai, Liège et Utrecht jouissaient du privilège d'avoir des évêques auxiliaires. Les titulaires de ces emplois dans les deux premiers diocèses sont peu ou pas connus. Dom Ursmer Berlière a entrepris de dresser la liste de ces prélats et de fournir des détails circonstanciés sur leurs personnes et leur carrière épiscopale. L'important travail de notre confrère constitue une précieuse contribution à l'histoire ecclésiastique de notre patrie et fournit une multitude de détails intéressants pour la monographie des diverses localités de ces diocèses et pour leurs institutions religieuses.

Dans un volume illustré et tiré à un petit nombre d'exemplaires

numérotés, notre confrère, M. Gustave van Hoorebeke, a repris en sous œuvre la *Biographie du fameux Olivier Le Dain*, le célèbre favori du triste roi Louis XI. Il est d'avis que le vrai nom d'Olivier Le Dain était de Neckere, qui signifie le diable. Il serait né, non à Thielt, mais à Gand, et son père, le barbier Jean de Neckere se serait établi plus tard dans cette première ville. Olivier y aurait exercé le métier paternel dans une maison du marché, sise à côté de l'hôtellerie *het Schacck*. Or, c'est dans cette auberge qu'aurait logé pendant le carême de 1457 le dauphin de France. Le petit barbier flamand aurait rasé le prince français, qui, pris d'amitié pour lui, l'aurait attaché à sa personne comme valet de chambre et amené avec lui dans sa patrie. On connaît les aventures subséquentes d'Olivier le Dain: anobli, enrichi, comblé d'honneurs par son maître, envoyé en mission comme ambassadeur et finissant son existence tourmentée au gibet de Montfaucon, convaincu d'extorsions, escroqueries, abus de pouvoirs, pillages, sacrilèges et autres crimes aussi noirs que variés, ce qui lui valut l'épithète connue:

*Cy gist le diable
baptisé le Dain
jugé pendable
barbier suzerain 1484.*

Messieurs, je m'arrête ici. Vous le voyez, les publications reçues depuis deux mois ont été nombreuses et importantes. L'intérêt de nos collections bibliographiques s'accroît chaque jour et je suis heureux de pouvoir vous faire part à chaque réunion des choses les plus intéressantes, rencontrées en feuilletant les derniers venus des ces hommages d'auteurs ou de ces si multiples publications périodiques.

FERNAND DONNET.

5 février 1905.

Trois cloches flamandes

DU LIMOUSIN

Collectionnant tous les ouvrages qui s'occupent des cloches, de leur histoire ou de leur fabrication, nous nous rendimes récemment acquéreur d'un volume qui parut, il n'y a pas bien longtemps. Il est dû à la plume de M. l'abbé A. Lecler, chanoine honoraire, et porte pour titre: *Etude sur les cloches de l'ancien diocèse de Limoges* (1). Cette intéressante étude constitue une nomenclature chronologique, accompagnée de commentaires et de notes, de toutes les cloches existant ou ayant existé dans les églises, couvents, ou édifices importants de l'ancien diocèse de Limoges.

En compulsant cette longue liste descriptive des produits de la fabrication des anciens saintiers français, notre attention fut frappée par une inscription renseignée à la date de 1548.

Voici reproduction intégrale de ce passage (2):

1548. LIMOGES. *Saint-Pierre-du-Queyroix*
† Johannes es minem naem. MIn gbacluit
3i goct requiaem. Petrus van den Gham me
fecit M CCCCC XLVJJJ. Heer Eoci als pastor et Jan
Stobant en Juchel Beeke hebreu mi doen maken
als kerck mecrsters in dien tit.

« La quatrième cloche de Saint-Pierre-du-Queyroix, appelée le

(1) Limoges. Imprimerie V^e H. Ducourtieux. 1902. In-8o.

(2) F^o 51.

- » Verthamont, probablement le nom de celui qui l'avait donnée,
» portait l'inscription ci-dessus. Les caractères en sont gothiques,
» mais la légende est flamande. L'abbé Legros, qui l'a relevée, et
» l'abbé Texier, qui l'a publiée, n'ont pas pu en donner la traduction.
» Un bienveillant concours me permet d'être plus heureux.
» Voici comment on peut la traduire :

† JEAN EST MON NOM. MON TIMBRE (EST)
3^e OCTAVE DU REQUIEM. PIERRE VAN DEN GHAM
M'A FAIT. 1548. — MESSIRE LOUIS COMME
PASTEUR, ET JEAN STROBANT ET MICHEL VAN DEN
BECKE M'ONT FAIT FAIRE COMME (ETANT)
FABRICIENS EN CE TEMPS LA.

- » Cette cloche, fondue pour quelque église du Nord, a probable-
» ment été portée chez nous comme dépouille de guerre et achetée
» par un Verthamont, qui l'aura donné à l'église de Saint-Pierre.
» Le cas de cloches ainsi enlevées dans les temps de guerre n'est
» pas rare. Nous allons voir, en 1586, les soldats du régiment de
» La Maurie emporter celle de Laguenne ; en 1615, une cloche de la
» Bussière emportée au Dorat par les soldats de la garnison ; en
» 1616, celles de Mascheix emportées par des gens de guerre, etc. »

Cette inscription est fort intéressante, malheureusement elle est complètement fautive. L'auteur ne dit pas, s'il l'a copiée sur la cloche même ou s'il l'a reproduite d'après une source étrangère. Ce dernier cas est probable. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons accepter la transcription comme fidèle. Nous le savons, les inscriptions campanaires renferment souvent des inexactitudes flagrantes, mais ici les non-sens sont trop évidents. Du reste, il y a lieu de constater que chez les fondeurs van den Gheyn ces imperfections sont bien moins fréquentes que chez leurs concurrents. Les produits de leurs ateliers existent encore en grand nombre, et on peut se rendre compte du soin avec lequel étaient, en général, reproduites les inscriptions qui paraient leurs cloches.

Il est donc évident que l'inscription de la cloche de Saint-Pierre-du-Queyroix devrait se lire comme suit :

JOHANNES IS MINEN NAEM
MIN GHELUIT SY GODT BEQUAEM
PETRUS VAN DEN GHEIN ME FECIT MCCCCXLVIII
HEER LOEI ALS PASTOR EN JAN STROBANT EN
INGHEL BECKE HEBBEN MI DOEN MAKEN
ALS KERCK MEESTERS IN DIEN TYT.

On le voit, il a suffi de remplacer quelques lettres par d'autres mieux appropriées, sans modifier aucun mot, pour rendre l'inscription parfaitement intelligible. Elle est, du reste, conforme à d'autres, en quelque sorte identiques, que nous retrouvons sur maintes cloches flamandes du xvi^e siècle.

Il y a lieu de remarquer, que même si l'inscription telle qu'elle se trouve imprimée dans l'ouvrage de M. l'abbé Lecler, était exacte, que la traduction laisserait encore beaucoup à désirer. Ainsi Loei n'est pas Louis, mais bien Eloi; Inghel ne veut pas dire Michel, mais Engelbert. Enfin, la « 3^e octave du requiem » est une vraie trouvaille.

Nous traduirons donc facilement l'inscription rectifiée de la manière suivante :

JEAN EST MON NOM.
QUE MES SONNERIES SOIENT AGRÉABLES A DIEU.
PIERRE VAN DEN GHEYN M'A FAITE. 1548.
MONSIEUR ELOI COMME CURÉ ET JEAN STROBANT ET
ENGELBERT BECKE M'ONT FAIT FAIRE
COMME MARGUILLIERS EN CE TEMPS.

Maintenant, quelle est la provenance de cette cloche? Il ne nous est guère possible de l'indiquer exactement ici. Néanmoins, il ne nous semble pas douteux qu'elle ne provienne des Flandres. Les noms paraissent l'indiquer et le texte même de l'inscription a des analogies frappantes avec ceux par exemple qui ornaient les nombreuses cloches provenant des environs d'Audenarde et qui sont détaillés dans l'inventaire fait à Anvers en 1579 (1).

(1) Voir notre ouvrage: *Les cloches d'Anvers. Les fondeurs anversois.*

Comment cette cloche flamande est-elle parvenue en Limousin? Le doute n'est guère possible: ou bien elle a été enlevée du clocher qui l'abritait pendant les troubles religieux qui régnaient à cette époque et vendue à l'étranger, ou bien elle a fait partie du butin de guerre et a été confisquée par quelque capitaine victorieux lors de la prise de la localité dans laquelle elle était employée. A cette époque, dans nos provinces, des centaines de cloches éprouvèrent le même sort que celle de Saint-Pierre-du-Queyroix. La plupart d'entre elles eurent même une destinée moins heureuse: elles furent brisées en morceaux pour être converties en canons ou plus tard en gros sous.

La seconde cloche flamande dont il est question dans *l'étude sur les cloches de l'ancien diocèse de Limoges* est celle de Saint-Léonard. Voici comment s'exprime à ce sujet M. l'abbé A. Lecler:

1763. SAINT-LÉONARD (*Haute-Vienne*).

REV^{DUS} DNS FRANCISCUS GILBERT ABBAS BONNEFIENCIS ME FUDI
CURAVIT ANNO 1763. ANDREAS VAN DEN CHEIN ME FUDIT LOVANI.
OPUS NIL TERRESTRE SAPIT.

PRÆCIPUE FESTIS SOLEO LAUDARE DIEBUS
SUMMA VOCE DEUM POPULOSQUE AD SACRA CIERE:
HAEC DUO DIVINAS RESONANTIA TYMPANA LAUDES
SANCTE, TIBI TUA PLEBS, O LEONARDE DICAT.

D'après cette inscription, deux cloches auraient été fondues à cette époque pour Saint-Léonard: « Révérend seigneur Gilbert, abbé de Bonnefond, m'a fait fondre à ses frais en 1763. André vanden Chein m'a coulée à Louvain. Je ne suis pas destinée aux choses de la terre; principalement aux jours de fête, de ma grande voix, j'ai la coutume de louer Dieu et de convoquer le peuple à la prière. O saint Léonard, ton peuple te dédie ces deux cloches destinées à chanter les divines louanges » (1).

Il est évident qu'il existe dans le texte une erreur de lecture et que le nom du fondeur doit s'écrire Van den Ghein, et non Van den

(1) ABBÉ A. LECLER, *loc. cit.*, p. 108.

Chein. On se trouverait donc ici en présence d'une commande faite directement par l'abbé de Bonnefond à Louvain, au fondeur André van den Gheyn.

Quant à la seconde cloche dont il est question dans l'inscription que nous venons de reproduire, il faut sans doute la reconnaître dans une autre cloche de l'église Saint-Léonard, dont nous retrouvons l'inscription dans une récente publication de M. le baron de Rivières (1). Celle-ci ne serait formée que de ces quelques mots :

ANDREAS VAN DEN GHEIN ME FUDIT LOVANI 1763.

Comme complément au travail sur les cloches de l'ancien diocèse de Limoges, M. l'abbé Lecler donne un *Dictionnaire des fondeurs de cloches qui ont travaillé dans l'ancien diocèse de Limoges*. Dans cette liste alphabétique nous trouvons aussi l'indication de trois cloches des van den Gheyn, conservées encore aujourd'hui dans des églises françaises.

Voici le passage en question :

VAN DER GHAM (Pierre) a fondu à Louvain, en 1548, une cloche qui est venue à Saint-Pierre-du-Queyroix, à Limoges. En 1558, il en faisait une autre qui est aujourd'hui à Montmédy et sur laquelle on lit son nom « Peeter van den Ghein ghegoten (clochetier) ».

Jean van den Ghein en a fondu une en 1559 qui est à Saint-Pierre-le-Divion, commune de Tiepvat, département de la Somme.

A Chaumont (Haute-Marne) il en existe une signée « Andreas van den Geyn me fudit Lovani Anno 1727. » Celle que nous avons à Saint-Léonard porte également « Andreas van den Chein me fudit Lovani anno 1763 ».

Les célèbres fondeurs van den Gheyn, de Malines, ont encore aujourd'hui des représentants à Louvain, les Van Aerschodt-van den Gheyn exercent actuellement l'industrie de leurs ancêtres. »

Il y a lieu de rectifier ici un renseignement. Ce n'est pas à Louvain que Pierre van den Gheyn fonda, en 1548, la cloche de Saint-

(1) *Les cloches, clochettes et mortiers-pilons des fondeurs Van den Gheyn.*

Pierre-du-Queyroix, mais à Malines. Ce fondateur a, en effet, passé toute sa vie dans cette dernière ville; il y est mort le 14 mars 1516 et y fut enterré dans l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle.

Ce n'est qu'au commencement du xviii^e siècle que des membres de cette famille se fixèrent à Louvain.

Faisons encore remarquer dans le texte cité ci-dessus la traduction fautive de *ghegoten* par « clochetier ». Ce participe, suivant seul ici le nom du fondateur, ne peut se justifier. Suivant toutes probabilités les mots *heeft mi* ont été omis, et il faudrait rétablir l'inscription comme suit :

PEETER VAN DEN GHEIN HEEFT MI GHEGOTEN

c'est-à-dire :

PIERRE VAN DEN GHEIN M'A FONDUE.

FERNAND DONNET.

UNE NOTE D'ART DANS LA VIE

Mettre la vie dans l'art, et l'art dans la vie, est une pensée lue un jour sur une page d'album, et signée d'Ysaye, le grand musicien. Est-elle de lui, appartient-elle à un penseur qu'il ne cite pas? Je ne sais, mais quelqu'en soit l'auteur, elle m'a séduit et je me plais à la redire.

Mettre l'art dans la vie, c'est y mettre un peu d'idéal; c'est élever l'âme au-dessus des exigences et des préoccupations du labeur quotidien, au-dessus des banalités d'une existence désœuvrée, et la transporter dans une sphère plus sereine.

Que de gens traversent la vie, la front penché vers la terre, ou l'âme indifférente, absorbés par les nécessités de l'existence, enchaînés en quelque sorte au sol, par leur ignorance ou leur insouciance des choses de l'esprit?

D'autres, au contraire, et je les salue avec émotion, planent en quelque sorte au-dessus des vulgarités de la vie, et, le cœur plein d'un idéal sublime, la traversent les yeux et le front levés vers le ciel!

Tantôt c'est la Foi qui les fait agir: ils souffrent mille privations, ils bravent les persécutions et un martyre horrible, pour porter aux extrémités du monde le flambeau de l'Évangile, pour conquérir des âmes au ciel!

Tantôt c'est l'amour de la Science qui les a séduits; et nous les voyons, explorateurs ou savants, risquer leurs jours pour élucider quelqu'un des grands mystères que renferme encore le monde.

Pour ceux-ci, c'est le Patriotisme qui leur fait affronter tous les dangers, même la mort obscure et sans gloire, pour l'honneur du pays et la défense du drapeau.

Pour celles-là enfin, c'est la divine Charité qui les enflamme, douces et saintes filles, qui sacrifient avec bonheur une vie facile et heureuse, pour se faire les servantes des pauvres, des malades, des abandonnés, et leur donner, avec des soins de mère, l'aumône sacrée de leur pitié.

Ce sont là des héros au cœur rempli d'un idéal immense. Mais, faut-il le dire, les héros sont rares; ne les imite pas qui veut, et beaucoup doivent se contenter d'un idéal plus modeste. Sans faire le sacrifice d'eux-même, sans pouvoir se soustraire aux nécessités de l'existence, ils veulent cependant éclairer d'une modeste flamme, le sentier de leur vie. C'est l'art qui allumera cette flamme, c'est lui qui donnera à ces âmes, avides de beauté, la satisfaction de ce besoin qui se fait sentir au fond de tout cœur bien né!

Vous n'attendez pas de moi une définition, ou une théorie générale de l'art: L'art est tout à la fois esprit et matière; sans utilité immédiate et pratique, il crée la beauté, il provoque cette émotion que nous éprouvons en face de toute chose grande et noble, où brille un reflet du vrai, du beau ou du bien. Il trouve son principe dans la nature, et dans les spectacles tantôt sublimes, tantôt gracieux et doux, qu'elle offre: la mer infinie, la sauvage majesté des montagnes, une fraîche journée d'automne, un éclatant coucher de soleil, une claire nuit étoilée, même une sombre matinée d'hiver, quand la neige ou le brouillard rendent toutes les formes indécises. Qui n'a éprouvé les impressions intenses causées par cette poésie des saisons.

Les grands spectacles de la nature causent les plus fortes émotions d'art, comme ses beautés de tous les jours, causent les plus douces.

L'homme, de son côté, cède à un besoin impérieux de son intelligence, en créant des œuvres qui, comme celles de la nature, peuvent atteindre à une beauté admirable. Ce sont les œuvres d'art; et par là il se distingue de l'animal, doué parfois d'un instinct prodigieux, d'une habileté excessive, mais incapable de concevoir le sentiment de la beauté, c'est-à-dire de l'art.

Partout et toujours, dès que l'homme a été débarrassé du souci d'assurer son existence matérielle, il a songé à embellir les objets à son usage, ses vêtements, son habitation, et en cela il a fait de l'art.

Toute chose peut recevoir l’empreinte de la beauté, c’est-à-dire celle de l’art.

Mais toutes les manifestations des arts ne contribuent pas, également, à la satisfaction de nos instincts supérieurs; il en est qui, par leur essence en quelque sorte aristocratique, ne s’adressent qu’à un public d’élite; d’autres, dont l’action n’est pas permanente, et doit être provoquée, chaque fois que nous la voulons éprouver. C’est le cas pour les œuvres de peinture et de sculpture, conservées dans les galeries privées et même dans les musées; pour la musique et la poésie, qui ne s’offrent pas spontanément à nous, mais exigent de notre part, au moins un effort pour provoquer cette sensation d’art.

* * *

Il est, au contraire, un art essentiellement *populaire*, parlant à toutes les classes de la société, toujours sous nos yeux, répandu dans toutes les régions, participant de la sublimité des œuvres de la nature, puisqu’il fait corps avec elles, et les complète parfois de la façon la plus heureuse, je veux parler de l’*art monumental*.

C’est lui qui dans la plaine de Paestum, comme au sommet de l’Acropole, donne au paysage toute son expression de grandeur sublime; c’est lui qui fait la silhouette des villes et donne à *Moscou* comme à *Carcassonne*, leur aspect caractéristique.

Partout on rencontre les manifestations de l’art monumental. Elles s’imposent à la vue de tous, savants et ignorants, riches et pauvres, travailleurs et désœuvrés; elles sont comprises par l’artisan sans culture, comme par l’esprit le plus subtil, par l’enfant du pays, aussi bien que par l’étranger, venant des contrées les plus éloignées.

Et il n’est pas nécessaire, pour qu’ils produisent tout leur effet, que ces monuments soient nombreux ou importants: celui qui connaît et aime son clocher, quelque modeste soit-il, pourvu qu’il ait un caractère d’art, peut éprouver en passant chaque jour sous son ombre, la même sensation d’art que ressentira devant les plus beaux monuments du monde, celui qui l’aura parcouru tout entier.

Plus que tout autre, l’art monumental est varié dans ses manifestations, aux diverses époques de son existence, comme dans les

divers pays où il a été pratiqué ; plus que tout autre, par conséquent, il est intéressant.

Tandis que, sous tous les rapports, les pays autrefois les plus dissemblables, paraissent vouloir s'uniformiser aujourd'hui dans un déplorable cosmopolitisme, et offrent sur les points du globe les plus éloignés, même politique, mêmes mœurs, mêmes coutumes, mêmes besoins, mêmes industries, mêmes tendances, c'est l'art monumental, dans ses productions anciennes, qui seul avec la nature du sol, garde à chaque région son aspect propre, son caractère particulier ; de sorte que seul aujourd'hui il permet au voyageur de distinguer un pays d'un autre.

* * *

N'est-ce pas l'art monumental, autant que la configuration naturelle du sol, qui a contribué à faire l'Égypte différente de la Grèce, et celle-ci différente de l'Inde ou de la Chine ?

La croyance à l'immortalité de l'âme est un des dogmes fondamentaux de la religion des Égyptiens, et ce peuple, très religieux, conformait toutes ses actions à cette croyance ; de là son architecture traduit, jusque dans les détails, la pensée de durée, d'éternité.

La Grèce, au contraire, d'un paganisme à la fois sensuel et délicat, avait le culte de la beauté physique, et, conséquence forcée, tous ses monuments, de la plus parfaite correction, ornés des plus purs chefs d'œuvre de la sculpture, chantent l'hymne de l'amour et de la beauté.

L'art monumental de nos pays diffère radicalement de l'art de ces deux grands peuples et de beaucoup d'autres que nous pourrions citer. Il est plus expressif encore, et nous le comprenons mieux, puisqu'il est l'œuvre de notre propre race.

Il est plus varié que l'art de l'antiquité, parce qu'il répond à une civilisation plus compliquée, plus parfaite.

Cette diversité n'est pas, je le répète, un effet du hasard ; elle est, au contraire, le résultat d'une foule d'éléments, de sorte qu'on peut affirmer que les manifestations de l'art, dans une région, correspondent exactement à la nature du sol, à l'histoire, aux mœurs, à la religion, aux aspirations des habitants de cette même région.

Témoin fidèle et incorruptible de l'histoire d'un peuple, c'est l'art qui la fait connaître de la manière la plus fidèle et la plus détaillée, sous une forme saisissante et comprise par tous.

Quelques exemples rendront mieux ma pensée.

L'Espagne est peut-être le pays où cette proposition, admise d'ailleurs sans conteste, trouve sa démonstration la plus évidente.

Son histoire se résume en deux grandes périodes : l'une toute héroïque et toute guerrière, où la lutte entre les Maures et les Visigoths se poursuit avec des alternatives de victoires et de défaites pour ces deux races, également fières, vaillantes et généreuses ; l'autre période, toute de paix à l'intérieur, sinon au dehors, prospère et riche de tous les trésors conquis dans le nouveau monde.

Ses arts et en particulier ses monuments reflètent très exactement cette situation, et caractérisent admirablement ces deux périodes. A la première correspondent les monuments de l'art arabe, d'une part, avec tous les caractères de cette race brillante, savante et riche ; et les monuments de l'art visigoth, d'autre part, rudes, simples et sévères, comme la race elle-même qui les éleva. On les trouve face à face dans maintes cités, mais s'ils sont juxtaposés, ils ne sont pas confondus, pas plus que les deux races ne se sont confondues, malgré tant de points de contact.

A la seconde période correspondent les monuments de style renaissance, où la profusion des ornements le dispute à la richesse des matériaux employés ; et ce déploiement de faste, s'est, comme le caractère castillan, altier et fier, conservé jusqu'à nos jours, malgré les revers éprouvés par cette noble et généreuse nation.

L'Italie est, avec la Grèce, le berceau de l'art classique ; toute imprégnée de la grandeur romaine, elle gardera, à travers les siècles le culte de la grande époque de son histoire ; ne prenant qu'une faible part au mouvement du moyen âge qui a créé les nations nouvelles de l'Europe, sous l'action des peuples barbares, et cet effacement persistera jusqu'au jour où, se resaisissant elle-même, elle dominera de nouveau le monde, par la renaissance des lettres et des sciences.

Ses arts suivent une marche parallèle. Le style classique romain s'était transformé en style latin, avec la transformation de la société payenne en société chrétienne ; mais l'Italie a ignoré, ou peu s'en faut, l'art roman et l'art gothique, qu'elle n'a jamais compris,

conservant l'antique art latin à travers tout le moyen âge, jusqu'au jour, où, avec la renaissance des lettres, elle créa la renaissance des arts, par un retour aux traditions antiques, aux formes et aux ornements en usage chez les Grecs et chez les Romains.

Tout autrement en est-il de l'Allemagne. La rudesse des peuplades germaniques s'accommodait mal de l'art romain, et, avec Charlemagne, naît un art nouveau, empreint de traditions locales, solide et touffu, qui rapidement, couvre cette contrée de monuments considérables.

L'art gothique, l'art de la renaissance, l'art frêle du xviii^e siècle, offrent tous, dans ce pays, une surcharge d'ornementation, parfois lourde et prétentieuse, conforme d'ailleurs aux idées de grandeur et de luxe, aux aspirations et aux traditions de ce peuple, qui caractérise ses monuments et les différencie de ceux des contrées voisines, exécutés dans le même style et à la même époque.

La Russie, *une* par l'immensité, partout la même, de son territoire, par sa race, par son administration, ne possède aussi qu'un seul art, ou plutôt qu'une seule manifestation d'art. Né au onzième siècle tout d'une pièce, et sur un ordre du souverain, il est demeuré le même à travers le temps et l'espace, c'est à-dire à travers les siècles, et dans toutes les parties de ce vaste empire : c'est le temple, de conception byzantine, de forme carrée, aux murs blancs, aux cinq coupes bulbeuses, que les architectes russes reproduisent encore de nos jours.

Empruntée à Byzance, en même temps que son credo religieux, l'architecture russe a puisé aux sources de l'art byzantin. En contact perpétuel avec les peuples de l'Asie, elle a emprunté de ceux-ci la décoration de ses édifices et ici encore nous pouvons constater le parallélisme constant entre l'histoire politique et l'histoire de l'art de ce peuple.

Si, abandonnant ces aperçus fort généraux, nécessairement, nous examinons dans le détail, les caractères de l'art dans les diverses provinces d'un même pays, par exemple, la France, nous trouvons que les manifestations d'un même style sont fort distinctes dans ces provinces, sous l'influence de causes locales naturelles, historiques ou économiques. Combien différent, tant sous ce rapport de l'art que

sous celui de la nature elle-même, l'Ile de France, la Normandie, la Bretagne, l'Auvergne, la Provence et le Languedoc !

L'Ile de France est une région riche et prospère, bien policée, aux vastes plaines, aux paysages calmes et bien pondérés. Elle verra naître le style gothique, cette merveille de pondération et de logique, lui donnera toute sa perfection, ses formes impeccables, son élégance exquise, qu'elle n'eut peut-être pas connues, au sein d'une nature plus sauvage ou plus tourmentée.

La Normandie, sa voisine, est plus riche encore, et ses vastes horizons empruntent une grandeur singulière au voisinage de la mer; de grasses prairies lui donnent l'abondance; ses habitants sont actifs. entreprenants, conquérants. Et leurs monuments tant à l'époque romane qu'à l'époque gothique, porteront ce cachet de grandeur, que seuls les monuments de l'Angleterre, élevés sous leur influence, présenteront aussi. Là comme en Normandie, l'art étalera sa grandeur et sa magnificence en des constructions gigantesques, magnifiquement décorées, en harmonie avec l'orgueil de la race conquérante, avec les villes prospères qu'elle a créées, les grandes institutions qu'elle a fondées.

Toute autre est la Bretagne, voisine de la Normandie, et tout autre sera son art. La nature ici, est monotone et infertile, ses côtes sont sauvages et la mer se brise avec un bruit terrible sur ses rocs de granit. Un voile de tristesse et de poésie farouche semble étendu sur toute cette région où l'on croit entendre dans les sifflements du vent, les gémissements des morts. La race, comme le sol, est rude et quelque peu fruste.

Voyez comme son architecture concorde bien avec ces différents caractères. Les monuments sont petits, trapus, de la couleur des rocs dont ils sont bâtis et solides comme eux; solides comme ces menhir et ces pierres druidiques qui surgissent dans la lande; simples et dépourvus d'ornements comme eux; et lorsque l'architecture du moyen âge se modifiera, là comme partout, sous l'influence de la renaissance, elle donnera alors naissance à cette architecture funéraire qu'on ne rencontre dans aucune autre région, et qui, autour de l'église, élève une série de monuments qui tous parlent de la mort.

De là ces portes triomphales, qui donnent accès aux cimetières, ces ossuaires, où blanchissent les os des ancêtres, ces corniches garnies de têtes de mort véritables, dans l'église; ces calvaires, dressés au milieu du cimetière pour rappeler encore la mort, mais proclamer en même temps le credo consolateur de la résurrection!

Descendons au centre de la France, et cherchons quelle architecture nous trouverons dans les montagnes de l'Auvergne aux sites sauvages et grandioses. Ce sera l'architecture romane qui semble placée là comme dans un cadre expressément fait pour elle. Elle est d'accord par son caractère, ses dimensions, son ornementation, avec le nature du sol et l'histoire de ses habitants, plus avancés et plus riches, relativement, dans les temps anciens, que dans les époques plus proches de la nôtre.

Voyez, plus loin encore, la Provence, le Languedoc et à peu près tout le sud-est de la France, aujourd'hui encore riches en monuments et en ruines importantes de l'époque romaine, qui proclament sa civilisation, sa richesse, le développement de ses arts, sous la domination romaine, à une époque où le reste de la nation était encore barbare ou peu s'en faut, et gardant à travers les âges le souvenir de cette antique civilisation.

Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini; ils suffisent pour démontrer la vérité du principe que j'ai à cœur d'établir.

Si d'autre part, à côté de certaines régions, où la nature a un aspect bien tranché, bien accentué, et où l'architecture revêt également un caractère distinct et local, nous en voyons d'autres où l'art de bâtir a suivi son évolution régulière, sans secousses, sans particularités, égal à peu près en importance, à toutes les périodes de son existence, nous pourrions affirmer que l'aspect même de ces régions, était peu caractérisé, que son histoire n'a pas connu les grandes secousses qui ont agité d'autres contrées, que son peuple était, par son industrie ou son négoce, en contact régulier avec les populations voisines, lesquelles ont exercé sur ses arts, comme sur son histoire, l'influence que les peuples forts et envahisseurs ont exercée, sous tous les régimes, sur les faibles, et notre thèse,

loin d'être ébranlée par cette constatation, y trouvera, au contraire, une nouvelle confirmation.

* * *

L'art monumental n'est pas seulement *divers* d'après les pays et les régions où il a été pratiqué, il l'est encore aux différentes périodes de son histoire, et toujours les modifications ou les transformations qu'il éprouve, sont l'expression la plus exacte et la plus adéquate de l'histoire, des croyances religieuses, des aspirations, de la richesse et des relations d'une nation, pendant cette période.

Le culte chrétien ne pouvait s'accommoder des monuments élevés par le paganisme, et bien que les premiers architectes chrétiens fussent imbus de l'art romain, ou payen, ils créèrent l'*art latin* et l'*art byzantin*, issus de l'art romain, mais modifiés dans leur structure et dans leur décoration, à raison des besoins nouveaux auxquels ils devaient s'adapter, et des pays où ils furent utilisés.

Ceux-ci donnèrent ensuite naissance aux diverses écoles de l'*art roman* qui portent l'empreinte de chacun des peuples par lesquels elles furent créées et qui, d'une manière générale, symbolisent admirablement l'époque à la fois forte et rude, sévère et somptueuse, pendant laquelle elles furent en honneur.

Ses monuments souvent considérables, peu éclairés, richement décorés, présentent les mêmes caractères. La ligne horizontale domine dans les constructions de cette époque, et par sa combinaison avec les formes basses et trapues des édifices, aux galeries pleines d'ombre et de mystère, elle exprime admirablement l'état d'âme du peuple de cette époque, plein de crainte respectueuse devant la majesté divine, en même temps que rudement dominé par les seigneurs féodaux.

Les derniers perfectionnements apportés à l'art roman, donnèrent naissance à l'art gothique, en ce qui concerne la technique même de l'architecture, tandis que les formes extérieures des monuments de ce style, bien différentes de celles des monuments de la période romane, manifestent, d'une façon sensible, le changement qui s'était opéré dans l'état des esprits, le progrès des sciences et du commerce,

la modification profonde de l'état social, caractérisé par la création des communes.

A l'époque gothique, les monuments prennent le même essor que les intelligences. La ligne verticale apparaît partout et domine toute construction ; celle-ci s'élève vers le ciel comme la prière fervente de chrétiens convaincus ; elle porte le front haut, comme nos fiers communiens, conscients de leur force et de leur valeur. La lumière pénètre à grands flots dans les temples et les hôtels de ville. Les écoles d'art locales, qui avaient été nombreuses à l'époque romane, disparaissent peu à peu et se fondent dans la quasi unité du style gothique, de même que les petits états disparaissent, pour faire place aux grandes unités nationales, et que disparaît aussi la féodalité, pour faire place au pouvoir royal, fortement organisé.

Mais voici qu'un souffle nouveau se fait sentir dans toutes les parties de l'Europe, à quelques années seulement d'intervalle ; c'est un retour aux sciences, à la littérature et aux mœurs même de l'antiquité ; et aussitôt, partout aussi dans l'Europe, un style nouveau, inspiré de l'antiquité, règnera presque sans partage.

Chaque nation avait jusque là vécu sa vie propre ; il n'en est plus de même à partir du xvi^e siècle. Les nations se confondent, les faits de leur histoire s'enchevêtrent et se compénètrent réciproquement, l'histoire de l'Europe devient générale. Et l'art monumental aussi, devient le même pour toutes les contrées de l'Europe. Il en fut ainsi pour le style empire, à l'époque où Napoléon I avait la main sur l'Europe entière ; il en est de même encore aujourd'hui, où le cosmopolitisme règne dans les arts comme dans les mœurs, avec cette conséquence désolante que du nord au midi, comme de l'ouest à l'est, tous les pays, toutes les villes se ressembleraient bientôt, si on laissait faire, dans une banalité universelle. Mais, heureusement, il y a réaction actuellement et retour aux arts nationaux, nous le constatons avec bonheur.

* * *

Nous venons de voir comment les monuments sont les témoins irrécusables de l'histoire d'un peuple, considérée d'une manière générale, et même des diverses époques de la vie d'un peuple.

La démonstration sera plus probante encore, si nous l'appliquons à une ville en particulier, et vous me permettrez de choisir à cette fin la ville que je connais le mieux, et qui tient, d'ailleurs, une place importante dans l'histoire et dans les arts, tout à la fois, je veux parler de Tournai.

Tournai est une ville très antique, et les premiers monuments de son histoire, enfouis dans le sol, les tombes nombreuses, garnies d'un abondant mobilier funéraire, témoignent de son extrême importance, et de sa population très dense, à l'époque romaine.

Elle joue un grand rôle dans l'histoire des premiers siècles de la période mérovingienne : la découverte du tombeau de Childéric, en 1653, tombeau rempli de bijoux d'une richesse inouïe, montre, mieux que toute description, quel devait être le faste de ces premiers souverains de la France actuelle et l'importance du palais qu'ils habitaient à Tournai.

Les siècles qui suivent, tiennent peu de place dans l'histoire — ils ne laissent pas non plus de monuments. A l'époque romane, les documents d'archives nous dépeignent cette ville comme jouissant d'une grande prospérité, et d'un luxe dont la célèbre peste de 1092, aurait été la punition ; et voici toute une série de monuments dont très peu ont disparu : la cathédrale, cinq ou six églises importantes, des abbayes, des constructions civiles, comme peu de villes en possèdent encore de nos jours, qui proclament cette richesse, cette prospérité de la vieille cité, au XI^e et au XII^e siècle. La période gothique fut non moins brillante dans l'histoire comme dans le commerce ; et, ici encore, les monuments en témoignent hautement ; ce sont le beffroi, le chœur de la cathédrale, des halles, cinq églises remarquables, des hôtels, des maisons bourgeoises nombreuses, importantes et richement meublées.

Tournai fut, pendant des siècles, une place de guerre de premier ordre, rendue fameuse par quatorze sièges, parmi lesquels il en est de très brillants pour l'honneur de nos milices. Un château fort, une citadelle, un rempart renforcé de tours, des bastions, des portes d'eau, des ouvrages avancés ; et à l'intérieur, des tours isolées, vestiges des premières enceintes, racontaient au passant ces pages glorieuses de son histoire ; ce qui en reste aujourd'hui ; bien que réduit à peu de chose, ne permettra pas de l'oublier.

Pour la période gothique ce n'est pas seulement l'art monumental qui atteste la grandeur et l'importance de la cité; ce sont encore les arts secondaires qui les proclament :

C'est la sculpture, la grande école de sculpture de Tournai, proclamée par l'allemand Waagen, dont les œuvres, du plus haut mérite, exécutées au XIII^e et au XIV^e siècle, révèlent de nombreux mécènes, servis par les plus habiles artistes; c'est la peinture, où nos maîtres du XV^e siècle ont excellé, à côté des primitifs flamands si connus et des primitifs français qui, ainsi que nos primitifs wallons, devraient bien l'être davantage, et que de généreux efforts tendent à remettre en lumière et en honneur.

Ce sont enfin les arts décoratifs: quelle ne devait pas être la richesse de nos bourgeois de l'époque gothique, pour lesquels on tissait nos merveilleuses tapisseries du XIV^e et du XV^e siècle, on fondait les cuivres si artistiques du XV^e siècle, on construisait les somptueuses demeures, au riche mobilier, décrit dans nos inventaires et les actes de nos archives!

Que, si au XVI^e siècle déjà, et plus encore au XVII^e siècle, la prospérité de la cité décline, l'absence de monuments de cette époque nous l'a fait connaître depuis longtemps. Puis, c'est une période nouvelle qui s'ouvre pour l'histoire de Tournai. En 1521, elle avait été, pour la première fois, détachée de la France et rangée sous la domination espagnole. La conquête de cette ville par Louis XIV, en 1667, lui fit faire retour à la France, et le grand roi méditait pour elle de hautes destinées.

Les monuments, autant que l'histoire, nous les font connaître: un nombre considérable de maisons de cette époque montrent la ville d'alors complètement transformée, et prenant la figure moderne, qu'elle a encore de nos jours. Une citadelle, tout à fait remarquable; un Parlement enfin, le Parlement de Flandre, gloire et honneur de la cité, qui fut le plus important de la France, après Paris et Bordeaux (aujourd'hui la cour d'appel de Douai) et qui étendait sa juridiction sur toutes les conquêtes du roi dans les Pays-Bas.

Tournai déclinera de nouveau dans la suite; l'absence de grands monuments le prouve; mais elle gardera cependant encore une cer-

taine importance au point de vue de l'industrie: ses porcelaines, rivales des produits de Saxe et de Sèvres, d'une richesse et d'un goût exquis; ses tapis de pied que Napoléon I^r jugea dignes de meubler les palais impériaux (je possède personnellement le dessin du tapis dit de la légion d'honneur), ses bronzes dorés, d'une perfection absolue, la proclament!

Faut-il pousser plus loin cette démonstration, et n'apparaît-il pas clairement que les monuments et les œuvres de l'art, racontent l'histoire de Tournai bien mieux que ne peuvent le faire ses historiens, et avec cet avantage qu'ils la mettent sous les yeux du peuple, sans qu'il ait à l'apprendre, n'ayant qu'à ouvrir les yeux pour la connaître!

Quelle jouissance sans cesse renouvelée, éprouve celui qui, parcourant une ville embellie par l'art, sait lire l'histoire de la cité, gravée sur ses monuments, et ne passe pas indifférent devant ces témoins éloquents des efforts et des luttes de ses pères, de leurs aptitudes artistiques, industrielles ou militaires, de leurs élans de foi, de leur prospérité, ou des calamités dont ils ont été frappés, de la gloire, enfin, dont leurs œuvres ont couronné le front de la ville natale, la grande aïeule, qui demeure quand tout passe, qui synthétise pour ses enfants l'histoire du passé, qui nous donne le foyer, comme elle nous a donné un berceau, qui a donné à nos pères, comme elle nous garde à nous même, un tombeau!

* * *

Mais les œuvres de l'art monumental ne sont pas les seules qui fassent naître ce sentiment exquis, dont jouissent si profondément certaines natures. J'ai signalé quelle place tiennent, à côté de l'architecture, *les arts décoratifs* qui la complètent et donnent aux monuments leur parure, tant au dehors qu'au dedans.

Quelle puissant attrait exerce sur nous un intérieur disposé conformément aux règles du beau, garni de meubles de style, embelli par les productions de l'art; et j'entends par là non seulement les œuvres d'art proprement dit, mais encore, je dirai presque surtout, les objets usuels, traités avec art, avec goût et sentiment. Quel charme se dégage de ces appartements où l'art a marqué son

empreinte; comme il rend le *home* agréable et combien il le fait aimer. Qui n'a gémi, au contraire, au souvenir de ces habitations sans style, sans caractère et par conséquent sans beauté, que nous avons connues de 1830 à 1880!

Mais il faut beaucoup de délicatesse et de tact, pour réussir en cette matière; car il ne suffit pas, pour arriver à une véritable impression d'art, d'accumuler des pièces bonnes en elles-mêmes, mais disposées sans goût; un exemple rendra bien ma pensée: qui ne connaît les merveilleux salons français du temps de Louis XV et de Louis XVI; tout y est riche, mais tout y est surtout gracieux, plein de délicatesse, d'une ligne et d'un charme exquis.

Et qui n'a été blessé en visitant les pastiches de ces appartements, délicats entre tous, exécutés à l'étranger, pour certains châteaux allemands par exemple, dont la lourdeur de la surcharge d'ornementation, font des caricatures, plutôt que des copies, de ces charmants salons français!

Ce n'est pas tel style plutôt que tel autre; ce n'est pas non plus la richesse du décor, ou l'abondance des œuvres d'art, qui crée la sensation du beau; un appartement modeste peut produire une très grande impression si son mobilier, même très simple, est disposé d'une façon harmonieuse; si les objets qui le composent, expriment une pensée élevée, un sentiment, un but bien défini.

Toujours je garderai le souvenir de l'émotion profonde éprouvée en visitant, au palais d'hiver de Saint-Pétersbourg, l'ancien appartement d'Alexandre II, qui fut assassiné par les nihilistes. Tout dans cette chambre, meublée avec une extrême simplicité, porte la marque d'un travailleur et d'un soldat; quelques objets à l'usage personnel de l'empereur, épars sur les meubles, indiquent l'hôte habituel de ce cabinet de travail; un lit de camp dressé à la hâte dans un angle de l'appartement, pour recevoir l'auguste victime, évoque le souvenir de sa mort tragique, et dans l'angle opposé, un petit autel domestique, comme en possèdent toutes les habitations russes, comme il y en avait aussi dans toutes nos demeures autrefois, révèle jusqu'aux pensées intimes du souverain. l'*Icone* ou image sainte et sa lampe traditionnelle, des reliques et des objets de piété, entourés de portraits, non point de souverains fastueux, parés des attributs du pouvoir,

mais de parents aimés, représentés le plus souvent sur leur lit de mort; modestes petits dessins au crayon pour la plupart, dans un cadre de la plus extrême simplicité !

L'impression d'art qui se dégageait de cet appartement si simple, résultant toute entière de l'harmonie de l'ensemble et des grands souvenirs évoqués, était intense, je le répète, et le souvenir m'en est resté profond et vivace !

Faut-il poursuivre et signaler la note d'art que peuvent produire des costumes harmonieux et composés avec goût? Que de fois nos yeux ont été attristés par l'horrible banalité des vêtements modernes et le galbe ridicule donné parfois à certaines toilettes féminines (les nôtres sont au-dessous de toute critique) alors qu'il serait si logique et si facile de faire valoir la beauté physique, par une ligne élégante et la combinaison harmonieuse des couleurs, comme l'ont admirablement compris et pratiqué les créateurs des costumes anciens.

Quelle sensation de beauté produit encore un uniforme militaire, où le souci de l'utilité s'harmonise avec la nécessité de frapper l'imagination, par une impression de force et de victorieuse parure.

Quelle impression d'art causent les amples vêtements arabes, et cette série merveilleuse de costumes autrefois portés par les sultans et exposés au vieux sérail de Constantinople — les toilettes claires et d'une ligne si pure des femmes de la Roumanie, qui dans les campagnes, évoquent le souvenir des Romaines des grands siècles; comme aussi les uniformes chamarrés d'or des grands d'Espagne, lorsqu'aux cérémonies de la semaine sainte, par exemple, ils accompagnent les souverains, évoquant la pompe des vieilles cours, en ce siècle de l'habit noir.

Quel sentiment de grandeur vraie, de calme sérénité, en même temps que d'humilité profonde, produisent les costumes si nobles et si harmonieux de certains ordres religieux, contrastant par leur ligne sévère et imposante, avec la mesquinerie et le ridicule des vêtements modernes qu'ils coudoient.

Est-il rien de plus majestueux et de plus idéal que nos vêtements liturgiques, surtout dans leur forme ancienne, et la toge que nous revêtons dans l'exercice de nos fonctions ne nous élève-t-elle pas autant, à nos propres yeux qu'à ceux des justiciables?

Les costumes nationaux donnaient autrefois à chaque pays un caractère propre. Ils ont disparu partout, ou peu s'en faut, devant l'invasion des modes modernes. Ils avaient généralement un caractère d'art, parce qu'ils reflétaient par leur coupe, leurs couleurs et leur agencement, la civilisation, le climat et les mœurs du pays où ils étaient portés; logiques avant tout, ils avaient cette beauté qui résulte d'une parfaite harmonie entre le but poursuivi et la forme adoptée.

Oscrait-on soutenir qu'il est logique de tailler, comme on le fait aujourd'hui, dans une même pièce de drap, de mêmes *complets*, pour un Russe et un Espagnol, un Français et un Grec, un Lapon et un Italien, au grand dam de la couleur locale et au mépris des lois de l'hygiène, de la convenance et du confort.

* * *

L'homme sensible aux beautés de l'art, y trouve une source de joies perpétuelles, et il échappe à la banalité de la vie; l'esprit chez lui domine la matière — *odi profanum vulgus et arceo* — goûtant à tout instant un bonheur intime qui met dans son existence cette flamme d'idéal, sans laquelle la vie est bien monotone et bien terne.

Y aurait-il quelque prétention à croire qu'outre cette joie intime, il s'élèvera au-dessus de la masse des êtres et communiquera à sa vie toute entière comme un parfum de dignité, une rectitude de vues, une régularité dans l'accomplissement de ses devoirs, qui en feront un citoyen d'élite, utile à la société et à tous ceux qui seront en rapport avec lui.

Bien des choses, aujourd'hui, divisent les citoyens d'un même pays et pour un appel à la concorde, formulé de temps en temps, quelques clameurs discordantes n'entendons-nous pas pousser tous les jours. L'art, l'amour du beau, est presque le seul terrain sur lequel les hommes les plus opposés par les principes religieux, politiques, sociaux, peuvent se trouver fraternellement unis.

L'art, disait hier encore M. Beernaert, l'éminent ministre d'Etat, dans une réunion de la Société de l'Art public, est une grande et noble chose. Sur ce terrain-là, il n'y a ni droite ni gauche. Tous obéissent à la loi universelle et suprême de la beauté. L'art est dans

les masses, à l'état inconscient ; il est démocratique par ses origines et ses applications. Il est aristocratique, car il est pratiqué par une élite. A nous de découvrir cette loi, de la réaliser, de la mettre à la portée de tous. L'art est un moyen et un instrument ; à nous d'orienter l'éducation populaire dans l'ordre de la beauté.

Ce n'est pas trop de l'accord de toutes les bonnes volontés, pour produire l'effort qui rendra à l'art la place qu'il doit occuper dans toute société policée, et qu'il a, d'ailleurs, tenue à toutes les époques de prospérité morale et matérielle d'une nation ; pour le rendre populaire, pour en multiplier les manifestations, pour le faire pénétrer dans toutes les couches de la société, et leur procurer à toutes, avec le sentiment du beau, cette flamme d'idéal que nous revendiquons pour tous !

Nos sociétés d'art et d'archéologie ont beaucoup fait dans ce but. Elles réalisent partout où s'étend leur action, cette union si désirable, en même temps qu'elles font connaître et aimer nos monuments ; qu'elles les défendent contre la destruction et les mutilations ; qu'elles vulgarisent les connaissances artistiques et les mettent à la portée du plus grand nombre.

Les écoles professionnelles, et notamment les écoles de Saint-Luc, ont réalisé pratiquement ce même but ; elles ont rompu courageusement avec un art épuisé et tout artificiel dans ses manifestations en notre pays, et elles ont repris, relevé et mis en honneur, les traditions de nos arts nationaux, auxquels nous devons tant de merveilles et qui sont le produit de notre civilisation, de nos efforts, du génie de nos ancêtres.

Elles ont quitté le domaine de l'archéologie, ou de la théorie, et elles ont franchement abordé celui de la pratique. Leurs restaurations de monuments et d'œuvres d'art, leurs créations ne se comptent plus ; la contradiction ne leur a pas été épargnée, mais elles sont sorties plus fortes, plus vivantes, des épreuves que traverse toute entreprise qui heurte d'anciennes opinions reçues, et l'histoire impartiale proclamera plus tard leurs mérites et leurs succès.

La direction nouvelle donnée à l'enseignement de l'histoire contribue également à rendre à l'art la place qui lui revient ; on ne connaissait autrefois, de la vie d'un peuple, que ses conquêtes militaires ou ses revers ; on veut aujourd'hui, faire une large place à l'étude des institutions, des mœurs, des arts de chaque peuple et de chaque époque.

Le gouvernement, pour encourager l'étude de l'art et de l'archéo-

logie, a créé des cours organisés à l'université de Liège et qui sont également donnés à Bruxelles, où en quatre années, les élèves qui suivent ces cours, peuvent acquérir le diplôme de candidat, licencié ou docteur en art et archéologie. La mesure ne date que de 1903 et la première année a vu 276 élèves inscrits, preuve manifeste de son utilité.

Des cours du même genre viennent d'être organisés par le personnel des musées royaux des arts décoratifs à Bruxelles. Qui se plaindra de ce que les occasions de s'instruire deviennent plus nombreuses, plus à la portée de tous ?

Le gouvernement exige encore que dans les écoles moyennes de l'Etat, l'attention des élèves soit appelée, quatre fois au moins l'an, par des conférences, des visites, des communications diverses, sur les institutions, l'histoire, les mœurs, les monuments, les œuvres et les industries d'art, des localités qu'ils habitent, et je me flatte, pour ma part, de guider, chaque année, les jeunes gens de notre Athénée royal, dans la visite de nos musées et de nos monuments, dans l'étude de nos arts et de nos industries locales.

Les écoles privées et libres ne se sont pas laissé distancer sur ce terrain, du moins dans la ville de Tournai : les élèves de classes supérieures, joints aux élèves du séminaire épiscopal, et entourés d'un groupe imposant de plusieurs centaines d'amis des arts, entendent, de leur côté, chaque hiver, cinq ou six conférences avec projections lumineuses, données dans les locaux et aux élèves de l'école Saint-Luc, sur des sujets d'art où, nécessairement, les œuvres d'art et les industries locales tiennent une grande place ; et dans ce milieu, si différent du premier, sous beaucoup de rapports, c'est le même semeur qui sème des notions d'art ; et de part et d'autre, j'ose le dire, elles semblent tomber sur un sol bien préparé, et qui promet une belle moisson.

Enfin, faut-il signaler un mouvement parti de haut, chez nous, qui, au nom de l'esthétique des villes, travaille à rendre à nos vieilles cités l'aspect monumental et pittoresque à la fois, qui en faisait ce qu'on a si justement appelé des villes d'art.

S'il réussit, s'il atteint le résultat que se proposent ses promoteurs, nous verrons renaître dans notre patrie, partout où le temps et la main de l'homme ont laissé subsister, ne fut ce que des vestiges de notre art monumental, des cités comme Munich et Nüremberg, en Bavière, qui ont mérité le nom glorieux de *musée dans la rue*,

comme Carcassonne et Aigues-mortes, en France, comme tant de petites cités d'Italie, villes mortes aujourd'hui pour l'industrie, qui ne vivent en quelque sorte que de l'affluence des étrangers, attirés chez elles par les monuments élevés au temps de leurs splendeur passée.

La voilà, répandue à pleines mains, cette note d'art, cette flamme d'idéal, que nous voudrions mettre dans la vie de chacun, pour l'illuminer et lui causer les douces jouissances que l'art réserve à ses fidèles.

* * *

Ce sera l'honneur de nos sociétés savantes, académies, cercles archéologiques, sociétés historiques, d'avoir été les promotrices de ce mouvement, d'avoir arraché les merveilles de l'art national à l'oubli et à l'indifférence dans laquelle elles étaient tombées, de les avoir remises en honneur, de les avoir fait connaître et apprécier du grand public.

Tel fut le rôle de nos académies et de nos sociétés archéologiques; tel est encore leur but et leur raison d'être; et en prenant possession du fauteuil de la présidence auquel vos suffrages m'ont fait l'honneur de m'appeler, il m'est doux de le proclamer.

Héritières de la gloire et du zèle des anciennes sociétés de Rhétorique, si florissantes autrefois dans la plupart des villes de notre pays, nos académies et nos sociétés veulent comme leurs aînées, *mettre l'art dans la vie*. Les moyens d'y parvenir ont changé, certes; c'était autrefois par la poésie et par la musique; c'est aujourd'hui par l'étude de l'art monumental et des arts en général.

Qu'importe que les moyens diffèrent, si le but poursuivi est le même, et si le résultat proposé à nos efforts est atteint.

Unissons-nous donc, membres de toutes nos sociétés artistiques, historiques et archéologiques, unissons nos efforts, confiants en la devise nationale, qui nous a donné 75 années de paix, de gloire et de prospérité et marchons, la main dans la main au but que je signalais en commençant:

Une note d'art dans la vie!

E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1905

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Cogels, *président*.

Sont présents: MM. Cogels, *président*; Soil de Moriamé, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; Geudens, R. P. van den Gheyn, chanoine van Caster, président Blomme, chanoine van den Gheyn, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Bergmans, baron de Borrekens, membres titulaires; abbé Laenen, Willemssen, Comhaire, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Hymans, de Witte, Errera, Stroobant, Matthieu, Saintenoy, van der Ouderaa, membres titulaires; Pirenne, Maeterlinck, Dubois, Kintsschots, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre 1904 est lu et approuvé sans observations.

Dom Ursmer Berlière écrit pour remercier de sa nomination de membre correspondant étranger.

L'Académie de Mâcon demande de renouer les relations créées avec notre compagnie en 1859; la University of California sollicite l'échange de ses publications contre les nôtres. Ces deux demandes sont acceptées. A la requête de M. le conservateur du musée de peinture d'Anvers une collection aussi complète que possible de nos publications lui sera procurée.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et donne l'analyse des principaux d'entre eux; ces pièces seront insérées au Bulletin.

M. Cogels témoigne sa reconnaissance à l'Académie de l'appui qui lui a été accordé pendant l'année de sa présidence et se déclare heureux d'avoir pour successeur M. Soil de Moriamé. Celui-ci remer-

cie M. Cogels et assure l'Académie de tout son concours et de tout son dévouement.

M. Soil de Moriamé, ayant pris possession du fauteuil présidentiel, donne lecture de son discours inaugural qui porte pour titre: *Une note d'Art dans la Vie*. Ce travail sera imprimé dans le Bulletin.

Des raisons majeures n'ayant pas permis à MM. Matthieu et Stroobant d'être présents, à leur demande, la lecture de leurs communications est remise à la prochaine réunion.

M. Donnet donne connaissance d'une note relative à trois cloches des fondeurs van den Gheyn, existant encore dans le diocèse de Limoges. Cette note sera insérée au Bulletin.

M. Theunissens fournit quelques détails sur une cloche de l'église de Wechteldelzande, et M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck sur l'église de Saint-Servais à Schacrbecck, récemment démolie. Ce dernier promet de résumer sa communication en une note qui sera imprimée aux Annales.

Sur la proposition de M. Donnet, il sera demandé à M. Jos. Berthelé, à Montpellier, de réserver pour les Annales le travail qu'il a rédigé d'après les contrats de fournitures du fondeur Gaulard.

Il est décidé d'organiser, pour le commencement d'octobre, une journée archéologique destinée à commémorer le 75^e anniversaire de l'indépendance nationale. Un programme de fêtes sera élaboré par le bureau. Dans tous les cas, une séance solennelle sera tenue dans laquelle cinq discours seront prononcés, les quatre premiers rappelant les progrès accomplis dans le pays depuis trois quarts de siècle: dans la préhistoire par le R. P. van den Gheyn, dans l'histoire par M. Pirenne, dans l'archéologie par M. Soil, dans le folklore par M. Comlaire, et enfin dans l'histoire et l'archéologie locales par M. Donnet.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
SOIL DE MORIAMÉ.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications reçues en février et mars 1905

1° HOMMAGES D'AUTEURS

- A. BLOMME. Rapport sur le mémoire de M. Macterlinck.
- E. J. SOIL. Rapport sur le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne.
- FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications. Décembre 1904.
- ID. Rapport sur l'exercice 1904.
- Vicomte B. DE JONGHE. Un denier noir frappé à Ypres.
- E. J. SOIL DE MORIAMÉ. L'art du bronze et du cuivre à Tournai.
- PAUL BERGMANS. Le campanile du beffroi de Gand.
- NAPOLÉON DE PAUW. L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI.
- V^{te} DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Rapport sur le congrès archéologique de France. Le Puy. In-8°.
- ID. Même ouvrage in-4°.
- LOUIS STROOBANT. La nécropole par incinération de Grobbendonck.
- J. GEURTS. Bijdrage tot de geschiedenis van het Rym.
- D. CLAES. Bijvoegsel aan de bijdrage tot een hagelandsch idioticon.
- DE COCK en TERLINCK. Kinderspel en kinderlust in Zuid-Nederland.
- COOPMAN en BROECKAERT. Bibliographie van den vlaamschen taalstrijd.
- GUSTAAF SEGERS. Onze taal in het onderwijs.
- J. B. STOCKMANS. Les maregraves ou écoutètes d'Anvers et du pays de Ryen.
- J. VAN DEN GHEYN, S. J. Peirese et Cobergher.
- FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications. Février 1905.
- ID. Trois cloches flamandes du Limousin.
- SOIL DE MORIAMÉ. Une note d'art dans la vie.
- Capt. F. BRINKLEY. Primeval japonese.

- M. ANTHONY. The evolution of the human foot.
HOMER B. HULBERT. The Korean language.
WILLIAM H. HOLMES. Traces of aboriginal operations in an iron mine
near Leslie.
CYRUS THOMAS. Central American hieroglyphic writing.
D^r LEOPOLD MESSENSCHMIDT. The ancient Hittites.
D^r A. WIEDEMANN. The excavations at Abusir, Egypt.
OSCAR NEUMANN. From the Somali coast through Ethiopia to the
Sudan.
G. TS. TSYBIKOFF. Shasa and central Tibet.
Abbé O. BLED. Regestes des évêques de Théroutanne. I. 3.
JOHNSON SYMINGTON. Problems arising from variations in the deve-
lopment of skull and brains.
G. WILLEMSSEN et TH. DE DECKER. Note sommaire sur les fouilles
de Thielrode.
NISSSEN et KOENEN. Novaesium.

2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Les missions belges de la compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 7^e année. N^{os} 2 et 3.
ID. Académie royale de médecine.
Bulletin. Tome XVIII, n^o 11 et tome XIX, n^o 1.
ID. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 28^e année. N^o 6.
ID. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux
arts de Belgique.
Bulletin 1904. N^o 12.
Annuaire 1905.
ID. Revue belge de numismatique.
1905. 2^e livr.
LIÉGE. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.
Tome XXXIV, 2^e fasc.
GAND. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie.
13^e année. N^o 1.
VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Bulletin trimestriel. 5^e vol.

- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 4^e année. N^{os} 2 et 3.
- MALINES. Bulletin du cercle archéologique.
Tome XIV.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la
Belgique. 3^e série. Tome I, 1^{re} livr.
- GAND. Koninklijke vlaamsche academie.
Jaarboek 1904.
Verslagen en mededeelingen 1903. N^{os} 6, 7, 8. 1904. 1 à 7.
Leven en werken der Zuidnederlandsehe schrijvers. 2^e afl.
- LIÈGE. Wallonia. XIII^e année. N^o 2.
- BRUGES. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'his-
toire et des antiquités de la Flandre.
Février 1905.
- PARIS. Revue de la société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 17^e année. N^{os} 1 et 2.
- Id. Polybiblion.
Partie technique. Tome CV, 2^e et 3^e livr.
Partie littéraire. Tome CIII, 2^e et 3^e livr.
- Id. La correspondance historique et archéologique.
11^e année. N^o 132.
- Id. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin historique et philologique. Année 1904. N^{os} 1 et 2.
Bulletin archéologique. Année 1904. 2^e livr.
- Id. Bulletin de la société nationale des antiquaires de France.
4^e trim. 1904.
- Id. Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions.
Tome XLIX. N^o 3. Tome L. N^{os} 1 et 2.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 7^e année. N^{os} 1 et 2.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon. 6^e année. N^{os} 31 et 32.
- LILLE. Bulletin de l'université et de l'académie de Lille. 1904. N^o 4.
- POITIERS. Bulletins de la société des antiquaires de l'ouest. Tome X,
4^e trim.
- DOUAI. Société d'agriculture, des sciences et des arts centrale du
département du Nord.

- Bulletin du comice agricole. 1899 II, 1900 I et II, 1902 I, 1903 I, 1904 I.
- Mémoires Tome VIII. 3^e série.
- TOURS. Bulletin trimestriel de la société archéologique de Touraine.
Tome XIV. 2^e et 3^e trim. 1904.
- BEZIERS. Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (France). Vol. XXXIV, 2^e livr.
- TOULOUSE. Mémoires de l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres. 10^e série. Tome IV.
- Id. Bulletin de la société archéologique du midi de la France.
Nouvelle série. N^o 33.
- AMIENS. Bulletin de la société des antiquaires de Picardie
Année 1904. 2^e et 3^e trim.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Tome XI, 3^e fasc.
- SAINTE-SULPICE. Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la société des archives historiques. XXV^e vol., 1^e livr.
- LA HAYE. Algemeen nederlandsch familieblad. XVII^e jaarg. N^{rs} 1 en 2.
- LONDRES. The royal archaeological institute of Great Britain and Ireland. The archaeological journal. Vol. LXI. N^o 243.
- LUXEMBOURG. Vereines fur Luxemburger geschichte litteratur und kunst. Ons Hemecht. 11 jahrg. 2 et 3 heft.
Bibliographie luxembourgeoise.
1^e partie. 4^e livr.
- NURENBERG. Abhandlungen der naturhistorischen gesellschaft zu Nurnberg.
XV band. II heft.
- STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXVIII, fasc. 10 et 11 et tome XXXIX, n^o 1.
- HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen. Jahrg. 1904 4^s H.
- BONN. Jahrbücher der vereins von althertumsfreunden im Rheinlande. Heft 111-112.
- HEIDELBERG. Historischen philosophischen vereine. Neue heidelberger jahrbücher. Jahrg. XIII. Heft 2.

- ROME. Atti della R. accademia dei Lincei.
Vol. I fasc. 4, 5 et 6.
- NAPLES. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' accademia di
archeologia, lettere e belle arti. Anno XVII. Aprile a dicembre
1903 et anno XVIII. Gennaci ad aprile 1904.
- LISBONNE. O archeolago portugues.
Vol. IX. N° 7 à 12.
- PAJMA. Boletin de la sociedad arqueologica luliana.
Octubre de 1904.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año IX. N° 1.
- HELSINGFORS. Suomen museo.
Finskt museum. XI.
- GRAZ. Steirische zeitschrift für geschichte.
1^e jahrg. Heft 1 à 4.
- AGRAM. Vjesnik kr. hrvatsko slavonsko dalmatinskoga zemaljskoga
arkiva. God VII sv. I.
- CAMBRIDGE. Papers of the Peabody museum of american archæology.
Tome IV. N° 1.
- Id. Archæological and ethnological papers of the Peabody
museum. Vol. I. N° 7.
- BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences.
Vol. XL. N° 10 et 11.
- CALCUTTA. Archæological survey of India.
Annual report. 1902-1903.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel XLVII, afl. 6.
Dagh register gehouden int casteel Batavia. 1656-1657.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog. 309.
-

BIBLIOTHÈQUE

Compte-rendu analytique des principales publications
reçues en février et mars 1905

MESSIEURS,

Dans mon dernier compte-rendu, je vous faisais connaître un travail de Mgr Monchamps, décrivant le voyage fait à Liège par Pétrarque et réussissant, grâce aux renseignements fournis par Dom Ursmer Berlière, à identifier le personnage de Socrate, le plus intime des amis du poète, qui aurait en réalité été un nommé Pierre Heiligen ou Sanctus, natif de Beeringen en Limbourg. Cette fois, c'est Dom Berlière lui-même qui, en une brochure éditée à Rome, fait revivre complètement la personnalité de *Louis Sanctus de Beeringen*. Et d'abord, le directeur de l'Institut historique belge conteste la traduction du nom de Sanctus en celle d'Heiligen et admet la première forme comme seule définitive. Puis, il reconstitue complètement la biographie de Sanctus. Né vers le milieu de l'année 1304, il entra, au plus tard dans les deux premiers mois de 1330, au service du cardinal Jean Colonna comme chantre de sa chapelle. Durant sa vie il jouit de divers bénéfices, que tour à tour, il échangea ou abandonna. Lorsqu'il décéda, en 1361, à Avignon, Pierre Sanctus était possesseur d'une prébende à Saint-Donatien à Bruges et d'une seconde à Notre-Dame de Courtrai.

L'exposition de Dinant a provoqué une série d'études consacrées à l'industrie du cuivre. Notre président actuel, M. Soil de Moriamé a produit à cette occasion un travail sur *l'art du bronze et du cuivre à Tournai. Fondateurs et batteurs de laiton*. Il retrace l'histoire du métier à Tournai depuis le xv^e siècle jusqu'à la fin du xviii^e, consacrant quelques détails aux principaux fondeurs. Puis il énumère les objets les plus remarquables qui provinrent des anciens ateliers tournaisiens et les classe en cinq grandes catégories : 1^o les grosses pièces en laiton, telles qu'autels, fonts baptismaux, lutrins, etc.;

2° les cloches et canons; 3° les menus objets appartenant au mobilier civil: chandeliers, lampes, clochettes, chaudrons, etc.; 4° les lames funéraires; 5° les objets en cuivre battu, servant dans les constructions ou employés dans le mobilier.

Sans nous laisser entraîner à une autocritique, vous souffrirez que nous citions simplement ici, à titre documentaire, deux autres études qui furent également composées à l'occasion de l'exposition de Dinant et qui sont dues à votre secrétaire; ce sont *les batteurs de cuivre anversoïis* et *les relations entre les batteurs de cuivre de Bouvignes et la ville d'Anvers*.

C'est malheureusement souvent dans les musées étrangers qu'il faut chercher des pièces artistiques rares ou précieuses, provenant de nos provinces. Tel est entre autres le cas pour *une statuette en bronze de l'époque romaine provenant de Tongres*, conservée aujourd'hui au musée de Leyde, et que M. Lucien Renard décrit dans une récente note. Admirable de modelé et d'une exécution artistique parfaite, elle représente un nain aux formes athlétiques, et semble évidemment de provenance italienne. C'est par voie d'importation que ce remarquable spécimen de représentation ithyphallique aura été apporté à Tongres, où plus tard il aura été déposé dans la tombe de son dernier propriétaire.

Dans un de nos récents compte rendus, nous avons signalé l'étude si solidement documentée de M. Paul Bergmans, sur *le campanile du beffroi de Gand*. Notre confrère a fait imprimer avec luxe des tirés-à-part de son travail, auxquels il a joint des planches supplémentaires, reproduisant en une intéressante série comparative les beffrois des Flandres et du nord de la France. L'édition complétée de cette consultation archéologique, augmente encore incontestablement le grand intérêt qui s'attachait à cette étude si importante à la veille de la restauration de l'antique monument de la commune gantoise.

Le gouvernement de l'empire indien a bien voulu nous faire parvenir la belle publication récemment parue à Calcutta, *archaeological survey of India* (Annual report 1902-1903), dans laquelle le département archéologique officiel a consigné le résultat de ses travaux et de ses études. En dehors des centres les plus fréquentés, l'immense empire indien, dans ses provinces encore si peu connues, renferme

bon nombre de monuments, spécimens remarquables de cet art mystérieux et pourtant si développé, qui se traduit en architecture et en sculpture par des manifestations artistiques d'une hardiesse et d'une perfection déconcertantes. Beaucoup de ces monuments, mosquées, palais ou temples, tombaient en ruines, et étaient systématiquement exploités par de nombreux pillards qui s'en appropriaient les matériaux. Le gouvernement indien a mis un terme à ces abus et en maints endroits, a relevé de leurs ruines et restauré ces splendides productions de l'art indien. Ailleurs, il s'est livré à des investigations et a procédé à des fouilles qui lui ont permis d'arracher aux ténèbres du passé maint secret de l'antique civilisation de l'Inde. C'est le résultat de ces restaurations et de ces recherches que le gouvernement expose, en les illustrant de nombreuses planches, dans son rapport annuel. Dans une troisième partie de cette publication ont été rassemblés de nombreux documents épigraphiques, précieux pour l'étude de l'histoire et de la civilisation des anciens peuples de l'Inde.

Il est un peu tard peut-être, pour parler aujourd'hui du centenaire de van Dyck. Et pourtant nous y sommes amené par une « étude sur van Dyck » que nous trouvons dans les mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord (3^e série, tome VIII) et qui a pour auteur M. Louis Thulliez. Celui-ci a visité l'exposition des œuvres du maître, et après tant d'autres, il constate que l'impression a été considérable. « Aucune voix discordante ne s'est fait entendre; ou, plutôt, il ne s'est élevé qu'une voix, celle de l'admiration. » Puis, résumant la vie du génial artiste et analysant les phases successives de sa carrière, l'auteur, après avoir examiné quelle fut son éducation artistique et constaté les influences qui l'ont dominé à tour de rôle, démontre, que peu à peu, il s'est affranchi et a conquis sa dernière manière, « celle où dans la concordance parfaite de la virtuosité de l'exécution et de la maturité de la pensée, il s'est élevé comme peintre religieux à la pleine maîtrise et comme portraitiste à l'apogée de son génie et même du génie. » En terminant, M. Thulliez s'applaudit que tous ceux qui communient en esthétique, soient venus de tous les pays de la terre, pour assister à Anvers à cette apothéose et célébrer cette victoire de l'art et de la beauté sur l'oubli et sur la mort.

Dans la même publication nous trouvons encore une étude sur

le parlement de Flandre due à la plume du baron Boissonnet. Le premier chapitre est consacré aux *premiers présidents de Pollinchove*, Jacques Martin de Pollinchove dont le monument funèbre est conservé dans l'église Saint-Brice, à Tournai, naquit dans cette ville en 1627. Nommé, en 1670, substitut du procureur général au Conseil souverain de Tournai, il fut successivement conseiller, procureur général et enfin, en 1691, premier président, fonctions qu'il résigna en 1710, mais dans lesquelles il fut remplacé par son fils, Charles Joseph de Pollinchove, qui avait été tour à tour, depuis 1703, conseiller au parlement et président à mortier. Celui-ci mourut en 1756, délaissant un fils qui devait à son tour devenir un magistrat distingué. Gaspard Félix de Pollinchove fut, en effet, nommé conseiller en 1757, et plus tard, président à mortier, pour enfin occuper, en 1781, ces mêmes fonctions de premier président que son père et son grand-père avaient remplies avec tant d'éclat. Il mourut à Tournai en 1816. La reproduction de plusieurs monuments artistiques: tels que tableaux, mausolées, etc., ajoute à l'intérêt de cette étude biographique.

Né quittons pas le volume des mémoires de la Société douaisienne sans noter qu'un de ses membres y a consigné en pièces rimées le souvenir d'un séjour qu'il fit récemment dans nos provinces, notamment à Gand et surtout à Bruges. Il y chante sur sa lyre les

« ...Vieux beffrois d'aspect farouche,
» joyeux évocateurs naïvement ouvrés »

puis, les « stadhuis » (!)

« D'aspect moins rude, moins sévère, »
» plus somptueux que les beffrois »

plus loin il contemple les « halles »

« énormes entrepôts, grandioses refuges »
» à peine suffisants, alors pour ces bourgeois,
» ces marchands orgueilleux dont les femmes à Bruges,
» par leur faste étonnaient les épouses des rois. »

Après s'être occupé de « Jacques Artewelde » (!) qui

« tint la Flandre en sa tutuelle »

il s'arrête devant « la Vierge de Michel-Ange », qui

« non loin du mausolée où dort le Téméraire
» siège sur un autel qu'un fin vitrail éclaire »

« Les primitifs » dont l'exposition alors attire les amateurs d'art du monde entier.

« ...Ont une façon de rendre la beauté
» des scènes de la Bible et des Saints Evangiles. »

Une flânerie au béguinage lui fait entrevoir :

« fuiant vers le ciel immense
» que des emblèmes d'espoir
» des symboles d'innocence, »

tandis que non loin de là sur « le lac d'amour »

« des cygnes, lentement, se promènent par bandes
» hautains évocateurs de tragiques légendes. »

J'allais oublier de renseigner que le voyageur dont la muse chante ainsi les *choses d'Artois et de Flandre*, est M. Paul Auguste Massy.

Quoique l'étude de M. Lechevalier, consacrée aux « procédés employés dans les petites écoles antérieurement au XIX^e siècle pour enseigner la lecture et l'écriture » soit surtout rédigée au moyen de renseignements puisés dans le passé des écoles françaises, il fournit cependant maints détails intéressants se rapportant à des méthodes ou des habitudes qui durent évidemment être au même temps en usage dans nos provinces. Les premiers livres scolaires étaient écrits en latin; ils servaient pour l'enseignement de la lecture dont les éléments avaient toutefois été appris au moyen de lettres mobiles. L'invention de l'imprimerie propagea l'usage des abécédaires et plus tard de certains recueils moraux dont l'usage persista immuable parfois jusqu'au XIX^e siècle. Pour l'enseignement de l'écriture on trouve les maîtres écrivains qui avaient donné à leur art des règles ardues et d'un emploi peu courant, dont les élèves oublièrent rapidement l'usage compliqué dès qu'ils avaient quitté les bancs de l'école.

On pourra consulter cette étude dans le *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques et scientifiques de Paris. (Année 1904. Nos 1 et 2.)

Dans un travail de haute importance notre confrère, M. Pirenne, nous apprend ce que furent en réalité *les villes flamandes avant le XII^e siècle*. Leur formation se ramène sans peine à un *type* commun à toute la région; on pourrait la caractériser en disant que la ville flamande est née de la juxtaposition d'une forteresse et d'une agglomération marchande, ou pour employer les termes

usités par les sourees, d'un *castrum* et d'un *portus*. Les Francs Saliens et les pirates saxons avaient détruit toutes les villes flamandes, qui ne se relevèrent de leurs ruines que vers le viii^e siècle. On édifia d'abord des monastères, centres d'agglomérations rurales qui, au ix^e siècle, durent être convertis en véritables forteresses pour résister aux invasions normandes. A ces retraites sont bientôt accolés les « *castra comtaux* » abritant dans leur enceinte une demeure princière, le centre d'un grand domaine et le siège d'une haute justice. Parallèlement se sont formés les *portus* ou centres commerciaux par lesquels passaient habituellement les marchandises. Ils formaient le noyau de toute une population active de marchands, de marins, d'intermédiaires et d'artisans de tous genres. Ruinés pendant la période normande, ils furent forcés de se reconstituer aux pieds des *castra*. De cette union se formèrent en Flandre, au x^e siècle, un grand nombre d'agglomérations en partie double, dont sortirent deux populations juxtaposées, les *castrenses* et les *poorters*, la première restreinte, la seconde se développant et s'organisant progressivement et rapidement, de telle sorte que l'origine des villes flamandes remonte, non pas à la forteresse comtale, mais à l'agglomération marchande, en un mot, non point au *bourg*, mais au *faubourg*.

Je me permettrai de signaler aux fervents des études d'antiquités romaines le dernier volume des *Bonner Jahrbücher* (heft 111-112) et l'atlas qui en dépend, qui sont consacrés à la description minutieuse de Novaesium. Non loin de Neuss, près des bords du Rhin, ont été mis au jour les restes d'un camp fortifié qui servit de base aux armées romaines pendant la guerre contre les Bataves. Les fouilles opérées sur l'emplacement de cet immense refuge, ont été fructueuses. On a pu reconstituer entièrement la physionomie de ce camp et de tous les nombreux bâtiments qui le composaient. Au cours de ces recherches, quantité d'objets ont été retrouvés : céramique, armes, objets de toilette, monnaies, etc. Toutes ces découvertes sont exposées dans les publications de la société de Bonn. Elles permettent de reconstituer en détail l'aspect du camp et de décrire le genre de vie et les occupations de ceux qui l'occupèrent.

Une contribution nouvelle au passé artistique de la France est apportée par M. le baron Desazars de Montgailhard, dans les *mémoires de l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*

(10^e série, tome IV) par la publication d'une étude intitulée: « L'Art à Toulouse, ses enseignements professionnels pendant l'ère moderne. » Avant la renaissance, l'artiste ne se distinguait pas de l'artisan; il produisait des œuvres considérables tout en exécutant en même temps les travaux les plus infimes de son métier. Cette position se modifia à la fin du xvii^e siècle, et les artistes dès lors jouirent de quelque considération. Les magistrats de Toulouse, les Capitouls, s'adressèrent, pour faire exécuter des travaux artistiques à de nombreux artistes qui remplacèrent les peintres attitrés qui, jusqu'à la fin du xvi^e siècle, avaient été attachés à l'hôtel de ville. Parmi ceux-ci, il s'en trouve plusieurs d'origine flamande, notamment Guillaume Desambec, Jehan Camp, Paul Vandrascot et d'autres encore. Les peintres, aux gages du magistrat toulousain, finirent par créer une école publique et gratuite de dessin d'après le modèle vivant. Elle florissait à la fin du xvii^e siècle et eut une grande influence sur le mouvement artistique dans le Midi de la France.

L'importance et le nombre des envois reçus depuis deux mois nous auraient permis d'étendre bien plus cette rapide revue, mais nous craindrions d'abuser de vos moments. Nous préférons vous laisser la jouissance, dans vos visites à la bibliothèque, de faire des découvertes complémentaires parmi les ouvrages dont nous avons eu l'avantage de déposer tantôt la liste sur le bureau.

Le Secrétaire et Bibliothécaire,
FERNAND DONNET.

2 avril 1905.

NOTE

SUR LE

séjour de Van Dyck en Italie

Un intérêt considérable s'attache, comme l'on sait, au voyage de Van Dyck en Italie. Quelle a été au juste la durée de séjour du jeune maître au delà des monts? Il y a, sur ce point, désaccord entre les auteurs.

Tout jeune, déjà réputé, l'habile portraitiste se voit admis au service du roi d'Angleterre, Jacques 1^{er}. Les archives britanniques et même les galeries royales, gardent trace de cette phase de l'existence d'un maître qu'on peut envisager comme le créateur de l'école anglaise du portrait. Dès le 21 février 1621, un congé en due forme lui est accordé, très expressément en vue d'un voyage devant durer huit mois. Il n'est guère douteux que la période n'ait été dépassée. M. Rooses, dans une très intéressante dissertation sur le séjour présumé de Van Dyck à Anvers, n'admet pas qu'avant 1623 le brillant coloriste ait quitté le rivage natal pour l'Italie (1).

Le doute est certainement permis, aucune source écrite ne nous renseignant. Il y a bien le manuscrit du Louvre, œuvre fort intéressante que j'ai eu pouvoir restituer à François Mols, mais il s'agit en l'espèce d'un ensemble de notes ayant surtout une valeur critique. Au gré de l'écrivain anonyme, Van Dyck mit à la voile,

(1) MAX ROOSES. *Le portrait de Nicolas Rockox par Van Dyck*. Bruxelles 1901. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. (Classe des beaux-arts, pp. 423 et suiv.)

pour débarquer à Gènes, dès l'année 1621. Et la même source nous donne le mois de juillet 1625 comme date ultime de son séjour en Italie.

J'ai toujours eu, pour ma part, des doutes sérieux touchant l'assertion. Au mois de juillet 1624, Van Dyck est en Sicile. Du 12, il date de Palerme le charmant portrait dessiné de Sophonisba Auguisciola, faisant partie de l'album du duc de Devonshire.

Si la thèse du séjour prenant fin dès l'année 1625 devait être admise, un nouveau problème se poserait. Où séjourna Van Dyck avant de revenir à Anvers? Sans doute, il peut être retourné à Londres, mais nous n'en savons rien.

Admettre, d'autre part, avec M. Rooses, que le voyage en Italie ne débuta qu'en 1623, c'est limiter à deux ans à peine un séjour de si haute importance dans l'évolution du style du maître, dont la trace dans son œuvre est si profondément marquée. Et si, d'autre part, le chiffre extraordinaire des productions nées de son pinceau par delà les monts entre en ligne de compte, il est contraire à toute vraisemblance qu'un espace de temps si court ait pu satisfaire à ses besoins ou à ses désirs.

De là la vraisemblance d'un séjour plus prolongé du brillant élève de Rubens dans le milieu génois, où naissent de son pinceau de multiples chefs-d'œuvre dans les genres divers : pages religieuses ou profanes, surtout des portraits d'une supériorité universellement reconnue.

A l'époque où le Musée de Bruxelles entra en possession du portrait en pied d'un personnage que nous savons aujourd'hui représenter l'amiral génois Jean Vincent Imperiale (1), un doute surgit sur l'authenticité de la peinture, moins à cause de sa valeur que de la date qu'elle énonce. L'année 1626, en effet, ne pouvait s'accorder avec un séjour à Gènes prenant fin dès l'année précédente. Il fallait de l'audace ou de la naïveté pour méconnaître la force de l'argument.

Pourtant, les caractères de la peinture étaient là. Ils allaient avoir raison de preuves en apparence si bien établies. Une fois encore,

(1) Voir à ce sujet ma lecture: *Quelques notes sur Antoine Van Dyck*, faite dans la séance du 8 octobre 1899.

on verrait une œuvre d'art constituer l'argument primordial de sa date de production. plaider, en un mot, triomphalement sa cause devant l'histoire.

Nous savons que jusqu'en 1628 M. F. J. van den Branden n'a pu trouver, dans les archives d'Anvers, aucune preuve de la présence de Van Dyck dans sa ville natale, après le voyage en Italie. C'est déjà quelque chose, mais ce n'est encore qu'une présomption. Le peintre aurait pu, au bout du compte, rejoindre les siens sans avoir nécessairement laissé quelque part une preuve écrite de la circonstance. Eh bien, nous avons la certitude de sa présence à Gênes, au moins jusqu'à la fin de 1627.

Van Dyck, je crois superflu de le rappeler, décora de ses toiles plusieurs églises d'Italie. L'histoire fait surtout mention d'une peinture exécutée pour une confrérie de Palerme. On a peine à s'expliquer l'indifférence des auteurs touchant cette production de jeunesse. Aucun ne s'est donné la peine de la décrire ; le *Cicerone* de Burckhardt la passe même sous silence. Bædecker la confond avec les œuvres d'autres artistes existant à Santa Rosalia. Il serait grand temps, en somme, que l'on fit de cette peinture quelque reproduction. A défaut de la pouvoir photographier, rien n'empêcherait d'en faire le dessin. La littérature, je le répète, laisse à peine soupçonner son existence.

Au cours d'une recherche j'ai rencontré dans la revue italienne *l'Arte*, une note du prof. Salinas, digne, on va le voir, d'être recueillie.

C'est le compte de la confrérie du Rosaire, de Palerme, relatif au tableau qui nous occupe. Ce compte est du 8 avril 1628.

A cette date il est payé à Antonio Della Torre une somme de 119 onces — soit environ dix-sept cents francs de notre monnaie, en acquit de sommes avancées à Ant. Van Dick, flamand « *pittore valenthomo* » intercale une autre main, pour avoir récemment exécuté à Gênes, à la demande de la confrérie, un tableau de N.-D. du Rosaire.

La toile de Flandre, haute de 15 palmes sur 10 et demie de large, a coûté 3 onces. Elle a été préparée par Giovanni Antonio Vertunno au prix de 1 once. Gênes était le siège d'une colonie flamande assez nombreuse. Certain Gérard, Flamand aussi, confec-

tionne le cadre, d'après le désir même de Van Dyck. A celui-ci, outre le prix de son œuvre, on offre, à sa demande expresse, une demi pièce de vin de Carini, ce qui ne semble pas indiquer l'intention d'un départ immédiat.

Dans les 119 onces déboursées par Della Torre, le prix de la peinture intervient pour 104 onces. Le surplus représente les frais de la caisse, du transport et de l'assurance de l'œuvre, de Gènes à Palerme.

Les minutes du notaire Lamotta n'ont pas été retrouvées. A leur défaut, nous pouvons assigner au règlement final du compte entre Latorre et la confrérie un délai de six mois, pour répondre à la désignation de « récente » pour la date de l'exécution de la peinture. Van Dyck a donc mis la dernière main à son œuvre en 1627.

De cette même année date le portrait d'un gentilhomme au musée de La Haye et son pendant, portrait d'Anna Wake, datant de 1628. Que ces toiles aient vu le jour à Londres, en Hollande ou à Anvers, il n'importe. Ce qu'il fallait établir est la présence de leur auteur en Italie jusqu'en 1627. C'est fait.

H. HYMANS.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1905

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; Hymans, van der Ouderaa, Geudens, président Blomme, chanoine van Caster, L. Blomme, Stroobant, Cogels, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, baron de Borrekens, membres titulaires; MM. Comhaire, Kintsschots, abbé Laenen, Willemssen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir être présents à la réunion: MM. le chanoine van den Gheyn, Bergmans, Chauvin, membres titulaires; Matthieu et Dubois, membres correspondants regnicoles; De Vriendt, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 5 février est lu et approuvé sans observations.

Le secrétaire annonce le décès de M. van Even, membre titulaire, décédé à Louvain, le 1 février 1905, et du R. P. Iweins, mort dans la même ville, le 12 mars 1905. M. l'abbé Laenen veut bien se charger d'écrire la biographie du premier; M. le chanoine van Caster fera la même chose pour le second.

La Société française d'archéologie envoie le programme du 72^e congrès qui aura lieu au mois de juin à Beauvais. MM. Soil de Moriamé et vicomte de Ghellinck Vaernewyck y représenteront l'Académie.

M. De Mont, conservateur du musée de peinture, écrit pour remercier la Compagnie de l'envoi de la collection des Annales et des Bulletins.

M. Carlier, commissaire-général du gouvernement belge, annonce, qu'à l'exposition universelle de Saint-Louis, l'Académie a remporté le diplôme de grand prix en collectivité, dans le groupe 8.

L'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix envoie le programme du prix Thiers. — Pris pour notification.

M. le D^r Desmons, de Tournai, a fait parvenir à l'Académie un travail relatif aux cloches de Tournai; MM. Soil de Moriamé et Donnet, qui l'ont examiné, font un rapport favorable. L'impression dans les Annales est décidée.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

Discutant le programme de la journée archéologique d'octobre, l'Académie décide que cette solennité aura lieu le second dimanche du mois.

Le premier jour, une séance publique se tiendra à 10 1/2 heures; à 12 1/2 heures, se fera une excursion sur l'Escaut avec lunch offert par la Compagnie à bord du bateau; à 6 1/2 heures banquet. Le lendemain visite des curiosités archéologiques de la ville sous la direction des membres. Des subsides spéciaux seront demandés au gouvernement, à la province et à la ville. Les questions d'invitations et d'organisation matérielle sont ensuite arrêtées et seront exécutées en conformité par le bureau.

M. Hymans, commentant un document publié par une revue italienne, établit l'époque et la durée du voyage de van Dyck en Italie. Cette note paraîtra dans le Bulletin.

M. le président Blomme donne des détails sur la découverte, en 1864, à Fonviel, de la tombe d'un oculiste gallo-romain. Ce travail sera inséré dans les Annales.

M. Stroobant fournit des renseignements au sujet de l'existence si répandue en Campine des mares à cloches et expose les légendes qui s'y rattachent. Dans une prochaine réunion il fera connaître l'opinion qu'il s'est formée à la suite de cette étude comparative.

M. Willemsen expose des débris de matériaux romains trouvés à proximité du puits de Thielrode et annonce que prochainement on mettra à jour les fondations des bâtiments dont dépendait ce puits. Il tiendra l'Académie au courant du résultat des fouilles.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des livres parvenus à la bibliothèque
en Avril et Mai 1905

1^o HOMMAGES D'AUTEURS.

- A. BLOMME. Les impôts à Baesrode.
Les polders de Moerseke.
ID. Un oculiste gallo-romain.
- G. WILLEMSSEN. Les « Vrije landen » du polder de Calloo.
- L. MAETERLINCK. Le Genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne (Avant propos. Chap. I et II).
- PAUL BERGMANS. Notes sur l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs belges.
- ALPH. DE WITTE. Deux monnaies liégeoises inédites.
- FERNAND DONNET. Quelques épisodes des relations entre Anvers et Termonde au xvi^e siècle.
ID. Trois cloches flamandes du Limousin.
ID. Compte-rendu analytique des publications. Avril 1905.
- HENRY HYMANS. Note sur le séjour de van Dyck en Italie
- ALEXANDRE SPITZEN. Fouilles en Russie occidentale.
- COLONEL VAN DEN BOGAERT. Fragment de l'histoire primitive des Belges. Anvers.

2^o ECHANGES.

- BRUXELLES. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts.
Bulletin. 1905. N^{os} 1 et 2.
Mémoires. Collection in-4^o. Tome I, fasc. 1.
Mémoires. Collection in-8^o. Tome I, fasc. 1 à 5.
- ID. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 7^e année. N^{os} 4 et 5.

- BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 29^e année. N^o 1.
- Id. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.
43^e année. 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
- Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. Tome XIX. N^{os} 2 et 3.
- Id. Société d'archéologie.
Annuaire. Tome XVI.
Annales. Tome XIX. Livr. 1 et 2.
- LIÈGE. Le vieux Liège. 4^e et 5^e années.
- GAND. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie.
13^e année. N^{os} 2 et 3.
Id. Annales. Tome VI.
- LIÈGE. Wallonia. XIII^e année. N^{os} 3, 4 et 5.
Id. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 4^e année. N^{os} 4 et 5.
- CHARLEROI. Documents et rapports de la Société paléontologique
et archéologique. Tome XXVII.
- TURNHOUT. Taxandria. Gedenkschriften van den Geschied- en Oud-
heidkundigen kring der Kempen. 2^e jaar. N^r 1.
- ANVERS. Bulletin de la Société royale de géographie. Tome XXVIII,
4^e fasc.
- MONS. Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts
et des lettres du Hainaut. 56^e vol.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
7^e et 8^e années. N^{os} 8 à 11.
- TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de
Termonde. Annales. Tome XI, 1^e et 2^e livr.
- ANVERS. Antwerpsch Archievenblad.
Tome XXIII, 2^e livr.
- LUXEMBOURG. Vereines fur Luxemburger geschichte, litteratur und
kunst. Ons Hemecht. 11 jahrg. 4, 5 und 6 heft.
- MAESTRICHT. Publications de la Société historique et archéologique
dans le duché de Limbourg.
Tome XL.
- LA HAYE. Algemeen Nederlandsch familieblad.
XVII^e jaarg. N^o 3.

- ROME. Atti della R. Accademia dei Lincei. Notizie degli scavi di antichità. Vol. I, fasc. 8.
- PARIS. La correspondance historique et archéologique. 12^e année. Nos 133-134.
- Id. Polybiblion.
Partie technique. Tome CV, 4^e et 5^e livr.
Partie littéraire. Tome CIII, 4^e et 5^e livr.
- Id. Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie. 17^e année. Nos 3 et 4.
- Id. Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France. 1^r trim. 1905.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 7^e année. Nos 3 et 4.
- Id. Université de Lille et Académie de Lille.
Bulletin. 1905. N^o 1.
- STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace.
Bulletin mensuel. Tome XXXIX, fasc. nos 2, 3 et 4.
- HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen. Jahrg 1905. 1^e H.
- MUNICH. Historischen vereine von Oberbayern.
Oberbayerisches archiv. 51 Band. 3 heft.
Altbayerische monatschrift. Jahrg. 4, Heft 6. Jahrg. 5, Heft 1, 2, 3.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Año IX. N^o 2.
- BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica barcelonesa. Año IX. N^o 43.
- COPENHAGEN. Aarbøger for nordisk oldkyndighed og historie. 1904. II R. 19 B.
- AGRAM. Vjesnik kr hrvatsko slavonsko dalmatnigskoga zemaljskoga arkiva. God. VII. sv. 2.
- HELSINGFORS. Société finlandaise d'archéologie.
Finska fornminnesföreningens tidskrift. XXIII.
- BOSTON. American academy of arts and sciences. Proceedings. Vol. XL. Nos 12, 13, 14.
- DAVENPORT. Davenport academy of sciences. Proceedings. Vol. IX.

WASHINGTON. Bureau of american ethnology. Reports. 1890-1900 et 1900-1901. Part I et II.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

HEIDELBERG. Ernst Carlebach,

Antiquarisches verzeichnis. N° 272.

BERLIN. Mayer et Muller,

Catalog 211. Classische philologie.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues
à la bibliothèque en Avril et Mai 1905.

MESSIEURS,

A l'époque du haut moyen âge, les plaines fertiles des Flandres étaient séparées de la mer par une zone sauvage et déserte, où les marais et les landes alternaient avec les forêts touffues. C'est dans ces solitudes incultes que s'établirent, à la fin du XI^e et au commencement du XII^e siècle, des communautés religieuses qui s'appliquèrent à arrêter les ravages de l'océan et à fertiliser ces landes désertes. Bientôt, le pays fut couvert de riches pâturages et de champs admirables. Cette œuvre si éminemment utile fut menée à bonne fin, grâce en partie aux efforts des religieux d'Oudenbourg, mais grâce surtout aux défrichements entrepris par les moines cisterciens de l'abbaye des Dunes et de sa filiale de Ter Doest. Dans la première partie d'un travail consacré aux « Granges monumentales des abbayes des Dunes et de Ter Doest », dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand* (13^e année, n° 2), M. V. Fris fournit de précieuses indications au sujet de l'origine et des développements de ces monastères. Mais au milieu de ces exploitations agricoles, il fallait des granges vastes et spacieuses pour loger les riches récoltes recueillies par les moines cultivateurs. Ceux-ci s'appliquèrent dans ce but à élever de solides bâtiments aux proportions majestueuses, dont les façades et pignons sont généralement ornés de motifs archi-

tectoniques qui concourent à donner à ces constructions un caractère d'élégance et de richesse indéniable. Dans la Flandre maritime, il existe encore plusieurs spécimens de ces constructions d'un genre si spécial, notamment à Bogaerde près de Coxyde; à Allaertshuizen près de Wulpen, à Lisseweghe et ailleurs encore. Le vent du large livre d'incessants assauts à ces constructions, dont plusieurs sont déjà en ruines. M. A. Heins a donc fait œuvre certainement utile en les décrivant et en fournissant des reproductions graphiques qui forment la seconde partie du travail dont nous venons de citer le titre.

C'est bien loin d'ici, à Besançon, dans le « Bibliographe moderne » que nous devons trouver quelques *notes sur l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs belges*. Il est vrai qu'elles ont pour auteur notre confrère M. Bergmans. En quelques pages brièvement résumées, il nous apprend que le premier imprimeur, qui exerça son métier à Eecloo, est Ange Bernard van Han, dont on ne connaît de travail portant une date antérieure à 1795. Dans le Limbourg, à Herve, s'établit au commencement du xviii^e siècle, l'imprimeur Lambert Thonon, qui précédemment avait déjà travaillé à Liège, sa ville natale, à Malmédy et à Verviers. Les premières publications qu'il imprima dans sa nouvelle résidence, virent le jour entre les années 1716-1718. Jacques Bathern qui avait travaillé à Louvain, sollicita et obtint, en 1551, l'autorisation de s'établir à Maestricht. On connaît des productions de ses presses qui portent la date de 1552. Vers 1555, on le retrouve à Dusseldorf, qu'il quitta pour se fixer à Cologne où il fit paraître un ouvrage en 1577.

Le chroniqueur Jacques de Guyse avait dans ses analectes raconté *la guerre des ronds*. La comtesse de Flandre, après la mort de Gui de Dampierre, avait revoqué tous les officiers du comté de Hainaut et les avait remplacés par des vassaux flamands, qui bientôt se signalèrent par des exactions de tous genres. Après le meurtre du boucher Gérard le Rond, dans un petit village appelé le Loe, non loin de Chièvres, les fils de la victime et ses amis s'armèrent pour le venger et massacrèrent bon nombre de flamands. Ils trouvèrent un refuge sur les terres de l'évêque de Liège, à Thuin, d'où, accrus d'un grand nombre de partisans, ils firent de nombreuses incursions dans le Hainaut, poursuivant sans merci les officiers de la comtesse Marguerite. Ils furent appelés les ronds du Hainaut.

M. A. Wauters avait eru trouver dans eet épisode un simple roman dû à l'imagination de Jacques de Guyse. M. Duvivier, qui étudia à son tour la question, est d'avis que le récit de l'annaliste est vraisemblable. Il a, en effet, retrouvé le lieu du meurtre, près de Chièvres, et prouve que le nom de Le Rond était répandu dans ees parages au xv^e siècle; il eroit que Jacques de Guyse a recueilli la tradition de la guerre des ronds dans le pays même où elle a éclaté.

Cette intéressante énigme historique est résumée par M. Jules De Weert, dans la revue liégeoise *Wallonia*. (XIII^e année. N^o 3.)

Guillaume de la Marck n'est pas le sanglier des Ardennes. C'est M. de Chestret de Haneffe qui nous l'apprend dans le *Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*. (1905. N^o 2.) Trois membres de la famille portèrent ce surnom: Jean de la Marek, avoué de Hesbaye, qui vivait au milieu du xv^e siècle; son fils Everard de la Marek, gouverneur du Luxembourg et Robert de la Marek, qui, par ses agressions, fut cause de la guerre entre Charles V et François I^r. Quant au fameux Guillaume de la Marck, fils de Jean et frère d'Everard, il porta le surnom de Guillaume à la barbe. Les monnaies qu'il fit frapper à Liège sont connues sous le nom de « deniers à la barbe », et montrent le profil de Guillaume doté d'une barbe imposante.

Par une étrange coïncidence, notre confrère M. Alphonse de Witte, dans sa récente étude parue dans *la Revue belge de numismatique* (1905) s'occupe de « deux monnaies liégeoises inédites de la collection de S. A. S. le due d'Arenberg. L'une d'elles est un exemplaire des « deniers messire Guillaume à la eroisette ». On y voit Guillaume à la barbe représenté de face et tenant une épée nue dans la main droite. Ces pièces furent sans doute frappées en 1484, après la paix de Tongres, conclue avec Jean de Horn.

M. De Wulf, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (collection in-8^o, tome I, fascicule II), publie une étude sur la vie, les œuvres et l'influence de Godefroid de Fontaine, le théologien et philosophe de l'université de Paris. Il établit d'abord que, quoiqu'on en ait dit, Godefroid de Fontaine était Belge, étant originaire d'une petite seigneurie du pays de Liège. Il était, en effet, petit-fils de Wery de Fontaine, seigneur de Fontaine, qui lui-même était fils de Gérard Ruland comte de Hozé-

mont. On ne possède aucun document relatif à sa naissance et à ses premières années. On ne suit avec certitude ses traces que depuis 1287, quand déjà il était maître en théologie à la faculté de Paris. Il légua à la Sorbonne une série importante de manuscrits précieux. Chanoine de Paris et de Liège, il fit également don de divers manuscrits à des institutions religieuses de cette dernière ville. Plus tard, il fut encore chanoine de Tournai et même en 1303, il fut élu évêque de cette ville. Toutefois, il renonça à occuper ce siège épiscopal. Il mourut au mois d'octobre vers l'année 1306. Il prit une part active à la lutte des ordres séculiers et mendiants et composa de nombreux ouvrages théologiques ou philosophiques qui dénotent une érudition colossale. C'est « une des figures de la science scolastique à la fin du XIII^e siècle. S'il n'est pas créateur du système ni en théologie, ni en philosophie, ni en droit canon, il a brillamment su défendre dans sa chaire et dans ses écrits une foule de doctrines spéciales qui ont survécu à son magistère. »

Dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, notre confrère M. Victor van der Haeghen, résume un travail important, qui bientôt sera édité et qui se rapporte aux exhibitions et ventes de tableaux et objets d'art à la foire de la Mi-Carême à Gand, du XVII^e au XVIII^e siècle. La foire qui à cette époque se tenait depuis le moyen âge à Gand, avait pour principal local la halle aux viandes ou grande Boucherie. Plus tard, les artistes qui désiraient vendre leurs œuvres, se réunirent à l'hôtel de ville, puis à la cour Saint-Georges et enfin dans les baraques installées sur la place devant l'hôtel de ville. C'est à cette seule foire que pouvaient être négociées les œuvres d'art appartenant à des étrangers. Cet exclusivisme régna jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, malgré les tentatives faites à plusieurs époques par les autorités désireuses de mettre fin à ce protectionisme outré.

Dans un de nos derniers comptes-rendus nous avons analysé l'ouvrage de M. le colonel van den Bogaert, dans lequel il exposait ses recherches sur l'histoire primitive des Belges et ses études sur les sagas scandinaves. Nous avons alors fait connaître notre opinion au sujet de ce travail et principalement au sujet de l'étymologie du nom d'Anvers et de celui des localités voisines. Aujourd'hui, dans

un supplément qu'il intitule: *Fragments de l'histoire primitive des Belges, Anvers*, M. le colonel van den Bogaert reprend et développe la question de l'origine scandinave du nom d'Anvers. Il confirme sa première opinion, se basant sur de nouvelles études faites de la philologie scandinave. Il cherche dans des indices particuliers, circonstances historiques ou topographiques, la confirmation de sa thèse, et conclut encore une fois que, d'après lui, on peut dire avec certitude que la ville d'Anvers est d'origine scandinave, et que le nom qu'elle porte est celui du lieu géographique où elle s'est formée et développée.

A signaler dans les publications de la *Société finlandaise d'archéologie*, de Helsingfors (XXIII), la biographie illustrée du peintre Michaël Toppelius, né à Uleaborg le 10 juillet 1734. Il exécuta dans sa patrie des portraits, des tableaux religieux et orna de nombreuses églises de peintures décorant des retables, des plafonds, voire même des chaires de vérité. Il est difficile de juger de ces œuvres d'après de froides reproductions imprimés; elles semblent toutefois se distinguer par beaucoup de naïveté.

Deux publications autorisées, la « Revue des bibliothèques et archives » ainsi que « les archives belges » ont déjà, à diverses reprises, critiqué la manière dont est publié par ordre de l'administration communale d'Anvers, le *bulletin des archives*. Des documents, les uns de grand intérêt, les autres d'une valeur bien moindre, sont imprimés pêle-mêle, sans analyse et sans table. Impossible pour le travailleur qui veut utiliser cette importante collection de s'y retrouver, à moins de feuilleter tous les volumes et d'être contraint de parcourir tous les actes, même les moins intéressants, pour pouvoir se former une idée exacte de leur contenu. Il serait également nécessaire d'indiquer si les documents reproduits sont inédits. Bon nombre ont déjà été utilisés ailleurs, tels ceux que contient le dernier fascicule (tome XXIII, 2^e livr.) et qui ont trait au pillage des tapisseries pendant la furie espagnole. Il est à souhaiter que, tenant compte des justes observations émises par les diverses revues bibliographiques, la rédaction du *Bulletin des archives* adopte les réformes préconisées, mettant ainsi sa publication qui pourrait rendre de réels services, à la portée de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire d'Anvers.

4 juin 1905.

FERNAND DONNET.

Un second monument du séjour du marquis de Ximenès, à Liège, 1702

Tous, nous connaissons l'origine, les épisodes et l'épilogue de la guerre dite *de la Succession d'Espagne*. Cependant, pour l'intelligence de notre sujet, deux mots de rappel sont nécessaires. Charles II, dans l'espoir de maintenir l'unité de la monarchie espagnole, avait, par son testament du 2 octobre 1700, institué pour héritier de tous ses Etats, Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, — naguère son redoutable adversaire —, à l'exclusion de Charles d'Autriche, fils puiné de Léopold. Louis XIV acceptant le testament, l'Electeur de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas, s'empresse de reconnaître le duc d'Anjou comme légitime successeur de Charles II; son frère, Joseph Clément de Bavière, évêque prince de Liège trouve bon aussi, malgré l'avis du Chapitre cathédral, d'embrasser le même parti. On sut plus tard qu'un traité secret avait été conclu au château de Mariemont entre le roi de France et les deux ducs de Bavière. En vertu de ce traité, dès le 6 février 1701, des garnisons françaises vinrent occuper les places fortes espagnoles des Pays-Bas, puis celles de l'Electorat de Cologne et enfin celles de la Principauté de Liège.

Ici (1) en novembre de cette année, les troupes du Roi, sous le commandement du comte de Mont-Revel, campaient à Richelle, près d'Argenteau. Le 21 dito, elles levèrent le camp pour marcher sur la capitale où elles occupent la citadelle dont la porte leur était ouverte au surplus. Le lendemain, la ville elle-même était

(1) BOUILLE. *Hist. de la Ville et País de Liège*. 1732. III, pp. 511 à 520.
— FOULLON. *Hist. Populi Leod.* 1737. III, pp. 457-469. — LOYENS. *Recueil héraldique des Bourguemestres*. 1720. p. 525.

occupée, et le surlendemain les Français, sous le titre de *Troupes du Cercle de Bourgogne* prêtaient serment à l'Empire. L'arrestation du grand doyen du Chapitre cathédral, le baron Jean Ferdinand de Méan, fidèle à l'Empereur d'Autriche, fut un des premiers actes du gouverneur français; d'autres rigueurs de celui-ci décidèrent Louis XIV, qui tenait avant tout à la sympathie des Liégeois, à le rappeler. Le comte de Mont-Revel fut remplacé par le marquis de Ximenès (1).

Le nouveau gouverneur, très habilement, sut aussitôt suivre les désirs politiques de son maître; il gagna immédiatement l'estime des Liégeois par son affabilité, son désintéressement, la discipline qu'il entretenait dans les rangs de ses mercenaires. Aussi le Magistrat (2), à l'expiration de son année de régence, à la *Saint Jacques* de 1702 (25 juillet), fit graver, par notre médailliste Gangulphe Duvivier croit-on, une médaille d'or (3) qu'il offrit au brillant gouverneur comme « un monument éternel de gratitude ».

Cette médaille, dont il y eut des éditions en argent, en étain, en laiton, a été l'objet en 1890 d'une étude très complète de notre collègue M. Léon Naveau (4).

Ajoutons que moins de trois mois après, le 13 octobre, le duc de Malborough, à la tête des Alliés, arrivait devant les murs de

(1) Voir: Indic. Nobiliaire. MS. Valkenisse, Bibl. Ville d'Anvers. I, 192. II, 499, 529, 530. — Bibl. Hérald. au Min. des Aff. étrangères, n° 10. t. I, p. 344. T. III, p. 92. — Bibl. Goethals, Bruxelles. Hellin. 4°. T. 3, p. 109.

(2) Noble et honoré Seigneur Louis de Thier, chevalier du Saint-Empire, seigneur du Ban de Walhorn, Skeve, Mont-Gauthier, &c., Bourguemaitre de la Noble cité de Liege pour la première fois, — et Honoré Seigneur Melchior Bailly, sententier de S. A. S. E. dans la cour episcopale de Liege, Bourguemaitre de la Noble cité de Liege.

(3) FOULLON. *Hist. Pop. Léod.* p. 462. — LOYENS. *Rec. hér.* p. 526.

(4) *Une médaille liégeoise inconnue de Van Loon.* Revue belge de Numismatique. 46^e vol., p. 56-63, 1 pl. — T.-à-p. — Aussi même Revue, 47^e vol., p. 591. 1891.

Voir encore PETY DE THOZÉE. *Catalogue des médailles et jetons hist. de l'ancien Pays de Liege.* Même Revue. 2^e s. T. 1^{er}, p. 237, n° 37. — Aussi: Capitaine DEJARDIN. *Recherches sur les cartes et plans de Liège.* Bull. Inst. arch. liég., t. IV, p. 58. 1860. — Corrections dans: 3^e *Supplément aux Recherches...* publié par CH. J. COMHAIRE. *Idem.* Vol. XXV, n° 71. T.-à-p. p. 97. 1897.

Liège; que la ville se rendit le lendemain (1), et que la citadelle fut prise d'assaut le 24, de même que, le 25, le fort de la Chartreuse.

Ximenès s'étant retiré rapidement avec ses troupes, fut remplacé comme gouverneur de Liège et ce, cette fois au nom de l'Empire, par le comte Philippe Louis de Zinzendorf, à qui succéda le comte de Wetz jusqu'à ce que, en 1714, par le traité de Rastadt, faisant suite au traité d'Utrecht qui mettait fin à la guerre de la Succession d'Espagne, le prince Joseph Clément de Bavière reprenait possession de son trône épiscopal.

* * *

La médaille offerte au marquis de Ximenès ne devait point rester, semble-t-il, le seul témoignage de la gratitude de la population liégeoise. Celle-ci ne se rappelait que trop le terrible bombardement de la vieille cité par le marquis de Boufflers — à la tête d'autres troupes françaises — six ans auparavant, et se trouvait certes très étonnée de la courtoisie, imposée il est vrai, de la nouvelle soldatesque. Un monument lapidaire devait, en outre, consacrer la mémoire de l'officier si distingué qui la commandait...

Il y a six ou sept ans, au cours de mes pérégrinations dans les coins et recoins de ma chère cité de Liège, je découvris au boulevard de la Constitution, Outre Meuse, derrière les planches, sacs, moules et autres ustensiles d'un plâtrier, encadrées dans une muraille de construction assez récente, deux pierres historiées.

La première, de forme pentagonale (hauteur totale: 0 m. 90; largeur totale: 1 m. 20) portait, en fine sculpture, un blason compliqué, surmonté de la couronne de marquis et accosté de deux griffons pour supports, le tout brochant sur un riche trophée militaire composé de drapeaux, enseignes, piques, sabres et épées, mousquets, canons, bombardes, boulets et grenades, et autres armes et engins militaires de toute espèce.

(1) Le traité conclu entre les délégués de la ville et le duc de Malborough fut signé au château de Grâce. Il est rapporté in extenso par Bouille (pp. 514 à 518) et Foullon (pp. 464 à 467).

L'écu qui est à peu près celui que Rietsap (*Armorial général*, Gouda, p. 1127), donne pour la branche française de Ximenes de Proisy (1), montre :

Ecartelé, au 1^{er} d'or à la demie aigle éployée de sable, surmontée d'une couronne d'or; au 2^e d'azur à un dextrochère, armé d'argent tenant une épée; les 1^{es} et 2^e étant charge d'un pairle de... chargé lui-même d'un fer à cheval de...; au 3^e d'argent à un oiseau d'azur; au 4^e de sable à une tour d'or. Sur le tout un écusson d'azur à la fleur de lis d'or.

En dessous un long bloc de pierre (longueur totale : 1.40; hauteur : 0.28), un parpaing, portait, sans cadre ni ornement d'aucune sorte, l'inscription que voici :

JOSEPH DE XIMENEZ MARQUIS (DE P)ROISY L(E) BRULÉ ET AUTRES |
LIEUX LIEUTENANT GENERAL DES ARMÉES DU ROY GOUVERNEUR DE |
MAUBEUGE COLONEL D'UN REGIMENT D'INFANTERIE FRANÇOISE COLO-
NE(L) | LIEUTENANT DU REGIMENT ROYAL ROUSSILLON INFANTERIE
ET COMMANDA(NT) | POUR LE SERVICE DE SA MAJESTÉ DANS LA PRO-
VINCE DE HAYNAUT ET SU(R) | LES FRONTIÈRES DE CHAMPAGNE ET
DE LA THIERRACHE.

Mes rapports avec M. Jules de Hasse, fils de M. le Consul de Turquie, me firent obtenir sans la moindre hésitation de cette famille, propriétaire des vastes immeubles avoisinants, ces deux pierres que je fis transporter au Musée des *Amis du Vieux Liège*, à l'ancienne Académie des Beaux-Arts en Féronstrée. Les difficultés du transport, le peu de soins dont elles ont été l'objet depuis quelque temps, comme aussi et surtout la nature de la roche qui est d'un mauvais banc de calcair (casteen, castine) — ont fait que ces pierres, le blason principalement, se sont effritées ou brisées en de nombreux fragments (2).

Ces deux pierres, évidemment, ont fait partie ou devaient faire partie d'un monument commémoratif dont nos chroniqueurs cependant, pas plus que nos héraldistes, ne soufflent mot. Inutile de dire

(1) Il y a la branche espagnole *de Cisteros*, la branche *de Toxada*, une branche navarraise, (Idem p. 1127), encore une autre aux îles Baléares (Idem, *Supplément*, p. 1309).

(2) Le parpaing, ce gros bloc, est actuellement en trois morceaux.

qu'elles étaient totalement inconnues de nos historiens modernes.

Mais le plus grand sujet d'étonnement réside dans la situation de ces pierres, encastrées au fond du potager de la célèbre fabrique Dehasse de « cottes de moutonne », ces jupons de laine que portait naguère toute Liégeoise. Cette fabrique a succédé aux dépendances, brasserie, etc., du couvent des Pères Récollets, dits *en Jérusalem*, et ce couvent (1) était presque entièrement entouré de bras de rivière, le *Barbou* auquel a succédé en 1872-76 le boulevard de la Constitution, la rue voisine dite naguère le *Biez Dehasse*, une dérivation de celui-ci, et, derrière, les *Grandes-Oies* et les *Petites-Oies* (curieuse transformation française de *aiwe*, en wallon *eau* et non *âwe*, *oie*). C'était une région tout à fait suburbaine du quartier d'Outre-Meuse, très éloignée de l'artère de communication (*chaussée des Prés*, *Puits en Sock*, etc.) et il n'est guère possible de se rendre compte de la façon dont ce monument a pu échouer en cet endroit.

Ximenès a-t-il tenu ses quartiers aux Récollets? Je ne le pense pas, pas plus du reste, quoiqu'en ait écrit le docteur Bovy dans ses célèbres *Promenades historiques dans le pays de Liège* (1836, t. I, p. 129), et d'autres après lui, au couvent des Pères Chartreux en Cornillon; car en lisant certaine chronique rédigée en ce monastère de 1689 à 1703 et qui a été publiée par les *Bibliophiles Liégeois* (t. II, p. 137), on voit qu'il y est souvent parlé de « la visite » (et non du séjour) du gouverneur M. de Ximenès, qui se rendait au couvent pour surveiller certains travaux de fortifications, comme aussi des visites du comte de Mont-Revel, du général prince Cerclaes (*sic*) de Tilly et de l'ingénieur M. de Vauban.

Peut-être connaîtra-t-on un jour le monument complet, et sa situation réelle? Il était bon cependant, je pense, de signaler ce qui en reste.

CH. J. COMHAIRE.

(1) Il n'en subsiste que l'église, actuellement l'église paroissiale, très intéressante, de *Saint-Nicolas* (il y avait autrefois une autre église de Saint-Nicolas, non loin), et une partie des bâtiments claustraux (occupés par la crèche Abry et, ironie du sort, par l'hôpital spécial des femmes) qui seront démolis l'année prochaine. La brasserie vient de disparaître, la Ville ayant racheté toute cette partie des propriétés Dehasse pour y installer, dans la fabrique, le Mont de Piété central.

La Nécropole par incinération

DU LOOI, A TURNHOUT

Tumbis istis plena est Hesbania, item et Taxandria, præsertim circa Turnholtum. Cette affirmation de Wendelinus (1) se trouve singulièrement confirmée de nos jours, par la découverte successive de nécropoles par incinération des plus importantes à Ryckevorsel, Weelde, Raevens, Casterlé, Beersse; toutes localités voisines de Turnhout. Mais la nécropole de Turnhout même nous restait inconnue. On avait bien enregistré des trouvailles isolées de poteries funéraires à *la pierre bleue*, au *Casteleyn* en 1846, au *Heiend* en 1843, mais ni la toponymie, ni la tradition, ni le folklore venaient confirmer l'existence ancienne de cimetières étendus à ces lieux-dits, complètement défrichés de nos jours.

Une découverte importante pour la préhistoire de Turnhout vient d'être faite dans la propriété de M. De Ruyter, au hameau *Stokt* sous Turnhout. Depuis longtemps nous y connaissions l'existence d'une tombelle nous signalée par M. Van Loko, de Turnhout, propriétaire d'un terrain voisin. L'ouverture récente de cette tombelle, par les ouvriers de M. de Ruyter, y a fait découvrir des tessons de poteries du type d'Hallstadt et il résulte des témoignages recueillis que de nombreux tessons semblables ont été remués dans tous les terrains avoisinants.

Voici le résultat de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés à cet égard.

(1) WENDELINUS. *Leges salicæ illustratæ*, p. 194.

TROUVAILLES ANTÉRIEURES.

L'ouvrier Jean Gevers déclare avoir rencontré en bêchant au *looi*, en 1904, environ 25 urnes qui étaient détruites et auxquelles il n'a prêté aucune attention. Aucune autre découverte n'a été faite à cet endroit à notre connaissance. En 1880, on découvrit au *kattespoel* sous Beersse, à environ deux kilomètres du Looi, plusieurs puits faits de chênes évidés. L'un de ces puits contenait une urne du type d'Hallstadt (1).

TOPOGRAPHIE DE LA NÉCROPOLE.

La nécropole par incinération de Turnhout s'étend à l'ouest de la ville, dans le secteur formé par le canal d'Anvers à Turnhout et la chaussée d'Anvers, derrière le château du Stokt. Le terrain très sablonneux, est coupé de petites dunes qui constituent le point terminus d'une chaîne importante qui s'étend dans la direction de l'antique bois de Gierle par Vosselaer. Le centre de la nécropole semble avoir été l'endroit renseigné sur la planchette 8 de la carte au 20 000^e du département de la guerre, dont ci-contre un extrait, par le lieu-dit *Looi Bosch*. Tous ces terrains ont été plantés de sapins il y a plus de 50 ans par M. Derckx père. Ils sont retournés en bruyère et ont été défrichés à nouveau, en 1904 et 1905, à une profondeur de 70 e. m.

La nécropole était traversée anciennement par l'antique chemin de terre de Beersse au Stokt. Ce chemin, abandonné aujourd'hui, est encore bordé partiellement de levées de terre parallèles. Dans le *looi* même, ces levées de terre (*wallen*) sont rares, mais elles deviennent abondantes dans la direction de Merxplas (vers le nord-ouest). Entre le *Schoutenhoef* (ferme de l'écouthète) et le *Boensberg*

(1) L. STROOBANT, *Le puits anté-romain de Beersse* (sous presse) communication faite à la séance du 13 février 1905 de la Société d'histoire et d'archéologie de la Campine « Taxandria ».

C. f. Séance de l'Académie d'archéologie de Belgique du 6 juin 1880. Bulletin, 2^e partie, V, 1880, p. 153.

des *wallen* enclosent d'une manière assez capricieuse des terres encore cultivées ou l'ayant été. De même ils contournent une mare circulaire où la légende prétend qu'une cloche est immergée. Il en sera question plus loin. De cette mare se dirige vers Turnhout, une grosse levée de terre, large 3 à 4 mètres et surélevée d'environ 2 mètres, qui semble avoir servi comme chemin. De l'ensemble de ces constatations nous déduisons que ces vestiges d'anciens habitats peuvent avoir appartenu aux peuplades dont le bois sacré et la nécropole qui l'entourait se trouvait au *looi*. Les autres lieux-dits qui avoisinent le *looi* sont *de kommerdael* ; *het stokt* ; *de meeren* ; *de berckeheide* ; *het galgen eynde* où l'on a retrouvé récemment l'emplacement des fourches patibulaires ; le *looipael*, pilier carré en granit, s'élevant à 60 c. m. au-dessus du sol et indiquant l'intersection des territoires de Turnhout, Vosselaer et Beersse. Ce pilier porte en caractères romains un B et un T (Beersse et Turnhout). Il semble avoir été placé postérieurement au xvii^e siècle, car c'est un montant de remploi d'une cheminée flamande de la renaissance portant d'un côté l'ornementation à fuseau très caractéristique de cette époque. Dans la direction de Beersse le *looi* est borné par le *hof-einde*, lieu-dit qui semble rappeler le point terminus du cimetière (*einde van het boschhof*, van het *kerkhof*).

Il est à remarquer qu'ici encore nous trouvons le lieu de sépulture en même temps que la potence, presque à cheval sur les limites des territoires de Turnhout et Vosselaer.

L'aire de dispersion des tessons et l'étendue du lieu-dit *looi-bosch* permet d'évaluer la superficie de la nécropole à environ CENT HECTARES.

TOPONYMIE DE LA NÉCROPOLE.

Dans le nom de lieu *Looi Bosch* nous voyons le radical *loo* transformé *looi* par la prononciation locale. Kurth (1) cite parmi les noms germaniques désignant des endroits boisés, *bosch*, *hage*,

(1) KURTH. *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, Bruxelles, Hayez, 1895, p. 365.

holt, horst (rare), *loo*, *wide* et *strut* qui peuvent être considérés comme ayant appartenu au répertoire des Francs Saliens. Il ajoute que le suffixe *loo*, très commun dans nos régions, « n'est jamais » combiné avec un nom propre de personne ⁽¹⁾, et c'est là un » signe de très haute antiquité, car, comme le savent tous les » toponymistes, les noms de lieux où entre la mention des per- » sonnes appartiennent à une seconde période de formation. »

A cette remarque nous ajouterons que nous avons observé que cette dénomination constitue la règle dans la toponymie des nécropoles campinoises. En effet, à Turnhout, la nécropole s'appelle *Looi bosch* et son point terminus vers Beersse est le *hofinde*. A Luiks-Gestel la nécropole, découverte en 1845 par Panken, se trouve au *Boscheind* ⁽²⁾. A Riethoven, la nécropole par incinération, décrite dans les *Bijdragen* de HERMANS, se trouve au hameau de *Boschhoven*. A Grobbendonck ⁽³⁾, le hameau *Boschhoven* renferme une vaste nécropole par incinération au lieu-dit *Scheidhaag* ⁽⁴⁾. A Alphen au hameau *boschhoven*, ainsi qu'à Baerle, au hameau *boschhoven* on a trouvé quantité d'urnes décrites par CUYPERS et DE GREZ ⁽⁵⁾.

Nous en inférons que le lieu-dit *Looibosch* signifie le bois sacré, le bois par excellence de même que *scheidhaag*, *den Haag*, *boschhof*, cour au bois, et que des lieux de sépulture pourraient être

(1) De même en Allemagne, voyez ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 118, cité par KURTH, p. 366.

(2) L. STROOBANT. *Note sur la nécropole anté-romaine de Luiks-Gestel*, Anvers, Veuve De Backer, 1903.

(3) L. STROOBANT. *La nécropole par incinération de Grobbendonck*. Anvers, Veuve De Backer, 1905.

(4) *Scheid*, suffixe franc d'après KURTH, citant ARNOLD, loc. cit. p. 539. *Scheid* viendrait du celtique *caot* forêt, d'après LAMPRECHT, *Deutsches Wirtschaftsleben im Mittelalter*, I, p. 158, cité par KURTH, p. 542, *haag*, *hage* signifie bois.

(5) DE GREZ et CUYPERS. *Germaansche begraafplaats te Baarle-Nassau*, 1842, overgedrukt uit Dr C. R. HERMANS, *Geschiedkundig menelwerk over Noord-Brabant*, II, 346-352.

PROSPER CUYPERS. *Bericht omtrent eenige oude grafheuvelen onder Baarle-Nassau*, etc. Arnhem, Nijhoff. 1844. — overgedrukt uit de *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*, deel V.

recherchés, du moins en Campine, aux lieux-dits : *het bosch*, *den boschhof*, comme *kerkhof* devient la désignation donnée aux lieux de sépulture après l'introduction du christianisme.

Mais il est une autre déduction à faire de cette constatation toponymique. C'est que s'il est bien démontré, ainsi que le dit Kurth, que les *bosch*, *hage*, *holt*, *horst*, *loo*, *wide* et *strut* appartiennent au répertoire des Francs Saliens; les nécropoles ou bois sacrés ainsi désignés leur sont contemporains. Ceci confirmerait notre thèse déjà soutenue précédemment, que les nécropoles campinoises ne datent pas du premier âge du fer, que l'on fait remonter de 2000 à 2500 ans, mais seraient celles des Francs Saliens des premiers siècles de notre ère, qui pratiquaient l'incinération et dont on a vainement recherché jusqu'à ce jour les tombes par inhumation en Campine. A l'époque où les Francs Saliens ont inhumé leurs morts, ils avaient émigré dans le Brabant, en Flandre, dans le Hainaut et plus au midi.

ETAT ACTUEL DE LA NÉCROPOLE.

La nécropole du *Looi* est détruite depuis longtemps. Elle se présente aujourd'hui sous forme d'une vaste plaine de sable, plantée de jeunes sapins et de lupin. Ces plantations en ont remplacé d'autres beaucoup plus anciennes. C'est ainsi que certaines parties contiennent encore des souches de sapins plantés vers 1850. Ces défoncements successifs du sol expliquent que pas une seule urne entière n'a été trouvée. Par contre, la pluie et le vent ont mis à nu quantité de tessons et objets provenant des tombelles détruites et nivelées. Nous indiquons au plan ci-joint les endroits contenant des traces de sépulture. Dans le cercle 2 en marchant de l'Est à l'Ouest, nous relevons sur une distance d'environ 600 pas, les traces d'une vingtaine d'ustrinum contenant quantité de braises parsemés de tessons de vases.

Sur les parcelles appartenant au bureau de bienfaisance de Vosse-laer et dans le voisinage, nous trouvons trois fusaïoles, un couteau en fer et un débris de verre antique. Dans une plantation de sapins de cinq ans, appartenant à M. De Somer, de Turnhout, où les tessons abondent, nous trouvons un joli couteau en silex,

très effilé. Nous découvrons en outre une pierre plate de pavement en terre cuite triangulaire. Celle-ci est peut-être moderne. Nulle trace de bronze fondu dans les braises des ustrinum que nous tamisons avec soin.

Il reste dans le voisinage du *looi* certains petits bois de sapins, appartenant à M. De Ruyter, où aucune tombelle n'est visible, mais qui cependant pourraient réceler des urnes. Nous formons ici le vœu de voir entrer dans un musée public celles que l'on pourrait y découvrir.

TECHNIQUE DES URNES.

Les tessons que nous possédons, révèlent un fabricat absolument semblable aux urnes trouvées à Ryekevorsel (1) et déposées par nous aux musées du Cinquantenaire ainsi qu'à celui de la Société *Taxandria*, à Turnhout.

La couleur jaune pâle des tessons indique la cuisson imparfaite du composé d'argile moulue entremêlée de petits éclats de quartz. Ceux-ci auraient été ajoutés intentionnellement, au dire d'un potier expérimenté, pour empêcher la dissiccation trop rapide au séchage. L'intérieur de l'urne est généralement lisse et noirci au feu; probablement par le dépôt des braises incandescentes mêlées aux ossements calcinés? L'extérieur est rugueux et le plus souvent sans ornement. De rares tessons portent deux lignes parallèles encadrant des pincées faites au doigt dans la pâte fraîche. Une autre urne était entourée de deux lignes d'encoches faites à l'aide d'un bâtonnet découpé en scie. (Voir croquis.) Le bord supérieur d'un vase est ondulé.

Presque tous les tessons ont les plans aux lignes méplates caractéristiques des vases du type d'Hallstadt. Ils sont de facture grossière et semblent être fabriqués à la main sans tour de potier.

RELEVÉ DES OBJETS DÉCOUVERTS A LA NÉCROPOLE.

Au cours de plusieurs explorations de la nécropole faites en société

(1) L. STROOBANT. *Exploration de quelques tumuli de la Campine anversoise*, dans les *Annales de l'Académie*. 1903.

de MM. Husson, Decock et J. Jaspers, nous avons recueilli les objets énumérés de 2 à 17. Ceux-ci ont été ramassés à la surface du sol sur une aire de dispersion d'environ cent hectares :

1. Cinq urnes cassées, incomplètes (1). (Aucune urne entière n'a été trouvée).

2. Une lame de couteau en fer en forme de rasoir. Cette lame est fortement oxydée et semble avoir subi l'action du feu.

3. Deux couteaux ou grattoirs en silex taillé.

4. Une fusaïole en terre cuite, entière.

5. Trois fragments de fusaïoles en terre cuite.

6. Un fragment de goulot de bouteille en verre vert très grossier et très épais.

7. Deux tessons d'urnes à ornements (encoches).

8. Cinq bords d'urnes à encoches (ondulations).

9. Douze tessons, bords d'urnes diverses.

10. Quatre fonds d'urnes.

11. Dix tessons à plans méplats.

12. Environ 300 tessons d'urnes.

13. Un objet en fer (scories oxydées) ayant la forme d'un umbo de bouclier.

14. Quantité de boules en terre séchée, mal cuite, de la grosseur d'un œuf, rappelant les briquetages de la Seille.

15. Une ardoise.

16. Eclats de quartzite, de grès.

17. Broyeur (?) en grès Landenien.

LÉGENDES ET TRADITIONS.

D'après plusieurs témoignages recueillis sur place, parmi lesquels celui de M. Jean Jaspers, échevin de Vosselaer, le *looi* a toujours eu la réputation d'être un endroit hanté. On y voyait la nuit des revenants (*spooken*), des loups et d'autres animaux fantastiques (*pecdassen?*) Certaines nuits, les chats qui s'y rendaient au sabbat y étaient innombrables. Autrefois on y allait la nuit « attendre

(1) Les tessons de ces cinq urnes se trouvent dans une collection particulière.

le lièvre » (*den haas wachten*). Celui qui était assez brave pour tenter l'aventure voyait s'approcher très près de lui, un lièvre que plusieurs autres suivaient à la file indienne. Le dernier de la file arrivait clopin-clopant et boitait. Il ne manquait jamais de demander si les autres étaient passés. Une autre tradition, assez vague cependant, veut que les *kabauters* ont habité le looi.

Mais la légende la plus intéressante est sans contredit celle relative au *meerkuil* ou *klokkenkuil*. C'est une mare circulaire entourée d'une levée de terre artificielle. Elle est très profonde (*eenen kerk-torendiep*) disent les habitants et aurait été creusée par les *kabauters*. Une cloche y est cachée. On l'entend sonner à minuit, la nuit de Noël. Dans un travail antérieur, dont j'ai donné lecture le 13 février 1905 à la Société d'archéologie de la Campine, je m'occupe plus spécialement de cette mare légendaire que déjà je soupçonnais être en corrélation avec le *Hof-eind* et le puits anté-romain de Beersse. Qu'il nous suffise de constater ici que pour la nécropole du *looi* se confirme encore une fois l'existence d'une *klokkeven*, mare à cloches, immédiatement dans le voisinage des tombelles (1).

CONCLUSIONS.

Nous nous bornerons dans ce procès-verbal sommaire à constater :

L'absence complète de tout objet de facture romaine.

La terminologie germanique de la toponymie de la nécropole.

Son analogie avec les nécropoles que nous avons explorées à Weelde (2), Raevens, Luiks-Gestel, Ryckevorsel, Merxplas, Casterlé, Grobbendonck, Baerle-Nassau, Baerle-Duc, Alphen, etc., toutes localités de l'ancienne Taxandrie.

La facture identique des urnes au type dit d'Hallstadt trouvées en grand nombre dans ces diverses localités.

Absence d'ornementation dite à la roulette.

(1) Sur la signification symbolique de ces mares, voir notre travail *Recherches sur les mares à cloches de la Campine*. (Sous presse.)

(2) L. STROOBANT. *Les tombelles de Weelde*, dans le *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1902.

L'existence de légendes pouvant être expliquées par la mythologie scandinave.

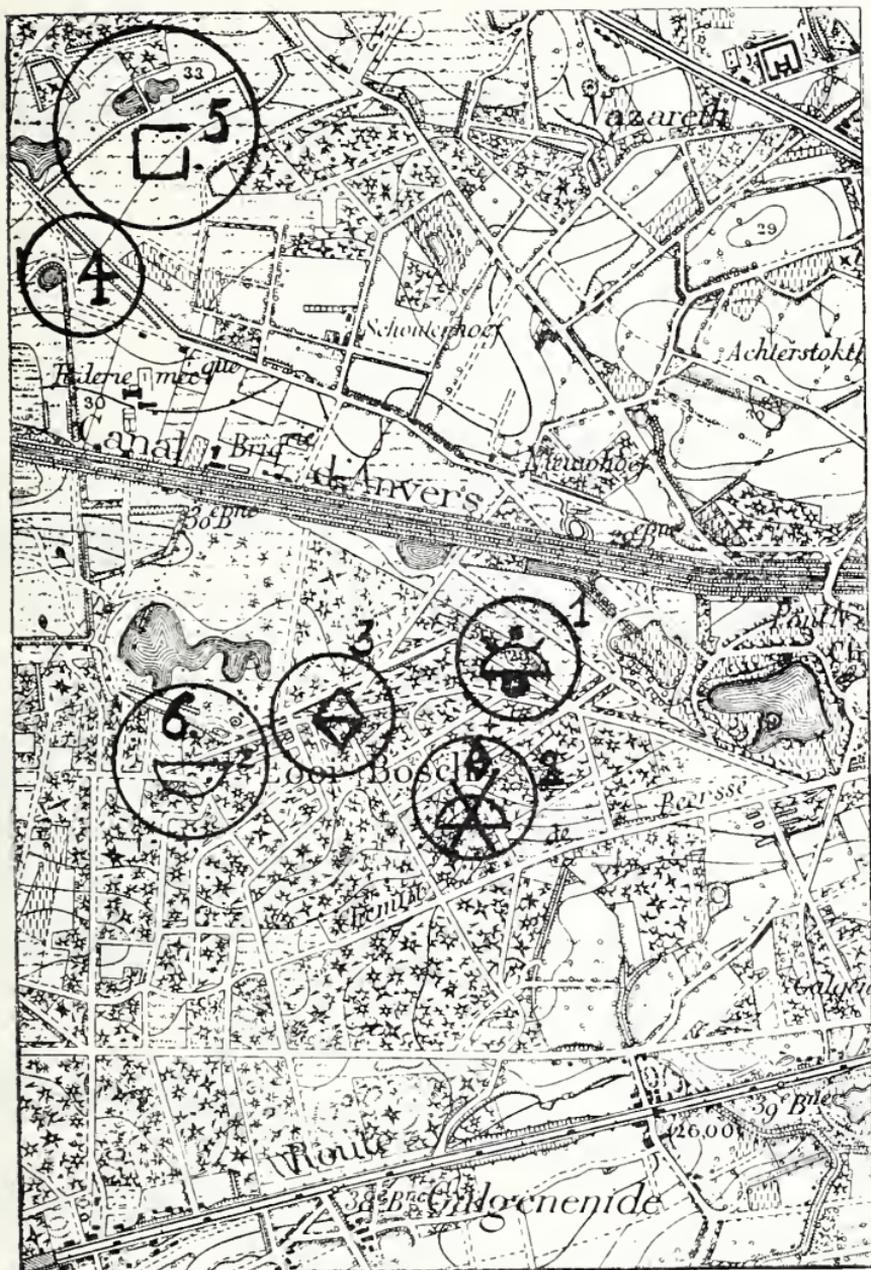
Nous déduisons de ces faits : que nous nous trouvons en présence d'une nécropole des Francs Saliens antérieurs à l'introduction du Christianisme, pratiquant l'incinération et n'ayant pas de contact Romain.

Que la toponymie de nos nécropoles obéit à des règles trop constantes que pour ne pas être contemporaine à celles-ci.

Qu'il y a lieu de rejeter la thèse qui consiste à faire remonter les tombelles campinoises au premier âge du fer, c'est-à-dire à cinq ou six siècles avant le Christ.

LOUIS STROOBANT.

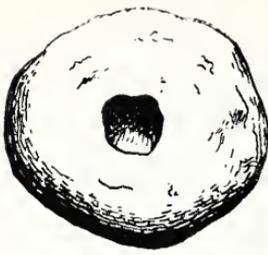
Merrplas, 30 mai 1905.



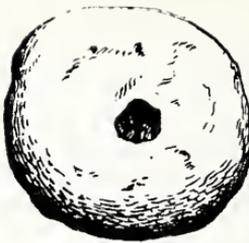
TURNHOUT. NÉCROPOLE PAR INCINÉRATION DU " LOOI BOSCH. "

Carte de Belgique au 1/20000^e. Planchette n° 8. Edition de 1896.

1. Tombelle fouillée en mai 1905. 2. Nombreux tessons, traces de plusieurs ustrinum. 3. Tessons, fusaïoles, couteau en fer. 4. Mare à légende (cloche de Noël). 5. Levées de terres, traces d'habitats. 6. Mardelles (?) A environ deux kilomètres à l'ouest de 6 on a trouvé en 1880 plusieurs puits anté-romains avec urnes à col droit.



I



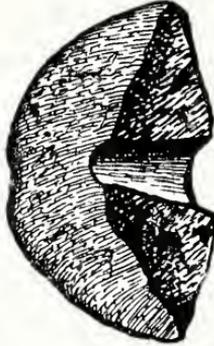
I



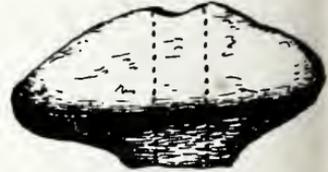
I



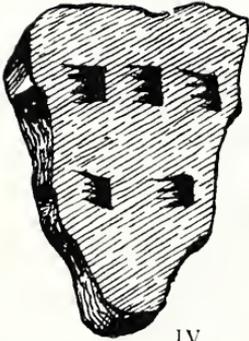
II



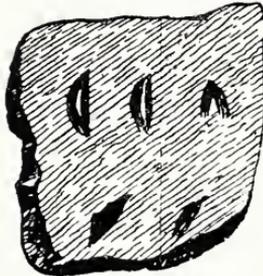
II



II



IV



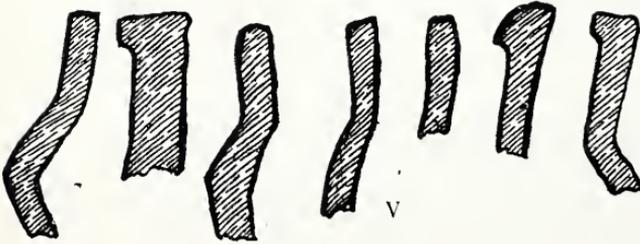
IV



III



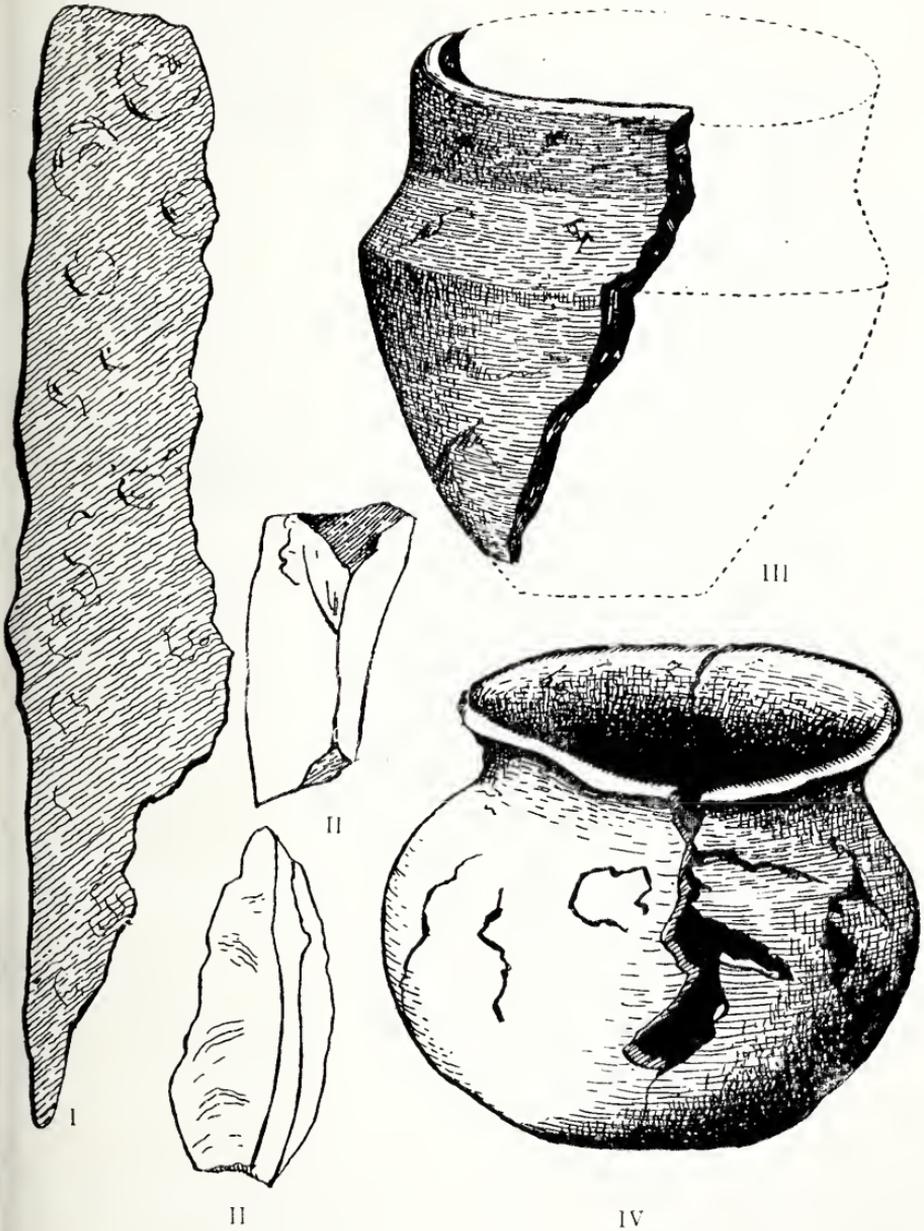
V



V

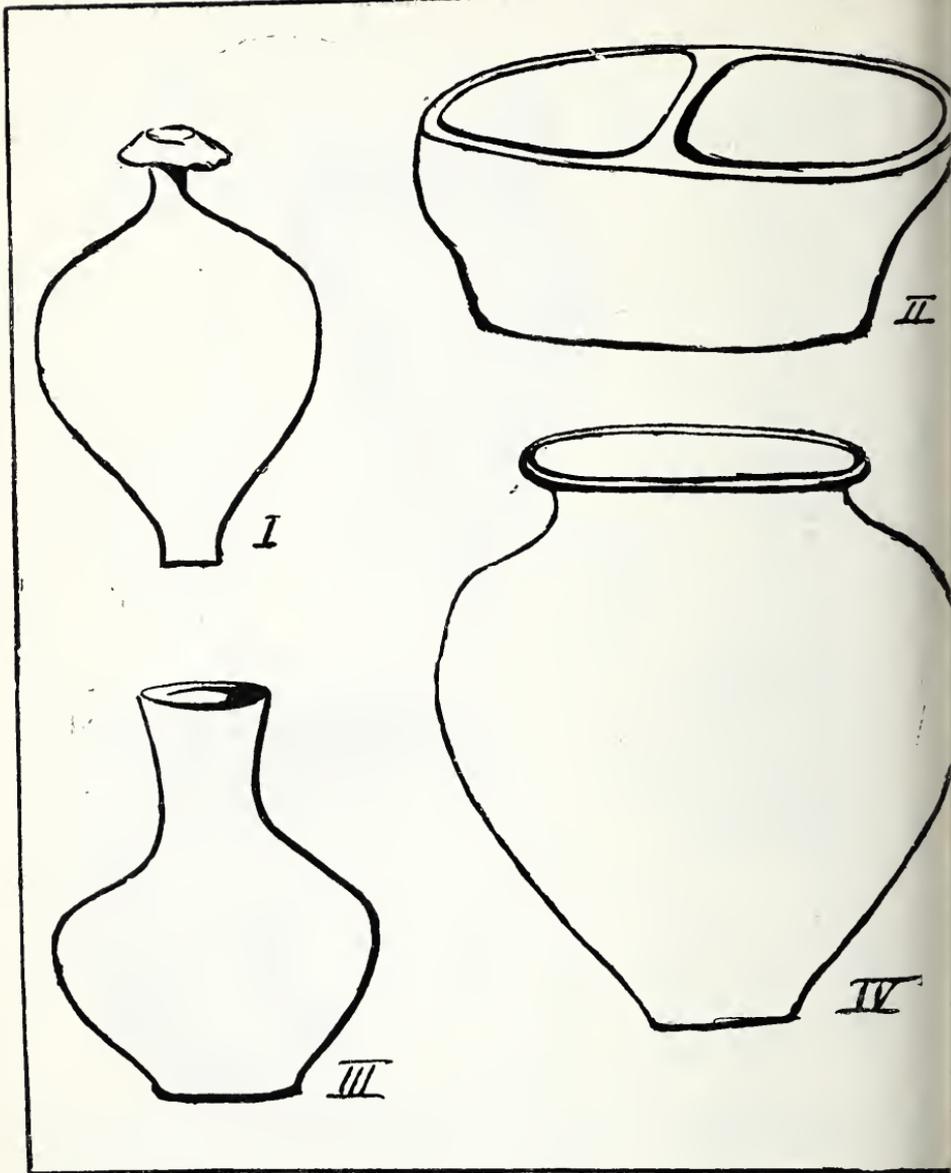
NÉCROPOLE DU LOOI A TURNHOUT, 1905.

Terre cuite, I, II, III, fusaïoles. IV. Tessons d'urnes ornés au bâtonnet. V. Profils d'urnes. VI. Ornementation au bâtonnet de l'épaisseur des bords d'urnes.



NÉCROPOLE DU LOOI A TURNHOUT, 1905.

I. Couteau en fer. II. Grattoirs en silex. III. Fragment d'urne. IV. Urne trouvée à 2 kilom. à l'ouest de la nécropole, I, II, III grandeur nature. IV au tiers.



POTERIES FUNÉRAIRES TURNHOUTOISES DE LA COLLECTION VAN GENECHTEN, AU MUSÉE D. STEEN, A ANVERS.

I. Urne en terre cuite, Romaine, trouvée en 1846, au Canal, au lieu-dit, la pierre bleue au Casteleyn. N° 134 du catalogue. Echelle 2/3.

II. Baquet en terre cuite, à deux compartiments. Trouvé en 1846 au Casteleyn. N° 135 du catalogue. Echelle 1/5.

III. Urne en terre noire, trouvée à Baelen en 1844. N° 194 du catalogue. Echelle 2/3.

IV. Grande urne en terre cuite trouvée à Turnhout, 1846. N° 133 du catalogue. Echelle 1/5.

N.-B. — D'autres vases de la même collection et notamment les N°s 144 et 154 sont des produits locaux du XIII^e ou XIV^e siècle.

SÉANCE DU 4 JUIN 1905.

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; président Blomme, L. Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, Bergmans, membres titulaires; MM. l'abbé Laenen, Willemsen, Comhaire, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Matthieu, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, van der Ouderaa, membres titulaires; Kintsschots, membre correspondant regnicole; De Vriendt, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 3 avril dernier est lu et approuvé.

Le secrétaire annonce le décès de M. le président Schuermans, mort à Liège le 27 mai 1905. M. Comhaire est chargé de rédiger l'article nécrologique du défunt.

Des félicitations seront adressées à M. de Serra y Laréa qui vient d'être promu consul-général d'Espagne à Paris.

La Société archéologique et historique de l'Orléanais annonce le décès d'un de ses membres, M. Herluison, conservateur du musée historique, etc. Des condoléances lui seront adressées.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Dr Desmons, remerciant l'Académie d'avoir accueilli dans ses publications son travail sur *les cloches de Tournai*.

La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut envoie le programme des concours pour 1905. Pris pour notification.

Lors du congrès de Mons, il avait été décidé de réunir en octobre les délégués de la fédération. Ceci n'a pas été fait. De plus les négociations pour organiser cette année un congrès à Liège, n'ayant

pas abouti, il aurait fallu encore une fois faire un appel aux délégués et leur exposer la situation. En présence de ces irrégularités, il est décidé d'envoyer une protestation au bureau du dernier congrès en lui demandant de réunir sans retard à Bruxelles les délégués des sociétés fédérées.

Diverses mesures d'organisation pour la séance archéologique d'octobre sont ensuite discutées et votées.

M. l'abbé Laenen donne connaissance de son travail consacré à la *suppression par Joseph II des couvents jugés inutiles*. Ce travail sera imprimé dans les Annales.

M. Comhaire fait connaître un monument lapidaire qu'il a découvert et qui est consacré au marquis de Ximenès, gouverneur de Liège pendant la guerre de succession d'Espagne. Cette notice sera imprimée au Bulletin.

M. Stroobant a envoyé la relation des fouilles qu'il a faites dans la nécropole franque du Looi, près Turnhout. Ce compte rendu sera réservé au Bulletin.

La séance est levée à 3 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des livres parvenus à la bibliothèque pendant
les mois de Juin et Juillet 1905.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- CH. J. COMHAIRE. Encore un hercule gaulois.
ID. Musée de folklore.
ID. Domination romaine. L'emploi de l'ardoise.
ID. Le projet de carte préhistorique de la Belgique.
ID. Carte pré- et protohistorique de Belgique.
ID. Cinquième et dernier supplément aux recherches
sur les cartes de la principauté de Liège. 1^e et
2^e parties.

- CH. J. COMHAIRE. Les monuments mégalithiques de Solwaster.
ID. Les inscriptions romaines de Flémalle-Grande.
ID. Le vieil hôpital de Coquaifagne.
ID. Kinkempois.
ID. Une excursion à l'église de Saint-Séverin.
ID. La chapelle des maîtres de la cité.
ID. Le pèlerinage de Hakkendover.
ID. Joseph Dejardin.
- L. RENARD. Antiquités hongroises au musée de Leyde.
- D^r F. DESMONS. Les cloches de Tournai.
- Chanoine V. BARBER. Obituaire du chapitre de Saint-Pierre au château de Namur.
- Marquis DE LAURENCIN. Libro dela cofradia de caballeros de Santiago de la Fuente.
- Abbé LAENEN. Les lombards à Malines.
ID. Les reliques de saint Hymel'n à Vissenaeken.
ID. Oude toovery en modern bijzooft.
- WILLIAM C. FARABET. Inheritance of digital malformations in man.
- PAUL BERGMANS. Les tentatives antérieures d'entente internationale pour la reproduction des manuscrits.
ID. Gand décrit par un voyageur brugeois du XVIII^e siècle.
- LOUIS STROOBANT. La nécropole par incinération du Looi à Turnhout.
- CH. J. COMHAIRE. Un second monument du séjour du marquis de Ximenès à Liège.
- FERNAND DONNET. Compte rendu analytique des publications. Juin 1905.
- EMILE DILIS. Het backersveer te Cruybeke.
- ERNEST MATTHIEU. Comité provincial de la Commission royale des monuments. Rapport annuel.
- EDMOND LOMBAERTS. Le sceau de M. F. van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc.
- G. WILLEMSSEN et EM. DILIS. Un épisode de la lutte économique entre les villes et le plat pays de Flandre.
- Vicomte B. DE JONGHE. Les monnaies de Guillaume de Bronekhorst.

2^o ECHANGES.

- BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 29^e année. Nos 2 et 3.
- Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 7^e année. Nos 6, 7 et 8.
- Id. Académie royale de Belgique.
Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales
et politiques et de la classe des beaux-arts. 1905.
Nos 3, 4 et 5.
Mémoires. Collection in-8^o. Tome II.
- Id. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie.
43^e année. Nos 7 et 8.
- Id. Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin.
Tome XIX. Nos 4 et 5.
- Id. Revue belge de numismatique.
61^e année. 3^o livr.
- Id. Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens.
3^e série. Tome XI.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
3^e série. Tome I, 2^e livr.
- GAND. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie.
13^e année. Nos 4, 5 et 6.
Inventaire archéologique. Fasc. XXXVIII.
- BRUGES. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire
et des antiquités de la Flandre. Mai 1905.
- LIÈGEF. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Leodium
4^e année. N^o 6.
- SAINT-NICOLAS. Annales du Cercle archéologique du Pays-de-Waas.
Tome XXIII, 2^e livr.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
7^e et 8^e années. N^o 12.
- ANVERS. Bulletin de la Société royale de géographie.
Tome XXIX. 1^r fasc.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring.
Tijdschrift I.

- HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Annales. Tome XIV, 4^e livr.
- LUXEMBOURG. Vereines fur Luxemburger geschichte, litteratur und kunst.
Ons hemecht. 11 jahrg. 7 et 8 heft.
- La HAYE. Algemeen Nederlandsch familieblad.
XVII jaarg. N^{os} 5 et 6.
- PARIS. La correspondance historique et archéologique.
12^e année. N^{os} 135, 136 et 137.
- ID. Revue de la Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 17^e année. N^{os} 5 et 6.
- ID. Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques.
Section des sciences économiques et sociales. Année 1903.
- ID. Musée Guimet.
Revue de l'histoire des religions. 25^e année. N^o 3.
Annales. Tomes XVI et XVII.
- ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CV, 6^e et 7^e livr.
Partie littéraire. Tome CIII, 6^e et 7^e livr.
- ID. Archives de la France monastique.
Revue Mabillon. 1^e année. N^o 1.
- ID. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 2^e trimestre. 1905.
- POITIERS. Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest.
Tome X. 1905. 1^r trim.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin. 7^e année. N^{os} 5, 6 et 7.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
6^e année. N^o 33.
- MACON. Société des arts, sciences et belles-lettres de Saône-et-Loire.
Annales de l'Académie. 3^e série. Tomes I à VIII.
- CAEN. Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, et tables décennales. (1894 à 1903).
- LE HAVRE. Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses. 1903. 1^r, 2^e, 3^e et 4^e trim. 1904. 1^r trim.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Tome XI, 4^e fasc. Bulletin historique.

- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XIII, N° 179.
- SAINTE-S. Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des
archives historiques.
XXV^e vol. 2^e livr. et table.
- CAMBRAI. Mémoires de la Société d'émulation.
Tome LVIII.
- LILLE. Bulletin de l'Université de Lille et de l'Académie de Lille.
3^e série. 9^e année. N° 2.
- DUNKERQUE. Union Faulconnier. Bulletin.
Tome VIII, fasc. I.
- DUBLIN. Royal irish academy.
Proceedings. Vol. XXV. Sect. C. Nos 1-9.
- LONDRES. The royal archaeological institute of Great Britain and
Ireland. The archaeological journal.
Vol. LXI. N° 244.
- LUND. Acta universitatis Lundensis.
XXXIX. 1 & 2 afd.
Sveriges offentliga bibliotek accessions katalog 1902.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Año IX. Nos 3 & 4.
Id. Numero extraordinario en conmemoracion del cen-
tenario del Quijote.
- BARCELONE. Revista dela sociacion artistico arqueologica barcelonesa.
Año IX. Num. 44.
- LISBONNE. Boletim da real associacao dos architectos civis e archeo-
logos portuguezes.
Tomo X. N° 3.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.
Atti. Vol. I, fasc. 9 à 12.
- MILAN. Reale instituto lombardo di scienze e lettere. Rendiconti.
Vol. XXXVII, fas. 17 à 20. Vol. XXXVIII, fas. 1 à 3.
- STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-
Alsace.
Bulletin mensuel. Tome XXXIX. Nos 5 et 6.
- HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen.
Jahrg. 105. 2 heft.
- BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen litteratur. 1-7 heft.

- WISBADEN. Nassauische altertumskunde und geschichtsforschung.
Annalen. XXXIV band.
Mitteilungen 1904-05. 1 & 4.
- AUGSBURG. Zeitschrift des historischen vereins fur Schwaben und
Neuburg. 31 jahrg.
- LEIPZIG. Königlich Sachsischen gesellschaft der Wissenschaften.
Berichte. 1904. IV, V. 1905, I, II, III.
Abhandlungen. B. XXIII. N° 1 & 2.
- METZ. Mémoires de l'Académie des lettres, sciences, arts et agri-
culture. LXXXIV^e année.
- HERMANNSTADT. Verhandlungen und mitteilungen des Siebenbür-
gischen vereins für naturwissenschaften.
LIII band. Jahrg. 1903.
- VIENNE. Kaiserliche Akademie der wissenschaften.
Sitzungsberichte. Band 147.
Archiv. Band 93. Halfte 1.
Fontes rerum austriacarum. Band 57. Abl. 1 & 2.
- GENÈVE. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et
d'archéologie. Tome VIII, livr. 2.
Bulletin. Tome II, livr. 9.
- BOSTON. Proceedings of the american Academy of arts and sciences.
Vol. XL. N°s 15, 16 & 17.
- NEWHAVEN. The Newhaven colony historical Society. Reports. 1904.
- CINCINNATI. Museum association.
24th annual report.
- MANILLE. Department of the interior ethnological survey publica-
tions. Vol. II. Part. I.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Notulen van de vergaderingen. Deel XLII, afl. 4.
Rapporten van de Commissie voor oudheidkundig onder-
zoek. 1903.
Tijdschrift voor Indische taal. Deel XLVIII, afl. 1.

3^o CATALOGUES ET JOURNAUX.

- BERLIN. Mayer et Muller.
Catalog 212. Geschichte.

CAMBRIDGE. University press bulletin.

BRUXELLES. Institut international de bibliographie.

Notice. Catalogue.

READING. G. A. Paynder. Second hand book list n° 3.

CINCINNATI. Exhibition of printings and studies by the late Robert
Frederick Blum.

COMPTE-RENDU

analytique des publications parvenues à la bibliothèque
en juin et juillet 1905.

MESSIEURS,

Notre confrère M. Comhaire a bien voulu faire don à la bibliothèque d'une nombreuse série de brochures, dont il est l'auteur. Si de préférence, dans ses études, il s'occupe de préhistoire et de folklore, il n'en fait pas moins des incursions fructueuses dans le domaine de l'histoire ou de l'archéologie. Son travail le plus important est consacré à la publication en deux parties du *cinquième et dernier supplément aux recherches sur les cartes de la principauté de Liège*, dont l'auteur était M. le capitaine Dejardin. Dans une autre brochure, il décrit la si intéressante église de Saint-Séverin en Condroz, « cet échantillon le plus complet de style roman primitif que possède la Belgique » et dans laquelle on remarque surtout de splendides fonts baptismaux du XI^e siècle. Ailleurs, il consigne en quelques pages le résultat de fouilles qu'il a entreprises, et des recherches qu'il a faites dans de nombreuses publications, et qui lui ont permis d'établir qu'à l'époque romaine l'ardoise était employée dans nos provinces pour couvrir les toits. L'existence de cet usage étant connu, il est permis de donner une interprétation plus rationnelle à certaine phrase de l'histoire naturelle de Pline, qui affirme qu'en Belgique on utilisait pour couvrir les

habitations de la *candidum lapidem*. M. Comhaire n'hésite pas à voir désignée sous cette appellation l'ardoise du pays. Enfin, dans une brochure illustrée, intitulée *encore un hercule gaulois*, l'auteur étudie diverses statuettes en bronze représentant un homme sauvage et conservées dans certains musées ou collections particulières. Parmi ces figures particulières se trouve celle de Casterlé, dont ailleurs nous nous sommes longuement occupé. M. Comhaire partage notre avis au sujet de l'origine de ces statuettes. Pour lui aussi elles ne datent pas de l'époque gauloise, mais ont été fabriquées du *xiv^e* au *xvi^e* siècle et employées comme pieds de porte flambeaux ou de chandeliers.

Il est peu de questions plus embrouillées et souvent plus difficiles à résoudre que celles qui se rattachent à la chronologie ancienne. Il est indispensable pour la lecture des actes du moyen âge de les voir présentées d'une manière claire et pratique. M. l'abbé Callewaert a apporté une contribution méritoire à cette œuvre utile en étudiant « les origines du style pascal en Flandre ». *Les Annales de la Société d'émulation*, de Bruges (mai 1905), nous font connaître la dernière partie de son étude. L'auteur est d'avis, que des matériaux qu'il a réunis, il est peut-être dès maintenant autorisé à conclure, contrairement à l'opinion communément reçue, « que le style pascal a été une rarissime exception en Flandre jusque dans les toutes dernières années du *xii^e* siècle. Ce n'est que sous le règne de Baudouin de Constantinople qu'il devient d'un usage plus fréquent concurremment avec l'emploi de l'ancien style de Noël qui semble encore prédominer. »

Notre confrère, M. l'abbé Laenen, ne s'est pas contenté de nous faire, lors de notre dernière réunion publique, une communication fort intéressante au sujet des lombards et de leurs agissements, autrefois dans nos provinces, mais il a repris son sujet en le spécialisant, et a publié un nouveau travail dans lequel il s'occupe exclusivement des *Lombards à Malines*. Quoique ces usuriers aient été probablement établis antérieurement déjà dans cette ville, le premier acte dans lequel il en est fait mention, date de l'année 1295, réglementant les conditions auxquelles ils pouvaient exercer leur négoce à Neckerspoel. A Malines même, ils jouissèrent jusqu'au milieu du *xiv^e* siècle d'une liberté fort grande et semblent avoir été ouver-

tement protégés par les autorités scabinales. Dans la suite, d'importants privilèges leur furent encore concédés, et ce n'est que par suite de l'intervention de la justice du duc de Brabant, qu'à la fin du xv^e siècle les faveurs officielles leur furent retirées. Toutefois ils subsistèrent encore jusqu'à ce que l'organisation du mont-de-piété vint leur faire une concurrence mortelle.

C'est de Madrid que nous recevons l'hommage fait à notre bibliothèque par notre confrère M. de Uhagon, marquis de Laurencin, de la dernière brochure qu'il a publiée et qui porte pour titre : *libro de la cofradia de caballeros de Santiago de la Fuente*. C'est la description bibliographique du livre d'or de cette célèbre confrérie religieuse et chevaleresque de Burgos. Ce rare volume renferme de précieuses miniatures du xv^e siècle parmi lesquelles il y a lieu de remarquer celles qui donnent les portraits équestres des principaux chevaliers. M. de Uhagon analyse ces documents iconographiques que des reproductions font encore mieux apprécier, et fournit la liste des membres de cette antique association.

Une importante contribution à l'histoire de la sculpture en albâtre, nous est apportée par M. W. H. St. John Hope, sous le titre de « On the early working of alabaster in England ». Dans le vol. LXI, n^o 244 de *the Archaeological Journal*, organe de « The royal archaeological institute of Great Britain and Ireland ». Dans le Derbyshire, le Nottinghamshire, le Staffordshire, et ailleurs encore, il existe des dépôts de cette pierre, connue sous le nom d'albâtre. C'est dans ces parages que se retrouvent les plus anciennes sculptures connues et faites en cette matière, notamment le portail roman de l'église du prieuré de Tutbury, datant d'environ l'an 1160 et l'effigie qui couvre une tombe dans l'église paroissiale de Hanbury. Celle-ci remonte environ à l'année 1240. Cette dernière constitue le plus ancien spécimen de toute une série de magnifiques statues tombales exécutées au xiv^e siècle. Bien plus, pour cette époque il existe encore des documents : comptes ou contrats dans lesquels il est question d'exécution de statues d'albâtre et dans lesquels on cite les noms de ceux qui les exécutèrent. Viennent ensuite de nombreux testaments faisant mention de travaux de ce genre. Les testateurs recommandent d'ériger « une tombe d'albâtre » ou bien lèguent « un image de Nostre-Dame en alabanster », ou

encore « quondam crucifixum in alabastro » &c. Au xv^e siècle, les effigies funéraires se multiplient; il en existe encore bon nombre de remarquables. Il en est dont l'histoire est parfaitement connue, telle celle que Jeanne de Navarre, femme du roi Henri IV, fit faire en Angleterre, en mémoire de son premier mari Jean, duc de Bretagne, mort en 1399. En 1408, cette œuvre, *quædam tomba alabastri* fut chargée sur le bateau d'un certain Jean Guychard, pour être transportée à Nantes et placée dans l'église Saint-Pierre. Parmi tous ces monuments funéraires, il est facile de faire, au point de vue de l'origine, une sélection intéressante. Ainsi tout un groupe comprenant notamment les statues de l'archevêque Guillaume Courtenay à Canterbury, de Guillaume de Wykehan à Winchester, de l'archevêque Langham à Westminster, proviennent d'un même centre de fabrication. D'autres groupes se distinguent par des similitudes de conception qui prouvent à l'évidence une origine commune. Presque toutes ces œuvres proviennent d'artistes établis à Nottingham, à York, à Burton, à Lincoln et dans quelques autres localités encore. Un sujet fréquemment traité à cette époque est la tête de saint Jean; Nottingham surtout en produisit un grand nombre. Puis viennent au xvi^e siècle de petits retables, des cadres contenant des représentations pieuses, telles qu'on en trouve encore assez fréquemment sur le continent. Ainsi en 1539 Anne Buckenham lègue sa « table of alabaster with the imagees of the Trinitee, Sainte Peter and Saynte Nicholas ». A la même époque, John Colyns possède « a table of alabaster of the story of our lady and scint Anne her moder ». Dans de nombreux musées français on retrouve des sculptures de ce genre. Il n'y a pas bien longtemps, il en fut découvert une en Campine, représentant la Vierge entourée d'anges et couronnée par la Sainte Trinité. Elle a, au point de vue iconographique, une parenté étroite avec quelques-unes de celles qui sont figurées dans la notice qui nous venons d'analyser.

A Cruybeke, en Flandre, existe encore un pittoresque bâtiment datant du commencement du xvii^e siècle et connu sous le nom de *backersveer*. C'était une propriété que la ville d'Anvers avait acquise en 1531 et qu'elle agrandit par la suite; elle lui servit à établir un embarcadère pour les bateaux se rendant à Anvers; elle le conserva jusqu'en 1819. De plus amples détails sur l'existence de ce bien, sur

son utilité et ses privilèges peuvent se lire dans l'étude que M. Em. Dilis a fait insérer dans les *Annales du Cercle archéologique du pays de Waes* (tome XXIII, 2^e livr.), sous le titre : « Het backersveer te Cruybeke voormalige eigendom der stad Antwerpen ».

Notre confrère M. Willemsen en collaboration avec M. L. De Pauw a publié dans le même volume d'Annales une « Note sur les crétaçés échoués dans l'Escaut en 1577 ». Ces auteurs reproduisent les assertions des chroniqueurs du xvi^e siècle en s'efforçant de leur donner une interprétation scientifique et analysent toutes leurs indications ayant trait aux crétaçés qui vinrent s'échouer, notamment à Saeftinghe, devant Ter Heye, à Termonde, etc. En 1616, des cachalots apparurent dans le port d'Anvers, d'autres y furent capturés au xviii^e siècle et furent représentés dans des recueils conservés parmi les collections du prince Charles de Lorraine.

Les Archives de la France monastique. Revue Mabillon, nous ont envoyé le premier fascicule de leur revue. Cette publication est consacrée à étudier l'histoire des ordres religieux « qui militent sous la règle du bienheureux Père Benoit ». C'est la continuation de l'œuvre interrompue par la révolution et qui avait eu pour principaux inspirateurs les bénédictins de Saint-Maur. Dans le fascicule que nous avons sous les yeux nous relevons une notice sur l'ordre de Cluny et son gouvernement par Dom Besse, une note sur quelques abbés de Saint-Denis par Levillain, puis un travail de M. Guillot relatif aux origines de la gravure sur bois et les monastères français. L'auteur, adoptant les théories de M. Bouchot, prouve que dès le xiii^e siècle un moine de Vaclair, en Picardie, imprimait les initiales de ses manuscrits au moyen de matrices en relief. A l'abbaye de Chantemerle (Aube) habitaient autrefois deux liégeois qui avaient nom Lambert et Renier Mocant. Ils gravaient des matrices, et se servaient de lettres mobiles pour la reproduction d'inscriptions. Donc, dès le xiii^e siècle des religieux imprimaient au moyen de caractères en relief. Puis parurent au xiv^e siècle d'innombrables images pieuses et des sortes d'aides-mémoire, à l'usage des prédicateurs, dans lesquels les sermons étaient résumés au moyen de quelques dessins ou signes abrégatifs.

M. Bouchot émet donc la thèse que les religieux français furent les véritables inventeurs de la xylographie et qu'ils l'utilisaient régu-

lièrement un siècle avant qu'elle ne parut en Allemagne. Les plus anciens spécimens de cet art que l'on retrouve dans ce dernier pays ne seraient, d'après lui, pas d'origine allemande. « Les monastères rhénans ou bavarois n'ont été, dans la question des incunables, que des entrepositaires, si l'on peut ainsi parler, et non des producteurs, encore moins des créateurs. »

M. Edmond Lombaerts est l'heureux possesseur du portrait et du sceau de *M. F. Van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc*. Il en donne des reproductions dans une brochure qu'il consacre à cet ecclésiastique. Né à Anvers en 1750, il fut ordonné prêtre en 1774 et nommé curé de l'église Saint-Jacques à Anvers en 1780. C'est en cette qualité qu'il dut présider aux destinées de cette importante paroisse à l'époque des réformes de Joseph II et des persécutions de la révolution française. Réfugié en Hollande et en Allemagne pendant les dernières années du XVIII^e siècle, il reprit, après le Concordat, ses fonctions sacerdotales à Anvers. En 1810, Napoléon le nomma évêque de Bois-le-Duc, mais il ne réussit pas à occuper le siège épiscopal, les fidèles du diocèse se refusant à admettre un prélat non reconnu par Rome. De Moor qui avait été créé baron de l'Empire, mourut à Anvers en 1824.

Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, une lutte économique parfois fort vive, naquit dans le Pays de Waes ; elle eut pour principaux acteurs, d'une part les villes, et d'autre part le plat pays de Flandre. Le fisc, avec ses multiples vexations, entravait considérablement le commerce. D'un autre côté les villes, imbues de sentiments de jalousie outrés, s'efforçaient à ruiner les foires et marchés du plat pays. Les Etats de Flandre intervinrent pour soutenir le pouvoir central, tandis que les hauts échevins du Pays de Waes se rangeaient du côté des petits commerçants. Le système de protectionnisme et d'exclusivisme des villes finit par être sérieusement entamé ; les hauts échevins réussirent à faire tomber les principaux obstacles qui s'opposaient à la liberté et à l'expansion du commerce. Ce sont les péripéties diverses de cette lutte commerciale que MM. Willemsen et Dilis exposent dans leur travail intitulé : *Un épisode de la lutte économique entre les villes et le plat pays de Flandre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*.

Dans le *bulletin de l'Union Faulconnier* de Dunkerque (tome

VIII, fasc. 1.) M. l'abbé G. Rafin retrace la biographie de Pierre Anguier, lieutenant de frégate, officier du port à Dunkerque, mort le 21 juin 1787. C'est un de ces intrépides marins qui, de concert avec les nombreux corsaires français, se distingua pendant les guerres incessantes du XVIII^e siècle. Monté sur des navires d'un tonnage qui aujourd'hui paraîtrait dérisoire, commandant une artillerie d'une portée insignifiante, disposant d'un équipage de quelques hommes seulement, ces hardis loups de mer parcouraient les mers en tous sens, convoyant les navires marchands se rendant ou revenant des colonies, attaquant les forces navales ennemies, mais s'efforçant surtout de faire les prises les plus riches et les plus nombreuses. Si nous parlons ici de ce marin dunkerquois, c'est que, pendant la campagne de Flandre, il joua un rôle actif dans nos provinces. Dès 1747 il se rendit dans les Pays-Bas, où on le trouve à Gand, à Rupelmonde, à Anvers surtout, organisant des forces navales pour le service de la France, exécutant d'intrépides expéditions de reconnaissance et attaquant le plus souvent possible les bateaux hollandais qu'il rencontrait dans l'Escaut ou sur les côtes zélandaises.

Au moment où la Belgique commémore avec tant d'éclat le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance, il était d'un intérêt indéniable de faire connaître de façon exacte les principales phases de ce grand événement historique. L'étude de Mgr Monchamps sur *l'évêque van Bommel et la révolution belge* venait donc entièrement à son heure. (*Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres etc. 1905 n^o 5*). Quoique né en Hollande, Corneille van Bommel épousa chaudement la cause de la Belgique, et les droits de l'Eglise ne comptèrent pas dans notre pays de champion plus convaincu. Dès 1825, comme conseiller du prince de Méan, archevêque de Malines, l'abbé van Bommel prit une part active à la campagne menée contre le séminaire de Louvain et rédigea des écrits dans lesquels il prit avec éloquence la défense de la liberté religieuse. Nommé à l'évêché de Liège, il ne ménagea pas au roi Guillaume les avertissements inspirés par la plus intelligente franchise, et quand les événements de 1830 eurent rompu les liens qui rattachaient les provinces méridionales à la Hollande, malgré son origine, l'évêque van Bommel se déclara partisan enthousiaste.

siaste du nouvel état de choses. En ces jours de fête, il était juste qu'une pensée de reconnaissance fût adressée aujourd'hui à un de ceux qui contribua pour une part considérable aux divers événements qui présidèrent à la création du royaume de Belgique.

Notre confrère M. Pirenne poursuit le cycle de ses importantes études économiques. Il est incontestablement à la tête de ceux qui « s'efforcent aujourd'hui de pénétrer aussi loin qu'il est possible dans le sein même de la société, d'y surprendre à leur source profonde l'origine des idées, des tendances, des intérêts qui l'ont travaillée et dont, en définitive les actions d'Etat, les intrigues diplomatiques, les manifestes des partis ne sont que les résultats, sinon les plus intéressants, tout au moins les plus apparents. »

Il s'occupe dans un nouveau travail qu'il a présenté à l'Académie royale de Belgique (Bulletin de la classe des lettres, 1905, n° 5) *d'une crise industrielle au XVII^e siècle*, c'est-à-dire de la draperie urbaine et de la « Nouvelle draperie » en Flandre.

Jusqu'au milieu du XIV^e siècle la Flandre avait eu le monopole de la fabrication des draps de fine qualité, confectionnés au moyen des laines importées d'Angleterre. Et c'est à Bruges que ce commerce se centralisait. Mais à partir de cette époque, l'Angleterre se livra elle même à la fabrication et, grâce à des marchands aventuriers, elle écoula par le canal de la ville d'Anvers, les produits de son industrie. Ce fut l'origine de la lutte économique qui naquit entre les Flandres et le Brabant et influença si directement les événements politiques du règne de Maximilien. Bientôt la fabrication anglaise se perfectionna et partant, l'exportation des laines diminua. C'est en Espagne que les tisserands flamands durent aller chercher la matière première. Mais pendant que ces industriels des grandes villes, régis par des lois sévères et par de multiples prescriptions corporatives ne pouvaient, malgré d'incessantes mesures de protection, enrayer le mouvement de décadence qui les entraînait, à côté d'eux, dans les campagnes, naissait une nouvelle concurrence encore plus désastreuse. L'ouvrier agricole, abandonnant les travaux des champs, s'appliquait isolément au métier du tissage. Il fabriquait les draps légers qu'il vendait directement. Et bientôt la place d'Anvers ne s'approvisionnait plus que chez la draperie rurale. L'industrie anglaise qui l'emporta au XIV^e siècle sur l'industrie flamande des villes, fut à son tour vaincue

au commencement du xvi^e siècle par l'industrie rurale des Flandres. Mais les troubles religieux et politiques devaient arrêter cet essor; le tissage des draps végéta pendant le xvii^e siècle, pour disparaître pendant le siècle suivant. Cette page de l'histoire économique de nos provinces est bien faite pour expliquer et donner la solution de plus d'un événement politique.

En terminant, Messieurs, qu'il me soit permis de faire une petite rectification. En analysant dans mon dernier compte-rendu un article de *Wallonia*, relatif à la *Guerre des Ronds*, j'en avais attribué la paternité à M. Duvivier, en ajoutant qu'il avait été résumé par M. Jules De Weert. Bien involontairement j'avais interverti les rôles : M. Duvivier avait approuvé et appuyé la solution que M. De Weert avait pu, grâce à ses recherches, donner à ce problème historique. Cette rectification faite, vous me permettrez de remettre jusqu'à la séance de décembre la suite du compte-rendu des dernières publications parvenues à la bibliothèque de notre Compagnie.

Anvers, 6 août 1905.

FERNAND DONNET.



LA CONFRÉRIE DE SAINT-YVES

A ANVERS

AU XVII^e SIÈCLE

AVANT-PROPOS.

RELIGION, CIVISME, CHARITÉ, tel fut, depuis leur origine, l'apanage des corporations ouvrières. Que si l'on m'objectait que le premier de ces caractères implique les deux autres, j'en demeurerais volontiers d'accord.

Posons en fait, que les privilèges des corporations garantissaient la probité dans le travail et protégeaient les intérêts du public comme ceux des affiliés.

Ces garanties, cette protection, les professions libérales les offraient par le diplôme ou certificat de capacité (1). Cela ne les empêchait pas de se syndiquer à d'autres fins que les corporations proprement dites.

* * *

(1) Pour qu'on n'en doute point, voici les articles des *Droits et Coutumes* sur la question. Leur texte est absolument celui des privilèges des Métiers.

I. « *Niemant en sal in dese stadt moghen exerceren d'officie van Advocaet, hy en sy in eenighe universiteyt ghepromoveert, ende inde rechten Licentiaet ghecreert, ende van goeden name, fame, nut ende bequaem, ende Poorter deser stadt, ende in handen van den Borghemeester den eedt daer toe staende ghedaen hebbe?* »

II. « *Van ghetijcken en sal niemandt als Procureur ontfanghen worden, hy en sal daer toe nut en bequaem ghevonden zyn by Amptman, Borghe-*

Ainsi, les avocats et praticiens (*practisynen*) d'Anvers, non syndiqués jusque-là, s'adressèrent, le 2 janvier 1584 (la date est significative), au Collège échevinal, afin de pouvoir fonder une caisse de prévoyance en faveur de confrères tombés en pénurie de fortune. Les requérants invoquaient essentiellement la raison d'opportunité.

Le Collège accueillit favorablement la requête. Il appela à constituer le fonds de secours: d'abord les pensionnaires en titre, ou avocats consultants de la ville; les greffiers et les secrétaires communaux. Ces fonctionnaires donnaient sur l'heure 6 et s'engageaient à donner par an 4 florins *Carolus*.

Venaient ensuite: les examinateurs des témoins, l'officier dit « de la Longue Verge », le clerc de l'Amman, l'officier dit « de la Courte Verge » et les aspirants-secrétaires (*stoelklerken*) du greffe, du secrétariat et de l'officier de « la Longue Verge » (1). Ceux-là donnaient 3 florins une fois. Ils étaient tenus de verser 2 florins par an.

Les avocats, de leur côté, donnaient incontinent 4, les procureurs, 3 florins; indistinctement, ils paieraient une cotisation annuelle de 2 florins.

Quiconque viendrait dans l'avenir « postuler à Anvers » (nous dirions maintenant: se faire inscrire soit au tableau des avocats, soit à celui des avoués ou des notaires) payerait deux fois le droit d'affiliation à la caisse.

meester ende Schepenen, ende oudt over de vierentwintich jaren, ende oock Poorter deser stadt. »

III. « *Item navvolghende de Collegiale acte van den XXV Augusti, anno LXXX, en sal niemant moghen ontfanghen worden boven t'ghetal van sessendertich in als, ende sal de selve ordonnantie in alle heure poincten onverbrekelycke onderhouden worden, daer aff die contrarie hier vore niet en is gheordonneert.* » (*Rechten ende costumen van Antwerpen, ghedruckt tot Ceulen int Jaer Christi, 1644.*)

(1) « Tous les actes passés devant le magistrat étaient rédigés par les quatre » secrétaires de la ville.

« Les secrétaires de la ville avaient comme aides douze employés, dits *stoelklerken*, partagés en deux bureaux et chargés de la préparation des actes » et contrats à passer devant les échevins.

« Le plus souvent ces employés étaient des notaires et pouvaient à la rigueur » fonctionner comme tels en dehors de leur charge de *stoelklerk*. » (Cfr. P. GÉNARD. *Anvers à travers les âges*. Tome II, p. 308).

Avec le fonds ainsi formé, on assisterait les confrères nécessaires. En cas de décès, leurs veuves auraient de même droit à l'assistance.

L'administration de la caisse fut confiée à deux délégués-trésoriers (*bussmeesters*). On leur donna encore deux assistants. Les premiers trésoriers furent : MM^{es} Barthélemy Couwenbergh et Michel Fabri; les premiers assistants furent : MM^{es} Séverin Van Uffele, greffier et Charles Gabri, avocat (1).

Ces trésoriers étaient nommés par la Ville. Ils rendaient compte au Collège échevinal de leur gestion, au besoin sous la foi du serment. Ils pouvaient procéder « par voie parée » (*parate executie*) contre les confrères qui négligeaient de payer leurs cotisations.

Une année ne s'était pas écoulée que déjà la caisse avait un découvert, à cause des paiements non rentrés. Le 26 janvier 1585, la Ville confirma le règlement de 1581 et se chargea d'administrer elle-même le fonds de secours, quoique sous le contrôle des avocats (2).

* * *

Nous n'en savons pas davantage sur cette association civile de nos anciens jurisconsultes. Qu'il nous soit permis de supposer que les revendications de biens et la reconstitution de privilèges de toute sorte, en vertu du traité d'Anvers du 17 août 1585, avec l'Espagne, avaient mis le monde judiciaire en émoi, de façon à occuper la plupart de ceux qui le composaient.

Constatons, en outre, que nos anciens hommes de loi ont senti, quoique tardivement, le besoin de grouper ceux de leur profession. Mais, on vient de le voir, il n'y avait pas l'élan, « le feu sacré »

(1) Ce dernier, une sommité du droit, mérite une mention spéciale.

A l'époque dont nous parlons, Gabri termina avec Philippe Van Mallery une nouvelle codification des coutumes d'Anvers. Ce travail, fruit d'un examen critique et comparé des « coutumes écrites, » avait pris aux deux jurisconsultes quatre années d'études environ. La Ville leur paya, à chacun, 200 Livres de Flandre et fit cadeau à leurs femmes d'une coupe en vermeil d'une valeur de 150 florins du Rhin.

(2) Cf. *Bulletin des Archives d'Anvers*, vol. V, pp. 187, 197 et 210; vol. VI, p. 24.

des communiers des XIII^e et XIV^e siècles, voire même du XV^e; ceux-ci furent renversés par un cataclysme quasi européen; ceux-là reculèrent devant le sacrifice de leur personne ou de leur argent.

* * *

LA CONFRÉRIE DE SAINT-YVES.

Dans une autre sphère, nos anciens hommes de loi furent un peu plus heureux.

Un fort revirement religieux caractérisa le règne d'Albert et d'Isabelle. Sous l'influence, sans doute, des idées du temps — en 1630 — les avocats, les procureurs et les notaires résolurent d'ériger une confrérie en l'honneur de saint Yves. C'était, en effet, leur patron. Pourquoi? A ceux qui l'ignoraient, l'évêque d'Anvers, Jean Malderus, dans ses lettres d'approbation, le rappela en termes assez touchants. Mais, procédons selon l'ordre des faits.

* * *

Vers le milieu de l'année 1630 donc, les juriconsultes et les praticiens (*de rechtsgeleerden ende practisyns*), soumirent au Magistrat un projet de statuts pour leur future confrérie. Le document portait cinquante-huit signatures. Nous ne relèverons pas de noms. On verra tout à l'heure, par la composition de son premier conseil, que la Confrérie formait un corps très distingué.

Les statuts preservaient ce qui suit:

Annuellement, le 19 mai, on ferait célébrer une messe solennelle en musique, au maître-autel, chez les Beggards. On avait choisi le couvent de ces religieux, parce que saint Yves, prêtre et tertiaire de saint François d'Assise, avait, à ce dernier titre, appartenu à leur ordre (1). Les membres non légitimement empêchés, devaient assister

(1) Il naquit le 17 octobre 1253 à Tréguier, *Trecorium*, dans la Basse-Bretagne, de parents nobles et vertueux. Il mourut le 19 mars 1303, après avoir mené une vie austère et pratiqué toutes les vertus. Sa charité était proverbiale.

à cette messe et aller à l'offrande, sous peine d'une amende de 6 sols.

Tout avocat, procureur ou notaire qui venait « pratiquer » à Anvers, était obligé de se faire membre de la Confrérie.

On payait 12 sols comme contribution annuelle et 6 florins, 8 sols comme dette mortuaire anticipative (*doodschuld*).

Les confrères élaient entre eux, à la pluralité des suffrages, un « surintendant », deux « assesseurs », un secrétaire.

Les fonctions du « surintendant » — disons désormais *préfet* — duraient trois années; celles des « assesseurs » ou *assistants*, deux années. Elles ne pouvaient être déclinées. Annuellement, l'ainé des assistants en office sortait, pour faire place à un nouvel élu.

Ces assistants étaient chargés des recettes. Ils rendaient leurs comptes, le lendemain de la Saint-Yves, devant le préfet et leurs deux collègues récemment relevés de leurs fonctions.

Le Conseil s'adjoignit un servant ou messenger (*knaep*), qu'il pouvait révoquer. L'emploi fut occupé, la première année, par un notaire. Plus tard, on salaria un employé pris hors de la Confrérie.

Celle-ci fixa le siège de sa direction également chez les Beggards, dans la salle dite *de vertreckkamer*.

* * *

Le Magistrat approuva ces statuts le 20 septembre 1630.

L'évêque Malderus les ratifia dans la huitaine. Entre autres « considérants », le prélat faisait valoir que, de son vivant, saint Yves avait donné l'exemple de bien des vertus recommandables aux juriconsultes. Profondément versé dans les études de la théologie et du droit canon, il fut appelé à un siège de juge. Dans cette charge, il devint le bienfaiteur et le protecteur des orphelins, des pauvres et des malheureux. Il prenait *Pro Deo* leur défense en justice, ce qui lui valut le surnom « d'avocat des pauvres »; il rétablissait la concorde et l'amitié entre les plaideurs; il se faisait le champion de la liberté et de l'immunité des prêtres; en un mot, il se consacrait tout entier aux œuvres charitables.

Voulant donc exciter les membres de la Confrérie à imiter des vertus qu'ils désiraient honorer, l'évêque approuva volontiers la pieuse association. Il accorda des indulgences aux membres, non

seulement s'ils assistaient aux services religieux annuels, mais encore, chaque fois que, pour l'amour du bon Dieu, ils rétabliraient la paix entre querelleurs ou prendraient en mains la cause des orphelins, des veuves et des pauvres.

* * *

Le premier Conseil était composé ainsi : Préfet, M^e Robert Tucher, chevalier, bourgmestre, licencié *in utroque jure*; assistants : M^e Jacques van Bueren, auditeur de l'Amirauté et M^e Nicaise Gillis, greffier de la Halle aux Draps; secrétaire: M^e François de Witte, auquel nous devons la conservation de beaucoup d'écritures se rapportant à la Confrérie.

Le mandat triennal de préfet fut confié, la fois suivante, au très révérend François Van der Zype, archidiacre et official de l'évêché. Alternativement on élisait un membre du haut magistrat et un haut dignitaire de l'évêché. On procéda ainsi jusqu'en 1702.

* * *

Le 3 juillet 1636, M^e Laurent Biel, avocat éminent et conseiller au Souverain Conseil de Brabant, fonda, en l'église Saint-Jacques, la chapelle de Saint-Yves, appelée également « la chapelle de la famille Biel ». C'est, dans le pourtour du chœur, la deuxième chapelle après celle du Saint-Sacrement. L'autel de marbre renferme un assez bon tableau de Gérard Zegers, représentant saint Yves assistant des plaideurs nécessiteux.

Ce tableau repose sur un bas-relief en marbre blanc, figurant un Calvaire. On y voit, à gauche, les armoiries de la famille Biel et, en perspective, une vue de Jérusalem; aux extrémités du gradin, deux anges, agenouillés, formant porte-cierges, délicatement taillés dans le marbre. Cette œuvre d'art, d'une heureuse conception, date de 1700. On l'attribue au sculpteur Pierre Schecmaeckers, de même que *l'antependium* de marbre blanc. Cette pièce représente, en monogramme, le nom de Jésus, entouré d'une gloire, d'anges, etc.

La chapelle est clôturée d'une balustrade de marbre, don du fon-

dateur. Devant l'entrée, on voit une pierre tombale, ornée des armoiries de Laurent Biel et de Catherine de Gavareilles, sa femme. Au-dessous des écus, on lit: OSTIUM MONUMENTI D. LAURENTII BIEL ET SUCCESSORUM. L'avocat Biel y fut enterré le 19 novembre 1641 (1).

La chapelle fut bénite le 7 avril 1638. On trouve cependant qu'un an auparavant, le 25 mai, la Confrérie avait fait célébrer sa messe annuelle en l'église Saint-Jacques (2).

C'est à cette époque que la Confrérie doit s'être transportée en cette église et avoir pris place à l'hôtel de ville pour ses réunions officielles.

* * *

En dehors de ses services religieux, la Confrérie n'a guère enregistré de faits marquants. Peut-on bien appeler « Livre d'Or », le registre fort simple, concis surtout pour les comptes, qui nous a été conservé?

Outre les actes analysés jusqu'ici, on y trouve des procès-verbaux d'élections, quelques comptes et les catalogues des dignitaires et des membres. Ceux-ci s'inscrivaient eux-mêmes aux chapitres *ad hoc* respectifs. Ces chapitres étaient distincts pour le clergé supérieur, *Reverendi Domini jurisperiti ecclesiastici*; pour les membres du magistrat, *Amplissimi Domini de Magistratu*; pour les avocats, *Clarissimi Domini advocati*; pour les procureurs et les notaires enfin, modestement dénommés *procuratoris et notarii*.

La liste des prêtres-jurisconsultes clôture avec l'année 1765; celle des Magistrats va jusqu'en 1774; les deux autres listes s'arrêtent à 1778. Toutes commencent à 1630.

Les comptes nous apprennent peu de choses. Quelques détails nous initieront cependant aux usages de la Confrérie (3).

* * *

(1) *Inscriptions funéraires et monumentales*. Eglise Saint-Jacques.

(2) Du portefeuille de M. Emile Dilis.

(3) Nous devons à la gracieuse obligeance de notre ami M. Alph. Bartholomeussen, docteur en droit et avoué, la faveur d'avoir compulsé ce registre

La fête de Saint-Yves, nous l'avons dit, se célébrait le 19 mai, par une messe solennelle. Pendant cette messe on prêchait en latin. La veille de la solennité, les assistants et le secrétaire allaient inviter personnellement, le plus souvent en carrosse, le Magistrat, l'Evêque, le haut elergé et les supérieurs des communautés religieuses. Ces dernières procuraient les orateurs de circonstance, choisis parmi les religieux aussi éloquents que savants. Au besoin, la Confrérie cherchait son prédicateur dans une autre ville. Elle l'invitait avec son *socius* au repas annuel, dont il sera parlé plus loin. Elle envoyait, en outre, un cadeau en nature, une provision de vin, au couvent auquel appartenait son *concionator*.

Celui-ci, certes, n'était pas obligé à laisser, en revanche, imprimer son sermon. Ceci arriva pourtant, en 1658, à l'intervention, semble-t-il, du Magistrat lui-même (1).

La journée consacrée aux invitations se terminait par une « collation » aux frais de la Confrérie.

* * *

N'en déplaise aux mânes de nos anciens gens de robe, les promoteurs de la Confrérie s'étaient fait illusion, en comptant sur le zèle et l'assiduité des membres. Il s'en trouva bientôt de récalcitrants. Soit inéurie, soit question d'opinion, ils ne refusaient pas précisément leur adhésion, mais tâchaient d'échapper, les uns, au versement de la taxe d'entrée, les autres, au paiement de la contribution annuelle. Les premiers alléguaient que le Magistrat n'avait pas définitivement fixé la taxe à 24 sols; les autres prétendaient

et de pouvoir reproduire le *pacifcale* renfermant les reliques de saint Yves. Ces précieux souvenirs appartiennent à la Chambre des avoués de notre ville.

(1) Stadsrekening van 1658, f° 463:

« Aenden eerw. Pater Carolus d'Aumonette, « miniem » 40 pond Arthois
» over een half ame rens wyns, daer mede den selven is vereert over syne
» gedruckte oratie ter eeren vanden H Yvo, naer luyt d'acte collegiael ende
» ordonnantie in date elfsten Julij sesthien hondert achttenvyftich, met
» quitantie. , XL £.

(Portefeuille de M. Emile Dilis.)

que le taux de la contribution avait été arbitrairement porté de 12 à 24 sols. Cette majoration, cependant, avait été régulièrement votée en 1635. Dans la pensée du Conseil, les juristes anversoïis devaient, pour saint Yves et son culte, rivaliser de zèle avec leurs confrères d'autres villes.

Cette considération le porta, en 1649, à s'adresser de nouveau au Magistrat, pour solliciter une nouvelle interprétation de l'art. 3 des statuts. Le Conseil espérait provoquer du même coup une injonction formelle aux avocats et praticiens présents et futurs, d'entrer dans la Confrérie et d'en supporter les charges pécuniaires. De plus — et ceci était assez radical — le Conseil proposa de faire interdire aux greffiers et secrétaires communaux de permettre aux récalcitrants de postuler, conclure, plaider ou instrumenter, ce jour-là, sous peine de devoir payer personnellement l'arriéré de ces derniers, dont le secrétaire devait leur donner les noms (1).

Ce n'était pas tout. Le Conseil demanda qu'à la Saint-Yves, la maison communale fermât, comme les dimanches et les jours fériés; que les actes passés ce jour-là, fussent nuls et sans effet; qu'une amende fût imposée à quiconque s'occuperait alors d'affaires de droit.

Avant de conclure que c'était excessif, tenons compte de l'esprit général de l'époque. Le magistrat, nous le verrons, s'en rapporta lui-même à l'opinion dominante, mais, semble-t-il, fut prudent, car il mit une année à prendre une résolution. Le 14 juillet 1649, la requête du zélé Conseil fut transmise à Melchior Haecq, « pour examen et rapport ».

Sur l'avis de ce commissaire, le Collège échevinal prit enfin, le 31 mai 1650, la double résolution suivante: 1° tous les avocats et les praticiens devraient entrer dans la Confrérie, payer le droit d'accession et la contribution annuelle, montant à 24 florins respectivement, ou y seraient contraints; 2° le 19 mai, les greffiers et secrétaires communaux ne prêteraient pas leurs services aux hommes de loi.

(1) Voici le texte original, traduit un peu librement: *interdicerende aende Greffiers ende secretarissen deser stadt eenige schrifturen vande deffaillantent t'onderteeckenen, termynen oft verbalen te laeten houden, oft eenige passeringen te doen, op pene vander selve deffaillantent tachterheijt (die den secretaris vande confrerie hun by notitie overgeven sal) selver in eygen naem te moeten verantwoorden ende betaelen.* (Registre, p. 3.)

Une décision analogue avait été rendue le 7 mai 1648. Elle avait été perdue de vue. Il est fort probable que la proclamation du fatal traité de Munster y fut pour quelque chose.

* * *

Les confrères doivent ensuite avoir payé de zèle non moins que de beaux deniers, car, jusqu'au 27 juillet 1671, il ne donnèrent plus de sujets de plainte. Mais, à cette époque, la ferveur se relâcha de nouveau. Le Conseil eut recours au Magistrat. Sa démarche amena une révision des statuts.

Un excès d'amendes était-il un coercitif si efficace? Peut-être bien: le 30 juillet 1671, le Magistrat confirma pleinement le règlement de 1630. Toutefois, il porta à 24 sols l'amende pour absence non dûment justifiée de la messe et du sermon annuels; il stipula une amende de 12 sols, en cas d'absence de la messe de Requiem et une amende de 6 sols, pour l'absence de l'offrande. Il porta à 2 florins, 8 sols, le montant du droit d'entrée, à 24 sols, celui de la rétribution annuelle et à 2 florins 8 sols, celui du droit appelé *doodschuld*.

Sans doute, pour maintenir l'activité du secrétaire, tout en lui épargnant de petits ennuis, la Ville répartit ainsi les charges du secrétariat. On choisissait annuellement un secrétaire, à tour de rôle parmi les avocats, les procureurs et les notaires. Ce secrétaire resterait en fonctions pendant trois ans. La première année, il devait faire rentrer les contributions; les années suivantes, il restait secrétaire-adjoint. De cette manière, les trois professions étaient représentées dans l'administration. Elles participaient aux travaux du secrétariat, sans doute, mais cela les forçait à s'intéresser à la direction comme à l'accroissement de la Confrérie. En effet, les fonctions de secrétaire-adjoint impliquaient, pour les titulaires, le devoir d'enrôler les confrères appartenant à leur profession propre et de veiller à leur assiduité aux réunions et aux offices divins.

Tous les trois ans ces secrétaires rendraient compte de leur gestion.

Le Magistrat confirma à la Confrérie l'usage d'une salle de l'hôtel de ville.

Les fonctions honorifiques devenaient obligatoires, sous peine d'une amende de 50 florins, portée au double en cas de refus persistant de les accepter.

Les confrères pouvaient être sommés et contraints, d'acquitter leurs charges *via parata*, « par voie parée », c'est-à-dire sans jugement préalable.

* * *

A dater de 1689, le Conseil de la Confrérie fut nommé par le Magistrat. Elle comptait alors soixante-dix avocats, vingt-sept procureurs et onze notaires (1). Anvers avait 60,000 habitants environ.

On continua d'observer, pour les préfets, l'ancien ordre des nominations: on choisissait alternativement un membre du Collège échevinal et un dignitaire de l'Evêché. En 1702, c'était le tour de ce dernier. Or, pour cet exercice et jusqu'en 1717, le catalogue, fort complet au reste, n'indique pas de préfets. Cependant, les autres membres du Conseil y ont été régulièrement portés. Les annales de la Confrérie sont muettes sur les causes de ces lacunes.

Notons encore que, depuis 1717, les fonctions de préfet furent départies à des juristes laïques. Comme toujours, ils étaient élus parmi les membres actifs ou émérites du Magistrat, mais les suffrages se portaient déjà sur des officiers communaux d'un rang inférieur à celui de membre du Collège. Evidemment, le Conseil avait pris une allure moins aristocratique.

* * *

Le 19 mai 1730, la Confrérie fêta son unique centenaire avec un certain éclat. Les jubilés antérieurs avaient passé presque inaperçus. Celui du centenaire fut annoncé, la veille au soir, par le son du bourdon de la cathédrale. Le lendemain, à dix heures, le bourdon sonna de nouveau. Le Magistrat se réunit à l'hôtel de ville, pour aller de là, en corps, à l'église Saint-Jacques, assister à la messe annuelle.

(1) Cf. L'article III des *Coutumes*, cité à l'avant-propos.

L'Evêque la célébra pontificalement. L'orateur, pour la circonstance, fut le P. Van Schelle, de la Compagnie de Jésus. Après la messe, l'évêque entonna un *Te Deum*. Le bourdon de la cathédrale fut remis en branle. La lunette Saint-Laurent (1) répondit par une fanfare avec roulements de timbales et une triple salve de ses pièces d'artillerie!

Un banquet clôtura la fête. L'Evêque et les Magistrats communaux y prirent part. Il eut lieu « dans un beau jardin avec habitation, situé près de l'Esplanade. » Le secrétaire M^e P. Van Essen a noté si discrètement ce détail, qu'involontairement on le soupçonne d'avoir été lui-même l'amphytrion, voire même d'avoir mis les « bouches à feu » de la partie.

* * *

Ce jubilé est l'événement le plus remarquable dont la Confrérie nous a transmis le souvenir. Ses membres, ce que nous avons dit le montre assez, réservaient leur activité pour les devoirs de leur profession. Peut-on leur en vouloir? Mais, voyons les conséquences de cette apathie.

Les plus anciens comptes de la Confrérie datent de 1649. Ils permettent de constater que souvent les membres ne payaient leurs rétributions que lorsqu'ils en étaient sommés. Nécessairement, les comptes devaient accuser un déficit. Certains secrétaires n'ont pas laissé de comptes, mais ont réservé des pages pour les inscrire, après dépouillement de leurs quittances; d'autres n'en ont pas rédigé davantage, mais sans marquer leur intention de le faire. Ces deux situations seraient identiques, si les derniers n'avaient pris soin de donner comme excuse de leur irrégularité: « que la somme des dépenses avait dépassé celle des recettes »! Il est permis de supposer qu'en parfaits honnêtes gens, les uns comme les autres avaient prélevé sur leur cassette personnelle pour combler le déficit. D'ailleurs, la Confrérie s'administrerait fort simplement. En règle générale, les comptes clôturaient par un déficit de 20 florins, sans

(1) Un fortin situé autrefois hors la porte des Béguines.

jamais atteindre 200 florins, tant en dépenses qu'en recettes. Les principaux frais, 75 florins environ, allaient au célébrant, au prédicateur et au maître de musique.

Lorsque déjà elle était installée à Saint-Jacques, la Confrérie louait ailleurs des chaises pour l'auditoire et une chaire de vérité pour l'orateur. Elle louait également des tapisseries pour orner la chapelle.

Un genre de dépenses plus modestes, concerne les sonneurs de cloches et le maître carillonneur, car l'église Saint-Jacques possédait un carillon (1).

Les comptes ne parlent point du repas annuel, si ce n'est pour mentionner la dépense faite pour les invités extraordinaires, soit 5 ou 6 florins par tête.

Ces invités étaient habituellement : le curé de Saint-Jacques, le prédicateur et son compagnon ; parfois le doyen, le margrave et d'autres personnes de distinction. La fête de Saint-Yves fut quelquefois remise jusqu'en juin ou juillet, surtout dans la seconde moitié du xvii^e siècle. Les secrétaires n'ont pas indiqué les motifs de ces délais. Deux comptes font mention d'un pourboire de 14 sols, payé au servant, « pour aller », à l'époque de la fête annuelle, « chercher à la Halle aux Draps, les reliques de saint Yves ».

* * *

Le reliquaire dont il nous reste à parler, était enchassé dans un *pacifical* ou *pax* en vermeil ciselé. Le célébrant le présentait probablement au moment de l'offrande, à la vénération des confrères. La planche au titre nous dispense de donner une description de ce reliquaire. Faisons observer toutefois que ce reliquaire renferme des ossements du saint. Il est fermé d'un verre grossissant qui permet de lire : RELIQUÆ APPROBATÆ S. YVONIS, PRESB. CONFESS. COLITUR 19 MAII.

Au dessous de la boîte, dans un lambrequin, se trouve gravé :

(1) *Item den 24 mei 1670 betaelt aen Michiel de Cat meester vanden beyaert voor syn recht vanden selven feestdach gediect te hebben volgens quittantie, gd. 1-4.*

Reliquiæ veræ et geminæ

S. YVONIS

*Presb. Confessoris, qui colitur 19 maii
Ab uno Cardinali pluribus Archiepiscopis
et Episcopis pro talibus habitæ et approbatæ
publicæ venerationi expositæ et indulgentiis dotatæ*

(Au revers:)

In Januario 1675

*Is desen Peys gemaect
By gifte ende Liberaelheyt
Van dese dinende Heeren:
Gul. Dekens.*

M^r Cornelis van Biesthoven

Jon^r Philips Helman.

Oude Schepenen.

M^r Nicolaes Noyts.

M^r Jacques Anthoni de Witte.

Wardeyns.

Jon^r Jan Paulo Cano. Jon^r Henrick Gomes.

Oudermans.

*Jon^r Peeter Maria Charles — Jon^r Eduaert
van Brouckhoven.*

Franchois Vermeulen — Jon^r Alex. Philips della Faille.

Jon^r Alexander della Faille — M^r Arnolt Bruyninckx.

Greffier

M^r Godefridus Vrancken.

(Plus bas, au-dessous du reliquaire:)

Aende welcke dese door verscheyde Bisschoppen ende

Aerts Bisschoppen geapprobeerde | ende door H^r Ambrosius Cappello Bisschop deser stadt ghesegelde, eyghene ende oprechte | Reliquien van den H. YVO, prister, geviert wordende op. 19. mey syn vereert ende gegunt | geworden door JON^r FRANCHOIS PAULIN VAN BROUCKHOVEN.

Out Schepen deser stadt Antwerpen.

Martinus Bouche scripfit (sic) Antwerpie.

C'est l'histoire de ce *pacifical*. Il appartenait donc à la Halle aux Draps. Il semble que la Confrérie pouvait en faire usage; d'autre part, d'après les comptes, qu'elle s'en servait rarement. La raison n'est pas difficile à trouver. Les hauts fonctionnaires de la *Halle aux Draps* étaient des juriseonsultes et, à ce titre, faisaient partie de la Confrérie.

* * *

Nous pouvons bien, sans faire un hors-d'œuvre, rappeler ici que la *Halle aux Draps* était un tribunal subalterne, pouvant connaître en première instance des litiges entre fabricants de drap et, en général, de tout ce qui touchait au commerce de ces derniers.

Originellement, ce tribunal avait un édifice particulier (1). Dès 1228, il en est fait mention dans les annales anversoises. La justice y étant rendue *in forma*, le Magistrat était représenté par deux anciens échevins.

L'Administration de la Halle aux Draps était renouvelée annuelle-

(1) D'abord adjacente à la maison communale (l'ancienne), la *Halle aux Draps* fut transférée, au xv^e siècle, en la maison dénommée plus tard: *den Wyser* et située sur le flanc sud de la Grande Place. Cette maison faisait partie du « carré démoli », mais dès 1609 elle avait perdu son affectation, car la *Halle aux Draps* fut transférée, lors de l'inauguration de l'hôtel de ville actuel, dans la vaste salle du premier étage, connue aujourd'hui sous le nom de Salle Leys ». Cfr. P. GÉNARD, *op. cit.*, p. 153.

ment, le lendemain de l'installation du nouveau Magistrat. Celui-ci nommait les deux doyens et leur adjoignait deux anciens échevins. Après avoir été assermentés, les doyens élisèrent leurs « anciens » (*oudermans*), qui prêtaient serment entre les mains du Bourgmestre, puis leurs « waradins » ou syndics (*waerdeyns*), qu'ils assermentèrent eux-mêmes.

L'un des doyens avait les attributions de « semonceur » (*maender*); l'autre avait celles d'exécuteur (*executeur*).

Les deux anciens échevins formaient un collège avec les six *oudermans*, ce qui faisait huit personnes. En 1681, ce nombre fut réduit à six.

Pour 1675, les noms de tous ces titulaires sont gravés sur le verso du *Pacificale*. On y lit en outre que le bijou fut offert en don par l'ancien échevin Mess^{re} François-Paulin Van Brouckhoven. Nul doute qu'il n'ait servi à l'office divin dans la *Halle aux Draps*, puisqu'on y célébrait la Sainte Messe comme à la maison communale. De ce chef, l'ordonnance *Albertine* du 15 janvier 1618, chapitre IX, maintenait une ancienne dépense de 40 florins, pour le vin de messe et le blanchissage du linge d'autel.

La *Halle aux Draps* cessa d'être un tribunal subalterne, en vertu de l'art. LXXV du « règlement politique » du 30 avril 1681. Sa compétence fut transmise au Collège échevinal. En vérité, c'était une institution qui avait à bon droit saint Yves pour patron et la Confrérie pour alliée.

* * *

En compulsant les registres de l'église Saint-Jacques, on constate que jusqu'à la fin du xvii^e siècle, la fête de Saint-Yves y fut assez régulièrement célébrée.

Au xviii^e siècle, les pieux usages périclitèrent. « Recettes: *nihil, propter absentiam variorum dominorum* », dit le compte de 1759. De fait, en 1749 et en 1755, puis de 1758 à 1760, il n'y eut ni messe ni sermon. Contrairement à ce que faisaient d'autres confréries, celle de Saint-Yves s'abstint, en 1761, de contribuer aux frais

de la peinture générale de l'église. En 1766, 1767 et 1768, de nouveau, pas d'offices religieux (1).

Il en fut de même en 1778. Depuis lors, il n'y eut plus d'inscriptions de nouveaux confrères ni de services divins. Les avocats restèrent les derniers sur la brèche.

Six années les séparaient encore des suppressions en masse des confréries.

Celle de Saint-Yves fut-elle atteinte par les édits de Joseph II, ou mourut-elle de langueur en 1790? C'est une question qu'il reste à élucider.

Cette notice, d'ailleurs, ne prétend point donner le dernier mot sur la corporation civile de nos anciens gens de robe, ni sur leur confrérie religieuse. Il était aussi difficile qu'attrayant de rechercher des matériaux pour le présent travail.

Payons donc notre tribut de reconnaissance aux amis déjà cités, qui, avec un désintéressement rare, ont mis à notre disposition les notes de leur portefeuille. *Cuique suum.*

EDMOND GEUDENS.

(1) Communications obligeantes de MM. Em. Dilis et Fél. De Koninck, secrétaire de la Fabrique de l'église Saint-Jacques.

DOCUMENTS.

I.

Requête des avocats et praticiens au Magistrat, à l'effet de pouvoir ériger la Confrérie.

Aen myn Eerweerde heeren Borgem[eesteren], Schepenen ende Raedt deser stad Antwerpen.

Verthoonen met eerbiedinge de Rechtsgeleerde ende Practisijnen dese onderteekent hebbende, dat sylieden ter eeren Godts ende vanden h. Ivo hunnen Patroon, van intentie syn op te rechten eene Confraterniteyt. Tot welcker eynde sy hebben geconciepeert d'ar[тику]len hiermede gaende. Versueckende dat UE. dye gelieven t'examineren en, si placent, t'aggreeren, ende dyen volgende te verleenen acte in forma. Dwelck doende etc. Was dese originele Requeste onderteekent met de navolgende namen: F. de Witte, Sonnius, E. Martens, H. Ytterius, J. Van Buren, J. Hoochstoel, M. Sporckmans, S. de Hertoge, G. Vrancken, P. Ruebens, Mel. Haecx, J. B. Van Brande, A. van Langenberge, P. Claus, A. Anselmo, Æg. Mertens, Jo. van Postel, J. de Champs, J. de Witte, J. Jacobsus, N. Gillis, T. Guijot, A. Bollaerts, J. Halle, B. van Santvliet, G. de Brier, Peeter Le Roy, A. van Tongerlo, F. Tasseel, P. van Leuven, P. Lams, F. Mauwens, P. Brackmans, H. vander Dort, Mart. Cuylen, Adr. Souwen, B. van den Perre, A. Nys, H. Kinckens, A. van der Dussen, J. Noodens, G. Andriessens, J. vander Donck, P. Rombouts, P. Fabri, P. Mercx, C. Roberti, G. van Beerwyck, C. vanden Hove, J. Waerbeke, P. Wouters, H. van Cantelbeke, D. Fabri, G. Le Rousseau, L. vanden Berge, P. vanden Berge, F. Marcellis, H. Duys.

Geคอลlectioneert tegens d'originele Requeste, is daer mede bevonden t'ac-corderen.

Quod attestor: F. de Witte, secret. confratern.

1630.

Registre de la Confrérie, fo 1.

II.

Statuts de 1630.

Geconcipeerde articulen vande Confraterniteyt vanden h. Ivo, Patroon vande Rechtsgeleerde ende Practisyne, inne te stellen binnen Antwerpen alles opt welbehaegen ende aggreatie vande Geestelycke ende weereycke Overheyt.

1. Inden Iersten dat den Goddelycken dienst vande selve Confrerie jaerlycx sal gecelebreert worden met eene solempnele Misse van Musicque op den dach van S^{te} Ivo, telcken commende den xix May, ende dit inde kercke vande Patres Beggardi, aenden hoogen altaer, die daer toe met consent vande selve Patres wort vercosen, mits den selven S^{te} Ivo is geweest vande selve ordre, te weten Tertij Ordinis Sancti Francisci.

2. Dat alle supposten vande selve Confraterniteyt sullen schuldich syn de voorseyde Misse te commen hooren ende daer onder t' offeren, op de verbeurte van ses stuyvers, ten waere in cas van sieckte, oft nootelycke absentien vuyte Stadt.

3. Item dat voortaan d'advocaten, notarisen, ende procureurs die binnen dese Stadt sullen commen practiseren, ende worden geadmitteert, ten behoeve vande selve Confrerie sullen betaelen vier en twintich stuyvers eens.

4. Item dat alle degene die inde selve Confrerie sullen aenveert worden, sullen geven voor jaercosten by provisie tweeff stuyvers, ende voor de dootschult sullen betaelt worden twee Guldens ende acht stuyvers eens.

5. Item dat by de Confrers met gemeijne voisen gecosen sal worden eenen Surintendent, twee Assesseurs ende eenen Secretaris, om de saecken vande Confrerie te regeren, welcken Surintendent sal dienen den tyt van drye continuele jaeren, ende d'outste vande twee Assesseurs sal alle jaer affgaen ende eenen nieuwen in syn plaetse worden gecosen. Ende tot den dien oock eenen knape, om te dienen soo lange als het den Surintendent ende Assesseurs goetduncken sal.

6. Item tot verrichtinge vande affairen der voors. Confrerie oirboirlyck wesende, wort gekosen [met consent als voore] de vertreckcamer inden convente vande voorgenoemde Patres, alwaer de Confreers, byden Surintendent ende Assesseurs ontboden synde, gehouden sullen syn te compareren op de pene daer toe te prefigeren, ende door den knape aen te dienen.

7. Item dat de gecosen Assesseurs sullen schuldich syn t'selve Ampt t'aenveerden ende te bedienen, op de pene by myne heeren Borgemeesteren ende Schepenen daer toe te prefigeren, te verhaelen by reele ende parate executie.

8. Item dat de voorgenoemde Assesseurs sullen hebben den ontfanck van 'tgene de voorgenoemde Confrerie concerneert, waer van sy daeghs naer S^t Ivo [alswanneer men gehouden sal syn te doen eene singende Misse van

Requiem voor d'overledene Confrers] sullen schuldich syn te doen pertinente rekeninge, bewys ende reliqua, ter presentie vanden Surintendent ende twee leste affgegaen Assesseurs.

9. Allen de voorschreven penningen ende penen, te verhalen by sommatie, reele ende parate Executie voor ende al eer ymant daer tegen in rechte sal mogen worden gehoort ende sonder prejudicie van eens yegelycx recht ten principalen.

Mynen Heeren Borgemeesteren ende Schepenen der Stadt van Antwerpen hebben de voorgenoempde poincten ende articulen geaprobeert ende approberen mits desen, ordonnerende eenen yegelycken die t'selve souden mogen aengaen, hem daer naer te reguleren. Actum in Collegio xx^a septembris xvj^c xxx. Tuch[er] et ondert. J. de Pape. Concordat cum originali.

J. de Witte secretar[ius].

1630.

III.

Placet à l'Evêque d'Anvers.

Reverendissimo Dno Epo Antverp.

Exponunt ea qua par est reverentia Jurisconsulti et Practici hujus urbis, sese hactenus suffocatos amoris et devotionis igniculos, quibus S. suum Patronum Ivonem excolere fas est, excitasse atque intentionis esse eosdem palam incendere, si Reverendissima Vestra Gratia et fomitem addere dignetur, quo hic devotionis ignis acrius insurgat, qui foret approbationis et confirmationis articulorum hic sub authentico exemplari concomitantium, hoc ipsum instanter et obnixè implorantes. Quod faciendo etc. Subsignatum: F. de Witte.

Concordat cum originali. Quod attestor: F. de Witte, Secr. confratern.
1630 (1).

IV.

Lettre de l'Evêque J. Malderus, approuvant l'érection
de la Confrérie.

Joannes Malderus Dei et Apostolicæ Sedis Gratia, Episcopus Antverpiæ, omnibus has visuris salutem. Libenter intelleximus desiderium quorundam Jurisconsultorum et Practicorum hujus civitatis Antverpiæ requirentium, ut confraternitatem quandam erigeremus sub nomine et invocatione Sancti Ivonis, Presbyteri et Confessoris. Quorum votis tanto promptius annuimus, quanto plura in hoc Sancto reperiuntur exempla virtutum, quæ merito Jurisconsultos et Practicos convenit imitari: quem enim, inquit Sanctus Chrysostomus, delectat Sancti alicujus meritum, delectare debet par circa cultum Dei obsequium; quare aut imitari debet, si laudat, aut laudare non debet, si imitari detrectat. Sane Sanctum Ivonem, postquam in Theologicis et Juris Pontificii gravioribus studiis egregie versatus esset, officio judicis aliquando functum fuisse, in eoque munere orphanos, afflictos et calamitosos homines sua fovisse humanitate et patrocínio, ac causas pupillorum, viduarum et pauperum pro Christi amore defendisse (ut non immerito advocati pauperum titulo illustretur) inter discordes conciliasse pacem et amicitiam, ecclesiasticam libertatem et immunitatem pro viribus defendisse, atque in misericordiæ operibus se totum impendisse, fidelibus tabulis memoriæ proditum est. Ut itaque supplicantes imitari non pigeat, quod celebrare delectat, ordinaria nostra auctoritate confraternitatem sub nomine et invocatione ejusdem gloriosi Confessoris Christi erigendam et instituendam duximus, prout erigimus et instituimus per præsentés, concedentes, ut aliquis constituat Superintendens cum duobus Assistentibus, qui volentium huic Confraternitati inscribendis præfigimus, sine tamen obligatione sub gravioris culpæ reatu, ut in festo Sancti Ivonis, XIX^a Maji ac postridie ejusdem festi, missæ solemnibus, quæ ex parte Confraternitatis in Ecclesia per ipsam designanda celebrabitur, intersint. Ut autem Confratres ad cultum et imitationem ejusdem Sancti magis excitentur, quoties Missis, quæ ex parte Confraternitatis celebrantur, intererunt, aut discordes ad concordiam inducent, vel pupillorum, viduarum et pauperum patrocínium pro Christi amore susceperint, iisque utile ac salutare consilium dederint, quadraginta dies de vera indulgentia juxta formam Ecclesiæ consuetam in Dei nomine concedimus et elargimur.

In quorum confirmationem et robur, præsentés manu nostra subscriptas sigillo nostro muniri jussimus.

Datum Antverpie, die xxix mensis Septembris, anno Domini MDCXXX.
Subsignatum : Joannes Episcopus Antverpiensis.

Concordat cum originali. Quod attestor:
(signé): F. de Witte secretar. confratern. (1)

V.

Fondation de la chapelle de Saint-Yves.

Compareerden heer Charles de Santa Cruz, Ridder ende binnen Borge-meester, ende heer Peeter Daems, oick Ridder ende Schepen, ende s^r Hendrick de Clerck Out Schepen, respective deser stadt, beijde als Opperkerckmeesters van S^t Jacobskercke binnen deser stadt ende met hen Nicolaes Cazier, Godevaert vanden Kerckhove, Peeter Muijtinck ende Cornelis van Bommel tsaemen als Onderkerckmeesters derselver kercke, ende als tot het naebeschreven volcommelijck geautoriseert bij mijne Eerw. heeren Borgemeesteren ende Schepenen deselver stadt, bij appointement collegiael vanden achtsten dach martij lestleden bij den Greffier Fabri onderteekent, d'Eerw. Heeren Seger van Hontsum penitencier des Bisdoms van Antwerpen ende Provisieur der voors. S^t Jacobskercke, ende Aubertus vanden Eede beijde Canonicken der Cathedrale kercke van onser liever Vrouwen alhier, tot het naebeschreven speciaelijck oick gecomiteert ende geautoriseert soo vanden Eerwerdichsten heer, heer Gaspar Nemius, Bischoep deser stadt, als vande Eerw. heeren Deken ende Capittelle der selver Cathedrale kercke, bij twee appointementen vanden tweeden meye, onderteekent T. Voochts, ende vanden 26 aprilis van desen jaer 1636, onderteekent A. vanden Eede, alle drije ten desen originelijck getoont ende in dijer qualiteit ter eenre; ende heer ende meester Laurentius Biel, Licentiaet in beijde Rechten ende Raedt van Sijne Mat^r ter aender sijde; ende bekenden tsaemen overcomen ende veracordeert te sijn inder vuegen ende manieren naervolgende.

Te weten dat den voors. heer Laurentius Biel ter eeren Gods, t' sijnen coste sal doen opmaeken de derde Capelle aende zuijtzijde vanden omloop vande selve kercke, op de fundamenten ende beginselen aldaer staende, ende bij hem ten deele te veranderen inde forme alsnu geconcipteert, ende dat met een gewelfsel (daer in staende sijn ende sijnder huysvrouwe waepenen) soo boven deselve capelle als boven den selven omloop daer voor met een schaille dack op d'een ende d'ander versien met loode goten naer behooren ende na den

(1) Resistre de la Confrérie, p. 2 v^o.

heijsch van d'werck, voorts. deselve Capelle boven een misse opde zes hooggetijden des jaers, versien van eenen Aultaer met alsulcken steenen werck ende tafereel als hem sal goet duncken, doende voorts de selve ende den omloop daer tegen over plaveijen ende daer binnen stellen een houtte gestoelte ende een gelaese venster met sijn waepenen mitsgaeders eenen begraeffeniskelder met sijnen inganck voor de Capelle, gedeckt met eenen viercanten serck, ende daertoe eenen marmeren thuijn al in conformiteyt vande Capellen daer neven staende westwaers.

Waer tegens belooven deselve opper ende onderkerckmeesters dat sij de selve capelle alsoo gemaect sijnde voortaan altijd sullen onderhouden ende doen onderhouden van alles soo van buijten als van binnen sonder cost ofte last van den selven Biel oft sijne naecomelingen.

Hebben oock de selve opper ende onderkerckmeesters aenden selven Biel ende sijne naecomelingen toegestaen 't recht ende gesach totte selve Capelle om die te dediceeren ende vernaemen soo het hem oft sijne naecomelingen sal believen sonder dat ijemant anders ten deele oft int geheele sal mogen gesach hebben totte selve sonder sijns Biel ofter sijnder naecomelingen wille ende wete, sonder dat oock ijemant inde selve Capelle oft inde helft vanden omloop ter erve waerts ende tegens over deselve Capelle sal mogen begraven worden dan die het den selven Biel ende sijne naecomelingen sal believen, mits de kerck betaelende halff recht van begraeffenis ten regard van gene die inde voors. helft vande ommeganck sullen begraven worden.

Sullen daerenboven deselve kerckmeesters t'hennen coste vuytbreken het gelas staende inden muur nu den voors. omloop sluijgende, ende 't selve setten daert behoort; ende aengaende den muer soo verre gheen andere Capelle daer neffens en volcht, sal den selven gestelt worden by den voors. Biel ende 't glas by de voors. kerckmeesters.

Ende oft gebeurde (d'welck Godt verhuede), dat 't eeniger tijt alhier de heilige Catholique Roomsche Religie ende het sacrificie der Misse quam te cesseren, soo sullen de naecomelingen vanden voors. Biel den Aultaer met desselffs ciraeten, tafereel ende ornamenten mitsgaders den voors. thuijn thenwaerder mogen aenveerden om weder herstelt te worden als Godt Almachtich zulcken straffe oft plaeghe dese Stadt sal affghenomen hebben.

Alle welcke pointen ende conditien geloeffden beijde de voors. partijen malcanderen wel volcomelijck ende getrouwelijck te onderhouden, te volbrengen ende te voldoen, sonder daer tegens emmer meer te connen noch te doen in eeniger manieren. Sonder argelist. "

" Tertia Julii 1636 " (1).

(1) Archives communales. *Schepenbrieven*, 1636, vol. I, pp. 271 et 290.

UN TABLEAU INCONNU

DE GILLIS SMEYERS, LE VIEUX

DE MALINES.

Nicolas Smeyers est le premier des peintres de cette ancienne famille malinoise sur lequel nous possédons quelques renseignements. Elève de Lucas Franchois, le vieux, il fut reçu maître dans la Gilde de Saint-Luc en 1632 et eut comme apprentis, au cours de sa carrière, Paschier de Hellyn et Pieter Boelmans.

Gillis Smeyers, le vieux (1635-1710), qui selon toutes les probabilités est le fils de Nicolas, eut de son mariage avec Elisabeth Herregouts, fille du peintre David Herregouts, qui, lui aussi, appartenait à une famille d'artistes, trois garçons: Jacques, né en 1657; Jean-Louis, né en 1663, et Juste, né en 1669. Les uns et les autres firent partie de la Corporation de Saint-Luc; mais seul Jacques a laissé des traces dans l'histoire de l'art de la peinture. Son fils, Gillis-Joseph Smeyers, né en 1694, est l'auteur de quelques travaux restés manuscrits sur les peintres malinois. Il fut l'élève de Jean-François Douven, de Ruremonde, qui tenait un atelier à Dusseldorf. Gillis, le jeune, mourut pauvre, à Malines, à l'hôpital de Notre-Dame au delà de la Dyle, non en 1774 comme on l'a dit, mais le 11 avril 1771 (1).

(1) SIRET. *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les époques*, 3^e édit. T. II, p. 273. — R. D'AWANS. *Manuscrit attribué à Egide-Joseph Smeyers*. Bulletin du cercle archéologique de Malines, t. XIII, pp. 205-219.

Gillis Smeyers, le vieux, le seul qui nous intéresse en l'occurrence, reçut les premières leçons de peinture de son père Nicolas, puis il eut pour maître Léon Verhoeven, le rival de Lucas Franchoy, le jeune, ce qui n'empêcha pas Gillis de se lier d'amitié avec ce dernier, dont il acheva même un tableau — une Assomption — destiné à Wavre-Notre-Dame.

Gillis Smeyers ne fut pas sans talent et quelques-unes de ses œuvres nous ont été conservées. Voici, d'ailleurs, comment Adolphe Siret, l'apprecie dans son *Dictionnaire des peintres*: « Il a peint » l'histoire en grand et en petit, composition heureuse; dessin » correct; coloris clair, transparent, mais insuffisant; physionomies » heureuses ».

Le livre des apprentis de la Gilde de Saint-Luc, à Malines, publié par M. H. Coninckx (1) lui donne, comme élèves, Jacques Van Doeren (1^{er} juin 1685) et Simon Robes (juillet 1691). Franc-maître depuis 1657, Gillis Smeyers était trésorier de la Gilde en 1682.

Le hasard nous a fait découvrir et acheter dernièrement un contrat olographe, passé le 4 mai 1688 entre P. E. Van der Noot, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, à Malines, et le peintre Gillis Smeyers concernant un tableau à fournir, par ce dernier, à l'église de Heffen, village situé près de Malines, sur la route de cette ville à Termonde.

Ce document, écrit en flamand, porte les signatures des deux contractants. Le voici en son entier :

« Anno 1688. Den vierden may heeft den He Vander Noot,
» canonick ende Aertsprister vande metropolitaene kereke van
» S^{te} Rombaut aenbesteedt aen Mr. Gillis Smeyers een tafereel ofte
» schildereye voor den hooghen autuer inde parochiale kereken
» van Heffen, representerende den H. Amandus die het gelooff
» vercondight aen veele menschen volgens de schetz oft elijn beworp
» daertoe alreets geschildert, behandelyck datter onder de voeten
» vanden voorschreven Heylighen noch moet geschildert worden
» een groot serpent, ende dat mits ende voor den prys van *dertich*
» *guldens* eens, waer voor den gemelden Mr. Gillis die schildereye
» met den doeck, loffelyck geschildert, heeft beloofft te schilderen

(1) Bulletin du cercle archéologique de Malines, t. XIII, pp. 143-204.

» ende te leveren inden hooghen autær tot Heffen voor S^t Jansmisse
» naestcomende ende voorders op conditie, dat ingevalle dat die
» schildereye aenden voorschreven Heere Aertspriester niet aenen-
» staet, dat Mr Gillis de selve schildereye tot synen profeyte sal
» moeten handen, sonder daer voor iet te moegen pretenderen
» in teeken der waerheydt ende tot meerdere vastieheydt van
» alle het voorschreven, soo hebben wy ondergeschreven dit onder-
» teekent.

» P. E. Vander Noot, M. Giellis Smeyers.

« Den ondergeschreven bekent hier op ontfangen te hebben op
» de handt ses guldens desen 6 may 1688.

» M. Giellis Smeyers.

» Item hebbe iek ondersehreven hierop ontvangen den 14 July
» 1688, twelf guldens.

» Giellis Smeyers.

» Den ondergeschreven bekent vande bovengeschreven aenbeste-
» dinghe ende contract loffelyek voldæen te syn door den heere
» Canoninck ende Artsprister Vander Noot desen 19 July 1688
» tot Mechelen.

» M. Giellis Smeyers. »

En résumé, il appert de cette pièce, que le tableau destiné à orner le maître-autel de l'église paroissiale de Heffen, devait représenter saint Amand exhortant à la Foi un grand nombre de personnes, selon l'esquisse déjà peinte. Gillis s'engageait à ajouter, sous les pieds du saint, un serpent de grande taille et promettait de livrer son œuvre pour la Saint-Jean prochaine au prix de 30 florins, une fois payé. Dans le cas où le tableau ne conviendrait pas au chanoine Van der Noot, Smeyers devait le reprendre, sans réclamer la moindre rémunération.

Ces conditions sont passablement dures, mais en réalité le chanoine de Saint-Rombaut se montra assez coulant; car, deux jours après la signature du contrat, il faisait au peintre un premier versement de 6 florins ou guldens.

Le ducaton de Brabant, émis en 1618 au cours de 3 florins, cours qu'il conserva jusqu'à l'année 1690, pesait, nous apprennent les ordonnances, 21 esterlins 7 as, ou 32 grammes 438 milligrammes. Il était au titre de 940, ce qui fait que le florin de compte, qui en était le tiers, équivalait à un poids d'argent fin de 10 grammes 164 milligrammes. Ce poids d'argent, réduit en nos monnaies actuelles, vaut à peu près 2 fr. 26 (1). Gillis Smeyers reçut donc pour son tableau rendu et placé à Heffen 67 fr. 80.

Cette somme fut réunie par souscription. Nous possédons la liste des donateurs, parmi lesquels, à notre grande surprise, nous n'avons pas rencontré le nom du chanoine Van der Noot, qui joua donc le simple rôle d'intermédiaire ou de fondé de pouvoir.

Une lettre en latin, du curé de Heffen, van Berwaer, aussi entre nos mains, adressée à l'*Amplissimo Domino, Domino Vander Noot, mitropolitannæ ecclesiæ mechliniensis, canonico graduato et archiprespitero, etc, Mechliniæ*, du 19 juillet 1688, prouve, qu'à cette date, l'œuvre de Smeyers avait été placée au maître-autel de l'église de ce village.

Nous avons naturellement tenu à nous assurer si le tableau de Gillis Smeyers, le vieux, existait encore et nous nous sommes adressé pour être renseigné à cet égard au curé de Heffen, M. Goosens. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire sa lettre :

Monsieur de Witte,

« En réponse à votre honorée du 7 courant (décembre 1903), j'ai
» l'honneur de vous faire savoir que nous possédons réellement un
» tableau de Saint-Amand *non signé* et qui, par suite de change-
» ments faits à l'église, est provisoirement remisé dans la sacristie.
» En voici une description sommaire : Le tableau mesure 1,40 de
» large et 2,40 m. de long ; saint Amand est représenté debout,
» dans la main droite il tient une chapelle, dans l'autre une crosse,
» au côté gauche on aperçoit une colonne, au côté droit un serpent
» enlacé autour d'un tronc d'arbre. Au-dessus de la tête six anges,

(1) R. CHALON. *Recherches sur la valeur intrinsèque du florin de Brabant*. Revue belge de numismatique, année 1871, pp. 186-194.

» dont deux entiers, portant l'un une mitre, l'autre une banderole
» avec l'inscription : Sinte Amandus.

» Le tableau paraît relativement achevé, toutefois, il ne me semble
» pas dater de 1688, mais du commencement du 19^e siècle. L'artiste
» pour nous en est inconnu. »

Il ne paraît pas, d'après ce qui précède, qu'il puisse s'agir là du tableau de Smeyers, qui selon toute vraisemblance a cessé d'exister aujourd'hui, ou tout au moins a disparu de l'église où l'a remplacé, sans doute, l'œuvre anonyme dont M. le curé Goossens nous donne la description.

Nous n'aurions pas osé faire de ce petit « fait-divers » artistique l'objet d'une note, si courte soit-elle, si M. le chanoine van Caster, dont tout le monde connaît la haute compétence en ce qui concerne de près ou de loin l'histoire de Malines, ne nous avait affirmé que les biographes de Smeyers ne faisaient aucune mention du Saint-Amand de Heffen et que, dès lors, les documents que nous possédions à son sujet lui paraissaient assez intéressants pour être publiés.

ALPHONSE DE WITTE.

NOTE

sur le Compte de l'administration des biens
du comte d'Egmont à Marcoing, Cantaing, Cambrai, Ligny et Noyelles,
en 1566-1567.

Le manuscrit que je désire vous signaler a été acquis, en 1904, par la Bibliothèque de l'Université de Gand. C'est un volume in-folio, sur papier, comprenant 60 feuillets (0,205 × 0,300 m.), dont les deux derniers sont blancs, et portant la cote: Ms. 1085¹.

Il contient le compte rendu par Roland de Bavay, receveur des biens appartenant à Lamoral d'Egmont, prince de Gavre, à Marcoing, Cantaing, Cambrai, Ligny en Cambrésis et Noyelles sur l'Escaut, de son administration du 1^r octobre 1566 au 30 septembre 1567. Ce compte était le neuvième de Roland de Bavay, et il avait été dressé pour être présenté au comte d'Egmont, ainsi que l'indique le titre:

Compte que Rolland de Bavay, recepveur des villes, terres, seigneuries et parries de Marcoing, Cantaing, Ligny en Cambrésis et Noyelle sur l'Escault, faict et rend à mon très redoubté seigneur Messire Lamoral d'Egmont.... de toutes les receptes que led(ict) recepveur a faict des rentes, revenus, censses, fermes, possessions, émolumens, appendu(ces) et appartenances desdictes terres.... et des mises sur ce f(ai)ctes et payées pour l'espace d'ung an enthier, commenchant au jour Saint-Rémy mil cinq cens soixante six et finant la nuict du jo(ur) Saint-Rémy mil cinq cens soixante sept....

Le comte d'Egmont ayant été exécuté à Bruxelles, le 6 juin 1568, c'est à sa veuve que le receveur présenta son mémoire. Au-dessus du titre, figure, en effet, l'apostille:

P(ré)senté à Madame la Princesse de Gavre, comtesse d'Egmont, etc., comme mère et tutrice légitime et ayant la garde noble de Mess(eigneu)rs ses enfans, par ce receveur Rolland de Bavay en personne, au monastère de la Cambre lez Bruxelles, le xiii jour d'octobre xv^e lxxvij.

A première vue, ce document paraîtrait devoir être d'intérêt exclusivement privé. Mais il contient certains détails au sujet des troubles religieux dans le Nord de la France, et à ce titre il nous paraît mériter d'être signalé. On y trouve, entre autres, des mentions relatives aux dommages causés par les huguenots à Ligny, à l'arrestation des iconoclastes de cette localité, et à Enguerrand Millot, partisan de la nouvelle doctrine.

Le 14 juillet 1567, « *de nuict s'estoient faict plus(ieur)s insole(n)ces tant à l'église que au chasteau et à ault(re)s particuliers aud(ict) Ligny, présumans cu'av(oient) esté faict p(ar) les sectaires* » (f^o 51). Le compte de Roland de Bavay nous apprend ce qui a été payé à la justice de Cambrai, qui s'était rendue à Ligny pour enquêter, ainsi qu'aux soldats envoyés « *po(u)r trouver ceulx ayans rompus les ymaiges la dernière fois à l'église dud(ict) Ligny* » (f^o 53), et aussi ce qu'a coûté la réparation des dégâts commis (f^o 52), notamment au moulin.

Parmi les protestants de Ligny, nous trouvons cité Enguerrand Millot :

« *Item pour despens et mises de justice faictz le 11^e de novembre xv^e lxxvi sur ce que les bailly et procur(eurs) chargeoient Enguerand Millot soy estre manifestement démontré vivre du tout selon la nouvelle doctrine, et sur le reffus p(ar) luy faict signer l'escript.,.* » (f^o 52 v^o).

A plusieurs reprises, il est fait mention de messagers spéciaux envoyés au comte d'Egmont pour lui faire connaître les événements, et lui porter des lettres et d'autres documents, dont les frais de copie sont aussi relevés.

C'est ainsi que le greffier Jacques Regnart reçoit sept livres « *pour avoir coppié les sentences des procès criminelz contre aucuns de Ligny exécutez p(ar) la corde, fustiguetz de vergues, et plus(ieu)rs bannis po(ur) av(oir) contrevenus aux ordonnances de mond(ict) s(eigneu)r...* » (f^o 50 v^o).

Je me borne à ces quelques extraits, mon seul but étant de faire connaître le manuscrit aux historiens qui s'occupent spécialement du xvi^e siècle.

PAUL BERGMANS.



ACADÉMIE
d'Archéologie

ROYALE
de Belgique

1830 1905

75^e ANNIVERSAIRE

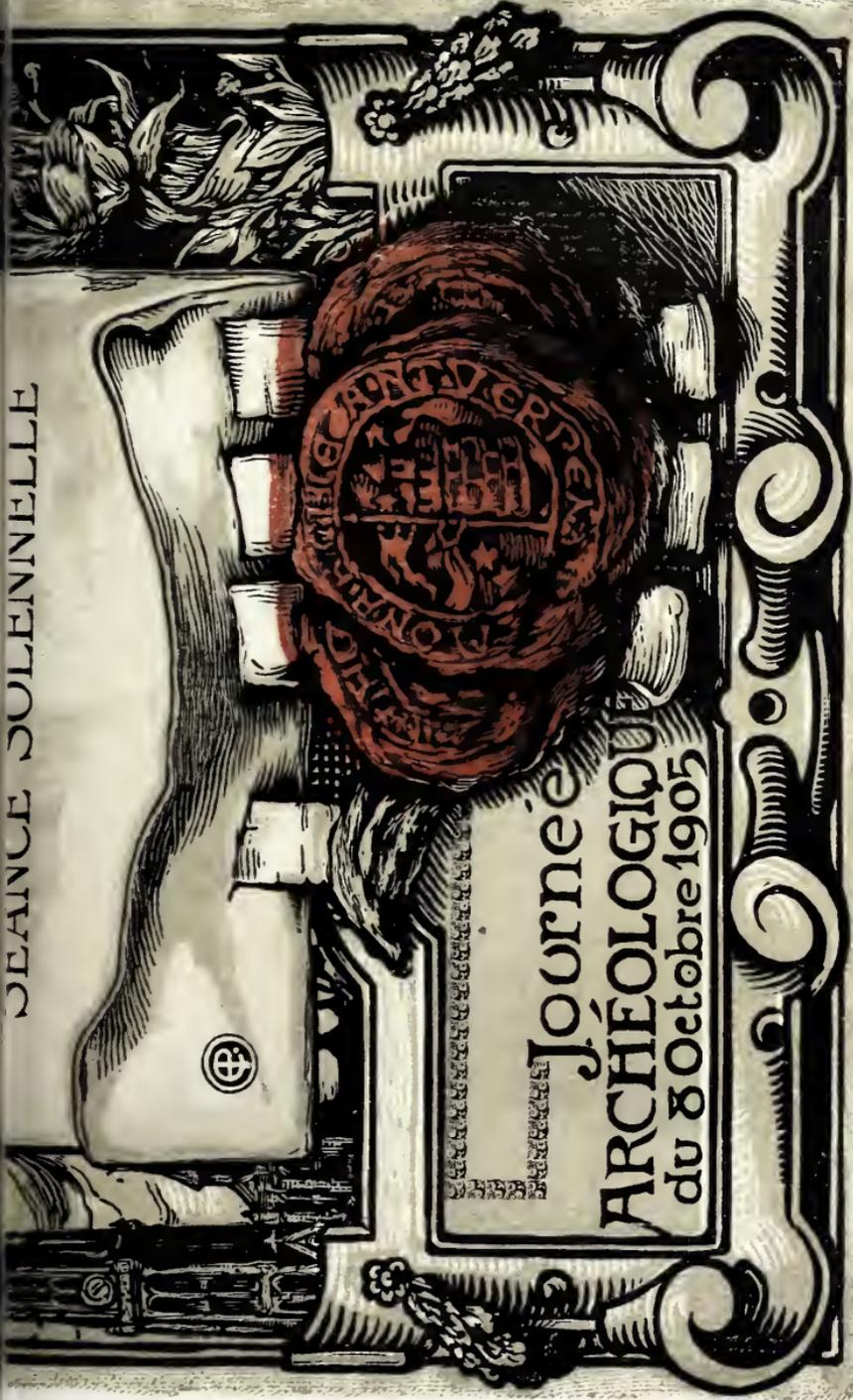
DE

L'INDÉPENDANCE NATIONALE

COMPTE RENDU



SEANCE SOLENNELLE



Journée
ARCHÉOLOGIQUE
du 8 Octobre 1905



JOURNÉE ARCHÉOLOGIQUE

DU

8 OCTOBRE 1905

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique, en sa séance du 1^{er} juin 1905, avait décidé de s'associer d'une manière solennelle au mouvement patriotique qui s'était produit dans tout le pays à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Indépendance Nationale.

Dans ce but, elle avait pris la résolution de remplacer la séance publique annuelle par une série de festivités auxquelles seraient conviés, non seulement ses membres, mais encore ceux de toutes les sociétés historiques ou archéologiques du pays.

Il fut décidé de célébrer, en une séance publique, les progrès accomplis en Belgique depuis soixante-quinze ans dans les divers domaines de l'archéologie et de l'histoire. Cette tâche fut confiée à cinq membres de la Compagnie; ce qui permit d'arrêter l'ordre du jour suivant:

LA BELGIQUE DEPUIS 1830

au point de vue :

- ° DE LA PRÉHISTOIRE, par le R. P. VAN DEN GHEYN, S. J., bollandiste.
- ° DE L'HISTOIRE, par M. H. PIRENNE, professeur à l'Université de Gand.
- ° DE L'ARCHÉOLOGIE, par M. E. J. SOIL DE MORIAMÉ, président de l'Académie.
- ° DU FOLKLORE, par M. CH. J. COMHAIRE, président du Vieux-Liège.
- ° L'HISTOIRE ET L'ARCHÉOLOGIE A ANVERS DEPUIS 1830, par M. FERNAND DONNET, secrétaire de l'Académie.

L'Académie résolut de compléter la journée en organisant, l'après-midi, une visite archéologique de monuments peu connus des étrangers, et le soir un banquet.

A la suite de ces décisions, la circulaire suivante fut envoyée aux membres de l'Académie :

ACADÉMIE ROYALE
D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ANVERS, LE 1 SEPTEMBRE 1905.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

En vue de s'associer aux fêtes anniversaires qui, cette année, sont célébrées en Belgique pour commémorer le soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance Nationale, l'Académie royale d'Archéologie de Belgique a décidé d'organiser, pour le dimanche 8 octobre prochain, à Anvers, une journée archéologique.

En une séance solennelle, qui aura lieu dans la matinée, divers orateurs résumeront les progrès accomplis dans notre pays depuis 1830, tant au point de vue de la préhistoire et de l'histoire que de l'archéologie et du folklore.

L'après-midi, à 2 heures, des visites aux monuments, musées et curiosités de la ville d'Anvers, seront organisées sous la direction des membres de l'Académie habitant cette ville. Le détail en sera affiché dans la salle de la séance du matin.

Le soir, un banquet par souscription, réunira tous les adhérents à ces assises scientifiques.

Nous espérons que vous voudrez bien assister à cette réunion jubilaire et vous prions dans ce cas de nous renvoyer dûment régularisé le bulletin ci-joint.

Nous vous prions, Monsieur et cher Confrère, de recevoir l'assurance de nos sentiments distingués.

POUR L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE :

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Le Trésorier,
L. THEUNISSENS.

Le Vice-Président,
R. P. VAN DEN GHEYN, S. J.

Aux sociétés correspondantes fut également envoyée une invitation dont voici la reproduction :

ACADÉMIE ROYALE
D'ARCHÉOLOGIE

ANVERS, LE 1 SEPTEMBRE 1905.

DE BELGIQUE.

MESSIEURS,

La Belgique a célébré cette année avec éclat le soixante-quinzième anniversaire de son Indépendance.

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique a jugé qu'il était de son devoir de s'associer à ces fêtes patriotiques.

Dans ce but, elle organise, pour le 8 octobre prochain, une séance solennelle, dans laquelle divers de ses membres passeront en revue les progrès accomplis dans le pays depuis 1830, tant au point de vue de la préhistoire et de l'histoire, que de l'archéologie et du folklore.

Elle serait excessivement flattée, si les Sociétés étrangères, avec lesquelles elle entretient des relations si cordiales, voulaient bien participer à ces assises scientifiques, en s'y faisant représenter par quelques-uns de leurs membres.

Elle vous prie, en cas d'adhésion, de bien vouloir lui faire part, le plus tôt possible, du nombre de membres qui assisteront à la séance du matin et au banquet.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

POUR L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE :

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Le Trésorier,
L. THEUNISSENS.

Le Vice-Président,
R. P. VAN DEN GHEYN, S. J.

JOURNÉE ARCHÉOLOGIQUE

DU DIMANCHE 8 OCTOBRE 1905

- à 10 1/2 heures. Séance solennelle dans la grande salle du Cercle royal Artistique et Littéraire (entrée rue d'Arenberg).
- à 2 heures. Visite aux monuments, musées et curiosités de la ville, sous la conduite de divers membres de l'Académie. (Le détail en sera affiché dans la salle de la séance du matin).
- à 6 1/2 heures. Banquet par souscription dans la salle des fêtes de la Société royale de Zoologie.
-

Cet appel obtint un plein succès, et la plupart des sociétés du pays furent représentées à la fête du 8 octobre par quelques-uns de leurs membres. Des délégués étrangers furent même désignés pour se rendre à Anvers. C'est ainsi que la « Société nationale des antiquaires de France » a bien voulu déléguer M. Camille Enlart, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, à Paris; la « Société d'histoire huguenote de Londres », M. Belleruche; « The Cambridge antiquarian Society de Cambridge », MM. Herbert George Fordham et W. H. M. Jonas.

Cette dernière société, voulant s'associer d'une façon plus éclatante aux fêtes jubilaires que célébrait l'Académie, lui fit remettre par ses délégués une adresse spécialement imprimée en son honneur avec un art remarquable sur les presses de l'Université de Cambridge. Reproduite sur parchemin, celle-ci est rehaussée des blasons, coloriés à la main, de la Belgique, du Royaume-Uni et de la Société de Cambridge.

Ce document s'exprimait ainsi :

« A l'Académie

» *royale d'Archéologie de Belgique.*

» *Adresse de la Société des antiquaires*

» *de Cambridge*

» A l'occasion des fêtes d'Anvers pour célébrer le 75^e anniversaire de la déclaration de l'Indépendance de la Nation belge, la Société des Antiquaires de Cambridge a l'honneur d'offrir ses chaleureuses et fraternelles félicitations à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

» Les événements du passé ont toujours lié d'amitié la Belgique et l'Angleterre.

» Au moment de la première invasion de la Grande Bretagne par les Romains, la région dans laquelle débarquèrent les légions de César, se trouvait déjà occupée par des tribus qui s'appelaient Belgae.

» C'est à eux, probablement, que nous devons, en grande partie, les monuments préhistoriques qui attirent l'attention des connaisseurs sur l'Angleterre méridionale.

» Plus tard, vers le seizième siècle, nous devons à une invasion pacifique des Belges, l'établissement, dans l'est de notre pays, d'une quantité de manufactures et d'arts, qui ont beaucoup contribué, par la suite, à l'importance commerciale et industrielle de l'Angleterre.

» On se rappelle avec plaisir, chez nous, le lien qui nous unit à l'homme d'Etat éminent et illustre, qui fut appelé il y a aujourd'hui 75 ans, au trône de Belgique, Léopold I^r. Nous parlons de son mariage avec la princesse royale d'Angleterre, union brisée, malheureusement, trop tôt par une mort cruelle, mais qui créa un lien solide et durable de sentiment entre les cours et les peuples des deux royaumes.

» Nous nous rappelons aussi que la reine Victoria, notre bien aimée souveraine, pendant les quelques années qui suivirent son avènement au trône d'Angleterre, se reposait volontiers sur les conseils du roi Léopold, et que les intérêts communs des deux nations, qui les rapprochèrent alors, ont persisté jusqu'à nos jours.

» Depuis qu'elle a trouvé le bonheur d'une Indépendance Nationale, la Belgique est devenue un des grands centres industriels de l'Europe. Le port d'Anvers, les immenses fonderies et ateliers de Liège

tiennent une place marquée parmi les ports maritimes et les autres institutions commerciales du monde entier.

» Ce n'est pas seulement dans ces phases de l'activité humaine que les Belges se sont distingués. Du côté des arts et des sciences cette nation se montre également prolifique, et les noms de Leys et de Verboeckhoven rappellent les traditions d'une école qui compte parmi ses maîtres : van Eyck, Memling, Matsys, Rubens, van Dyck et les Teniers.

» Sous l'influence de ces géants, la culture des arts dans les formes et dans les couleurs, a été partout maintenue à un niveau extrêmement élevé, et la beauté des anciennes villes et de leurs édifices civils et ecclésiastiques a été conservée, pour faire la joie des habitants de tous les pays civilisés du monde et pour donner un élan toujours soutenu au culte des Beaux Arts.

» Puisse la Belgique, forte dans son Indépendance et dans une saine liberté d'esprit, faire toujours un progrès solide dans les chemins heureusement préparés et tracés dans le siècle passé; qu'elle garde à l'avenir avec un soin éclairé les beaux monuments des siècles passés, c'est le vœu que nous présentons aujourd'hui à nos confrères dans l'étude des sciences archéologiques, en souhaitant à la Nation belge et à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique une existence toujours libre, heureuse et prospère.

» WILLIAM GEORGE SEARLE,

» *Président.*

» JOHN EBENEZER FOSTER,

» *Secrétaire-honoraire* ».

De nombreuses sociétés savantes étrangères avaient également envoyé à l'Académie l'expression de leur sympathie. Le jour de la fête, la « Réale Accademia dei Lincei », de Rome, faisait parvenir le télégramme suivant :

« Reale Accademia Lincei ringraziando cortese invito associasi cordialmente feste promosse codesta insigne accademia per commemorare indipendenza nobile nazione belga.

» *Présidente BLASERNA* ».

Parmi les lettres, reçues à cette occasion, nous nous plaisons à en citer quelques-unes ici.

La « Société impériale des Naturalistes », de Moscou, s'exprimait en ces termes :

*« à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique,
Anvers.*

» La Société impériale des Naturalistes de Moscou présente ses félicitations les plus cordiales à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la fondation du royaume.

» Passant en revue les premières années de l'existence de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, la Société se rappelle une brillante pléiade de savants qui ont travaillé à la prospérité de l'Académie. La Société s'arrête avec reconnaissance aux longues séries des publications de l'Académie : Annales et Bulletin, qui ornent sa bibliothèque et qui sont une source abondante de connaissances. Ces publications admirables représentent un monument impérissable des services rendus par l'Académie à la science archéologique.

» La Société impériale des Naturalistes de Moscou souhaite chaleureusement à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique la continuation de son œuvre féconde et durable pour le profit de son pays et la gloire de la science.

» Le président N. OUMOFF. »

D'autre part, la « Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts », fit parvenir à l'Académie la lettre suivante :

*« Le président de la Société dunkerquoise
à Monsieur le président de l'Académie royale
d'Archéologie de Belgique,
à Anvers.*

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» J'ai communiqué à notre Compagnie votre aimable invitation

aux fêtes organisées par l'Académie royale d'Archéologie en l'honneur du soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.

» Si j'ai tardé si longtemps à y répondre, c'est que, jusqu'au dernier moment, nous avons espéré que quelques-uns de nos confrères pourraient se rendre à Anvers le 8 octobre. Cet espoir a été trompé, mais à défaut de délégués, cette lettre du moins apportera à l'Académie royale d'Archéologie le salut cordial et chaleureux de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

» Elle déplore d'autant plus son abstention involontaire qu'elle attache le plus grand prix aux relations de bonne confraternité et de sympathie qu'elle entretient avec les sociétés savantes qui par delà de la frontière, travaillent à accroître la masse de nos connaissances historiques. Dans le nombre, l'Académie royale compte au premier rang, car si, dans les temps contemporains, par ses publications, elle a activement contribué à affermir le sentiment patriotique de la nationalité belge, elle a également, par ses travaux, resserré les liens qui, dans le passé, rattachaient les Flandres françaises aux provinces flamandes de la Belgique.

» Sur le vaste terrain ouvert aux recherches désintéressées de l'érudition, les sociétés savantes de la France du Nord et celles de votre pays sont solidaires; les destinées des deux parties d'une même région ont été communes pendant plusieurs siècles, leur folklore, leurs traditions remontent aux mêmes origines; il importe donc qu'elles se prêtent un mutuel appui. Dans le domaine intellectuel comme dans le domaine des faits votre devise nationale: « l'Union fait la Force », exprime une vérité indéniable dont la Société dunkerquoise est intimement persuadée, c'est assez dire, Monsieur le Président, que notre Compagnie applaudit au plein succès de la solennité du 8 octobre 1905, avec le très vif regret de ne pas s'y associer davantage.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» G. DURIAU. »

De la « Königliche landesbibliothek de Stuttgart » est parvenue une lettre conçue en ces termes:

« MESSIEURS,

» Vous nous avez fait l'honneur de nous faire parvenir une invitation à la séance solennelle du 8 octobre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique qui s'associera ainsi dignement aux fêtes patriotiques du pays belge. Nous vous sommes fort obligés de cette honorable attention en laquelle nous croyons devoir voir une preuve de distinction due aux bonnes relations scientifiques entre nos deux institutions.

» Acceptez, Messieurs, l'assurance de notre vive gratitude pour cette invitation à laquelle d'ailleurs nous ne saurions, à notre grand regret, donner suite. Mais nous tenons au moins à vous exprimer nos chaleureuses félicitations à l'occasion de cette fête célébrée en souvenir du 75^e anniversaire de l'Indépendance de votre pays, Nous ne doutons point du succès brillant de cette importante manifestation patriotique organisée sous les auspices d'un corps de savants aussi éminents.

» Tout en vous félicitant du bon accord établi depuis tant d'années entre l'Académie royale d'Archéologie de Belgique et la Bibliothèque royale de Stuttgart, nous terminons par le vœu de voir se prolonger sans terme ces précieux rapports littéraires servant si bien notre intérêt réciproque.

» Agrérez, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

» *Le bibliothécaire en chef,*

» STEIFF.

» Au nom des conservateurs de la bibliothèque royale de Stuttgart ».

D'autres lettres de félicitations tout aussi chaleureuses ont encore été envoyées par « The royal Irish Academy de Dublin », par le « Smithsonian Institution de Washington », par la « Société archéologique et historique du Limousin », par la « Gesellschaft für nützliche Forschungen de Trèves », par le « Oberhessischer Geschichtsverein de Giessen », par la « Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde de Leiden », par l'« American Academy of arts and sciences de Boston », etc., etc.

**Le dimanche 8 octobre, à 10 1/2 heures
du matin, s'ouvrit dans la grande salle
du Cercle royal Artistique et Littéraire
la séance solennelle.**

Au bureau siégeaient : M. Soil de Moriamé, *président* ; R. P. van den Gheyn, S. J., *vice-président* ; Fernand Donnet, *secrétaire* ; Theu-nissens, *trésorier* ; Fordham, délégué de Cambridge.

Etaient présents parmi les membres de l'Académie : MM. Hymans, Paul Cogels, baron de Vinck de Winnezele, chanoine van Caster, Geefs, Geudens, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Saintenoy, de Béhault de Dornon, chanoine van den Gheyn, van Neuss, Léonard Blomme, Stroobant, Van der Ouderaa, membres titulaires ;

MM. Matthieu, Van Wint, Bilmeyer, Comhaire, Naveau, comte Le Grelle, abbé Laenen, Kintsschots, Pirenne, Willemsen, Dubois, membres correspondants regnicoles ;

M. De Vriendt, membre honoraire regnicole ;

M. le comte Lair, membre honoraire étranger ;

M. Montero, membre correspondant étranger.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. le président Blomme, de Witte, Bergmans, De Vlaminck, membres titulaires ; M. Diegerick, membre correspondant regnicole ; MM. les ministres de Trooz et baron van der Bruggen, membres d'honneur ; MM. le chanoine Delvigne, Van Rijswijck et Frédéricand Cogels, membres honoraires regnicoles ; MM. Carteron, baron d'Avout, Jules Lair, vicomte de Caix de Saint-Aymour, Calore, membres correspondants étrangers.

Près de trois cents auditeurs, parmi lesquels bon nombre de dames, se pressent dans la grande salle du Cercle royal Artistique.

M. le président Soil de Moriamé, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont répondu à l'appel de l'Académie. Il s'exprime en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

Il était bien naturel qu'en cette année jubilaire, où la Belgique célèbre en même temps que 75 ans de paix et de prospérité, les progrès immenses accomplis dans toutes les branches de l'industrie et du commerce, des arts et des sciences, les archéologues célèbrent aussi la naissance, les progrès et l'expansion de la science qu'ils ont créée et de ses branches auxiliaires, l'histoire, la préhistoire, le folklore, et enfin l'archéologie proprement dite. Et il convenait aussi que, conformément à leur rôle, qui est d'enregistrer les faits, les archéologues fussent les derniers à se réunir, cette année, pour clôturer, en quelque sorte, les solennités jubilaires.

C'est de cette pensée, qu'est née l'idée d'une *Journée archéologique*, qui réunit aujourd'hui au siège de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, des membres de toutes nos sociétés d'archéologie et d'histoire de Belgique, des représentants de la Société française d'Archéologie à laquelle nous rattachent des liens nombreux et déjà bien anciens, et de la Société d'Archéologie de Cambridge.

De nombreuses sociétés étrangères nous ont envoyé des témoignages de sympathie, à cette occasion; vous les entendrez citer tout à l'heure: à eux tous et à vous, Mesdames et Messieurs, qui êtes venus si nombreux à notre appel, j'adresse un cordial merci; je le fais aussi, et tout particulièrement, à ceux qui ont accepté de présenter, au cours de cette séance solennelle, des rapports que la compétence spéciale de chacun d'eux, vous fera écouter, je n'en doute pas, avec un vif intérêt.

Avant que nous les entendions, je donnerai d'abord la parole à M. le président de la Société de Cambridge pour la lecture de l'adresse dont il est porteur, et à M. le secrétaire pour vous faire connaître les communications reçues par le Bureau, et les dispositions prises pour cet après-midi.

M. Fordham, délégué de la Société de Cambridge, donne ensuite lecture de l'adresse dont nous avons reproduit le texte plus haut.

M. Fernand Donnet, secrétaire, fait connaître les diverses lettres d'adhésion qui sont parvenues au bureau de la part de sociétés étrangères.

Il annonce que les auditeurs pourront, l'après-midi, prendre part aux promenades archéologiques qui ont été préparées. Ils pourront, sous sa direction, étudier certains monuments peu connus de la ville, tels la chapelle de Bourgogne, l'abside de la cathédrale, la maison hydraulique, etc., ou bien, conduits par M. le baron de Vinck de Winnezele, visiter les collections d'objets d'art de M^{me} Mayer-van den Bergh et les peintures provenant de la maison de Jordaens, chez M. Charles Vanderlinden.

La parole est ensuite accordée au R. P. van den Gheyn qui donne connaissance de son travail sur :

LA
P R É H I S T O I R E
E N B E L G I Q U E
(1830-1905)

C'est en septembre 1829 que la science préhistorique prend date dans notre pays. Ce mois-là, le D^r Schmerling fait à Chokier la première découverte d'une grotte contenant des ossements fossiles, qui attestent la présence de l'homme sur cette partie du sol belge, bien avant les populations décrites par César. Après Chokier, Schmerling fouille successivement les cavernes d'Engis et d'Engihoul, plusieurs autres, situées sur les rives de l'Ourthe et de la Vesdre, puis celles du Fond de Forêt et de Goffontaine. Le résultat de ces divers travaux fut consigné en 1833, dans les *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*.

Ce mémoire, remarquable pour l'époque à laquelle il parut, ouvre en Belgique la série considérable des nombreuses publications relatives au préhistorique qui y virent le jour et donna à son auteur une grande notoriété, non seulement dans son pays, mais dans l'Europe entière. Aussi bien, les découvertes de Schmerling étaient de premier ordre, et aujourd'hui encore, le crâne d'Engis occupe une place marquée parmi les documents anthropologiques les plus célèbres.

Si je rappelle en tête de cette étude rétrospective le souvenir de Schmerling, le premier en date de nos préhistoriens, je n'ai pas l'intention de continuer la revue, par ordre chronologique, des travaux relatifs à la préhistoire en Belgique.

Il vaudra mieux faire cette énumération en la ramenant à quelques

chefs principaux. Ce sera mettre en relief plus accusé les résultats et les conclusions auxquels nos travailleurs ont abouti dans ce domaine.

* * *

Comme pour la plupart des autres régions du globe, les études préhistoriques ont fait constater en Belgique l'existence d'un âge de la pierre et d'une époque où les métaux étaient employés, l'âge de la pierre se divisant aussi, chez nous, en paléolithique et en néolithique.

Jusqu'à ce jour, il ne s'accuse point sur le sol belge de vestiges de l'homme tertiaire. MM. Cels et Mourlon, qui en 1887 et 1889 ont cru retrouver à Spiennes, à Saint-Symphorien et à Ixelles, des silex taillés préquaternaires, n'ont pas réussi à faire partager leur sentiment. En particulier, MM. d'Acy et de Munck ont nettement réfuté les arguments qu'on avait fait valoir en faveur de l'homme tertiaire en Belgique.

Ce ne serait même point sur les couches les plus inférieures du quaternaire que l'on signalerait les traces de notre ancêtre en Belgique, si les récentes recherches de M. Rutot n'avaient pas fait connaître, dans des dépôts à ciel ouvert, à la base même du quaternaire, une succession d'industries de la pierre, depuis la plus primitive jusqu'à la plus artistique. Il l'a appelée l'industrie *reuteliennne* du nom du hameau de Reutel, situé près de Becelaere dans la Flandre occidentale, et l'époque pendant laquelle cette industrie fut en usage a reçu le nom d'éolithique.

C'est donc sur les berges de la vallée de la Lys que se fixe le plus ancien séjour de l'homme en Belgique. Un peu plus tard, dans les vallées de la Dendre, de la Haine et de la Sambre, on rencontre une industrie de transition.

Vient ensuite la population qui a employé l'outillage dit *mesvinien* et qui signalé d'abord par G. Neyrinckx et Émile Delvaux, fut étudié à fond par MM. Houzeau, Lemonnier, Cels, De Pauw, Mourlon, de Munck et Rutot.

L'industrie chelléenne qui succéda à l'outillage mesvinien, a perduré durant toute la période du Mammouth, que l'on peut diviser en premier et en deuxième âge. L'homme, en Belgique, est

alors cantonné dans les plaines du Hainaut et dans les cavernes de la Meuse et de ses affluents, la Lesse, la Molignée, le Hoyoux, la Méhaigne, l'Ourthe et la Vesdre. Les explorateurs de ces cavernes furent le D^r Schmerling, MM. Spring, Malaise, Dupont, Julien Fraipont, D^r Tihon, Max Lohest et Marcel De Puydt.

Tandis qu'aux Avirs, à Petit-Modave et à Angre, on rencontrait les plus anciens essais de la poterie en Belgique, à Engis en 1830, à La Naulette en 1864 et à Spy en 1886, on exhumait les restes de l'homme contemporain du premier âge du Mammouth.

Le deuxième âge du Mammouth voit l'industrie se perfectionner de plus en plus, le silex fournit un nombre beaucoup plus varié d'instruments, l'os et la corne de renne font leur apparition dans les pointes de lances, de javelots et de flèches.

C'est la troisième caverne de Goyet, le Trou Magritte à Pont-à-Lesse et le deuxième niveau ossifère de la grotte de Spy qui représentent, dans ses traits les plus classiques, le deuxième âge du Mammouth.

A la période du renne se rapportent les niveaux supérieurs des grottes de Chaleux, de Montaigle et de Furfooz découvertes par M. Dupont et la caverne de Verlainne, près de Hamoir sur l'Ourthe, signalée par MM. P. Destineux et Moreels.

Vers la fin de cette époque apparaît la troisième race humaine connue en Belgique, celle dite des types de Furfooz. Bien que MM. Van den Broeck et Rahir aient trouvé au Trou du Crâne, à proximité du Trou-du-Frontal, une sépulture néolithique, M. Fraipont s'incline devant l'affirmation catégorique de M. Dupont pour reporter provisoirement les hommes de Furfooz à l'époque paléolithique. M. Houzé, au contraire, prétend nettement que la sépulture de Furfooz est néolithique, parce que les faits parlent plus haut que l'allégation de M. Dupont.

*
* *

Si les documents de la préhistoire en Belgique sont, pour la période paléolithique, relativement rares et jusqu'à un certain point indéterminés, car les interprétations d'aujourd'hui seront peut-être renversées demain, les néolithiques, au contraire, « ont laissé en

Belgique des représentants innombrables de leurs diverses industries, disséminés à la surface du sol ou ramenés par le soc de la charrue, ou encore enfouis dans les dépôts superficiels des grottes ou de l'extérieur. Nous leur connaissons un grand nombre de stations à ciel ouvert où ils ont habité, des ateliers de taille, des puits d'extraction de silex, des sépultures et quelques monuments » (1).

Toutefois il n'a pas été possible jusqu'à ce jour d'introduire dans ces trouvailles un principe de classification chronologique. Pour en présenter le tableau d'ensemble, il sera, croyons-nous, plus simple de les signaler dans chacune des régions de la Belgique.

A l'ouest, dans la Flandre occidentale, M. le baron de Loë a signalé la station de La Panne qui a été habitée depuis les temps néolithiques jusqu'au x^e siècle de notre ère. Les recherches de M. le baron Charles Gillès de Pélichy ont prouvé à l'évidence que tout le centre de la Flandre occidentale a été occupé par l'homme néolithique : on peut voir à l'hôtel Gruuthuse à Bruges, les résultats très copieux et fort intéressants de ces recherches groupés d'une façon très suggestive. En 1889, M. l'abbé Claerhout découvrait la cité palustre de Denterghem, près de Thielt.

Dans la Flandre orientale, dès 1833, M. Charles Morren exhumait des crânes humains des tourbières, et quelques années plus tard, au sud de la province, un archéologue amateur M. Joly récoltait, sans trop de discernement, il est vrai, un grand nombre d'antiquités préhistoriques. Mais c'est à M. Van Overloop que l'on doit les premières recherches méthodiques sur la préhistoire de la Flandre orientale, par l'exploration scientifique de la station de Mendonck, au nord de la province. En 1878, M. le Dr Van Raemdonck publiait son ouvrage *Le Pays de Waes préhistorique*, et en 1884, avec le concours de M. De Geest, entreprenait l'exécution d'un plan complet d'études préhistoriques embrassant les trente-deux villes et communes du Pays de Wacs. Ces recherches continuées aujourd'hui avec succès par notre confrère M. Willemssen ont fourni pour la préhistoire en Flandre des documents qui font du Musée de Saint-Nicolas un centre important d'études.

(1) J. FRAIPONT, *La Belgique préhistorique et protohistorique*, dans BULLETIN DE LA CLASSE DES SCIENCES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 1901, p. 847.

En 1883, le capitaine Delvaux découvrait dans la tourbe, aux environs d'Audenarde, un certain nombre d'ossements d'animaux associés à des restes humains et à des instruments de travail en corne de cervidés. Le site préhistorique d'Audenarde est nettement daté de l'époque néolithique.

Pour la province d'Anvers, MM. van Ertborn et notre confrère Paul Cogels ont observé, au nord de la région, une couche quaternaire d'argile poldérienne de la Meuse dans laquelle ont été recueillis des bois de renne incisés de main d'homme. Au premier congrès de la Fédération archéologique et historique tenu à Anvers en 1885, MM. François et Vincent Claes exposèrent un grand nombre d'instruments en silex, en corne et en os attestant à l'évidence l'existence de l'homme préhistorique à Anvers.

On est bien renseigné sur le préhistorique dans le Limbourg par l'intéressante brochure publiée en 1887 par le Dr C. Bamps. Il y a lieu toutefois de tenir compte des observations présentées contre quelques-unes des conclusions de ce travail par M. G. Cumont à la Société d'Anthropologie de Bruxelles (1887) et par MM. Cumont, de Munck et Soreil à la première section du Congrès d'histoire et d'archéologie tenu à Bruges en 1887. Quoiqu'il en soit, M. Bamps n'en a pas moins démontré, pièces en mains, qu'à l'âge de la pierre polie, le Limbourg belge était, sur toute son étendue, habité par l'homme. Dans la même région, il faut encore signaler la cité lacustre de Maestricht étudiée par M. C. Ubaghs et les ateliers de Sainte-Gertrude, découverts en 1885 par MM. Marcel De Puydt et Moreels.

Le silex gris-bleuâtre qui fut, à Sainte-Gertrude, exploité dans des affleurements a été, au nord de la province de Liège, trouvé en place à 20 centimètres sous la terre végétale à Rulen. Là aussi, il y eut un vaste atelier d'exploitation et de taille. M. le baron de Loë a montré qu'Avennes a été le centre d'une série d'exploitations d'une catégorie spéciale de silex, celui de la Hesbaye. L'extraction s'y opérait dans les affleurements et aussi au moyen de puits. Les produits des établissements d'Avennes étaient surtout écoulés vers l'est de la Belgique.

Nous avons déjà mentionné les cavernes de la province de Liège; elles continuèrent à être habitées à l'époque néolithique, ou plutôt

pendant cette période elles furent utilisées, surtout comme nécropoles. M. Fraipont a retrouvé un triple mode d'ensevelissement, l'enfouissement pur et simple dans une excavation naturelle, comme au Trou à l'Wesse à Petit-Modave; puis l'inhumation véritable dans la terre meuble, c'est le cas de la grotte du Docteur à Huccorgne et de la quatrième excavation d'Engis. Enfin, plusieurs cavernes de la province de Liège ont servi d'ossuaire, et M. Fraipont a constaté ce mode de sépulture à Huccorgne (Abri-Sandron) et à la Préalée (Sprimont).

Mais parmi les plus intéressants documents de la période néolithique dans la province de Liège, il faut citer les *Fonds de cabanes* de la Hesbaye signalés depuis 1888 par MM. Marcel De Puydt et Davin-Rigot. Plus de cent de ces cabanes ont été mises au jour sur les territoires des communes de Latinne, Tourinne et Vieux-Waleffe. L'abondance de la poterie très fine, faite au tour et élégamment ornementée caractérise ces villages néolithiques.

Jusqu'à présent, la province de Luxembourg n'a fourni que des résultats isolés. Au congrès d'Arlon, tenu en 1899, on a dû constater la pénurie de recherches et de documents préhistoriques pour cette partie du pays, et le Musée d'Arlon peut à peine montrer quelques rares spécimens. Il n'est guère douteux pourtant qu'une exploration systématiquement conduite fournirait la preuve que dès l'époque néolithique cette région était occupée par l'homme, aussi bien que le reste du pays.

Pour la province de Namur, où nous avons déjà constaté la présence de l'homme aux périodes antérieures, il y a à signaler surtout, à l'âge néolithique, l'ossuaire de Sclaigieux fouillé par M. Arnould en 1871, la caverne de Chauvaux découverte par Spring en 1842, décrite par lui en 1853 et en 1866, démontrée néolithique par MM. Dupont et G. Soreil; la caverne de Marche-les-Dames; les grottes d'Hastièrre, qui ont fourni la plus belle et la plus nombreuse série d'ossements néolithiques recueillis en Belgique et si parfaitement étudiés par M. le Dr Houzé; la caverne de Hun (Annevoie) découverte par M. Éd. de Pierpont; le trou Félix à Falmignoul successivement fouillé par M. Colfs et le R. P. Dom Grégoire Fournier de l'abbaye de Maredsous. Toutes ces découvertes sont de la plus haute importance pour l'ethnogenie préhistorique de la Bel-

gique et elles ont été mises en pleine lumière en 1898 par M. J. Fraipont, dans son grand travail sur les néolithiques de la Meuse et plus récemment au congrès de Dinant, en 1903, par M. le D^r Houzé, dans son beau mémoire sur les néolithiques de la province de Namur.

Il faut encore citer parmi les documents néolithiques de la région namuroise, la station de Sarts-à-Soile près de Rivière, où M. Éd. de Pierpont a recueilli dix mille des petits instruments à formes géométriques.

Passons dans la province de Hainaut. Dès 1847, Toilliez faisait connaître le fameux gisement des silex ouvrés de Spiennes, si complètement étudié depuis par MM. Briart, Cornet, Houzeau de la Haie, de Munck et De Pauw. « C'est par centaines de mille qu'on a récolté, dans ce grand atelier, des blocs-matrices, des enclumes, des pics, des lames, des grattoirs, des racloirs, des retouchoirs, des ciseaux et des ébauches de haches. La carrière de Spiennes a été exploitée par les néolithiques en puits et en galeries, et là aussi était installé un atelier de taille. C'est de Spiennes que proviennent les silex bruts ou façonnés dans le Hainaut, le Brabant et les Flandres » (1).

Le silex noir de la craie était extrait à Obourg et envoyé de là dans le Hainaut, le Brabant, en Flandre et dans le pays de Namur et de Liège. En 1890, M. de Munck a retrouvé, dans une des galeries d'Obourg, un mineur néolithique écrasé sous un éboulement. Il avait encore à côté de lui son pic en bois de cerf.

C'est surtout au D^r N. Cloquet que l'on doit les premières indications sur les stations néolithiques du Brabant. Dès 1866, il adressait à l'Académie royale de Belgique une note pour signaler la trouvaille de silex taillés au bois de la Garenne et aux Vignobles (commune d'Arquennes), dans l'arrondissement de Nivelles, et entre Wavre et le château de la Bawette. En 1872, M. Cloquet faisait part de nouvelles découvertes au Congrès d'anthropologie de Bruxelles, et en 1878, il pouvait présenter à ses collègues de la Société archéologique de Nivelles, un ensemble très convaincant de faits pour démontrer l'existence de l'homme préhistorique dans cette région.

(1) J. FRAIPONT, *loc. cit.*

Depuis, M. le D^r Raeymaekers découvrait l'intéressante exploitation de quartzite à Wommersom, M. G. Cumont recueillait dans les stations de Rhode-Saint-Genèse et de Verrewinkel plus de six mille pièces, M. le D^r Tiberghien à La Hulpe et M. le D^r V. Jacques, à Boitsfort, trouvaient des haches polies avec beaucoup de tranchets.

Les monuments mégalithiques, que l'on attribue aux populations néolithiques, quoique relativement rares, ne manquent pourtant pas absolument en Belgique. Il y a les deux superbes allées couvertes à Weris dans le Luxembourg, le dolmen de Jambes, détruit vers 1830 et dont il ne subsiste que la dalle supérieure appelée *Pierre du diable*, les menhir de Velaine-sur-Sambre, connu sous le nom de *Pierre qui tourne*, de la *Pierre de Brunehaut*, à Hollain-lez-Tournai, du *Zcupire* de Gozée, de la *Pierre qui tourne* à Baileux, de la *Pierre du diable* à Anhé et de Ville-sur-Haine découverte par M. de Munck, en 1893. Je ne parle pas d'autres monolithes, dont l'authenticité comme monuments mégalithiques est fort discutable.

* * *

Aux environs du viii^e siècle avant notre ère, la Belgique reçoit, par des fondeurs nomades, des armes et des objets en bronze. L'introduction de ce métal en notre pays est toute sporadique et n'est point due, comme en d'autres régions, à un grand mouvement d'immigration.

Aussi, n'y a-t-il pas, à proprement parler, d'âge du bronze en Belgique, pas plus qu'en France du reste. Néanmoins, MM. Cloquet, de Loë et, en 1898, notre confrère M. Comhaire ont pu renseigner cent vingt-huit trouvailles d'objets de bronze en notre pays: haches, ciseaux, gouges, couteaux, glaives, faucilles, pointes de lances, rasoirs, bracelets et anneaux.

Détail à noter, les formes spéciales de ces outils les font remonter à l'époque la plus récente de l'âge du bronze et non pas au début de cette période.

Les principaux témoins de l'âge du bronze en notre pays sont les quatre cachettes de fondeurs de Jemappes-sur-Sambre (Namur),

dont la plus importante a été décrite par M. St. Bormans. Dans la cachette d'Hoogstraeten, on a trouvé neuf hachettes de bronze et et cinq dans celle de Nieuwrode. Le *Champ à cailloux* de Spiennes, après avoir inondé la Belgique de silex, a aussi donné asile à un atelier de fondeur, et M. l'abbé Claerhout a exhumé divers objets en bronze de la station palustre de Denterghem.

A la fin du iv^e ou au commencement du v^e siècle, les grands dolichocéphales blancs de la race de Hallstatt envahissent la Belgique avec les instruments en fer dont ils se servent. Un de leurs premiers établissements semble avoir été la caverne de Sinsin si parfaitement décrite par M. A. Bequet. Citons encore la caverne d'On (Luxembourg) fouillée par M. G. Dewalque, les tombelles à incinération de la Campine découvertes et étudiées par MM. Bamps, Habets, Ch. Dens et plus récemment par notre confrère M. Stroobant; tous les jours, il se fait dans ce domaine de nouvelles et intéressantes trouvailles qui viendront singulièrement grossir le catalogue des cent vingt-et-une nécropoles hallstattiennes qu'un autre de nos confrères, M. Comhaire, a naguère comptées dans la seule Campine.

Dans le Limbourg, feu le premier président Schuermans a décrit le cimetière de Neerpelt et nous devons à M. le baron de Loë de connaître ceux de Wuestwezel et de Biez.

M. Comhaire a dénombré trente-huit tombelles à incinération de l'âge du fer dans les vallées de la Senne, de la Dyle, de la Grande-Geete, de la Houille, du Bocq, de l'Eau d'Heure, du Demer et de la Haine. Parmi ces monuments, il faut signaler surtout les tombes des environs de Wavre et de Court-Saint-Étienne étudiées par le D^r Cloquet, le cimetière de Thuillies décrit par M. Van Bastelaer, et les tumulus de la région de Flobecq signalés par M. É. Delvaux.

Les *Marchets* de la province de Namur, petits tertres formés par un tas de cailloux au centre desquels se trouvent des ossements humains, ont été très bien étudiés par M. le baron de Loë, dans son mémoire présenté au congrès de Dinant en 1903.

De la fin de l'âge du fer, aux environs du iv^e siècle avant notre ère, nous possédons la célèbre sépulture à incinération d'Eygenbilsen, étudiée par M. Schuermans. On y a trouvé un des plus riches mobiliers préhistoriques qui aient été recueillis en Belgique.

Les bracelets en or décorés de l'ornement en S, qui ont été trouvés à Frasnés-lez-Buissenal et les tombelles à inhumation fouillées par M. de Loë à Sibret, datent de la même époque.

* * *

Tel est sommairement esquissé, le bilan de la science préhistorique en notre pays durant les soixante-quinze premières années de son indépendance.

J'ai essayé d'exposer, aussi brièvement et aussi exactement que possible, les résultats certains et positifs auxquels nos compatriotes ont abouti dans ce domaine. Je me suis efforcé également d'inscrire sur les travaux qui ont été rappelés les noms des savants auxquels nous en étions redevables. On me pardonnera les oublis que j'aurais pu commettre; ils sont involontaires et déjà la matière est assez vaste pour excuser les défaillances de mémoire.

Sans fausse modestie, avec un sentiment de légitime et patriotique satisfaction, nous pouvons affirmer que la Belgique a bien mérité de la science préhistorique. S'il reste encore des recherches à faire sur certains points, il est néanmoins permis de constater que l'ensemble de notre territoire a été méthodiquement fouillé. Nos Musées de Bruxelles et de Namur surtout en témoignent éloquemment. Et non seulement les documents ont été abondamment recueillis, mais leur interprétation rationnelle, soustraite de plus en plus à l'arbitraire et à la fantaisie, a mis les faits en pleine lumière.

En 1872, notre pays a eu l'honneur de recevoir le Congrès international d'anthropologie; depuis 1883, dix-huit congrès régionaux de la Fédération archéologique et historique de Belgique ont consacré aux études préhistoriques les travaux de la première de leurs sections; bon nombre de nos sociétés savantes, l'Académie royale des Sciences et des Lettres, l'Académie royale d'Archéologie, la Société d'Anthropologie, la Société d'Archéologie et la Société scientifique de Bruxelles, la Société belge de Géologie, la Société archéologique de Namur, l'Institut archéologique liégeois et bien d'autres accordent une large part dans leurs études à la science préhistorique.

A diverses reprises, les savants étrangers ont rendu justice et hommage à nos travaux. Il me suffira de nommer Charles Lyell en

Angleterre, Virchow en Allemagne, MM. Hamy, N. Joly et de Quatrefages en France.

En terminant ce rapide aperçu sur la science préhistorique en Belgique de 1830 à 1905, nous exprimons le vœu que les résultats nombreux et importants acquis jusqu'à ce jour encouragent nos préhistoriens à persévérer dans leurs efforts. L'heure est venue peut-être de chercher à coordonner davantage les documents acquis et, surtout en ce qui concerne l'ethnogénie, d'établir sur des bases plus scientifiques, partant plus fermes, l'origine et la filiation des diverses races qui ont occupé notre pays aux époques les plus reculées.

J. VAN DEN GHEYN, S. J.

Dans une brillante et savante improvisation, M. le professeur H. Pirenne passa en revue les progrès accomplis en Belgique depuis 1830, au point de vue des sciences historiques. Celles-ci, qui avaient été fort en honneur au moyen âge, et cultivées avec ferveur par les analistes, furent plus au moins négligées pendant les xvii^e et xviii^e siècles. Il fallut que la révolution de 1830 vint réveiller l'esprit national et provoquer une activité nouvelle dans tous les domaines intellectuels, pour que l'étude de l'histoire entrât dans la voie progressive dans laquelle elle s'est développée depuis avec un si incontestable succès.

Bon nombre de sociétés locales furent créées dans la plupart des villes du pays. L'Académie de Belgique fut réorganisée, et ces institutions diverses contribuèrent puissamment à l'épanouissement du mouvement historique.

Et d'abord, il y a lieu de constater la prédominance complète de l'influence française. Ce sont les historiens appartenant à cette nationalité qui servirent de guide. Les œuvres des de Barante, des Guizot, des Thierry furent admises comme modèles. Sous des dehors brillants, sous des apparences séduisantes, percent alors des tendances romantiques. Les époques médiévales sont presque seules mises à contribution, et la ferveur dont jouissait l'art ogival encore mal connu, provoquait la création d'œuvres dans lesquelles la fantaisie jouait un rôle prépondérant. Car l'enseignement historique sérieux n'existait pas; les écrivains qui s'occupaient de ce genre d'études étaient contraints de se former eux-mêmes. C'était l'époque où les Chambres législatives, en une fin de séance, votaient rapidement des programmes d'enseignement dans lesquels, sans la moindre protestation, les cours d'histoire étaient supprimés.

Puis, en cette même période, on peut aussi constater un curieux phénomène : des écrivains sérieux, des historiens professant en politique des idées résolument conservatrices, menant une existence bourgeoisement paisible, et faisant dans leurs écrits étalage d'une démagogie féroce, voire même quelque peu anarchiste. En décrivant les phases du passé historique de notre patrie, en analysant les luttes qui si souvent naquirent entre les souverains et le peuple, invariablement ils condamnent le pouvoir, et en tout, systématiquement, ils soutiennent les révoltés et les brouillons appartenant

aux classes inférieures; ils les mettent sur le même rang que les valeureux héros de la révolution de 1830.

Les dépôts d'archives étaient livrés à des incompetents, dont la nomination fut souvent la récompense d'amitiés puissantes ou encore de services électoraux. Leur bonne volonté ne pouvait suffire à attirer l'attention des chercheurs ou des érudits sur les richesses historiques confiées à leurs soins peu éclairés.

Vers 1850, on peut remarquer dans les études historiques une transformation assez importante, provoquée peut-être par l'influence des luttes de parti et des polémiques d'ordre religieux. On se mit à étudier le xvi^e siècle et les événements si dramatiques de cette époque troublée. Mais à tort on négligea les deux siècles suivants qui, pour l'avenir de notre patrie, peuvent cependant fournir un enseignement d'une conséquence si grande. Toutefois, en même temps que cette orientation nouvelle se dessinait, il y eut lieu de constater un ralentissement bientôt fort sensible dans la vogue dont avaient joui précédemment l'étude des questions historiques.

Heureusement, vers 1875, une réaction salutaire se produisit. Les savants belges se tournèrent davantage vers l'Allemagne; ils s'initièrent plus complètement aux méthodes de travail, ils adoptèrent les règles rigoureusement scientifiques qu'ont mis en honneur les savants de l'école germanique. Le professeur Van der Kindere et maints autres ouvrirent la voie dans laquelle désormais s'engagèrent résolument leurs successeurs. Godefroid Kurth provoqua la réorganisation de l'enseignement historique, basé sur ces données nouvelles, et ses leçons contribuèrent pour la plus large part à la création de l'école historique belge et à la formation des nombreux savants qui suivent aujourd'hui fidèlement ses traces.

Néanmoins, cette école nouvellement formée, ne s'inspira pas uniquement de la tendance allemande. Elle conserva également les éléments de mérite qu'elle devait à l'enseignement français. Et de l'union de ces deux tendances, heureusement mariées, naquit ce mouvement intellectuel puissant qui provoqua l'organisation actuelle de l'enseignement historique belge, organisation si justement appréciée, même à l'étranger.

En même temps, la vogue revint aux études historiques; nombre de particuliers et d'amateurs s'y adonnèrent. Et les efforts de

ces derniers, joints aux résultats produits par l'enseignement scientifique, ont provoqué cette brillante efflorescence historique à laquelle on peut applaudir aujourd'hui.

Il est hautement souhaitable, que l'influence des fêtes brillantes qui ont solennisé l'anniversaire actuel, serve à unir les efforts de tous les chercheurs, de tous les fervents des choses du passé, et que l'on puisse bientôt applaudir à l'apparition de travaux nouveaux, plus vastes et plus fructueux encore que ceux qui ont été produits jusqu'ici.

* * *

M. le président Soil de Moriamé prend ensuite la parole pour donner lecture de son étude sur:

LA

BELGIQUE DEPUIS 1830

AU POINT DE VUE DE

L'ARCHÉOLOGIE

Les deux orateurs que vous venez d'entendre, maîtres tous deux dans les matières qu'ils ont traitées, rendent ma tâche bien difficile.

Plus adonné à l'étude des sujets d'art et d'histoire de ma ville natale, que des questions d'intérêt général, je me rends compte de la témérité qu'il y a de ma part, à aborder la matière qui m'a été attribuée: *la Belgique depuis 1830, au point de vue de l'archéologie*, et à vous l'exposer dans ses grandes lignes, de manière à retracer les origines et les progrès de l'archéologie, pendant ces 75 dernières années, dans les différentes parties du royaume.

Elle n'a certes pas marché du même pas, sur tous les points de notre territoire et pour vous exposer avec exactitude sa situation actuelle, il faudrait l'avoir d'abord étudiée dans les principaux centres où son action s'est fait sentir; il faudrait ensuite dépouiller un nombre considérable de publications, et enfin faire la synthèse de tous les éléments recueillis; le temps m'a manqué pour faire cette vaste enquête.

J'aurais voulu, comme notre éminent secrétaire général le fera pour Anvers, me borner à traiter cette question au point de vue exclusivement local et tournaisien, que je connais particulièrement. La chose n'étant point possible, je le reconnais, je vous prie au moins de me permettre de vous parler de l'ensemble du mouvement

des études archéologiques dans notre pays, en Tournaisien, qui ne voit le plus souvent des événements du dehors, que ce qui est venu en quelque sorte s'offrir à lui, et qui, fatalement, les envisage toujours, plus ou moins, à son point de vue local.

Je pourrais d'un mot, résumer mon rapport : en 1830 l'archéologie n'existait pas ; en 1905, elle apparaît comme une science complètement constituée, dont toutes les règles ont été établies avec une exactitude quasi-mathématique ; née à l'aurore de l'indépendance nationale, elle s'est constituée, développée et affermie avec elle ; ses œuvres, des plus modestes dans le principe, sont aujourd'hui florissantes ; son bilan qui en 1830 soldait en déficit, accuse aujourd'hui un actif considérable, et là, comme dans toutes les branches de l'activité nationale, nous pouvons célébrer par un chant de victoire, le 75^e anniversaire de notre indépendance. L'archéologue, en ces journées jubilaires, ne se remémorera pas seulement les douces jouissances que lui a causées sa passion favorite, il pourra encore revendiquer avec fierté, la part de richesse dont il a contribué à doter le patrimoine de la nation belge !

* * *

Les débuts du xix^e siècle furent lamentables pour l'art, parce qu'ils virent renverser sans nécessité aucune, une foule de monuments intéressants, qu'il eut été si facile, si avantageux de garder et dont aujourd'hui nous déplorons la perte irrémédiable.

L'art du moyen âge, c'est-à-dire des époques romane et gothique, était alors, et depuis plusieurs siècles, considéré comme barbare, et comme indigne même d'être nommé ; sa connaissance était bannie du programme des études académiques et les monuments créés sous son inspiration n'avaient, le plus souvent été conservés, qu'après avoir été, au xvii^e siècle, odieusement dénaturés, pour être transformés, plus ou moins, selon la formule antique.

Qui de nous n'a connu, au moins par d'anciennes gravures, ces cathédrales gothiques, et les plus belles, transformées en pseudo-temples grecs, où les faisceaux de colonnettes étaient noyés dans un plâtras qui leur donnait un vague aspect de pilastres doriques, où les grandes ogives disparaissaient derrière de faux arcs plein-

cintre en bois, recouvert de plâtre; où les voûtes gothiques étaient cachées par des plafonds plats, les murs dépouillés de leur décoration et couverts d'un enduit jaunâtre, les fenêtres enfin dépourvues de leurs meneaux et de leurs vitraux!

Bien que rendus méconnaissables, ces monuments avaient du moins été conservés, et il a été possible de rendre à beaucoup d'entr'eux, sinon à tous, leur splendeur première.

Mais au début du XIX^e siècle il n'est plus question de transformer ces mêmes monuments, pour les mettre au goût du jour; on les démolit à tort et à travers, sans même avoir, le plus souvent, un prétexte d'hygiène, sans même pouvoir invoquer la mauvaise excuse des passions religieuses ou politiques, comme le firent autrefois les iconoclastes et les révolutionnaires. On détruit uniquement pour faire le vide; on abat, pour faire place nette; et le terrain ainsi déblayé, transformé en places trop grandes et souvent désertes, est entouré de bâtisses désolantes, nues, plates, froides et mortellement ennuyeuses.

Que de monuments remarquables ou curieux au point de vue de l'art, de l'histoire, du pittoresque, de l'esthétique, telle que nous l'entendons aujourd'hui, disparurent alors sans protestation, ou plutôt aux applaudissements de nos aïeux d'avant 1830, qui trouvaient qu'on faisait de bonne besogne, et qui appelaient ces massacres, des embellissements!

Un tel état de choses, un oubli aussi profond, un dédain aussi inexplicable des monuments, des œuvres, de l'histoire d'une époque à laquelle se rapportent tant de grands souvenirs, devaient provoquer une réaction et celle-ci ne se fit pas attendre. C'est dans la littérature qu'elle se fit d'abord sentir, puis dans les beaux-arts et finalement elle s'attaqua au plus populaire et au plus puissant des arts, l'architecture.

Ce mouvement a porté le nom de *romantisme* et il est curieux de constater que le plus matériel, le plus réaliste et le plus positif des arts, l'architecture, lui doit sa renaissance et sa popularité.

Le romantisme, en littérature, fut une réaction contre le despotisme des auteurs classiques, comme la révolution de 1789 fut

une réaction contre le système politique qui avait été en vigueur pendant de longs siècles, en France.

Le sentiment, l'imagination triomphent de la froide raison qui jusqu'alors avait régi le monde des lettres.

Chateaubriant, Madame de Stael ont été les précurseurs de ce mouvement, en remettant en honneur la religion chrétienne, le moyen âge, les antiquités indigènes, au lendemain du jour qui semblait avoir balayé tout l'ancien état de choses.

Le mouvement acquit toute sa force sous la Restauration, vers 1822, avec Lamartine, Alfred de Vigny, et Victor Hugo; un peu plus tard Alfred de Musset se joignit à eux, et leur influence resta toute puissante jusque vers 1850.

Des écrivains comme Guizot, de Toequeville, Michelet, Augustin Thierry; des artistes comme Gros, Géricault, Delacroix, Ary Scheffer, David d'Angers, secondèrent ce mouvement dans la littérature historique et dans les beaux-arts.

« En matière d'art, on appelle romantisme la bataille artistique, » qui fit pendant à la bataille littéraire, sous la restauration; le » classique était celui qui, comme David, se guidait sur les types » et les sujets de la statuaire antique, qui soignait la ligne, qui » ordonnait sagement et froidement sa composition, bref, qui s'adressait » à la raison esthétique, et non à l'âme, le romantique, au con- » traire, substituait au culte d'une beauté soi-disant idéale et d'une » convention glacée, l'amour du caractère, de l'expression de la » passion et de la couleur.

» Il exploitait le moyen âge, opposait christianisme à paganisme, » histoire moderne et contemporaine, à histoire ancienne et à Plu- » tarque.

» Le mot d'ordre des novateurs était le vers célèbre: « qui nous » délivrera des Grecs et des Romains ».

La révolution de 1830 marque, en France, l'art de son esprit bourgeois, et peu après une nouvelle réaction, substituée au romantisme, en art comme en littérature, le *réalisme* qui devait bientôt aboutir au *matérialisme*;

Au point de vue qui nous occupe, les deux systèmes ont eu du bon, car si le premier fit sortir l'art du constructeur, de

l'ornière profonde où il se traînait, et l'orienta vers les grandes œuvres du moyen âge et de la renaissance, sans méconnaître d'ailleurs celles de la haute antiquité, le second lui apprit à considérer autre chose que les formes extérieures d'un monument, à pénétrer les profondeurs de ces arts magnifiques, à scruter les règles qui avaient régi les constructions merveilleuses du moyen âge et à les appliquer avec un grand souci de l'exactitude historique et artistique.

Ce fut, dans le principe, une pure question de sentiment, qui poussa les littérateurs, artistes et architectes à la glorification de l'art chrétien du moyen âge; sans en pénétrer l'esprit, on ne s'arrêta tout d'abord qu'aux formes extérieures; aussi les premières œuvres d'architecture sorties de ce mouvement sont-elles d'une naïveté, pour ne pas dire d'un ridicule déconcertant; quelques meubles, quelques pendules qui ont échappé à la débauche de cette première restauration de l'art médiéval, donnent une idée fâcheuse de ce qu'on a appelé le gothique-troubadour ou encore le style gothique pour garnitures de cheminées.

On comprit bientôt qu'on faisait fausse route et qu'il ne suffisait pas, pour produire des monuments gothiques, de revêtir une construction quelconque de quelques motifs d'architecture appartenant au moyen âge, tels qu'arcs ogivaux ou pinacles; qu'il fallait étudier les règles qui avaient gouverné la construction de ces édifices qu'on admirait et qu'on voulait restaurer ou reproduire, et on se mit à les étudier avec un soin et une sollicitude, dont n'avaient pas été l'objet, les monuments de l'antiquité, à l'époque où ils furent le plus en honneur.

Dès ce jour la critique monumentale existait, la *science archéologique* était née; elle devait se constituer, au cours des années suivantes, par l'étude de tous nos monuments nationaux, puis déduire de ces études particulières, les règles générales, et enfin par des travaux d'ensemble dont j'aurai à vous parler, codifier ces règles et en déduire les principes de la science archéologique, aujourd'hui aussi complètement constituée que les sciences physiques et mathématiques.

La science de l'archéologie est un fruit de la liberté. Ce n'est pas

des chaires universitaires, qu'est descendue la parole qui devait la constituer et lui donner toute sa force.

C'est aux efforts individuels d'esprits d'élite, séduits par les beautés de nos arts nationaux, qu'est due la création de cette science si complexe, si profonde. C'est par leur apostolat qu'elle s'est répandue dans les masses ; c'est par les disciples, formés par eux, dans les sociétés archéologiques, qu'elle a été appliquée partout ; c'est par leur action persévérante qu'elle s'est imposée, que des commissions officielles ont été constituées, que des cours ont été organisés dans les universités, que des écoles d'art et des écoles professionnelles ont été créées, que des publications et des revues multiples ont été fondées, pour vulgariser la connaissance de l'art.

L'archéologie, d'autre part, telle que nous la comprenons et la pratiquons, est une science absolument nouvelle. Certes en tous temps on a pu s'intéresser aux choses du passé, à l'histoire, aux institutions des époques anciennes et des peuples disparus, et en cela on a fait de l'archéologie ; mais l'étude des arts et des monuments anciens de toutes les époques, dans le but de les bien connaître, et les connaissant bien, de les compléter ou de les restaurer dans le style qui leur est propre, n'a été pratiquée qu'à partir du XIX^e siècle.

Ce n'est pas à dire que jamais il n'y eut retour ou tentative de retour à l'architecture et aux arts d'une époque déterminée, spécialement à ceux de la Grèce et de Rome ; sous Charlemagne, nous constatons une première renaissance du style classique vite abandonnée d'ailleurs ; au XV^e et au XVI^e siècle, nous voyons un retour général au même style classique, qui produit, sous le nom de style renaissance proprement dit, un grand nombre de monuments d'un charme profond et du même caractère dans toutes les contrées de l'Europe ; plus tard l'imitation sera plus complète, plus stricte encore, et sous le nom de style empire, nous rencontrerons, partout aussi, des monuments d'une froideur toute classique et d'une désespérante monotonie.

A part cela, chaque mode de construire était complètement tombé dans l'oubli dès qu'il avait cessé de régner.

Fallait-il, à l'époque gothique, exhausser d'un étage une tour romane

on le faisait en style gothique ; voulait-on, au xvi^e siècle, ajouter une chapelle ou un jubé dans une cathédrale gothique, on le faisait dans le style de la renaissance, et il ne serait venu à l'idée de personne d'étudier le style d'un monument ancien, pour le compléter dans ce style ; à chaque siècle on construisait exclusivement dans le style alors en vigueur, et c'est ce qui fait que tel monument commencé, continué, agrandi ou restauré à des époques différentes, porte dans sa forme, comme dans son ornementation, la marque des styles différents qui étaient en vigueur à chacune de ces époques.

Au xix^e siècle, qui ne devait pas créer de style nouveau qui lui fût propre, il appartenait d'étudier tous les styles, de les connaître dans leurs moindres détails, pour pouvoir restaurer ou compléter les monuments anciens dans leur style primitif, en conservant à chacun son caractère propre, et par suite de la juxtaposition de ces constructions de types si différents, confondues dans une pittoresque promiscuité, on fit de nos villes un cadre monumental en rapport avec les événements de la vie moderne, où toutes les races, toutes les religions, toutes les conditions sociales se coudoient, s'affirment, se combattent librement, où le cosmopolitisme, en un mot, a remplacé l'unité politique sociale et religieuse, qui régna dans nos pays jusqu'à la fin du xviii^e siècle, et dont les monuments et les œuvres d'art, par leur unité de style, à cette époque, étaient la fidèle image.

La science de l'archéologie marque donc une étape — et des plus importante — dans l'histoire de l'architecture et des arts décoratifs, et le xix^e siècle, s'il n'a pas créé un style qui lui soit propre, les a connus et pratiqués tous.

Le xx^e siècle verra-t-il un art nouveau ? ajoutera-t-il un chapitre à l'histoire de l'art, déjà si longue et si intéressante ? C'est le secret de l'avenir.

* * *

En 1830, le vandalisme démolisseur avait à peu près terminé son œuvre : je parle de cette œuvre néfaste entre toutes, où furent faites des hécatombes de monuments anciens ; car hélas, les immolations isolées persistèrent pendant longtemps encore, et personne n'oserait affirmer qu'on n'en commette plus, même de nos jours,

où tant de voix plaident pour la conservation de nos monuments, de nos œuvres d'art, où tant de bras se lèvent pour leur défense.

Tournai a vu, après 1830, démolir son pont de l'arche, qui était l'un des plus curieux monuments de l'antiquité qu'on puisse imaginer; le couvent des Célestines, autrefois hôtel du gouverneur, très remarquable construction de style renaissance; l'ancien palais du Parlement érigé par Louis XIV qui avait jeté un si grand lustre sur la cité, ont subi le même sort il y a une dizaine d'années seulement; la plus belle façade romane (rue des Carliers) a disparu dans le même temps! et lors de la suppression des fortifications on a jeté à terre une foule de constructions militaires dont la conservation eut donné à nos boulevards l'aspect le plus pittoresque.

Ces exemples d'actes de vandalisme, commis tout récemment, dans une seule ville, pourraient hélas, être multipliés presque à l'infini!

Lorsqu'on voulut relever de leurs ruines les monuments qu'avaient respectés nos barbares modernes, on s'acquitta fort mal de cette mission délicate, nul n'étant préparé par de sérieuses études, à ce travail qui exige tant de science.

Nos architectes étaient imbus des principes de l'art classique, ne connaissaient que lui, ou, s'ils daignaient ne pas ignorer qu'après les Grecs et les Romains, le moyen âge avait eu des bâtisseurs, ils n'avaient que du mépris pour ces barbares et leurs travaux. Le célèbre architecte tournaisien Bruno Renard (1781-1861) qui devait plus tard restaurer le chœur gothique de notre cathédrale de Tournai, était élève de Percier, de Paris, un des maîtres du style empire. Il en est de même de D. Vifquin et de Decraene, deux grands architectes de la même époque. A partir de 1808 et pendant longtemps Renard enseigna à l'académie de cette ville, et n'avait pas d'expressions assez méprisantes pour parler des œuvres du moyen âge: que de fois ses anciens élèves l'ont depuis rappelé!

Il se laissa convertir cependant aux saines doctrines de l'archéologie, et, adorant ce qu'il avait brûlé, il entreprit la restauration de la cathédrale. C'était en 1839. Une étude attentive, persévérante du monument lui permit d'en écrire la monographie en 1852. Mais s'il a retrouvé, ou à peu près, les formes extérieures des

diverses organes du monument, il n'en a pas compris la structure intime et les parties par lui restaurées, toutes de surface, tombent en ruine actuellement, exigeant une nouvelle et profonde restauration.

Il en est d'ailleurs ainsi de toutes les restaurations des monuments, faites à cette époque, où la main des modernes bâtisseurs se révèle par la taille des pierres qui jure avec le procédé ancien, par les modifications apportées aux moulures et aux détails de la sculpture, par la substitution de matériaux de nature et de qualité différentes, de celles des matériaux anciens; témoin le campanile du beffroi de Gand, construit primitivement en pierres de Tournai et qui lors de la restauration de ce monument a été remplacé par un couronnement en fer.

Il est d'ailleurs curieux de constater, combien à cette époque, l'ignorance était absolue, générale en matière d'art. Pour n'en citer qu'un exemple, lorsqu'on parle de la cathédrale de Tournai, en 1823, on la dit bâtie au VIII^e siècle, avec un chœur d'architecture *sarrasine* du XI^e siècle, alors que, vous la savez, la nef est du XI^e siècle, et le chœur, gothique, du XIII^e.

Sans vouloir m'arrêter à étudier le mouvement archéologique en France, je ne puis, cependant, faire sans citer l'illustre de Caumont, le véritable créateur de la science archéologique, qui entreprit une classification chronologique des monuments de ce pays, publia son premier manuel d'archéologie en 1824, et plusieurs autres ouvrages du même genre, les années suivantes.

Il fonda, cette même année, la Société des Antiquaires de Normandie, puis en 1833, la Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments nationaux, encore très vivante et très active aujourd'hui; il eut vite autour de lui un groupe de collaborateurs dévoués dont l'action se fit sentir au delà des frontières de la France, et jusque chez nous.

Schayes est le premier en Belgique, qui ait écrit un travail d'ensemble sur nos monuments: *l'Histoire de l'architecture en Belgique*, parue d'abord sous forme de mémoire en 1810, et rééditée vers 1848, en quatre petits volumes. Il signale dans sa préface le peu de recherches faites, jusque là, sur nos monuments:

« Tandis, écrit-il, que beaucoup d'écrivains de mérite, tant regnicoles qu'étrangers, ont consacré leur plume à l'histoire de la peinture flamande et à la biographie de nos peintres, aucun ne s'est encore avisé d'écrire l'histoire de la sculpture et de l'architecture en Belgique.

» A l'exception de notre essai sur l'architecture ogivale, couronné par l'Académie en 1810, et du mémoire de M. Devigne sur le même sujet, ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur l'histoire monumentale de la Belgique se borne à quelques monographies de monuments, aux descriptions aussi superficielles qu'inexactes, de nos principaux édifices dans les Guides des voyageurs, dans les histoires ou les descriptions de nos villes principales et enfin en de courtes notices biographiques sur nos architectes des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

» *Delsaux* a publié en 1847, un excellent travail sur les monuments du moyen âge à Liège. On trouve aussi de bonnes notions archéologiques dans l'histoire de Louvain, par *Piot*, dans l'histoire de Bruxelles, par *Henne et Wauters*, dans la notice de *Gens*, sur les monuments de Maastricht, la Belgique monumentale, le *Messenger des sciences historiques*, l'illustration (éditée par *Dewasme*) et dans les *Bulletins de l'Académie archéologique de Belgique*. »

L'Académie d'Archéologie venait, en effet, d'être créée et déjà sa bienfaisante influence sur l'étude des arts, se faisait sentir. De nombreuses sociétés archéologiques nées vers le même temps, devaient contribuer grandement au mouvement de rénovation artistique qui se dessinait alors dans le pays.

A part l'Académie royale de Belgique, qui date de 1772 et la Société royale pour l'encouragement des beaux-arts à Gand, qui date de 1792 et qui d'ailleurs ne sont pas des sociétés archéologiques proprement dites, les deux plus anciennes de notre pays, actuellement encore existantes, sont la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, fondée à Mons en 1833, et la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités, créée Bruges en 1839.

La décade suivante en vit naître un certain nombre: la Société royale de numismatique (1841), l'Académie royale d'Archéologie de Belgique (1842), le Cercle artistique de Bruxelles (1844), la Société

archéologique de Namur (1815), la Société des architectes d'Anvers (1848), et la Société historique et archéologique de Tournai, fondée en février 1846, et qui reprenait les traditions de deux sociétés plus anciennes de cette ville, où toujours le culte des arts a été en grand honneur, c'est-à-dire, la Société d'émulation d'artistes et d'amateurs, dont on constate l'existence avant 1817, et qui prend parfois le nom de Société d'émulation des arts et métiers; et la Société des Amis de la littérature des sciences et des beaux-arts, fondée en 1823, qui fit paraître plusieurs volumes de publications et frappa une médaille.

On compte cinq nouvelles sociétés archéologiques entre 1850 et 1860; quatre, de 1861 à 1870; quatre encore de 1871 à 1880; sept de 1881 à 1890; quatorze de 1891 à 1900 et six depuis le commencement de ce siècle.

Ensemble 53 sociétés d'archéologie proprement dite, d'architecture et des arts qui s'y rapportent, sans compter les sociétés de géographie, des beaux-arts, de photographie, qui, sans s'occuper directement d'archéologie, contribuent cependant à son développement.

En même temps que nous constatons la création de ces diverses sociétés et l'accroissement de leur nombre au cours de ces 75 dernières années, de telle façon qu'il n'est plus un coin de la Belgique où il n'en existe pas, nous devons constater aussi combien l'objet de leurs travaux diffère de celui que se proposaient nos anciennes Académies, Chambres de rhétorique, Rosati de Flandre et autres, où la littérature seule était eultivée.

Aujourd'hui, au contraire, les arts, l'archéologie, l'histoire, le folklore, les institutions, sont également étudiés dans tous les documents, monuments, archives, traditions, qui peuvent être mis à la disposition des chercheurs.

De plus, une Fédération archéologique, due à l'initiative de notre Académie, et constituée en 1885, met depuis vingt ans en relations suivies, les membres de toutes les sociétés savantes de ce qu'on a appelé autrefois les 17 provinces des Pays-Bas, au plus grand profit de nos travaux, et des progrès de l'archéologie.

La Fédération réunit chaque année, ou à peu près, un congrès dans l'une ou l'autre ville de Belgique, donnant ainsi à tous ses

membres, l'occasion de connaître toutes les parties du pays, et à la Fédération l'occasion d'exercer, dans les mêmes conditions, son influence bienfaisante.

Mais cette influence, elle s'exerce encore, d'une façon plus immédiate, plus forte et surtout plus permanente, par les membres des sociétés locales, qui travaillent partout avec une égale ardeur, sinon avec un égal succès, à la conservation et à la restauration des monuments, à la protection des sites, au maintien ou à la reconstitution de la physionomie esthétique des villes.

Je voudrais certes pouvoir rappeler ici, outre les noms de ces travailleurs d'élite de nos sociétés savantes, qui ont fondé et constitué la science archéologique, les multiples travaux sortis de leur plume toujours active, qui ont décrit les monuments, les œuvres d'art, les restes des arts décoratifs répandus sur toute la surface du pays; qui ont ensuite assemblé ces travaux isolés, groupé le résultat de ces nombreuses observations et en ont, enfin, déduit les règles qui ont présidé à la création de tant de chefs d'œuvre; mais une simple énumération serait sans intérêt aucun, et une nomenclature détaillée nous entraînerait trop loin. Nous pouvons d'ailleurs renvoyer sur ce point les chercheurs à la Bibliographie de Belgique, qui renseigne tous les travaux publiés dans notre pays.

On peut constater avec bonheur que les efforts combinés des architectes et des archéologues d'une part, des pouvoirs publics d'autre part, arrivèrent assez vite à donner en Belgique, au mouvement archéologique, une vigueur et une imposante autorité.

Il n'existait en 1830, aucun organisme officiel étendant son action sur toute la Belgique; mais déjà, en 1827, le gouvernement *provincial* du Hainaut décidait la création de commissions des beaux-arts, dans toutes les communes où la chose serait jugée nécessaire.

Le 16 octobre de la même année, une commission de neuf membres, parmi lesquels je veux citer Barthélemy du Mortier et l'architecte B. Renard, était formée à Tournai, pour la recherche, la description et la conservation des monuments et objets d'art que cette ville renferme.

En mars 1834, le gouvernement prescrit de dresser une liste des édifices et monuments des arts.

La commission des monuments, créée le 7 janvier 1835, et complétée le 31 mai 1860, par la nomination de membres correspondants dans toutes les provinces, vint étendre à tout le royaume les mesures prises auparavant sur certains points.

Si elle a réalisé beaucoup de bien par la surveillance qu'elle exerce sur les restaurations et les constructions de monuments, elle n'a pu empêcher beaucoup d'actes de vandalisme, ses pouvoirs n'étant pas assez étendus pour cela.

Des mesures législatives qui élargissent ces attributions, une loi nouvelle sur l'expropriation, sont depuis longtemps sollicitées, et bien que maintes fois annoncées, elles sont encore attendues aujourd'hui.

Des mesures de tout genre ont encore été prises tant par le gouvernement que par les particuliers, pour seconder l'action des sociétés savantes et de la commission royale des monuments. J'en citerai quelques-unes certain, malheureusement, d'en omettre beaucoup d'autres.

Ce sont, en tout premier lieu, les publications des Académies et sociétés archéologiques, comprenant un ensemble de plus de deux mille volumes consacrés aux antiquités nationales, et qui, jointes aux monographies et aux travaux isolés de nos archéologues, constituent un fonds considérable où tous les sujets qui intéressent l'archéologie se trouvent traités.

Ce sont ensuite des œuvres de tout genre où la science archéologique est enseignée à ceux qui la veulent pratiquer, et vulgarisée pour ceux qui se contentent de la connaître et veulent pouvoir l'apprécier.

L'une d'elles, fondée en 1863, trouve sa personification la plus brillante dans le baron Bethune; je veux parler de la Gilde Saint-Luc, qui étudie l'art du moyen âge et tout particulièrement l'art gothique, de la façon la plus approfondie, à un point de vue tout pratique, et avec une persévérance qui ne s'est pas démentie; arrivée à la connaître dans ses moindres détails, à en tracer les règles avec une absolue sûreté, elle a fait faire à la science archéologique des progrès considérables.

Des écoles, créées en 1866, sous la même inspiration, appliquent les mêmes principes à l'enseignement de l'art, à la pratique de la construction, et offrent les premières, le type de ces écoles professionnelles, aujourd'hui nombreuses et florissantes, qui transportent dans la pratique des arts et des métiers, les principes que la science archéologique a retrouvés et proclamés.

Ces écoles professionnelles nous les rencontrons presque partout aujourd'hui, telle l'école des arts et métiers de Tournai (1), l'une des plus anciennes de ce genre; elles s'adressent tantôt à un ensemble de métiers, tantôt s'appliquent à tel métier d'art en particulier, comme la dentelle, en Flandre, la dinanderie à Dinant.

Elles ont relevé d'une façon sensible le niveau des arts décoratifs et sont appelées à produire les plus grands fruits chez un peuple comme le nôtre, particulièrement bien doué pour les travaux des industries d'art; les diverses expositions qui ont eu lieu dans notre pays ont d'ailleurs montré tous les progrès réalisés à cet égard.

Des conférences, où l'art et l'archéologie tiennent une grande place, se donnent chaque année un peu partout, sous les auspices de nos sociétés et opèrent partout, la diffusion de la science archéologique; instruisent les ignorants, dirigent et éclairent les bonnes volontés, créent de nouveaux adeptes dans toutes les classes de la société et suscitent des défenseurs de nos arts et de nos monuments.

Un souci d'art, qui n'est pas sans étonner, dans certains milieux, se manifeste dans toutes les classes de la société et dans toutes les circonstances où se célèbrent des fêtes publiques. Les cortèges historiques et le tournoi de cette année peuvent être cités à cet égard, comme particulièrement caractéristiques, par le soin qu'ont apporté leurs organisateurs à respecter autant que possible les règles de l'art et de l'archéologie; la mise en scène dans les théâtres, l'illustration des publications, s'inspirent des mêmes principes, et même certaines de nos processions populaires ont réformé leurs costumes pour les rendre plus conformes aux traditions historiques.

(1) Comme nous avons eu, sous l'ancien régime, *la chambre des arts et métiers*, désignation très juste et répondant bien exactement à l'union qui régnait autrefois entre l'art et le métier.

Si l'enseignement académique reste toujours un peu réfractaire à l'art du moyen âge, l'enseignement universitaire par contre, le répand et le fait largement connaître.

Dès 1864, il est créé à l'université de Louvain une chaire d'archéologie, et le chanoine Reusens qui y enseigne cet art, publie en 1871, la 1^r édition de son manuel d'archéologie chrétienne, dont la seconde édition parut en 1885.

Les universités de l'Etat suivent la même voie; des cours d'histoire de l'art, d'architecture et d'archéologie proprement dite, y sont donnés; et sous le patronage des universités, des cours semblables sont donnés au public mondain désireux de s'instruire.

Dans les écoles moyennes de l'Etat, les élèves sont initiés par des conférences et des visites aux monuments de leur localité, aux choses de l'art et de l'archéologie. Certaines écoles libres ont adopté les mêmes mesures.

Les musées reçoivent une organisation nouvelle, aussi scientifique que l'ancienne l'était peu. Tout y est disposé pour l'enseignement de l'art dans ses diverses manifestations, par des leçons de choses qui frappent l'esprit et s'y gravent d'une manière ineffaçable. L'enseignement de l'histoire se transforme, et outre la part considérable qu'il fait à la période du moyen âge, il fait concourir largement l'art et l'archéologie dans l'exposé des événements et leur explication.

De nouvelles sociétés créées, semble-t-il, plutôt pour appliquer les principes résultant des études artistiques et archéologiques, que pour les rechercher, travaillent par l'art public, la protection des sites, l'esthétique des villes, à réaliser partout les notions d'art, mises en lumière par nos études.

Enfin, et ceci est en quelque sorte l'aboutissement de tous nos efforts, le couronnement de nos labeurs et de nos peines, le gouvernement, les provinces et les principales villes du pays consacrent des sommes considérables, ou accordent des subsides annuels, pour la restauration de nos monuments, pour la conservation des restes de notre architecture privée, pour l'embellissement de nos villes, con-

formément, encore une fois, aux règles tracées par la science archéologique.

Entrer dans plus de détails sur la marche et les progrès de la science archéologique dans toutes les parties du royaume, serait abuser de votre attention bienveillante.

Il faudrait d'ailleurs, pour cela, comme je le disais tantôt, rencontrer tous les ouvrages tant généraux que particuliers publiés sur nos monuments, et non seulement ceux qui ont paru en librairie, mais encore ceux qui figurent dans les Annales, Bulletins et Mémoires des sociétés savantes, tout une bibliographie, abondante et compliquée; il faudrait encore étudier ville par ville, les monuments détruits ou conservés, mutilés ou restaurés, ainsi que les travaux exécutés pour conserver à nos cités un caractère d'art.

Mais n'est-il pas déjà évident pour vous que s'il reste beaucoup à faire, il est incontestable aussi, que beaucoup a été fait, que la science archéologique est en progrès, que la vulgarisation des notions d'art se fait d'une manière constante, que la protection de nos anciens monuments s'exerce par la voix de l'opinion publique, par le zèle des archéologues, par la protection des divers pouvoirs, Etat et provinces, aussi bien que villes ou modestes communes.

L'archéologie impose à tous, le respect des monuments, des œuvres d'art qu'elle protège. Elle étend constamment le champ de son action; après s'être occupée des monuments et avoir assuré leur conservation, elle a entrepris leur restauration; puis elle a établi le cadre qui doit les entourer, préconisant ici leur dégagement, là au contraire, l'érection de quelques constructions accessoires, destinées à faire valoir toute leur beauté; elle étend sa sollicitude sur les constructions les plus modestes, comme sur ces cathédrales les plus magnifiques; elle protège les sites, gouverne l'art public, règle l'esthétique des villes. Partout son action se fait sentir, et jusque dans les moindres détails des arts décoratifs; partout et en toutes choses, le goût public, formé par elle, réclame un scrupuleux respect de la vérité et de l'exactitude historique et archéologique. Plus l'archéologie relève et proclame les règles qui ont fait la beauté de nos monuments anciens, plus l'architecture progresse, non seulement

dans ses restaurations, mais encore dans ses constructions nouvelles.

Les archéologues, nous pouvons le proclamer, sont aujourd'hui légion, et jamais leur influence, d'ailleurs bien légitime, puisqu'elle est le fruit d'études longues et consciencieuses, n'a été aussi grande qu'aujourd'hui.

Que d'œuvres, que d'institutions de tout genre, viennent appuyer aujourd'hui nos efforts, isolés, dans le principe; que d'écoles d'art et de métier, toutes très prospères, répandent la science que nous avons créée; quelle abondance de préceptes, de règles sûres, de matériaux, d'exemples, ont été par nos mains constitués comme un fonds inépuisable où viendront longtemps encore, s'instruire les constructeurs de l'avenir!

Et cette science de l'archéologie, elle progressera encore de jour en jour, par les découvertes nouvelles que de constantes recherches lui permettront de réaliser.

Le sillon tracé depuis 1830, s'élargit chaque jour, et chaque jour aussi devient plus fécond; la moisson a déjà commencé et on ne peut encore prévoir quand la dernière gerbe sera fauchée, car le champ s'étend indéfiniment devant nous.

Instruit par les enseignements du passé, l'architecte doublé d'un archéologue et souvent d'un ingénieur, peut aujourd'hui restituer aux monuments leur caractère primitif si hautement artistique et le faire avec une perfection dans les détails, qui ne permettra plus à la génération à venir, de distinguer entre les parties anciennes d'un monument et ses parties restaurées. Il pourra concevoir des œuvres nouvelles marquées du sceau de la beauté, comme peut seul en produire celui qu'une longue éducation artistique aura fortement imbu des notions des arts qui ont fait la gloire et la beauté de nos villes au temps passé.

L'heure est solennelle pour nous, archéologues, comme pour ceux qui transportent dans la pratique, les leçons de la théorie, pour les architectes que d'un jour à l'autre, un roi, protecteur éclairé des arts, peut appeler à édifier des merveilles. Sa sollicitude s'étend à tout ce qui peut faire la gloire et la prospérité du pays; rien n'échappe à son attention; il s'intéresse à tous nos travaux, dans quelque partie du pays qu'ils s'exécutent, les encourage ou les

suscite; et tout celà de loin, sans avoir l'air d'y mettre la main, comme faisait déjà le Roi Louis XIV, grand entre tous:

Facit haec miracula ludens (1).

Et je ne puis mieux terminer ce rapport, qu'en saluant cette grande et populaire figure, dominant les arts, les sciences et l'archéologie, comme elle domine tous les domaines de l'activité humaine où son génie a conduit la patrie:

LE ROI

Protecteur de l'Académie royale d'Archéologie.

E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

(1) Légende d'une médaille frappée à Tournai à l'occasion de la construction de la citadelle de cette ville, par Louis XIV, où l'on voit le roi, sous la figure d'Appollon, jouant d'un instrument de musique, devant les murs de la forteresse qui semblent s'élever comme par enchantement.

La parole était donnée à M. Ch. J. Comhaire, celui qui communique le travail suivant:

LE FOLKLORE

EN BELGIQUE

Il était une fois, dans une grande ville, une petite société de savants très doctes mais très âgés, qui s'occupaient à étudier les souvenirs des ancêtres. Il advint qu'un jour, ils admirent parmi eux un très jeune homme. Or, ce très jeune homme avait des façons de penser différentes de celles de ses nouveaux collègues; il trouvait que s'il était intéressant, méritoire et utile de s'occuper des belles choses d'autrefois, des faits et gestes des grands capitaines, des événements de la Bactriane, il était aussi méritoire, aussi intéressant et aussi utile, de se préoccuper des choses ordinaires de l'existence, des menus objets, de la poterie commune, des outils et des jouets, et aussi de l'intellectualité des gens de notre pays, des aetes et des joies et des souffrances du bourgeois, de l'artisan, du commun peuple. Les ancêtres ont-ils donc mangé dans de la vaisselle d'argent? Leurs chambres étaient-elles tendues de Cordoue, de haute liee et décorées de toiles de chevalet? Les conquêtes de Sardanapale ou de Napoléon, le eèdent-elles en intérêt aux révolutions économiques de notre peuple, ou même à l'existence terre à terre du moindre de nos campagnards?... Or, notre très jeune homme dit cela ou à peu près, un jour, en séance. D'où stupeur des membres de la société! L'un d'eux eut cependant encore assez d'haleine pour s'écrier: « Mais, vous êtes fou! » et un autre, magistrat parvenu dans les hautes places de la hiérarchie, un vieil ami de la famille du très jeune homme, prenant celui-ci affectueusement par le bras, le sermona paternellement: « Ecoute, Charles, tu as plus de vingt ans; à ton âge, tu ne devrais plus t'occuper de jouets!!! »

Ce conte, comme beaucoup de contes, est bien authentique, et est

en passe de devenir historique (1). Il m'était nécessaire, en matière d'introduction, pour montrer quels pouvaient être, il y a seize ans, l'esprit, et le sentiment, et la confiance, qui étaient accordés par beaucoup à une nouvelle orientation de nos sciences historiques et spécialement aux études folkloristes. Il n'en est plus de même certes, et l'honneur qui m'échoit ce jour en est la preuve convaincante.

Cette incompréhension des études folkloristes, cette défaveur puis-je dire, a pour excuses diverses causes qu'il est bon d'exposer sommairement. Le XIX^e siècle, enfant de la « grande » révolution française qui a voulu, assez brutalement du reste, faire table rase de tout le passé médiéval, de toutes les traditions, de tous les usages, et ne considérer dans l'homme et dans toute chose que sa valeur personnelle, que sa valeur du moment, le XIX^e siècle, dis-je, a subi l'influence de ces « idées égalitaires ». Nous devons nous dégager de toute entrave et abandonner derrière nous, dans la poussière de la route rapidement franchie, les croyances et les usages de nos pères. *Puérilités, billevesées*, tout cela. Ne crois que ce que tu vois; ne fais que ce que tu peux expliquer par des raisons *saines et pratiques*; marche droit ton chemin; secoue à bas de tes chaussures ces usages *retardataires*, cette politesse, ce *bon ton* des « aristos », ces légendes *stupides*, ces *contes de vieilles folles*, ces *radotages*, ces fables, ces remèdes *de bonnes femmes*; enfant, dès cinq ans tu ne joueras plus... C'était le raisonnement des « esprits forts », et qui n'était point un *esprit fort*. C'était l'éducation que l'on donnait aux jeunes gens, désillusionnante, vicilissante, de même qu'on accoutrait gamins et fillettes de trois ans de longs pantalons tombant sur les escarpins!

Un petit livre — un vrai compendium de folklore, et que je crois, cependant, bien peu connu de nos folkloristes — est fort précieux à cet égard. Je conseille à tous de le lire. Sous la forme d'un roman, d'un roman éducatif, il réunit les croyances et usages de l'époque et, naturellement, en fait un abatage en règle. Frédéricq Rouveroy (1771 † 1850), bien connu à Liège par certain testament dans lequel il institua un prix annuel de mille francs pour le progrès des lettres

(1) Voy. encore *Bull. Soc. d'Anthrop. de Bruxelles*, t. XIII, p. 80, note 2, 1893, et journal *L'Information*, de Verviers, du 13 juin 1901!

et des arts, — ce qui prouve la hauteur de ses vues, de son intelligence, — a écrit ce petit livre qu'il intitula *Le Petit Bossu ou les Voyages de mon oncle*, et qui porte, franchement, en sous-titre: *ouvrage dirigé contre les croyances superstitieuses, les préjugés et les erreurs populaires*. Et notez en l'engouement: l'exemplaire que je possède, daté de 1864, appartient à une 7^e édition, et, comme le dit l'avis de l'éditeur, la 1^{re} — en 1827 — fut tirée à 3 000 exemplaires et « depuis 1834, il jouit à Paris des honneurs de la contrefaçon, M. Hachette, libraire de l'Université royale de France, ayant trouvé bon de comprendre cet ouvrage au nombre des livres destinés à l'instruction élémentaire. »

Chose curieuse, il y a juste trente ans, en 1875, un Verviétois, un historien, le bibliothécaire communal, M. Jules Matthieu, faisait à Verviers une conférence à la *Société des Soirées populaires*, intitulée: *Superstitions et préjugés populaires*, sous l'empire des mêmes tendances. Le comble en l'espèce c'est qu'il y a cinq ou six ans, au sein même de la société des *Amis du vieux Liège*, que j'ai créée en 1894 suivant les idées émises tout à l'heure, un de nos orateurs venait, effrontément développer de tels principes. Tout récemment, n'entendions-nous pas M. Edmond Pieard dire, entre autres, « les prophéties sont des plaisirs d'imbéciles ». Il est vrai que cet admirable jongleur d'idées vous écrira, et vous démontrera, le contraire endéans les vingt-quatre heures!

En outre était-ce occupation de savant de s'arrêter à ces rondes d'enfants qui jouent sur un trottoir, à ces pronostics de campagnards, à ces récits de vieilles femmes, à ces remèdes de *rebouteurs* (guérisseurs)... Allons donc; on eût dit, comme Washington Irving, dans son *Sketchbook* (1819), cela... *an all good for nothing lore*, de la science bonne à rien!

S'il était pour un homme *éduqué*, comme on a dit à travers tout ce XIX^e siècle, de ne pas croire aux *billevesées*, il se produisait, par contre, dès l'origine, un phénomène en sens inverse. Certains archéologues français, dès les premières années du premier Empire, se prirent du goût pour certains côtés des croyances populaires. Certains usages les étonnaient; ils en cherchèrent l'explication. C'est ainsi que nous vîmes naître l'an XIII de la République, ou l'an 1804, l'*Académie celtique*. Ses adeptes voulaient faire table rase — c'était

toujours la mode des « tables rases » — de tout le moyen âge, de tout ce qui correspondait à l'invasion des Francs, et à l'instauration de la monarchie au v^e siècle, et aux temps postérieurs; la domination romaine même les offusquait; on ne pouvait plus jurer que par les Celtes, les Gaulois *indépendants*. « Qui me délivrera des Grecs et des Romains? » Mais où étaient les œuvres, les restes de la civilisation de ces braves ancêtres? Et l'on étudia les monuments mégalithiques, et les quelques personnages qui n'étaient point du Panthéon gréco-romain dans les monuments de la domination des Césars; et puis les débris des vieux idiomes breton, basque, irlandais, etc.; puis on s'émut à la vue des géants que le peuple promène dans les vieilles villes de France et de Flandre; on recueillit les légendes qui flottent autour des vieux menhirs, et d'autres; on étudia la forme des cerfs-volants que lancent vers le ciel nos gamins; que sais-je? (1).

Le folklore — avant la lettre ou avant le mot — était né. Je ne voudrais pas cependant que l'on m'attribue ici cette idée fausse qu'avant l'*Académie Celtique*, il n'y eut point de chercheurs qui s'intéressassent, pour une raison ou pour une autre, aux manifestations populaires. En Angleterre, dès la seconde moitié du xviii^e siècle, un mouvement dans le genre de celui de l'Académie Celtique, se manifesta chez certains lettrés. En Allemagne, dès 1778-79, Herder notait la chanson populaire (*Volkslieder*) et en signalait la valeur historique. En France même, à la fin du xviii^e siècle, lors d'une réaction contre les anciens usages, les ennemis des innovations répliquèrent à leurs adversaires en s'appuyant sur les sentiments du peuple: *In antiquis est sapientia*, axiome de Job, 12, v. 12. Et en cherchant bien, chez nous, dans les monastères, les moines ne se préoccupaient-ils point de conserver les premières productions littéraires des peuples wallon et flamand? Le texte du *Ludwigslied* et celui de la chanson de sainte Eulalie, nous sont connus par un manuscrit de l'abbaye de

(1) En corrigeant les épreuves du présent discours, on me signale une étude de M. Henri Gaidoz, qui doit émettre pareille thèse (nous n'avons encore pu en prendre connaissance): *De l'influence de l'Académie Celtique sur les études de folklore*, in Recueil de mémoires publiés par la Société des Antiquaires de France à l'occasion de son centenaire. Paris, in-4^o, 1904.

Saint-Amand (1)... et que l'on me permette de dire que les membres du concile de Leptines, en 743, qui rédigea le *Indiculus superstitionum et paganiarum*, sommaire des superstitions et des pratiques païennes, — pour les combattre, — ne firent autre chose que du folklore !

L'*Académie celtique* devait disparaître rapidement, après cinq ou six années, je pense. Mais nous en trouvons une suite très normale (2), pour ce qui intéresse les provinces qui avoisinent la frontière franco-belge, dans cette revue que créa dès 1829, et dirigea nombre d'années Arthur Dinaux : *Mélanges historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*. Là aussi se lisent des mémoires et notices dont le but évident est de retrouver les plus anciennes civilisations de la Gaule au travers de nos croyances et de nos usages populaires. Quelques titres, pris au hasard vous édifieront à cet égard ; ils vous diront d'eux-mêmes comment s'introduisaient, par la frontière méridionale, chez quelques uns de nos historiens, ce goût, ces tendances nouvelles. Seb. Bottin, qui était secrétaire de la Société des Antiquaires de France, écrivit un fort bel article sur les géants : *Traditions des dragons volants dans le nord de la France* ; la ducasse de Wasme y est longuement décrite. Guilmot y publie un *Mémoire sur les anciennes habitations rurales du département du Nord* et un autre sur les *Mesures anciennes* ; Dubois, sur la *mascarade des Incas à Valenciennes* ; Le Glay, sur les *Duels judiciaires* ; Lebeau, sur les *Sorciers* ; Arthur Dinaux, *Exorcisme des Brigittines de Lille en 1613* ; Bottin, *Sur les assauts de chant de pinsons* ; Le Glay, un glossaire des *Sobriquets historiques* ; P. B. (?), *Sur les staminets (sic) de Bruxelles* ; Aimé Le Roy, sur le Sire Gilles de Trazegnies, etc., etc.

Et n'est-ce pas cette tendance qui pousse Schayes à écrire ses deux volumes : *Essai historique sur les usages, les croyances, les traditions, les cérémonies et les pratiques religieuses des Belges anciens et modernes* ; et si vous lisez ses deux autres volumes : *Les*

(1) Hoffman von Fallersleben. *Elnonensia*. Monuments de la langue romane et de la langue tudesque du IX^e siècle. Gand, 1845.

(2) La *Société des Antiquaires de France*, créée peu après, en était la continuation — plus éclectique, bien entendu.

Pays-Bas avant et pendant la domination romaine (1837 et 38), vous y percevrez à chaque page cette préoccupation ?

Il y aurait à citer de cette époque, une série d'ouvrages concernant le folklore, — je n'ose utiliser encore le mot, — œuvres de Français qui excursionnent dans le Hainaut particulièrement. La similitude de race de toute cette région en explique largement la raison; nous devons nous en préoccuper. M^{me} Clément née Hemery, a publié une *Description des fêtes civiles et religieuses des départements du Nord* (ancien Hainaut et Flandre) (Paris 1831) et des *Promenades dans l'arrondissement d'Arennes* (1827); Berthoud, des *Contes, légendes et traditions du Nord de la France et du Midi de la Belgique*. A Mons, voici Delmotte avec son *El' Doudou*, qui nous donne, en wallon, une description de la ducasse du dragon, puis des *Scènes populaires montoises* (1834).

Alors que la science française pénétrait sur notre territoire par le midi, l'érudition allemande venait, peu après, explorer l'est et surtout le nord du pays. En Allemagne, depuis longtemps, la science populaire était en honneur. Dès 1811, les frères Grimm avaient publié : *Kinder und Hausmärchen*, et en 1835, Jacob Grimm sa *Deutsche Mythologie*; leurs adeptes étaient nombreux. L'un d'eux Johann Wilhelm Wolf vint, vers 1840 ou 41, résider en Belgique; il parcourut deux ans la région flamande et y fit une ample moisson de documents populaires et s'y créa quelques disciples. Dès 1841, il publiait *Niederländische Sagen* (à Leipzig), dont une traduction hollandaise par Doorenbosch et Dijkstra. En 1843, il entreprend, avec de nombreux collaborateurs et spécialement les frères H.-A. et J. Vande Velde, la revue *Wodana, Museum voor Nederduitsche Oudheidskunde*, ou musée pour « l'archéologie » néerlandaise. Ce titre seul explique encore la tendance qui poussait Wolf et les autres à cette reconstitution nationale germanique. Et ce qui le prouve plus amplement encore, c'est la note qu'il envoie à l'*Académie royale des sciences* (Bull. t. VIII) de *Belgique*: *Recherches sur les traces de l'ancien culte germanique dans les Pays-Bas*. Wolf a publié encore d'autres d'études dont : *Deutsche Märchen und Sagen* (Leipzig, 1815), *Grootmoederken, archiven voor Nederduitsche Sagen, Sprookjes, Volksliederen*, etc.

A la même époque M^{me} Maria Van Ploennis éditait à Cologne :

Die Sagen Belgiens (1846), dont une traduction de L. Piré: *Légendes et traditions de la Belgique* (Cologne, 1848). En 1855, Liebrecht, qui résidait depuis plusieurs années à Liège, fit, dans les *Bulletins de l'Académie royale des sciences de Belgique* (T. XXII), un pressant appel aux chercheurs. Il publiait après: *Zur Volkskunde, alte und neue Aufsätze* (Heilbronn, 1879). Un autre Allemand encore, le Dr Hoffmann von Fallensleben, professeur à Breslau, publiait des *Niederländische Volkslieder* (Hannover, 1856) et l'année suivante les *Horæ Belgicae*. Puis c'est le baron de Reinsberg-Düringsfeld qui édite son ouvrage: *Calendrier belge. Fêtes religieuses et civiles. Usages, croyances et pratiques populaires des Belges anciens et modernes* (Bruxelles, Claesen, 2 vol. 1860 et 1862), dont une autre édition, en 1870, porte comme titre: *Traditions et légendes de la Belgique*.

Ces études des érudits germaniques, leurs recherches et surtout le séjour de Wolf, parmi nous, avaient mis en mouvement toute une pléiade de littérateurs et d'historiens flamands. Ils se mettent avidement à l'étude de ce que Herder, en 1778, appelait déjà d'une façon si expressive de « lebendige Volksgeschichte », l'histoire vivante du peuple. *Sagen, mengelingen, sprookjes, volklieveren en kinderliederen, volksfeesten en volksgebruiken, kinderspelen, volksbygeloof*, enz., sont réunis à foison. Voyez donc les deux volumes de *Wodana* où signent des Vandervelde, des Mertens et Vankerekhoven d'Anvers, des Strobant et Stallaert de Bruxelles, des de Wandele de Furnes, des Blommaert, des Osschaert, des Vermeiren et autres. Voici, ailleurs, des études du Dr Coremans: *Notes historiques sur le Jury* (1844), *La Licorne et le Juif-Errant* (1845), *les Fêtes de Joul* (1851), et surtout son ouvrage comparatif (1862); *La Belgique et la Lohème. Traditions, coutumes et usages populaires*; de J.-F. Willems: *Oude Vlaemsche Liederen* (Gent, 1848); de de Ring: *Esquisse historique de l'Ecole de musique flamande au moyen-âge* (Gand, 1868); de J. M. Dautzenberg et Pr. Van Duyse: *Volksleesboek* (Bruxelles, 1854); de E. de Coussemaker: *Chants populaires des Flamands en France* (Gand, 1856); de J. F. J. Heremans: *Nederlandsche Dichterhalle* (Gent, 1858, 2 vol.); de J. Brouwers, *Armen Trienken* (Thienen, 1853); etc., etc. Le mouvement s'accroissait; il correspondait du reste à cette renais-

sance flamande que la politique a dénaturée et portée aux exagérations intéressées et antipathiques.

La Wallonie, dans l'entretemps, ne demeurait pas inactive. Des historiens, et non des moindres, s'occupent des légendes, si nombreuses au pays des hautes montagnes, des rochers escarpés, des bois sauvages et des fagnes désertes. Ad. Borgnet, sous le pseudonyme de Jérôme Pimpurniaux, publie les *Légendes namuroises* (1837) et le *Guide du voyageur en Ardenne*; Jules Borgnet, des *Recherches sur les anciennes fêtes namuroises*; L. Fumière, ses *Recherches sur Giles, seigneur de Chin et le dragon* (1825); Félix Hachez, des *Recherches historiques sur la kermesse de Mons* (1848); Léopold Devillers, *la Procession de Mons* (1857); A. Hachez, *Fêtes populaires à Mons* (Gand 1848); Léon Wocquier, *Chroniques historiques et traditions populaires du Luxembourg*; Ferd. Hénaux, *Les Croix de Verviers* (1844); Mathieu Polain, même titre (1839), etc., etc.

Mais Liège, la capitale de la Wallonie, devait être à ce moment le siège d'un réveil, assez subit, de la littérature wallonne. A l'occasion des fêtes du 25^e anniversaire de l'avènement de notre premier roi, en août 1856, un groupe d'amateurs du vieux langage qui s'était intitulé: la *Société philanthropique des Vrais-Liégeois*, avait organisé un concours de poésie. On vit entrer en lice 47 concurrents. Ce succès inespéré fit que le 27 décembre de l'année suivante un groupe important d'historiens et de littérateurs liégeois fondaient la *Société liégeoise de littérature wallonne*. Si, tout au début, celle-ci ne paraissait avoir qu'un but littéraire, on la voit bientôt, en 1860 par exemple, mettre au concours une étude sur les rues d'un quartier de Liège; en 1863, sur les légendes, usages et traditions populaires de la ville de Liège; en 1866, elle demande un recueil succinct des légendes et traditions de l'ancien pays de Liège. En 1860, elle publia ce fameux *Dictionnaire des spots* ou proverbes wallons; puis, en 1863, l'*Armanack* de Dejardin, sommaire des croyances religio-médicales liégeoises. Elle institue ensuite d'autres concours, parmi lesquels il faut citer ces glossaires de métiers — presque tous les métiers, depuis quarante ans, ont été étudiés et leurs glossaires réunis entre les mains de la Société; — un recueil des fameux *crâ-mignons*, ou chansons qui accompagnent la ronde ou farandole liégeoise, etc., etc. Cette société devait avoir une brillante existence;

elle répondait du reste au sentiment intime qui porte tout Liégeois, même des castes élevées, vers sa langue nationale, sa langue wallonne, bien qu'il ne la pratique quasi point dans le cours journalier de ses affaires. Le succès, entre autres, de toute la série des publications, semi archéologiques, semi folkloriques, présentées sous une forme vivante, épisodique, d'Auguste Hoek, que beaucoup appellent « le père du folklore wallon », confirme cette opinion.

Le « folklore » — avec le mot — était-il né? Oui et non. Si le mot fut, croit-on, employé pour la première fois en Angleterre par un curieux, K. J. Thoms, et ce en 1846, on ne sait trop quand il fit son apparition ici. Du reste la chose a peu d'importance; si Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, la Société liégeoise de littérature wallonne et tous les auteurs que j'ai cités ont fait du folklore « sans le savoir ». Il nous faut arriver vers 1885 pour constater une évolution manifeste de la nouvelle science. C'est à ce moment que se fondent diverses sociétés, diverses publications, qui lui sont spécialement consacrées. Les documents amassés déjà çà et là dans les publications archéologiques et autres, permettent à quelques spécialistes d'entreprendre des travaux d'ensemble. Il faut le dire ici en passant, le folklore possède deux catégories de fervents; la plus nombreuse est celle des « amateurs » qui se contentent de recueillir des documents — et ce travail, je le déclare, n'est pas aisé et réclame des aptitudes incontestables; puis quelques érudits qui mettent en œuvre, par des comparaisons, des rapprochements, des explications, ces documents accumulés et leur donnent leur valeur historique. Nous ne pouvons nous appesantir, naturellement, sur ces multiples questions qui intéressent et la façon de recueillir les documents folkloriques, et de les utiliser ensuite, ni sur leur puissant intérêt au point de vue ethnographique, anthropologique, historique (1) ou religieux. Renvoyons simplement aux divers travaux d'ensemble qui ont vu le jour: Aug Gittée, *Les moyens de recueillir le folklore* (Société d'Anthropologie de Bruxelles, 29 novembre 1886); Eugène Monseur et autres: *Questionnaire de folklore*, 1890; Aug. Gittée: *Le folklore*

(1) C'est surtout au point de vue *préhistorique* — les extrêmes se touchent! — que le folklore est précieux. On ne saurait trop insister à cet égard et ce sera pour moi l'occasion prochaine d'un travail spécial.

et son utilité générale (Revue de Belgique, novembre et décembre 1886); Gittée: *Vraagboek tot het zamelen van Vlaumsche folklore of volkskunde* (Willems-Fonds, 1888); Jules Lemoine: *Le folklore au pays wallon* (Mons, 1890); Eugène Monseur: *Le folklore wallon* (Bruxelles, Rozez, 1892) et Teirlinck, *Le folklore flamand*; Aimé Demeuldre: *Conférence sur les traditions et croyances populaires* (Soignies, 1894); Jules Feller: *Le folklore, définition, divisions, utilité historique, exemples* (Verviers, 1898); Charles Gheude: *La Belgique et le Folklore* (1902); etc.

Je viens de dire qu'il faut arriver jusqu'en 1885 (1) pour voir le folklore prendre réellement corps. Dans un article de la *Revue de Belgique*, en 1886, A. Gittée, faisait un tableau par trop sombre: « La Belgique reste tout à fait en dehors du courant qui porte ses voisins vers les études populaires. Il y a bien quelques matériaux qui ont été publiés, mais ils sont disséminés, ou bien ont été réunis sans méthode ni système. » — Il faut signaler cependant que, dès 1864, MM. Buls et Vanderkindere avaient inséré dans les *Bulletins de la Société royale de Botanique* une notice sur les noms populaires des plantes, que compléta, en 1883, une circulaire envoyée par la Société. Qu'en 1865, un groupe de curés créa une petite publication *Rond den Heerd* (Autour du Foyer), qui vécut quatre années. Qu'en 1882, M. Pol de Mont, dans la revue *Jong Vlaanderen*, de Roulers, signalait les travaux des folkloristes allemands et faisait appel aux chercheurs belges. Que parmi les conférences du *Willems-Fonds*, de Gand, on pouvait déjà signaler celles de M. Vercoullie sur la légende d'Uilenspiegel et sur celle de Fortunatus, et de M. Paul Frédéricq sur les Rimes d'Enfants. Qu'en 1885, dès la première session de la *Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Belgique*, le folklore était l'objet de diverses observations, de M. Kurth entre autres; depuis, au surplus, il a occupé à tous les congrès une place importante, et à la dernière session à Mons la seconde section lui fut entièrement consacrée. En 1885 aussi, se fon-

(1) A noter qu'en France si *Mélusine* naît en 1878, ce n'est qu'en 1886 que prend corps la *Société des Traditions populaires*, avec son organe la *Revue des Traditions populaires* que dirige depuis dix-huit ans M. Sébillot, et, après, *la Tradition*, de M. Henri Carnoy; etc.

dait à Hasselt la revue *'t Daghet in den Oosten* sous la direction de M. le curé J. Lenaerts.

En 1888, un groupe d'instituteurs des environs d'Audenaerde crée *Volk en Taal*. La même année voit naître *Volkskunde, Tijdschrift voor Nederlandsche Folklore* à Gand, sous la direction de MM. Pol de Mont et Aug. Gittée. Citons aussi *De Cobolt* (Le Nuton) et, à Bruges, *de Bikorf*; puis cette revue d'archéologie, s'occupant aussi de folklore *Ons Volksleven*, dirigée par MM. Vervliet et Cornelissen. Puis, en décembre 1889, se fonde à Liège la *Société du Folklore wallon*, sous la présidence de M. Monseur, et en décembre 1892, la revue *Wallonia*, dirigée par MM. O. Colson, Jos. Defrecheux et G. Willame.

Il nous faudrait citer encore d'autres publications qui se sont occupées activement de folklore comme notre journal *Le Vieux Liège*, créé en 1895, la revue *Jadis* en 1898 par M. Aimé Demeuldre. Il nous faudrait citer ensuite les publications des Sociétés historiques ou archéologiques (1), les revues littéraires, des journaux politiques, qui ont inséré de temps à autre des articles, des notices ou des mémoires de folklore.

Et encore cela fait, je me verrais obligé évidemment de vous présenter les travaux parus dans ces publications. Cela me donnerait certes le plaisir de pouvoir vous tenir, Messieurs, quelques heures de plus ici, mais je doute que vous soyez de mon avis. J'ai pallié à la difficulté en rédigeant une bibliographie. Vous y verrez les publications de tous nos folkloristes, dont je me contenterai ici de citer, au hasard de la plume, les noms de MM. Maurice Wilmotte, Eugène Monseur, Aug. Gittée, Alf. Harou, God. Kurth, comte Goblet d'Alviella, † Auguste Hock, Pol de Mont, Jules Stécher, curé J. Lenaerts, † Marcellin La Garde, Albin Body, Jules Feller, P. C. Van der Elst, H. Van de Velde, Félix Hachez, Henri Hymans, Léon Vanderkindere, Ernest Matthieu, Jos. Defrecheux, O. Colson, Eug. Polain, R. de Warsage, Schweisthal, d^r V. Jacques, Louis Stroobant, Alex. Flebus, Edm. De Bruyn, Max Elskamp, Maurice des Ombiaux, Teirlinck, de Cock, Clément Maus, Jules Declève, † Jules Borgnet, † Léon Jouret,

(1) Dès 1868, la Soc. paléontologique et archéologique de Charleroi insérait un appel de M. Wilhelm Mannhart (vol. II p 346-354).

Henry Havard, Rety, J. Chot, Jos. Lesuisse, † Arthur Dinaux, † Renier Chalon, † Louis Galesloot, † L. Fumière, Jules Dewert, Henri Hachez, † avocat de Gronckel, Léon Béthune, C. Boclinville, Charles Gheude, Camille Quenne, Lucien Quinet, notaire Bastin, Jules Peutman, DD^{né} Salme, M^{me} Caroline Popp, Emmanuel Fourdin, Clément Maus, J. Guillain, d^r Louis Delattre, d^r Arnould, Aimé Demeuldre, † J. Th. de Raadt, D. A. Van Bastelaer, Julien Delaite, R. Petrucci, J. Poetgens, Alexandre Gérard, Emile Van Mons, H. G. Van Even, prof. Ch. Michel, Jules Vandereuse, Jules Lemoine, curé Winters, Emile Coemans, H. Welten, J. Pierson, J. Haust, A. Doutrepoint, baronne Ida de Combrugge, d^r Renier Snieders, C. Devillers, curé Pietkin, et d'autres.

Un mot encore. Le folklore ne s'en tient pas à la littérature ; il est nécessaire de soumettre aux études des folkloristes des objets et autres productions populaires. J'ai prôné naguère cette idée dans plusieurs communications à la Société d'anthropologie de Bruxelles (1891). Déjà depuis 1887 je collectionnais les objets qui pussent avoir quelque valeur ethnographique (1). A l'Exposition de Bruxelles de 1897 j'en avais garni une grande vitrine (2). Lors de la fondation de la société *Les Amis du Vieux Liège* en 1894, un *Musée* fut décidé et celui-ci fut créé peu après (3). En ce Musée, j'ai fait organiser en 1900 une exposition de marionnettes liégeoises ; et en 1903, j'organisais à l'Emulation une exposition de poupées. Au printemps de la même année, MM. Edm. De Bruyn et Max Elskampf entreprenaient dans une des salles du palais de justice à Bruxelles une exposition de folklore, et ces collègues se proposent d'ouvrir à Anvers sous peu un *Conservatoire de la tradition populaire*. Il est en outre divers collectionneurs, qui ont réuni des objets folkloriques, soit par dilettantisme, soit dans un but scientifique. J'ai à citer les collections d'images religieuses de M. le chanoine Van Caster et de M. le curé Van Roost (14,000 exemplaires bien classés), la collection de béatilles ou médailles religieuses de M. le d^r V. Jacques (8,000 spécimens) ; des collections

(1) Voyez mon article : *Musée d'Ethnographie belge*, dans *l'Information*, Verviers, 12, 13 et 14 juin 1901.

(2) *Bull. Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XVI, p. 162.

(3) Je lui ai donné au surplus le sous-titre de *Conservatoire du folklore wallon*.

d'objets divers de MM. Henri Hymans, Pol de Mont, d^r Jaques, F. Donnet, Eug. Polain, de Cock à Denderleeuw, euré Winters à Rumpst près de Tongres et autres, et aussi la section folklorique et ethnographique des instruments de musique au Musée du Conservatoire de Bruxelles. Je regrette que le temps qui m'est dévolu aujourd'hui ne me permette qu'une sèche énumération. Il serait désirable, c'est le vœu que j'émetts dès aujourd'hui, que le gouvernement voulut bien, dans un de ses Musées, consacrer un petit coin à notre ethnographie nationale.

Il est nécessaire, avant de terminer, de dire un mot du rôle social que peut jouer le folklore, par exemple, en cette réhabilitation de la chanson populaire comme source d'inspiration musicale. L'Ecole d'Anvers surtout s'en est préoccupée ; M. J. Th. Radoux, directeur du Conservatoire royal de musique de Liège, en un discours à l'Académie de Belgique, en décembre 1895, en a vivement prôné les ressources. Diverses compositions musicales et littéraires sont inspirées essentiellement des documents populaires : rappelons *Herberg's Princess*, *Li neure Poye*, *Lu maye d'amour*... Et dans les écoles, dans les casernes on réapprend les airs de terroir ; et s'il fallait courir à la frontière, ne serait-ce pas en scandant à pleins pounons une redondée de village, un refrain de farandole que nos braves troupiers affronteraient la mort pour la défense du sol natal !

CH. J. COMHAIRE.

(La *Bibliographie* sera insérée dans la prochaine livraison du *Bulletin*.)

La dernière communication était réservée à M. Fernand Donnet, secrétaire de l'Académie. S'occupant de l'histoire et de l'archéologie au point de vue local, il fit part de son étude rétrospective en ces termes :

L'Histoire et l'Archéologie

A ANVERS

DEPUIS 1830

MESDAMES ET MESSIEURS,

La tâche qui m'incombe en ce moment n'est guère aisée. Vous venez d'entendre des voix autorisées, vous exposer, avec une patriotique fierté, les incontestables progrès accomplis dans le pays au point de vue historique et archéologique pendant trois quarts de siècle de paix et de prospérité. A ce brillant résultat ont contribué, dans une part plus ou moins importante, les diverses provinces, les différentes cités de la patrie belge. Mais à côté de cette efflorescence intellectuelle, de cette activité scientifique, se sont développés d'autres mouvements de tendances variées, dont la progression n'a pas été moins brillante. Et telle cité qui a contribué pour une part prépondérante à l'éclosion de la prospérité nationale, en multipliant ses richesses, en centuplant son activité et en augmentant son bien-être, a pu, au point de vue scientifique, n'occuper qu'un rang moins en évidence, tout en s'associant avec intérêt aux travaux de ce genre accomplis autour d'elle.

Tel a quelque peu été le sort d'Anvers depuis soixante-quinze ans.

Son activité commerciale, sa prospérité matérielle, se sont accrues dans des proportions si intenses, qu'elles ont commandé l'admiration de tous. Et il est naturel, que ceux qui étaient entraînés par ce mouvement progressif ne trouvaient guère le loisir de cultiver aussi parfaitement des sciences, de nature plus ou moins exclusive, qui

s'accommodent assez difficilement de tant de mouvement et d'incessantes transformations. Car une prospérité commerciale et économique si considérable, entraîne nécessairement à sa suite, par la progression du bien-être et les exigences du luxe, de véritables révolutions archéologiques

Et de fait, si l'on veut s'arrêter un instant à considérer ce qu'était Anvers en 1830 et ce qu'elle est devenue aujourd'hui, on sera vite convaincu de la réalité de cette situation.

Certes, ces quartiers luxueux, ces voies de communication spacieuses, ces bâtiments aux multiples destinations et à la riche ordonnance, proclament hautement la prospérité glorieuse de la cité neuve. Mais les fervents des choses du passé, ceux qui savent apprécier toute l'attachante beauté des monuments légués par les siècles antérieurs, et déchiffrer les lambeaux d'histoire attachés à leurs pierres vétustes, ne pourront s'empêcher d'accorder un souvenir ému et de regretter la disparition de documents d'un prix inestimable.

L'augmentation de la population nécessitait évidemment la disparition des remparts du xvi^e siècle, mais il eut été possible toutefois de sauver de la destruction certaines parties de l'enceinte, telles les portes de Borgerhout et de Berchem, qui, non seulement possédaient une valeur architectonique indiscutable, mais qui rappelaient éloquemment, celle-là, la bravoure des bourgeois défendant, en un jour de surprise, leurs foyers, et repoussant les bandes armées à la solde du duc d'Alençon; tandis que d'autre part, celle-ci servait à témoigner, qu'à chaque inauguration d'un souverain nouveau, non loin de là, le prince devait jurer la stricte observance des lois et privilèges du marquisat du Saint-Empire. Pourquoi fallait-il faire disparaître cette archaïque Tour Bleue, échantillon précieux de l'architecture militaire de la même époque, dont rien ne forçait la démolition, et qui, malgré la protestation unanime des sociétés d'archéologie, fut impitoyablement détruite?

Et que dire des constructions moins importantes, peut-être, mais tout aussi intéressantes au point de vue de l'histoire locale? C'est à peine, si dans une rue écartée, il existe encore une façade de bois, d'apparence modeste. Et pourtant, il y a soixante-quinze ans, les demeures de ce genre étaient nombreuses. On pouvait encore en rencontrer en maints endroits de la vieille ville des groupes mul-

tiples. Les unes se distinguaient par leur belle ordonnance architectonique, d'autres par les curieux motifs sculptés qui illustraient leurs gables aigus. Puis, faut-il raviver le souvenir de ces nombreux petits hospices, asiles modestes et pacifiques, où les vieilles gens peu fortunées pouvaient tranquillement finir leurs jours. De propres demeures encadraient un carré de gazon, tandis que vers la rue s'élevait une chapelle, parfois importante. Certaines d'entre elles, édifiées aux frais de corporations opulentes, d'après les plans d'architectes de talent, constituaient réellement de vrais chefs-d'œuvre d'architecture. Bien rares sont celles qui ont trouvé grâce devant la pioche impitoyable des démolisseurs officiels. Un mobilier nombreux, presque toujours de style renaissance, les encomrait. A quelques toiles de valeur s'ajoutaient des statues pieuses, œuvres d'artistes du xvii^e siècle, des dinanderies datant de la même époque, des broderies et des vêtements sacerdotaux relevés d'orfrois précieux, de nombreux et naïfs ex-votos. Les meilleurs tableaux ont trouvé, il est vrai, un asile sûr dans les collections du musée de peinture. Bien perspicace serait celui qui, aujourd'hui, réussirait à dire ce que, à part quelques pièces, sont devenus les multiples objets pieux qui meublaient les chapelles anversoises.

S'il était difficile, en présence d'un développement commercial d'une intensité incomparable, de conserver les installations navales d'antan, on ne pourra cependant s'empêcher, malgré la perfection de l'outillage actuel, de regretter les anciens quais, d'aspect si pittoresque, grâce à leur irrégularité, grâce à la verdure des arbres qui s'alignaient dans toute leur longueur, et, grâce aussi, à la diversité des demeures de tous genres qui les bordaient.

De tout cet ensemble, il n'a guère subsisté, vers le sud, que quelques vestiges des chantiers élevés par l'Empire, et voisins des bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Michel, disparus lors du fatal bombardement de 1830; puis, au centre du port, l'antique prison du Steen, avec ses annexes du xvi^e siècle et les inqualifiables ajoutées qui la déshonorent depuis sa restauration. Non loin de là, la silhouette si gracieuse de la Boucherie, malgré sa toilette trop neuve, témoigne encore éloquemment du talent des architectes qui la construisirent à la fin du xv^e siècle, sans s'imaginer qu'un jour une trouée intempestive devait dégager sans motif ses abords, en

sacrifiant inutilement les si typiques agglomérations bâties, qui pendant tant de siècles l'avaient jalousement encadrée.

Vainement, pour sauver ces restes trop rares d'un passé si intéressant, les sociétés locales, la presse anversoise, des personnalités appartenant à toutes les classes de la société, se sont vaillamment entremises; elles n'ont réussi ni à conserver les précieux vestiges d'une somptueuse architecture militaire que d'aucuns niaient, ni à empêcher la disparition de tant de constructions pittoresques, témoins fidèles d'une époque déjà lointaine dont elles attestaient le bon goût et rappelaient les coutumes presque oubliées.

Et pourtant, cette rapide revue archéologique ne nous réserve-t-elle, pendant ce long espace de trois quarts de siècle, aucune compensation? Certes, il en est, et heureusement d'importantes. Ne pouvons nous pas nous enorgueillir de l'acquisition de cet incomparable Musée Plantin-Moretus, cet ensemble unique d'installations typographiques, de documents bibliographiques, de chefs-d'œuvre de peinture et de gravure, qui, conservés intacts dans leur cadre si typique, offrent aujourd'hui à l'admiration des visiteurs, l'héritage inviolé et somptueux de toute une succession d'artistes et de savants?

Plus loin, au cœur même de la cité, l'hôtel de ville, à la classique ordonnance, a vu ses installations intérieures, entièrement modifiées, et aujourd'hui, dans un ensemble fastueux, des pages picturales rappellent au peuple les faits les plus glorieux de son histoire passée, en des locaux où autrefois ne régnaient que la tristesse et l'abandon. Puis, à quelques pas de là, plusieurs de nos anciennes demeures du xvi^e siècle, sièges autrefois de puissantes corporations de métiers, ont, grâce à la générosité privée et aussi à l'intervention communale, repris en grande partie l'aspect qu'elles offraient jadis quand leurs opulents propriétaires les édifièrent pour y établir le centre de leurs réunions et le local de leurs festivités.

Dans le domaine religieux, il y a lieu de constater les restaurations intelligentes apportées à l'église Notre-Dame et à son admirable tour, et l'érection de quelques églises nouvelles, parmi lesquelles il en est qui méritent de fixer l'attention. Nous ne terminerons pas cette rapide revue archéologique sans rappeler la création du musée d'antiquités, dont les collections mériteraient d'être exposées

moins à l'étroit, et l'essai tenté à deux reprises différentes, avec un succès du reste incontestable, de reconstitutions archéologiques importantes d'abord sous les auspices de notre Académie même, lors du Landjuweel organisé à l'occasion du cinquantenaire de la création de notre Compagnie, puis, lors des inoubliables fêtes célébrées pour commémorer la mémoire du génial artiste, Antoine van Dyck.

Si, abandonnant maintenant le terrain de l'archéologie, nous jetons un rapide coup d'œil dans le domaine de l'histoire, il nous faut constater à certain moment la naissance d'un mouvement plein de vitalité qui, après avoir donné de belles espérances, semble malheureusement enrayé dans son essor.

Et ici il y a lieu d'établir une distinction, en créant une place à part à l'histoire artistique, dont en général les moyens d'investigation et les éléments constitutifs diffèrent de ceux de l'histoire proprement dite. En cette matière spéciale, l'efflorescence a certes été brillante. Les travaux des Rombauts, des van Lerijs, des van den Branden, des Demont et surtout de Max Rooses, se sont ajoutés à tant d'études émanant d'écrivains étrangers à notre ville, pour célébrer la gloire de l'école d'Anvers et décrire les œuvres de ses maîtres immortels.

La constitution du royaume de Belgique, en stimulant le réveil de l'esprit national, provoqua, dès que la paix fut définitivement acquise, un mouvement intellectuel, dont les premiers résultats ne tardèrent pas à se manifester. Des sociétés locales se créèrent bientôt, dans le but d'encourager les études scientifiques. A Anvers fut organisée, dès 1834, la Société royale des sciences, lettres et arts, à laquelle s'adjoignit, peu après, la Société de rhétorique *De Olyftak*, s'efforçant de ressusciter un passé qui, pour elle, avait été brillant. Leurs efforts furent timides; les résultats acquis sont encore modestes. Mais plus tard se forme l'Académie royale d'histoire et de philologie, dont la durée ne fut qu'éphémère. Enfin, en 1842, se fondait l'Académie d'Archéologie dont le rôle et l'influence ont été fidèlement analysés dans le rapport que rédigea, lors de son jubilé mi-séculaire, son président, M. le lieutenant-général Wauwermans.

Les premières études d'histoire locale furent timides; l'ère des légendes n'était pas encore close, et les romans historiques jouissaient

d'une vogue qui perdura pendant une période assez notable. Bientôt, toutefois, parurent des écrivains qui, mettant à profit des sources plus sûres, s'appliquèrent à ressusciter les menus faits du passé d'Anvers, révélant ainsi des documents plus sérieux, parfaitement aptes à être utilisés en vue d'un travail d'ensemble. Willems fit éditer ses *Mengelingen* et son *Historisch onderzoek der straten*; Marshall publia sa *Bibliothèque des antiquités belgiques*; Torfs, successivement, fit paraître une abondante série de brochures ou de courtes monographies; Broeckx s'appliqua à faire revivre le passé de l'histoire médicale anversoise et composa les biographies de nombreux médecins ou chirurgiens; Van Straelen poursuivit en même temps ses recherches dans de nombreuses sources manuscrites, et le chevalier de Burbure rassembla ses innombrables notes, recueillies dans les archives communales, dans celles de la cathédrale, de la gilde Saint-Luc, etc., notes dans lesquelles, plus tard, puisèrent tant d'écrivains locaux. Puis parut la *Geschiedenis van Antwerpen*, de Mertens et Torfs, travail considérable, fruit de recherches nombreuses et constituant, pour l'époque de sa composition, une œuvre de mérite remarquable que, dans la suite, tous ceux qui tentèrent le même sujet, devaient mettre largement à contribution sans parvenir toutefois à l'égaliser.

Vers cette époque il existait à Anvers un réel courant qui portait vers les études historiques; de nombreuses sociétés faisaient dans leurs travaux une part importante à l'histoire locale; des revues, surtout celles d'expression flamande, s'en occupaient activement; la presse quotidienne et hebdomadaire lui réservait dans ses colonnes une place prépondérante. Mais tout ce mouvement si actif qui, sans produire des résultats durables, avait réussi cependant à préparer le terrain en vue d'études plus sérieuses, petit à petit perdit de son intensité pour finir même par s'éteindre presque entièrement à cette époque. Il y a cependant encore lieu de signaler les travaux de Génard, qui mit au jour maint document du dépôt d'archives confié à ses soins; ceux du curé Visschers, du colonel Casterman et d'autres encore. Mais ici je dois m'arrêter; il est difficile de juger l'œuvre de ceux qui, dans cette voie, travaillent encore aujourd'hui à nos côtés; du reste, pour telle mission il faudrait une voix plus autorisée que la mienne. Les publications de notre Académie peuvent

en quelque sorte fournir les dernières pages de cette revue rétrospective. En les parcourant, on pourra se rendre compte, que parmi tant d'études consacrées à l'histoire nationale, il en est un certain nombre dont les sujets sont puisés dans l'histoire locale, et celles-ci permettront de juger des progrès accomplis dans ce domaine spécial.

Mais, n'hésitons pas à le proclamer, quels que soient les résultats acquis, un vaste terrain reste à défricher et une ample moisson pourrait être recueillie par ceux qui voudraient se consacrer à cette tâche. Les instruments de travail ne leur manqueraient pas. Beaucoup d'indications ont déjà été puisées dans nos archives locales, mais les collections communales renferment, sous ce rapport, encore de nombreuses richesses inutilisées jusqu'ici. Il est vrai que leur accès n'est guère aisé et qu'il faut en connaître les détours pour suppléer aux indications rudimentaires sous lesquelles elles se déroulent. Tout à côté, s'ouvrent encore, plus hospitalières, quoique moins riches, les dépôts d'archives de l'État et de la province. Puis, à l'étranger, pour le chercheur, existent actuellement des sources précieuses pouvant fournir des renseignements sûrs.

A cette étude devra se joindre celle des publications capitales qui ont vu le jour dans le pays pendant ces dernières années. Elles ont réussi à vulgariser des documents négligés jusqu'ici ou même inconnus, dont l'examen fournira de nombreuses indications inédites d'intérêt local. Les éléments de travail ne font donc pas défaut; c'est à la jeune génération, qui a eu l'heureuse fortune de pouvoir bénéficier d'une formation scientifique dont leurs aînés n'ont pu jouir, de mettre à profit ces richesses historiques et de restituer à l'étude de l'histoire locale la place prépondérante à laquelle elle a légitimement droit.

MESDAMES ET MESSIEURS,

La célébration des fêtes jubilaires a permis de constater les progrès indéniables accomplis dans tous les domaines et d'applaudir à la brillante prospérité, fruit de soixante-quinze années de paix et de travail. La ville d'Anvers peut s'enorgueillir à bon droit d'avoir contribué pour une part prépondérante à cette efflorescence

sans pareille. Au point de vue commercial, au point de vue artistique, elle a atteint des résultats que nos pères de 1830 n'auraient pu prévoir, ni même escompter dans leurs rêves les plus ambitieux. Les orateurs que vous avez eu la bonne fortune d'entendre tantôt, vous ont dit en termes excellents, combien la patrie belge avait réalisé de brillants progrès dans le domaine scientifique, tant au point de vue de la préhistoire et de l'histoire, que de l'archéologie et du folklore. Il faut que, dans cinq lustres, quand notre Belgique célébrera le centenaire de son existence, que la ville d'Anvers puisse, en se glorifiant de sa prospérité commerciale et de sa gloire artistique, proclamer bien haut, et au même titre que les autres localités belges, les résultats acquis en même temps au point de vue de l'archéologie et de l'histoire locale.

FERNAND DONNET.

Après ces discours, M. le président Soil de Moriamé adressa encore au public quelques paroles de remerciements :

« Je remplis, dit-il, un bien agréable devoir de ma charge, en remerciant et en félicitant les orateurs distingués que vous venez d'entendre, le R. P. Van den Gheyn et M. Comhaire, qui, avec un talent remarquable et une connaissance approfondie des sujets qu'ils ont traités, nous ont fait un tableau plein d'intérêt du mouvement préhistorique, de la naissance et des progrès du folklore, pendant ces 75 dernières années; M. Pirenne qui, dans une brillante improvisation, et dominant de haut le sujet dont il a bien voulu accepter de nous entretenir, a mis en pleine lumière l'œuvre de nos historiens et les procédés d'après lesquels ils ont écrit notre histoire nationale.

» Enfin, Mesdames et Messieurs, je commettrais une noire ingratitude si je ne remerciais publiquement notre dévoué secrétaire perpétuel, M. Fernand Donnet, qui a assumé la tâche ingrate d'organiser cette solennité jubilaire, et au prix de multiples démarches, a si pleinement réussi à assurer le succès de notre *Journée archéologique* ! »

* * *

L'après-midi, une trentaine de membres et d'invités, conduits par M. le baron de Vinck de Winnezeele, membre titulaire de l'Académie, se rendirent chez M^{me} Mayer-Van den Bergh, où ils visitèrent longuement les nombreux objets d'art anciens réunis dans son riche musée. Ils purent ensuite étudier chez M. Charles Vanderlinden, les plafonds peints par Jordaens, les portraits, la belle cheminée et les divers objets provenant de la maison que le grand artiste s'était construite rue Haute.

D'autre part, M. Fernand Donnet, conduisit une centaine d'adhérents dans divers locaux intéressants et en général peu connus des étrangers et même des anversois. On visita tour à tour, la chapelle de Bourgogne, la cour Saint-Nicolas, l'alside de la cathédrale, la porte du Couvent des Faucons, la maison hydraulique, l'escalier de la corporation des débitants de vin, la vieille Bourse, la maison de Jordaens, et les fresques du xv^e siècle dans le couvent des Sœurs de charité.

Un guide descriptif illustré, donnant une notice sur chacun de

ces monuments, fut distribué à tous ceux qui prirent part à cette promenade archéologique (1).

Le soir, à 6 1/2 heures, un banquet par souscription eut lieu dans les salons du restaurant du « Paon royal ». Quatre-vingt-treize convives y prirent part.

A la table d'honneur prirent place : MM. Soil de Moriamé, président ; R. P. van den Gheyn, vice-président ; Donnet, secrétaire ; Theunissens, trésorier ; Van Hal, président du Conseil provincial ; général Pâris, commandant de la place d'Anvers ; Van Cutsem, président du tribunal de 1^e instance, etc.

A l'heure des toasts, M. le président Soil de Moriamé, pendant que tous les convives l'écoutaient debout, porta d'abord le toast suivant au Roi :

MESSIEURS,

Je bois au Roi !

La nation entière en maintes circonstances, et tous les groupes qui la constituent ont, à tour de rôle et à l'occasion de notre jubilé national, acclamé le Souverain populaire qui, pendant quarante années d'un règne fécond dans tous les domaines, a comblé la patrie de prospérité et de gloire.

Comme tout ce qui est appelé à s'imposer et à durer, les grandes conceptions du Roi sont toujours accompagnées d'un souci d'art et de beauté, qui se manifeste, à l'intérieur du pays, par les monuments magnifiques dont il l'a doté, ou qu'il a suscités.

Comme Baudouin, surnommé le Bâtisseur, notre Souverain se plaît au milieu des artistes, des architectes, et je l'ajoute avec fierté, au milieu des archéologues, car il sait que l'archéologie éclaire la voie des arts, fait l'éducation des artistes, et inspire les constructeurs des grands monuments, qui perpétueront à leur tour, le souvenir des grands règnes.

La connaissance des arts du passé n'est-elle pas le fondement le plus solide de l'art de l'avenir ? Notre Roi le sait et c'est pourquoi sa sollicitude s'étend sur l'archéologie, comme sur l'architecture.

Il s'intéresse à nos recherches, à nos découvertes, à nos études ;

(1) C'est la reproduction de ce guide que nous donnons en annexe au présent compte-rendu.

il les encourage et les fait concourir, dans une heureuse harmonie, à la réalisation des œuvres qu'il a entreprises pour le bien de la patrie, pour la prospérité d'une grande, d'une plus grande Belgique!

Au sein d'une paix profonde, d'une merveilleuse extension du commerce et de l'industrie, embellies par toutes les séductions des arts, le Roi peut contempler de haut les triomphes de son peuple, dans tous les pays où son génie, où sa diplomatie adroite et toujours active, lui ont créé des débouchés.

Il a aussi tourné son regard vers cette terre désolée de l'Afrique, que déjà au xvi^e siècle, des Belges avaient tenté de civiliser, et il y a porté le flambeau de la foi et de la civilisation, plus grand, dans sa marche pacifique et triomphale que les capitaines fameux qui ont renversé des empires!

A d'autres les lauriers de la guerre, fécondés par le sang; à notre Roi l'olivier de la paix, les palmes des triomphes pacifiques, qui assurent l'immortalité.

Mais, notre Roi est encore là vivant, et, s'il plaît à Dieu pour longtemps: Vive le Roi!

L'assemblée accueille par d'unanimes applaudissements ce toast au Souverain. Puis reprenant la parole, le président porte la santé des hôtes de l'Académie royale d'Archéologie qui honorent ce banquet de leur présence: M. Van Hal, président du Conseil provincial, le général Paris, commandant la province d'Anvers, M. Van Cutsem, président du tribunal d'Anvers, la Société archéologique de Cambridge, représentée par ses délégués, la Société française d'Archéologie, représentée par le comte Charles Lair, qui suit nos séances avec une assiduité sans pareille et qui, en Belgique comme en France, s'est en maintes circonstances, montré le Mécène magnifique de nos arts; à ceux qui ont, par leurs travaux, célébré dans la séance solennelle de ce matin, les progrès des sciences que nous cultivons, à ceux qui, aujourd'hui, nous ont permis de visiter tant de merveilles, trop peu connues malgré leur haute valeur, à ceux encore qui ont organisé le magnifique banquet qui nous rassemble en ce moment; à la presse enfin qui avec tant de bienveillance a annoncé notre réunion d'aujourd'hui, et en tant de circonstances s'est intéressée à nos travaux.

M. Fordham remercia au nom des divers délégués anglais et but

à la prospérité de l'Académie. M. le chanoine Huseau, d'Angers, s'associa à ces vœux au nom des archéologues français. Le R. P. van den Gheyn transmet ensuite au président les souhaits de tous les convives. Voici son discours :

Je me lève pour porter la santé de notre honorable président, M. Soil de Moriamé. Ce toast que j'ai l'avantage de vous proposer, est à la fois de réparation et de reconnaissance.

De réparation ! En effet, ce matin et tout à l'heure encore, M. Soil a généreusement distribué l'éloge à tous ceux qui, de quelque manière, ont contribué au succès de cette journée archéologique. Il n'a oublié que lui-même.

A nous de réparer cette omission et de dire bien haut que c'est à M. Soil qu'est due l'idée patriotique de faire entendre aussi la voix de l'archéologie dans les solennités jubilaires du soixante-quinzième anniversaire de notre indépendance. Modestes exécuteurs, il nous sied de rendre un juste hommage à celui qui a eu le grand mérite de la conception et de l'initiative de l'œuvre heureusement réalisée aujourd'hui.

Je suis aussi l'interprète de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique en offrant à notre distingué président le tribut de sa vive et profonde reconnaissance pour les services signalés qu'il lui a rendus pendant l'exercice écoulé. Non seulement, M. Soil a réussi à maintenir notre association au niveau scientifique où l'avaient élevé ses prédécesseurs, mais par sa direction ferme et sage, par la valeur de ses travaux et le renom de sa personnalité, il a donné à cette année de sa présidence un caractère d'éclat et de relief qui le distingueront entre beaucoup d'autres.

Qu'il veuille donc recevoir l'expression bien sincère de nos vifs remerciements. Les statuts de l'Académie, qui n'accordent pas à son président plus d'une année de règne, ne me permettent pas d'adresser à M. Soil le souhait traditionnel : *As multos annos*. Mais je forme le vœu ardent que, dans vingt-cinq ans, lors du centenaire de la fondation du royaume de Belgique, le roulement de nos présidents annuels ramène à notre tête M. Soil de Moriamé pour qu'il soit à nouveau l'heureux organisateur d'une seconde Journée archéologique, plus brillante encore que celle que nous célébrons aujourd'hui.

Le président, en réponse à ce dernier toast, reprit encore la parole :

Le Révérend Père van den Gheyn, notre distingué vice-président, a été beaucoup trop aimable dans le toast qu'il a eu la bonté de me porter. Le président de l'Académie royale d'Archéologie, n'est point une étoile fixe, c'est l'astre errant dont parle le poète, et à peine né à la présidence, il disparaît, sans avoir le temps de laisser même la trace d'une étoile filante dans le ciel de l'Académie.

Mais si les présidents passent, le secrétaire reste, et M. Fernand Donnet, à qui je bois, à mon tour, est bien le type du secrétaire général et perpétuel. Perpétuel, car il assume depuis longtemps, depuis toujours, croirait-on, la tâche difficile d'administrer l'Académie; général, car il commande à toute une armée, et grâce à sa tactique, son dévouement, son autorité, il l'a conduite, aujourd'hui comme en d'autres circonstances solennelles, à la victoire !

Le premier discours du président fut transmis à Lacken, par la dépêche suivante :

« Les membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, réunis en banquet pour célébrer le 75^e anniversaire de l'Indépendance, confondent dans un même souhait de prospérité la Patrie et le Roi, Haut Protecteur de l'Académie. »

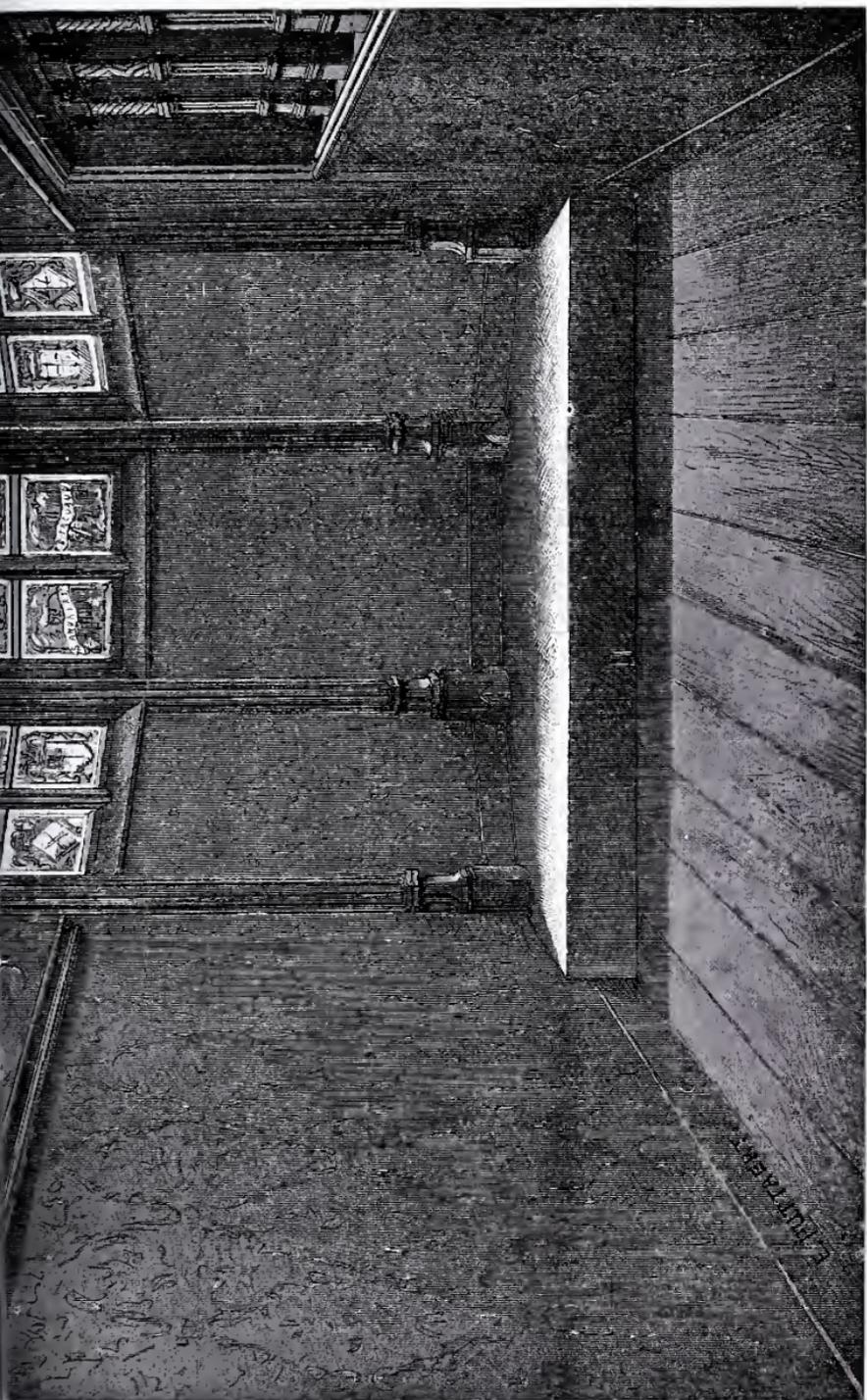
Sa Majesté voulut bien faire répondre par un télégramme conçu en ces termes :

« Le Roi, très touché de votre télégramme, vous prie de remercier sincèrement en son nom les membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, réunis pour célébrer le 75^e anniversaire de l'Indépendance, des sentiments patriotiques qu'ils ont exprimés à Sa Majesté.

Le Secrétaire du Roi. »

Pendant la soirée, les convives, répondant à une aimable invitation de M^{me} L. Osterrieth-Mols, se rendirent en son bel hôtel de la place de Meir, où une réception des plus fastueuses les attendait, leur permettant d'admirer les nombreuses collections d'objets d'art et les antiquités de valeur, qui s'y trouvent réunies avec un bon goût parfait et une luxueuse ordonnance.





L. BURTON



75^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

JOURNÉE ARCHÉOLOGIQUE

DU

8 OCTOBRE 1905

ANVERS

VISITE DE MONUMENTS CURIEUX ET PEU CONNUS

CHAPELLE DE BOURGOGNE.

La chapelle de Bourgogne constitue le dernier vestige d'une opulente demeure qui fut édifée vers l'année 1496, par Jean van Immerseel, margrave d'Anvers. Les plans en seraient dus au grand architecte Dominique de Wagemakere. A la mort du margrave, en 1504, les travaux furent achevés pour compte de son fils Jean van Immerseel, également margrave d'Anvers, conseiller et chambellan de l'empereur Charles-Quint, qui épousa Marie de Lannoy.

On ignore quelles furent exactement les circonstances qui provoquèrent la construction de la chapelle. D'aucuns affirment qu'elle fut érigée pour servir à la consécration du mariage de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, avec Jeanne d'Aragon et de Castille. D'autres, considérant que cette union fut en réalité célébrée à Lierre en 1496, et se basant sur la date de 1497, inscrite sur un des panneaux du

plafond, supposent que la chapelle fut simplement bâtie pour commémorer cet événement important. Dans tous les cas, divers blasons qui figurent parmi les motifs de décoration, et les initiales P et J, plusieurs fois répétées, ne laissent aucun doute sur les personnalités principales dont le souvenir est rappelé dans l'ornementation picturale du pieux local.

La chapelle, de dimensions restreintes, construite en style ogival tertiaire, est terminée à une de ses extrémités par un petit chœur à trois pans, percés de fenêtres à meneaux flamboyants. Une autre fenêtre, de proportions plus grandes, s'ouvre dans le mur postérieur. Enfin, du côté gauche, ont été ménagées une porte d'entrée, et vers le chœur, une ouverture garnie d'un grillage en bois sculpté, qui met la chapelle en communication avec la chambre voisine. La voûte est coupée de nervures aux arêtes fort saillantes que terminent des pendentifs, ornés de petites figures d'anges sculptés.

La décoration picturale de la chapelle, en général de bonne conservation, est fort élégante et très riche. Aux voûtes se remarquent des rinceaux habilement tracés, et surtout des motifs composés de fleurs diverses, traités avec une délicatesse rare. Cet ensemble gracieux est complété par des blasons, par les initiales des archiducs et par l'inscription :

QUI VOULDRA. 1497.

Au fond de la chapelle, de part et d'autre de la fenêtre, sont reproduits deux grands blasons soutenus par des anges, portant les armes de France et de Portugal. Tout autour, les mêmes initiales P et J, réunies par des lacs d'amour, des briquets, les insignes de la Toison d'Or, et encore une fois la devise : QUI VOULDRA.

A remarquer les initiales J et M, inscrites sur les murs latéraux, qui, d'après quelques interprètes, serviraient à rappeler le souvenir du mariage célébré, en 1495, à Burgos, de Jean, fils de Ferdinand et d'Isabelle, avec Marguerite, fille de Maximilien I. Avec plus de raison on pourrait les rapporter aux propriétaires de l'immeuble : Jean van Immerseel et Marie de Lannoy. Toutefois, la forme de ces lettres tend à faire supposer qu'elles ont été appliquées plus tard.

La décoration des deux murs latéraux est des plus élégantes ; elle est formée d'un arbre aux multiples rameaux, gracieusement entremêlés et ornés de fleurs, de fruits et de feuillage, parmi lesquels sont posés

des oiseaux au brillant plumage. Aux branches sont suspendus, sur deux rangs, dix-huit blasons. Ce sont, à gauche, les suivants :

Austrice (Autriche), Austrice nouveau, Stirie (Styrie), Carniole, Carinte (Carinthie), Tyrol, Habsbourg, Elsaté (Alsace), Chili (Cilley), Schelkug (Schelling), Sclavonie (Esclavonie), Burgaudb (Bourgaw), Kyburg (Kybourg), Farette (Ferette), Terrecury (Schellenbourg), Portenaudb (Pordenone), Nellenburg (Nellenbourg) et Orlenbourg (Orlenbourg).

D'autre part, à droite, on peut voir les blasons suivants :

Pourgoingne (Bourgogne), Lothrice (Lorraine), Brabant, Limburg (Limbourg), Luxemburg (Luxembourg), Geldres (Gueldre), Flandres, Artoys (Artois), Bourgoingne (Bourgogne), Haynau (Hainaut), Hollande, Zellande (Zélande), Namur, Zutphen, Marquis de Saint-Empire (Auvers), Frise, Salinis (Salins) et Malines.

De part et d'autre, dans les trois arcades ogivales formées par les arêtes des voûtes dont les retombées reposent sur des culs-de lampe ornés de petits bustes sculptés, à des rameaux artistement découpés, sont encore suspendus les blasons d'Espagne et de Bourgogne.

Puis, sur les mêmes murailles, vers le fond, sont peints deux blasons de proportions plus grandes. A gauche, les armoiries de l'empereur Maximilien avec la devise : *HALT MAH IN ALLE DINGHE*.

Mah est ici fautivement inscrit pour *mass*, c'est à dire : *usez de modération en toutes choses*.

A droite, se voient les armoiries de Bourgogne, accompagnées de la devise : *JE LAY EMPRIS BIEN EN AVIEGNE* C'est-à-dire : *je l'ai entrepris, bien en advienne*.

Les quatre fenêtres étaient garnies de vitraux dont il ne subsiste plus que des fragments, parmi lesquels se remarque surtout une jolie tête, représentant le portrait de Philippe le Beau (1).

(1) Des vitraux modernes ont été placés il y a quelques années. Les fragments anciens n'ont malheureusement pas été utilisés.

CHAPELLE SAINT-NICOLAS.

La chapelle Saint-Nicolas, adjacente à l'ancien hospice de ce nom, fut bâtie vers 1420, par le chef-métier des merciers. On assure que les plans de cette élégante construction ogivale sont l'œuvre du célèbre architecte Pierre Appellmans.

C'est à l'emplacement d'un établissement religieux, desservi par les sœurs du tiers-ordre de Saint-François, que les merciers établirent, probablement en 1420, un hôpital destiné à servir de refuge aux membres malades de leur corporation. La chapelle fut dédiée à leur patron, le grand saint Nicolas.

De construction très simple, mais cependant d'une grande pureté de conception, cette jolie chapelle est composée d'une seule nef, fort élevée, éclairée sur les côtés par quatre hautes fenêtres à meneaux flamboyants, séparées par des contreforts étagés. Trois autres fenêtres s'ouvrent dans le chœur. Le toit est surmonté d'un campanile à flèche aiguë. Contre la porte d'entrée a été accolé, au XVIII^e siècle, un portique en style renaissance, composé d'une porte basse que surmonte une niche, des deux côtés de laquelle se voyent des médaillons ornés de bas-reliefs sculptés.

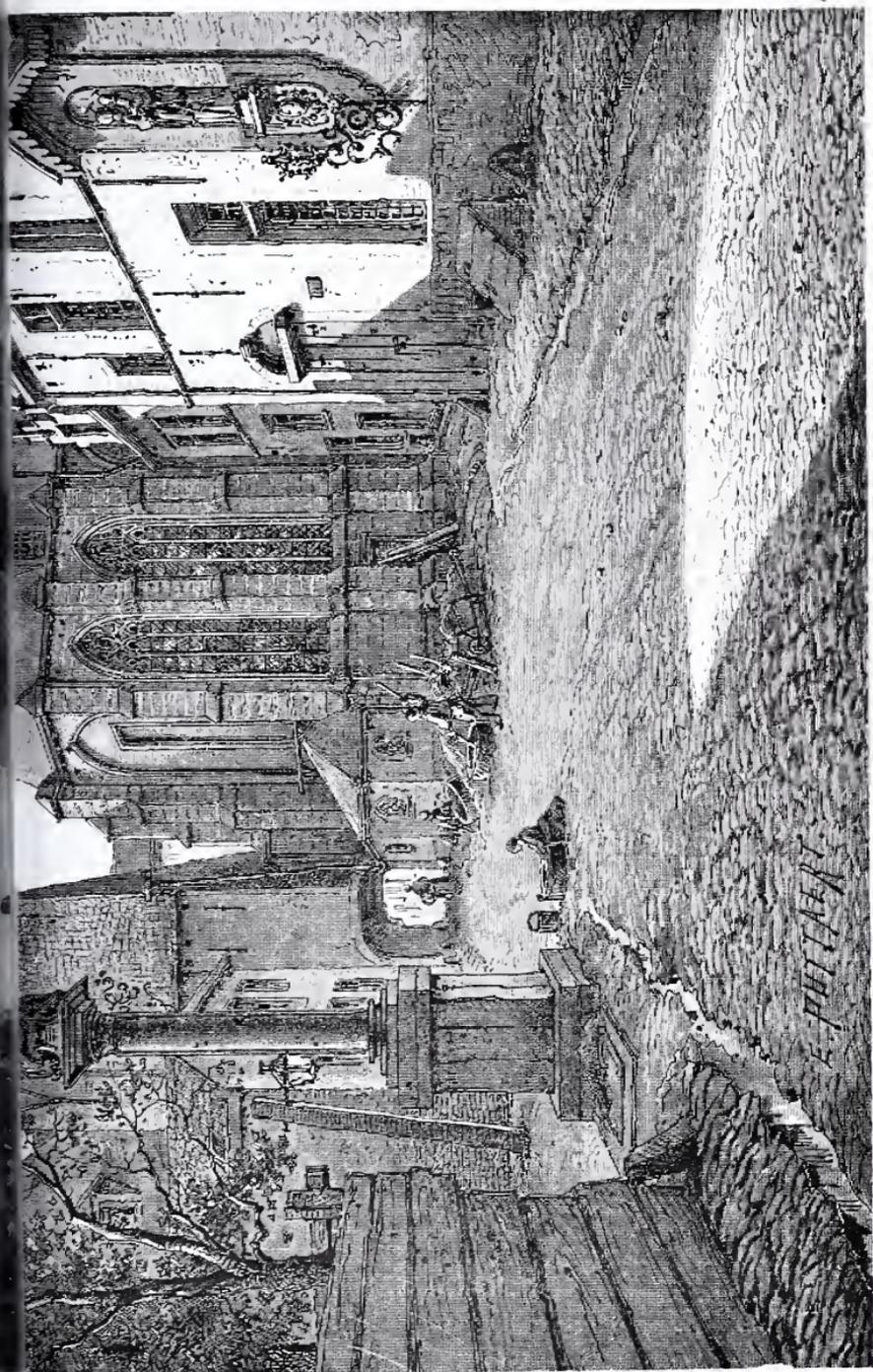
Les merciers restèrent en possession de leur chapelle jusqu'en 1797. Elle fut fermée à cette époque et mise en vente; mais n'ayant pas trouvé d'acquéreur, elle eut la bonne fortune de rester indemne pendant la période révolutionnaire. Devenue propriété de l'administration des hospices, elle fut ouverte encore une fois lors du rétablissement du culte, et devint le siège de diverses œuvres. En 1876, elle fut désaffectée.

Depuis lors la chapelle servit de magasin. Malgré les démarches de la Commission royale des Monuments, on n'est pas parvenu jusqu'ici à empêcher les diverses déprédations dont ce petit joyau architectonique a été victime.

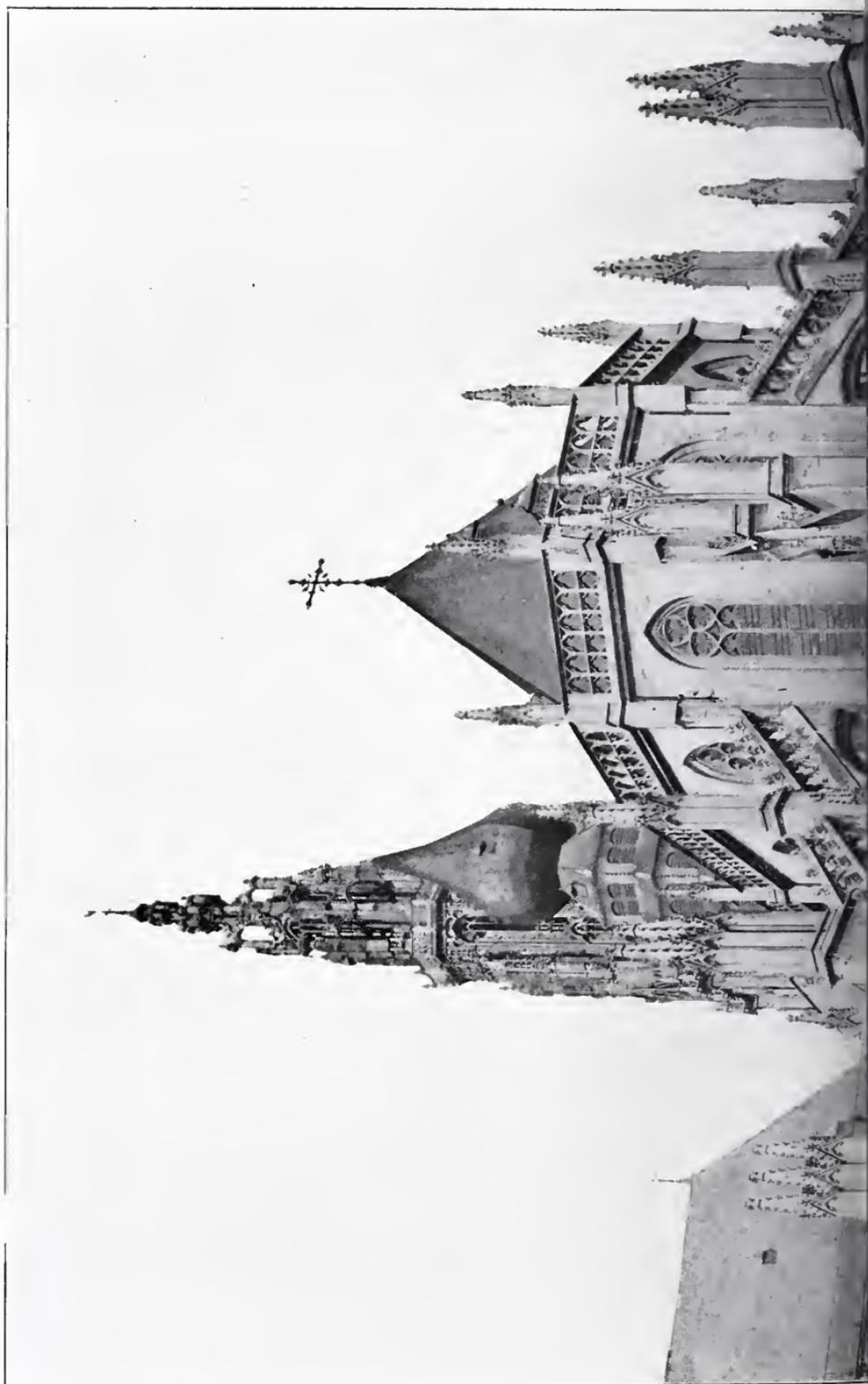
Aujourd'hui, un faux plancher a été ménagé à mi-hauteur, à l'intérieur du bâtiment. Quant au mobilier qui avait échappé aux déprédations des envahisseurs républicains de la fin du XVIII^e siècle, il a été dilapidé, et quelques rares débris ont seuls pu en être sauvés.

A côté de la chapelle, un passage voûté donne accès dans la cour













de l'ancien hospice des merciers; c'est aujourd'hui la place Saint-Nicolas. Toutefois, l'édification, pendant ces dernières années, de bâtiments utilitaires, à façades absolument banales, a presque entièrement fait disparaître le caractère pittoresque de cet ancien établissement charitable.

Au milieu de la place, surmontant un puits et servant d'appui à une pompe, s'élève une haute colonne qui fut érigée en 1709; elle est surmontée d'une statue de saint Nicolas.

ABSIDE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME.

Il est une des parties de l'église Notre-Dame qui est fort peu connue, étant en quelque sorte cachée au milieu d'une ceinture de maisons diverses, qui de toutes parts en dérobent la vue. C'est l'abside du temple, qui mérite cependant à tous les points de vue d'être étudiée et certainement admirée. Pour voir le chœur, il faut se placer dans le jardin de la cure. Malheureusement la différence considérable de niveau qui existe entre le sol de l'église et celui des terrains environnants, exhaussé de plusieurs mètres, nuit considérablement à l'effet que produirait l'ensemble des bâtiments sacrés.

Mais, malgré cette situation défavorable, on peut facilement constater que le chevet de l'église constitue une des parties les plus remarquables du monument.

Au-dessus d'une vaste galerie, constituant le déambulatoire de l'église et renfermant les nombreuses chapelles absidiales, s'élève le chœur lui-même de forme pentagonale et percé de hautes fenêtres ogivales. D'élégants arcs-boutants, formés de deux arcs successifs, soutiennent les murs et s'appuyent contre de puissants contreforts, garnis d'arcatures trilobées et surmontés de pinacles ornés de crochets fleuris. Le long des combles est ménagée une ballustrade découpée à jour et interrompue à intervalles égaux par de légers pinacles. Plus haut s'élève la toiture à pente raide, couverte d'ardoises.

L'ensemble de ces motifs architectoniques, harmonieusement assem-

blés, constitue certes un des spécimens les plus réussis de l'architecture ogivale secondaire dans notre pays.

Les premiers travaux d'édification du chœur furent entamés vers l'année 1352 et furent exécutés, suivant toutes les probabilités, sous la direction de l'architecte Jean Appelmans et de son fils Pierre. Ils furent achevés vers l'année 1420. Cette partie des bâtiments sacrés échappa heureusement aux dévastations du terrible incendie qui détruisit l'église presque toute entière pendant la nuit du 8 octobre 1533.

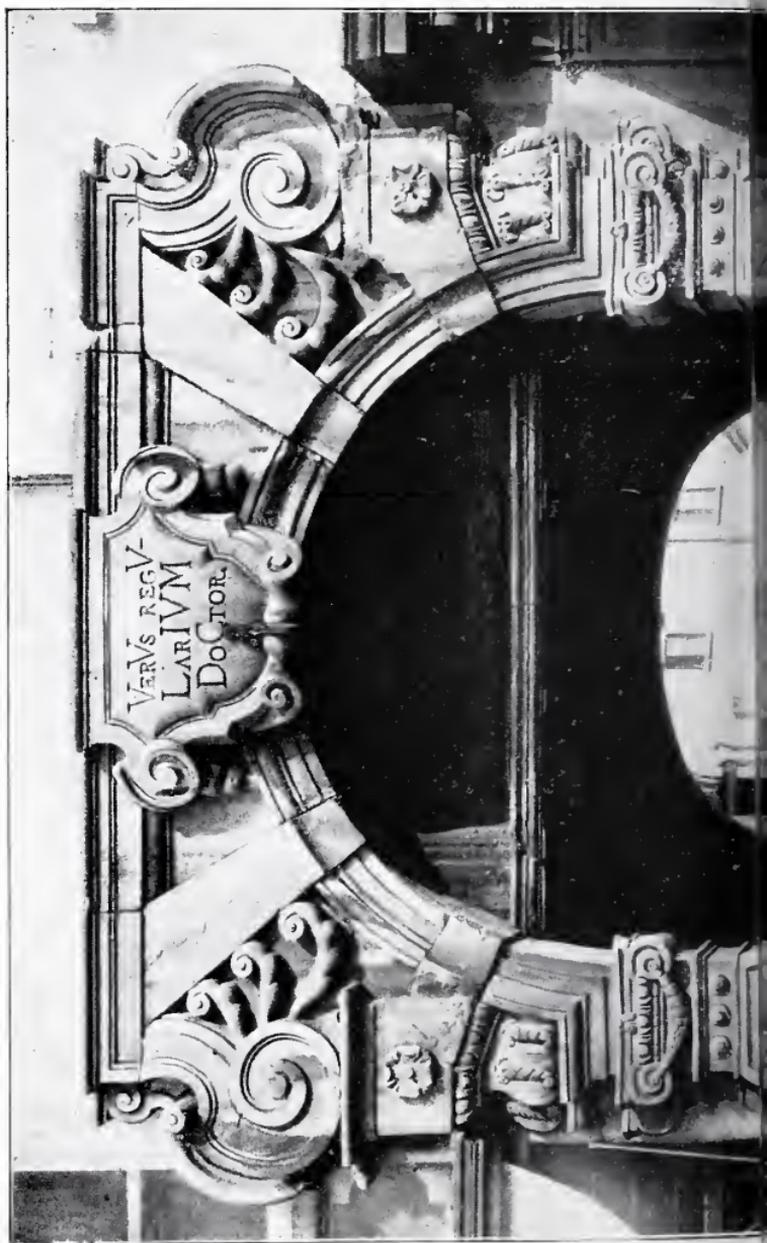
Il est à remarquer que, dès 1419 ou 1420, le sol intérieur du chœur fut surélevé de près de 7 pieds. Un nouvel exhaussement moins considérable fut exécuté au xviii^e siècle.

Au commencement du xvi^e siècle, les chanoines de Notre-Dame avaient conçu le projet de remplacer l'église à peine construite par un temple de proportions bien plus vastes. Des plans d'une conception gigantesque, furent dressés, sans doute par les architectes qui, à cette époque, dirigeaient les travaux de l'église : Dominique de Waghemakere et Rombaut Keldermans.

L'empereur Charles-Quint, en 1521, posa solennellement la première pierre de la « nouvelle œuvre ». Les travaux furent poussés avec activité et en 1533, le nouveau chœur, entouré d'un déambulatoire formé de neuf chapelles, dont les deux qui aboutissaient aux transepts avaient les proportions de véritables églises, s'éleva jusqu'à la base des fenêtres. On peut juger de l'immensité des bâtiments projetés, en considérant que la naissance de ces fenêtres se trouvait à la hauteur de la grande nef actuelle. Trois rangs de fenêtres superposées devaient éclairer le chœur. Le style choisi par les architectes était le style ogival tertiaire. L'incendie de 1533 arrêta les travaux. Les chanoines, devant utiliser toutes leurs ressources pour la reconstruction des bâtiments incendiés, l'édification du nouveau chœur fut même entièrement abandonnée, et les constructions déjà élevées, tombèrent peu à peu en ruines pour finir par disparaître même complètement.

Toutefois, il y a quelques années, en pratiquant des fouilles dans le local de l'ancien *Papenhof*, le jardin du chapitre, actuellement celui de la cure du doyen de Notre-Dame, on retrouva en place les bases des colonnes du nouveau chœur. On voit même encore aujourd'hui des









débris de ces constructions dans un petit bâtiment qui s'élève dans le jardin. Ces restes ont permis de reconstituer le plan fidèle des travaux projetés et de contrôler l'exactitude des renseignements consignés dans les rares documents qui fournissent des indications sur ce projet gigantesque.

COUVENT FALCON.

A la plaine Falcon se remarque une porte monumentale, dernier vestige du couvent du même nom. Cette place fut désignée sous ce vocable, après qu'au ^{xiv}^e siècle elle eut été ouverte sur les terrains du *Falconshof*, vaste propriété ayant appartenu à un italien Falcon de Lampage, originaire de Pistoie, maître de la monnaie ducale à Anvers. En 1350, celui-ci fit don d'une partie de son bien à dix religieuses qui y établirent un hospice destiné à recevoir des veuves ou jeunes filles malades pauvres. Mais quatre ans plus tard, Falcon de Lanpage étant décédé, laissant une position très obérée, ses propriétés furent vendues à la requête du duc de Brabant. Les religieuses transférèrent leur établissement dans la rue Neuve, à l'emplacement où devait s'élever plus tard la chapelle Saint-Nicolas. L'ordre auquel étaient soumises les religieuses fut modifié, et les recluses adoptèrent la forme contemplative des règles de saint François.

En 1415, grâce à la libéralité de familles anversoises, les religieuses purent rentrer en possession de leur ancienne propriété de la plaine Falcon et même y ajouter quelques terrains voisins. Modifiant encore une fois leur constitution, elles adoptèrent, en 1420, la règle de saint Augustin, s'astreignant à une clôture sévère.

L'église conventuelle fut reconstruite en 1518; en 1637, on y ajouta une chapelle dédiée à saint Joseph, qui devint le centre d'une dévotion fort répandue à Anvers. En 1792, sous le régime français, le couvent fut transformé en hôpital militaire, mais l'année suivante il fut détruit par un incendie. Sur son emplacement fut édifié une vaste caserne qui est encore occupée aujourd'hui.

De l'ancien couvent il ne subsiste que la grande porte en pierres de taille de style renaissance qui fut construite en 1671, comme l'indique le chronogramme suivant taillé dans l'encadrement :

VERVS REGULARIUM DOCTOR.

MAISON HYDRAULIQUE.

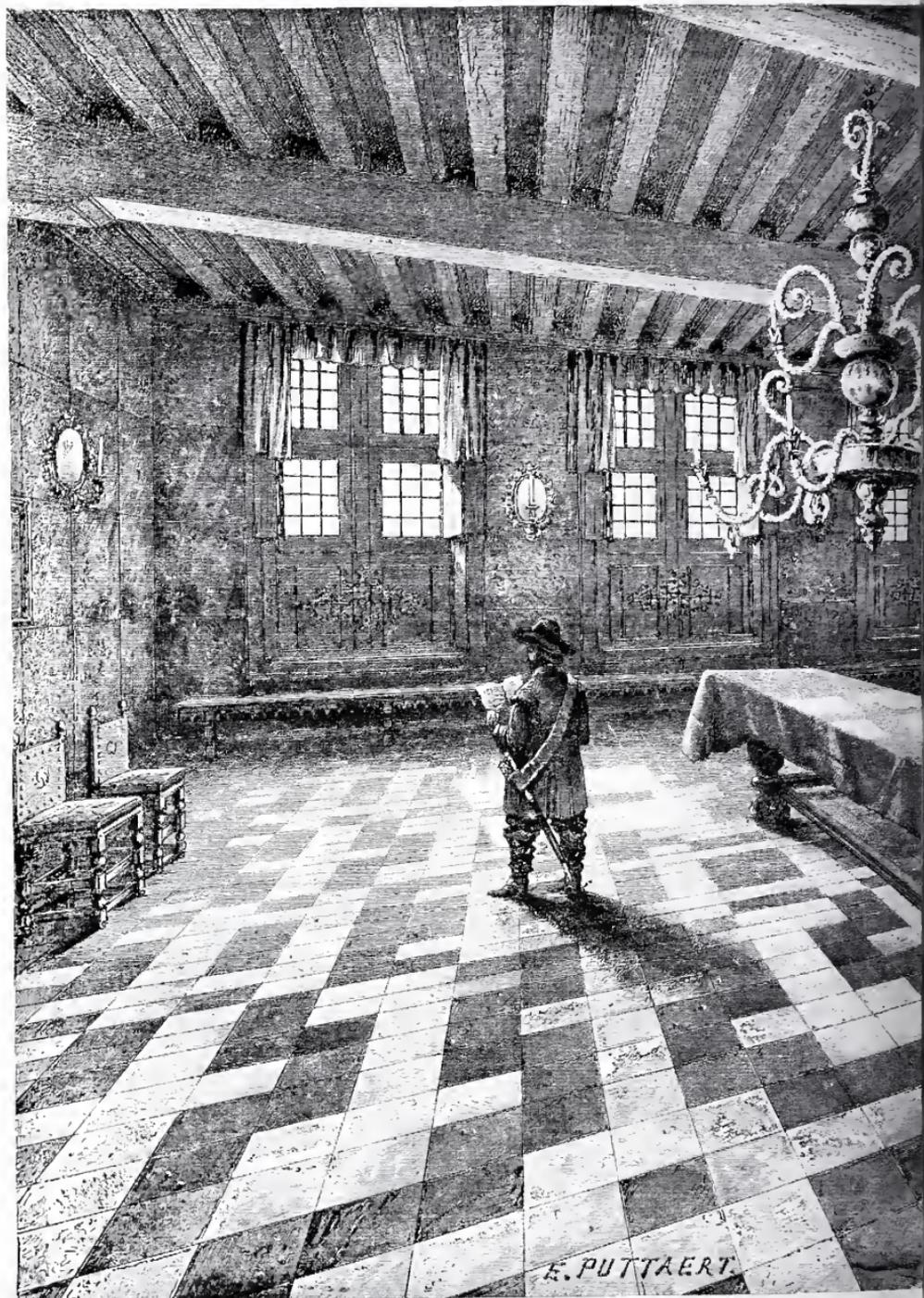
Lors du cinquième agrandissement de la ville, en 1542, un vaste terrain situé vers le nord et connu sous le nom de *Nieuwstad*, fut incorporé dans la nouvelle enceinte. C'est en cet endroit que Gillebert van Schoonbeke, le génial architecte auquel Anvers doit sa complète transformation au xvi^e siècle, acheta en 1552 plusieurs centaines de verges de terrain, pour y ériger seize brasseries. Deux de ces établissements existent encore, mais sensiblement transformés. Ailleurs, notamment dans la rue des Brasseurs, peuvent encore se voir les façades d'anciennes brasseries dont la destination a changé. On remarquera les portes monumentales dont elles furent ornées vers le milieu du xvii^e siècle et que surmontent encore les enseignes choisies par van Schoonbeke, telles *de berrie*, *de roose*, *de trouw*, etc.

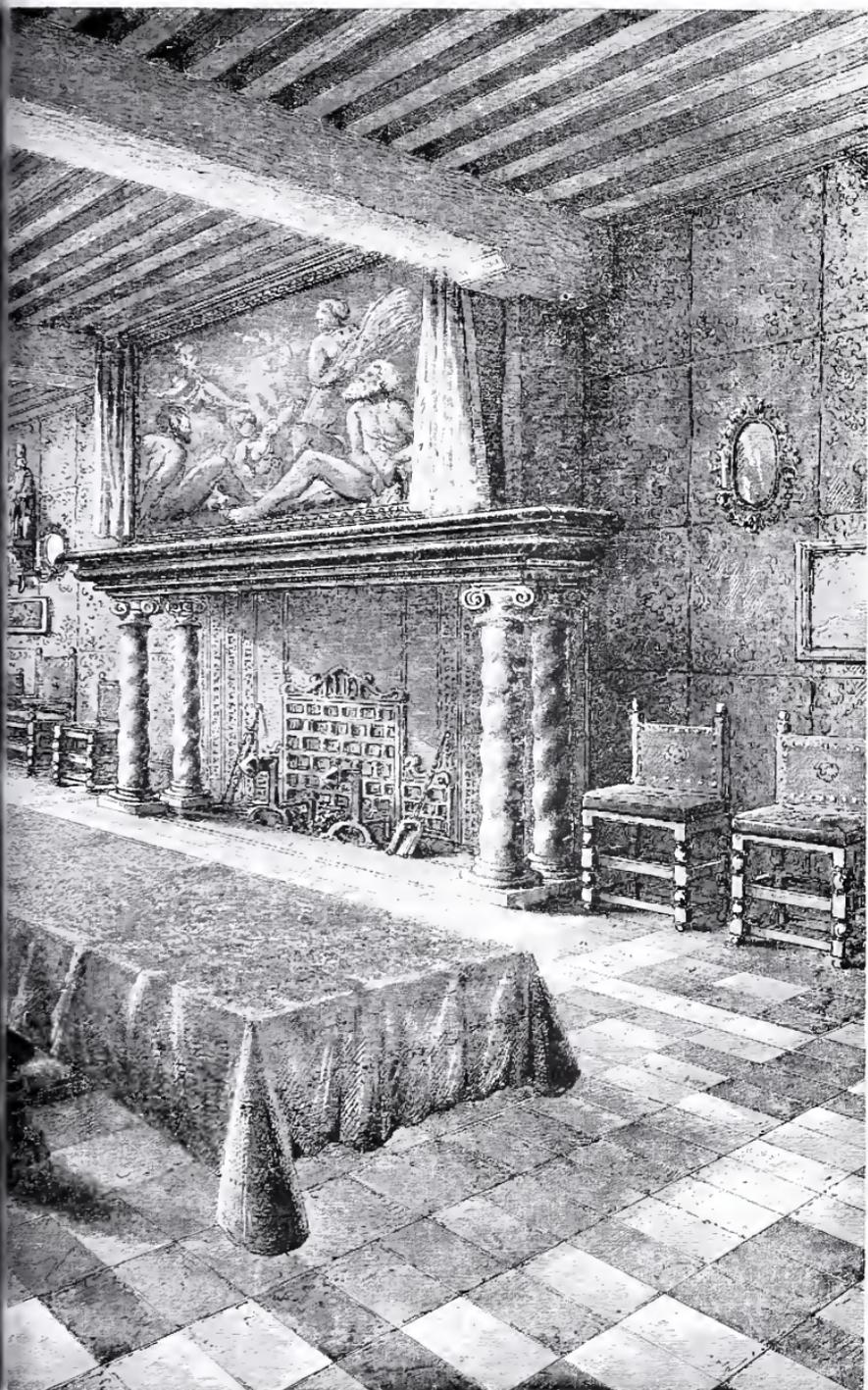
Ces brasseries devaient se fournir d'eau à Rumpst ou ailleurs encore. Mais souvent cette eau était contaminée ou salie, et nuisait considérablement à la fabrication de la bière.

Pour remédier à cette situation, van Schoonbeke fit construire au centre de ses brasseries la *Waterhuys*. Les travaux furent commencés le 18 avril 1553. L'eau était puisée dans les fossés des remparts et conduite par des tuyaux jusqu'à la maison hydraulique où elle était reçue dans un vaste réservoir. Elle était ensuite amenée par une chaîne à godets dans un bassin supérieur, d'où elle était distribuée par de nombreux tuyaux aux brasseries et aux autres établissements qui l'employaient. Plus tard, l'eau des remparts fut remplacée par celle du canal d'Herenthals, et un aqueduc en pierres la faisait parvenir jusqu'aux réservoirs de la *Waterhuys*.

Mais ces travaux avaient provoqué la colère des brasscurs de la









vieille ville, qui craignaient la concurrence des établissements nouveaux. Leurs ouvriers, auxquels s'étaient joints une foule de gens du menu peuple, provoquèrent une émeute qui éclata avec violence le 11 juillet 1554. Van Schoonbeke et le pensionnaire Maes durent se réfugier à l'hôtel de ville, où ils ne furent sauvés que grâce à l'attitude énergique de la garde bourgeoise.

Ruiné et découragé, Gillebert van Schoonbeke se retira à Bruxelles; il y mourut en décembre 1556. Deux ans plus tard, la ville d'Anvers racheta les brasseries et la maison hydraulique; mais bientôt elle consentit à céder ces brasseries successivement à divers particuliers, ne gardant la propriété que de deux d'entre elles et de la *Waterhuys*.

Le système hydraulique imaginé par van Schoonbeke a continué, avec quelques modifications, à rester en usage jusqu'à nos jours, et en jetant un coup d'œil dans les sous-sols de la maison hydraulique, on aperçoit le vaste réservoir contenant l'eau potable provenant du canal d'Herenthals. En s'avancant sur le petit pont en planches qui surplombe la nappe d'eau, on peut se rendre compte du mécanisme si simple qui préside à la distribution et remarquer l'entrée de l'aqueduc qui amène les eaux au réservoir.

La maison hydraulique est encore toujours en activité, et l'eau qu'elle débite est préférée, même de nos jours, à toutes autres. Il n'y a pas longtemps encore le système ascensionnel de pompes était mis en mouvement par un moulin qu'actionnait un cheval. Aujourd'hui une machine à gaz a remplacé le moteur animal, au grand dam du pittoresque de cette antique installation.

Mais la maison hydraulique renfermait encore à l'étage la salle de réunion de la corporation des brasseurs. Celle-ci, qui existait depuis longtemps à Anvers, fut organisée, en 1581, par l'autorité scabinale.

Rien de plus archaïque que l'entrée de la maison avec sa cage d'escalier et sa vaste salle du premier étage qui existe encore telle que les propriétaires des siècles précédents l'ont occupée.

Dès l'entrée, un étroit escalier, dont la colonne d'appui de la rampe est surmontée d'une statuette de saint Arnulphe, patron des brasseurs, se dresse à côté d'un long couloir, à la voûte surbaissée, par laquelle on a vuc sur une enfilade de locaux divers. Dans cette perspective, la lumière se joue d'une façon inattendue et produit les

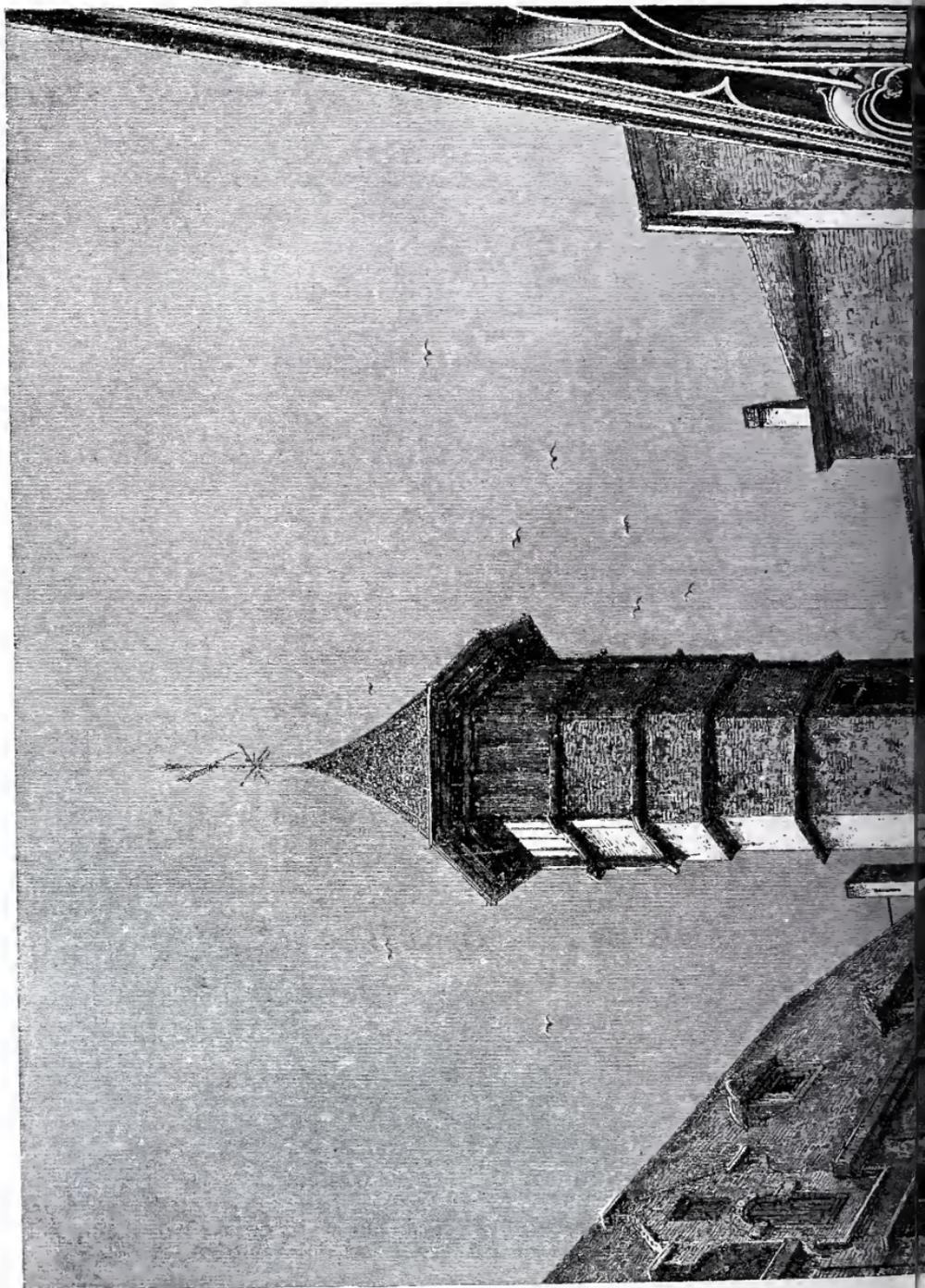
effets les plus pittoresques. Au-dessus de la voûte, une vétuste image de la Vierge, devant laquelle est suspendue une curieuse lanterne en fer, complète cet ensemble unique, resté intact depuis tant de siècles.

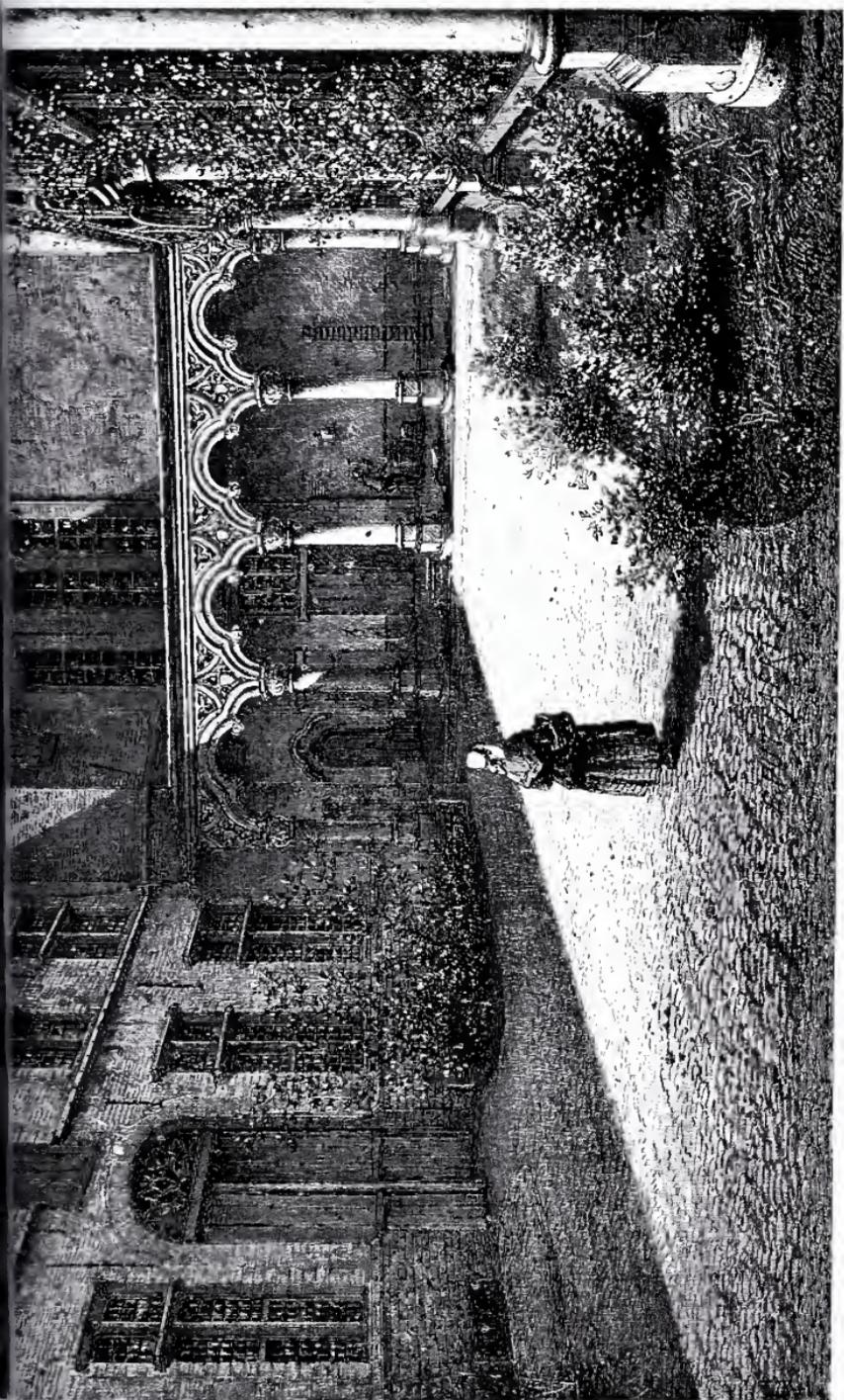
La grande salle du premier étage est tout aussi remarquable par sa conservation et par son aménagement. Une lourde table en occupe le centre, tandis que dans l'un des murs latéraux s'ouvre une vaste cheminée, au manteau soutenu par des colonnes de marbre canelées avec chapiteaux ioniques. Une peinture allégorique la surmonte. Trois fenêtres, aux petits carreaux sertis de plomb, aux volets garnis d'élégantes peintures en fer, prennent jour sur le canal des Brasseurs. Au plafond, à boiserics apparentes, est suspendu un lustre en cristal de Venise. Les murs sont tendus de superbes cuirs dorés sur lesquels on a fixé, de ci de là, une grande composition picturale, des miroirs, des plans manuscrits, une statuette du saint patron de la corporation, et surtout le portrait de l'infortuné van Schoonbeke. Des chaises recouvertes de cuir, de lourds chenets en fer, des banquettes garnies de velours aux teintes harmonieusement effacées, complètent cet ameublement unique. Il y a quelques années on conservait encore dans cette salle des verreries superbes, de splendides verres à pied d'un travail délicat, dont les brasseurs se servaient pour leurs réunions solennelles; ils ont malheureusement été brisés lors de la désastreuse explosion qui ravagea, en 1889, une grande partie de la ville et surtout le quartier maritime.

VIEILLE BOURSE.

Jusqu'au commencement du XVI^e siècle les négociants anversoïis se réunissaient aux environs de la Grand'Place pour traiter journellement leurs affaires. A cette époque l'autorité scabinale résolut de mettre à leur disposition un local mieux approprié. Dans ce but, la ville acquit une propriété située dans les mêmes parages et aboutissant par quatre ruelles dans les rues du Jardin, de la Vieille Bourse, Zierick et Porteaux-Vaches. Sur ce terrain, les négociants firent édifier, à leurs









frais, une bourse. Ce fut l'architecte Dominique de Waghemakere qui fut l'auteur des plans et les dispositions qu'il innova furent dans la suite adoptées pour toutes les constructions devant servir au même usage. Autour d'une cour carrée, fut érigée une galerie s'appuyant à divers bâtiments.

Ce local existe encore en grande partie. La galerie est formée de colonnes monocylindriques en pierres de taille, ornées de chapiteaux ronds à feuillages découpés. Les arcades trilobées sont conçues en style ogival tertiaire. Les panneaux compris entre les diverses arcades sont occupés par des quatre-feuilles flamboyants encadrant des blasons.

Les bâtiments entourant la cour sont bâtis en briques que rehaussent des cordons en pierres blanches; dans un angle s'élève une tour élancée de forme hexagonale.

Dans la grande salle du premier étage se remarquent encore des volets garnis de ferronneries, des semelles de poutres sculptées et les débris d'un ancien autel placé dans un réduit qui a servi de chapelle.

Les négociants n'occupèrent pas longtemps le local dont les proportions étaient évidemment trop restreintes. Dès 1527 l'érection d'une nouvelle bourse à l'emplacement encore occupé par la bourse actuelle, fut décidé, et en 1532 ce vaste local fut mis à la disposition du commerce. Toutefois, s'il faut en croire les chroniqueurs, il fallut pour ainsi dire employer la force pour décider les négociants à abandonner le local de la rue du Jardin.

MAISON JORDAENS.

L'illustre peintre Jacques Jordaens, dont les œuvres sont en ce moment exposées à Anvers, habita pendant une grande partie de son existence une maison qu'il avait richement appropriée et ornée.

Le 1 septembre 1639, il avait en effet acheté d'un marchand qui avait nom Nicolas Bacx une vaste propriété située rue Haute, avec sortie dans la rue Reynders. Voici comment l'acte de vente

décrit cette propriété: *een schoone groote huysinge met winckels, plaetse, achterhuysse, borneputte, kelders, gronden ende allen den toebehoorten, nu wesende dry wooningen geheeten de « Halle van Liere » oft « Turnhoutse halle » gestaen ende gelegen inde hoochstraete alhier.*

Le peintre fit démolir cette maison, et sur son emplacement fit élever une spacieuse demeure avec atelier. De ces constructions il subsiste encore la façade postérieure de la maison et celle de l'atelier.

Elles sont conçues en style renaissance. Celle de la maison est assez simple; elle n'est ornée que d'un portique qui se prolonge à l'étage en encadrant la fenêtre centrale. Deux cariatides sculptées sont placées à côté de cette fenêtre et soutiennent le couronnement dont le tympan est occupé par une niche ornée d'un buste.

La façade de l'atelier est plus élégante et une ornementation classique de style rustique, d'une grande sobriété, rehausse non seulement de pilastres à bossages la porte d'entrée et la fenêtre principale qui la surmonte, mais encore les trumeaux qui séparent toutes les autres fenêtres latérales. Des bustes occupent aussi deux niches ménagées sous le balcon et dans le gable triangulaire qui s'élève au centre de l'édifice et le couronne.

L'artiste s'était plu à orner cette demeure de peintures décoratives. Elles furent toutefois enlevées et dispersées dans la suite. Cependant un certain nombre de panneaux et de plafonds peints étaient restés fixés dans la maison. Le propriétaire actuel de l'immeuble les a fait enlever et placer dans sa demeure où elles garnissent en partie la cage d'escalier et surtout un salon meublé de souvenirs du grand maître.

FRESQUES DU XV^e SIÈCLE.

Il n'y a pas bien longtemps, d'importants travaux furent entamés dans une vieille demeure de la rue Reynders, pour permettre l'installation d'une communauté de Sœurs de Charité. En arrachant

des murs d'une grande salle qui devait être appropriée à l'usage de chapelle, les nombreuses couches de papiers ou d'enduits divers qui les couvraient, on a mis à jour des fresques dont l'importance, au point de vue artistique, est grande. A en juger par divers fragments retrouvés sur les parois, la salle toute entière devait autrefois être ornée de peintures. Malheureusement, une grande partie de celles-ci a entièrement disparu par suite d'ouverture dans les murs de portes ou de fenêtres, ou bien encore après des travaux entrepris postérieurement.

Quoiqu'il en soit, les peintures subsistantes offrent encore un intérêt fort grand.

La partie la mieux conservée est formée de trois arcades d'une riche architecture ogivale tertiaire. Les colonnes qui les supportent sont terminées par des chapiteaux qui servent de piédestal à de petits personnages tenant des écussons. Dans les arcades se dressent trois grandes figures de femmes habillées suivant les modes en usage à la fin du xv^e siècle et représentant probablement des Sybilles.

Sur la muraille qui forme angle avec celle qui porte cette représentation des Sybilles, se remarque une composition d'une dimension moindre. Elle représente un ange, revêtu de vêtements somptueux, au-dessus duquel apparaît un blason portant: de... à un corbeau essorant de sable tenant dans son bec un anneau d'or. Sur le heaume, orné de lambrequins, se représente en guise de cimier un corbeau de l'écu. Ces armoiries doivent probablement appartenir à une famille d'origine allemande, appelée Rinck, et dont certains membres étaient fixés à cette époque à Anvers. L'ange porte à la main un second blason qu'on peut lire: de... à trois chiens ou ours naissant de sable, colletés et bouclés d'or, posés 2 et 1.

Plus loin, sur le même mur, se continuait la série d'arcades avec portraits de Sybilles. Malheureusement ces peintures ont été presque totalement détruites. Toutefois, sur un autre panneau, vers la cour, a été retrouvée une importante composition. Au milieu d'un paysage assez simple apparaît sur les nuées la Vierge, portant son divin enfant. Au premier plan, une femme richement costumée, désigne l'apparition à un personnage masculin agenouillé. D'après certaines interprétations cette scène représenterait la Sybille de Tivoli mon-

trant à l'empereur Auguste l'apparition de la Vierge. Cette scène est encadrée dans une arcade ornée de rinceaux et de fruits.

L'étude du costume dont les personnages sont revêtus, la comparaison de l'exécution picturale avec celle d'œuvres connues de maîtres anciens, permet de présumer que ces fresques ont été exécutées vers la fin du xv^e siècle. La composition harmonieuse de ces peintures, leur technique remarquable, prouvent d'autre part qu'elles sont l'œuvre d'un artiste de talent.

Ces fresques ont été restaurées et reliées à d'autres peintures dont on a orné la chapelle.

Il y a lieu de remarquer, qu'à une époque postérieure, sur un panneau latéral, a été peint, probablement au xvii^e siècle, un trophée composé de palmes, d'armes, de drapeaux et autres attributs, aux deux côtés duquel avaient été représentées deux cariatides. Cette peinture, comme mérite, ne pouvait pas être comparée aux fresques voisines.

A ce trophée était joint une inscription conçue comme suit :

Ecclesiast....

O doot! hoe bitter is u gedencken voor den mensch die rustende troost soect in zijn have en ryedom!

FERNAND DONNET.

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00612 3729

